

COMMUNE DE MARINES

INVENTAIRE DÉTAILLÉ DU PATRIMOINE BÂTI



SOMMAIRE 1/3

	PAGE
PRÉAMBULE	5
PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES	5
CRITÈRES DE SÉLECTION DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX	5
CARACTÉRISTIQUES TYPOLOGIQUES	6
EDIFICES ET FAÇADES REMARQUABLES (ER)	ADRESSE
Le Bourg	
ER-01 Mairie	Place du Maréchal Leclerc 9
ER-02 Ancien couvent des Oratoriens	Rue de l'Oratoire 12
ER-03 Presbytère	Place du Maréchal Leclerc 16
ER-04 Ecole de garçons	Place de Verdun 19
ER-05 Ancienne Gare	Rue A. Baleyrier 22
ER-06 Ancienne halte ferroviaire	9 bvd Gambetta 25
ER-07 Hôpital Jean-Baptiste Cartry	12 bvd Gambetta 28
ER-08 Gîte Philippe Oyer	15 rue Jean Jaurès 33
ER-09 Maison d'Alexandre Louis Peyron	4 place du Dr Cesbron 36
ER-10 Chapelle Notre-Dame de Pitié	Route de Marines à Neuilly 39
PROPRIÉTÉS BOURGEOISES (PB)	
Le Bourg	
PB-01 Habitation	6 place du Dr Cesbron 42
PB-02 Habitation	10 place E. Peyron 45
PB-03 Villa	25 place E. Peyron 48
PB-04 Habitation	6 Place de Verdun 51
PB-05 Habitation	Place de Verdun 54
PB-06 Habitation	4 rue A. Commelin 57
PB-07 Habitation	5 rue E. Remé 60
PB-08 Habitation	7 rue E. Remé 63
PB-09 Habitation	12 rue E. Remé 66
PB-10 Habitation	17 rue E. Remé 69
PB-11 Habitation	10 boulevard Gambetta 72
PB-12 Habitation	8 rue du Heaulme 76
PB-13 Habitation	6 bvd de la République 79
PB-14 Habitation	10 bvd de la République 82
PB-15 Habitation	11 bvd de la République 85
PB-16 Le Grand Cèdre	13 bvd de la République 88
PB-17 Le Couvent	15 bvd de la République 91
PB-18 Habitation	17 bvd de la République 94
PB-19 Habitation	21 bvd de la République 97
PB-20 Habitation	25 bvd de la République 100
Les Hautiers	
PB-21 Manoir de l'Étang	20 rue des Hautiers 103
PB-22 Habitation	3 rue du Maréchal Foch 107
PB-23 Villa des Hautiers dit "le chateau"	16 rue du Maréchal Foch 111

SOMMAIRE 2/3

MAISONS ANCIENNES TRADITIONNELLES (MA)

Le Bourg

MA-01	Habitation	8 place du Dr Cesbron	116
MA-02	Habitation Boucherie	6 Place du Maréchal Leclerc	119
MA-03	Habitation	9 place du Maréchal Leclerc	122
MA-04	Habitation et commerce	2 place E. Peyron	125
MA-05	Habitation et commerce	7 place E. Peyron	128
MA-06	Habitation et commerce	Place E. Peyron	131
MA-07	Habitation	1 et 3 rue E. Remé	135
MA-08	Maison grise	1 Rue Emile Petit,	138
MA-09	Habitation	2 bvd Gambetta	142
MA-10	Habitation	8 bvd Gambetta	145
MA-11	Habitation	6bis rue du Général de Gaulle	148
MA-12	Habitation	7 rue du Général de Gaulle	151
MA-13	Habitation	12 rue du Général de Gaulle	154
MA-14	Habitation	27 rue du Général de Gaulle	157
MA-15	Habitation	37 rue du Général de Gaulle	160
MA-16	Habitation	37bis rue du Général de Gaulle	163
MA-17	Habitation	38 rue du Général de Gaulle	166
MA-18	Habitation	5 rue Jean Jaurès	169
MA-19	Habitation	8 rue Jean Jaurès	172
MA-20	Habitation	11 Rue Jean Jaurès	175
MA-21	La Ruinette	14 Rue Jean Jaurès	178
MA-22	Habitation	32 rue Jean Jaurès	181
MA-23	Habitation	35 rue Jean Jaurès	184
MA-24	Habitation	38 Rue Jean Jaurès	187
MA-25	Habitation et commerce	50 rue Jean Jaurès	190
MA-26	Habitation	70 rue Jean Jaurès	193
MA-27	Habitation	7 rue du Heaulme	196
MA-28	Habitation	14 rue Jean Mermoz	199
MA-29	Habitation	41 bvd de la République	202
MA-30	Habitation	4 rue Sainte Barbe	205

Les Hautiers

MA-31	Habitation	5 rue du Maréchal Foch	208
MA-32	Habitation	8 rue du Maréchal Foch	211
MA-33	Habitation	15 rue du Maréchal Foch	214
MA-34	Habitation	39 rue du Maréchal Foch	218
MA-35	Habitation	2 rue Radegonde	221
MA-36	Habitation	4 - 6 rue Radegonde	224
MA-37	Habitation	8 rue Radegonde	228
MA-38	Habitation	5 rue des Vignes	231

PATRIMOINE LIÉ AUX ACTIVITÉS (PA)

Le Bourg

PA-01	Cour des Cornouailles	Place E. Peyron	235
PA-02	Ancienne boulangerie	6 place E. Peyron	238
PA-03	Le Silo	3 Route de Bréançon	241
PA-04	Ancienne usine à gaz	14 rue du Heaulme	244
PA-05	Auberge-Hôtel-Relais de poste	2bis bvd de la République	248
PA-06	Ancien Bureau des Postes	7 bvd de la République	251
PA-07	Relais d'Archambhot	5 rue de Chars	254

SOMMAIRE 3/3

ALIGNEMENTS BÂTIS DU CENTRE ANCIEN (AB)

Le Bourg

	ADRESSE	PAGE
AB-01	Linéaire de la place du Dr Cesbron	258
AB-02	Linéaire de la place du Maréchal Leclerc	261
AB-03	Linéaire de la Place E. Peyron	265
AB-04	Linéaire de la place de Verdun	268
AB-05	Linéaire de la rue du Général de Gaulle	273
AB-06	Linéaire de la rue Jean-Jaures	276
AB-07	Cour commune	281
AB-08	Linéaire de la rue de Chars	284

PROPRIÉTÉS AGRICOLES ANCIENNES (PAA)

PAA-01	Exploitation agricole La Lévière	Rue J. Chéron	288
PAA-02	Ancienne exploitation agricole La Métairie	Chemin rural de la Métairie	291

MURS DE CLÔTURE EN PIERRE (MC)

Le Bourg

MC-01	Ruelle Merda	Rue E. Remé et rue Buisson St-Remi	295
MC-02	Sente du quartier Maître Jean	Entre le 21 et le 23 rue du Boeuf	298
MC-03	Sente de la Rue de Chars	Entre le 20 et le 22 rue de Chars	300
MC-04	Ruelle du Vieux Lavoir	Rue J. Jaurès et rue A. Baleyrier	302

Les Hautiers

MC-05	Sente des Chiens Morts	Rue des Hautiers et rue Radegonde	304
MC-06	Sente des Gradins	Rue des Hautiers et rue Radegonde	306
MC-07	Sente du Lavoir Saint Rémi	Entre le 2 et 4 rue Radegonde	309
MC-08	Sente des Hautiers	Rue du Mchal Foch et rue Radegonde	311

PETIT PATRIMOINE LOCAL REMARQUABLE

Bornes charretières (BC)

Adresses multiples (Voir fiche)	314
---------------------------------	-----

Croix (C)

C-01	Croix des Vignes	Chemin de la Croix des Vignes	317
C-02	Statue de la Vierge	3-5 rue du Maréchal Foch	319
C-03	Croix des Hautiers	Rue des Vignes - Rue du Maréchal Foch	321
C-04	Croix de Bréançon	Route du Buisson St Rémy	323

Fontaines (F)

F-01	Fontaine de l'Orme	Place du Maréchal Leclerc	325
F-02	Fontaine	Place E. Peyron	327

Lavoirs (L)

L-01	Lavoir Saint Rémi	Accès entre le 2 et 4 rue Radegonde	329
L-02	Lavoir Demi lune	Rue du Goulet	332

Monuments (M)

M-01	Monument à l'amiral Peyron	Place du Maréchal Leclerc	334
M-02	Monument aux morts	Place de Verdun	336

Divers (D)

Adresses multiples (Voir fiche)	338
---------------------------------	-----

PRÉAMBULE

Le présent document recense les éléments du patrimoine bâti identifié qui font l'objet de protections particulières aux articles 3, 10, 11 et 13 du règlement du Plan Local d'Urbanisme en application des articles L.151-19 et L.151-23 du Code de l'Urbanisme.

Les sources proviennent du Pré-Inventaire (Conseil Départemental du Val d'Oise) et sont accessibles en salle de lecture des Archives Départementales - <http://archives.valdoise>.

Base Visiaurif (Conseil Départemental du Val d'Oise, IAU Ile-de-France, PNRVF) accessible en salle de lecture des Archives Départementales.

CDr de la commune de Marines: "Marines et son histoire"

PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES

Il s'agit des éléments bâtis considérés comme « remarquables » identifiés sur le plan de zonage par une trame graphique spécifique. Ils peuvent faire l'objet de prescriptions et de recommandations qui précisent les modalités particulières de leur préservation et évolution.

Le projet doit, sauf contraintes techniques fortes (désordres majeurs dans une structure par exemple), conserver les différentes parties constitutives des éléments repérés : maisons bourgeoises ainsi que leurs annexes anciennes, maisons anciennes traditionnelles ou fermes ainsi que l'ensemble des dépendances associées qui présentent un intérêt culturel, historique (hangar agricole, remise, étable, etc.) Les éléments de clôture originels (portails, murs, murets, grilles, etc.) s'ils existent doivent être conservés.

Les travaux de restauration, de rénovation et d'aménagement de bâtiments anciens doivent améliorer, et/ou conserver le caractère architectural d'origine, et/ou contribuer à le restituer. Tout projet de transformation portant atteinte à la qualité et à l'authenticité des constructions existantes sera refusé.

CRITÈRES DE SÉLECTION DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX *

Intérêt urbain et paysager

Il est relatif à un élément participant à une séquence architecturale (rapports qui lient entre eux les édifices, par leur implantation, leur gabarit, leur mode constructif, la composition de leurs façades ou la répétition de différents ornements...). Il est également relatif à l'effet produit par l'édifice dans le paysage, qu'il marque un angle, une perspective ou un contrepoint, qu'il fasse office de signal. L'intérêt des espaces libres (jardin, cour commune) est pris en compte.

Intérêt architectural

Articulation et composition des volumes et leur implantation, propositions réglant les rapports entre les parties de l'édifice, les pleins et les vides, rapports entre structure constructive, ordonnancement et ornement, adéquation entre forme, fonction et statut de l'édifice. L'intérêt architectural est également relatif à l'intérêt typologique d'un élément : à l'originalité de sa fonction à l'échelle locale ou plus globale ou à la récurrence d'une typologie dans une séquence urbaine ou architecturale ou sur le territoire de la commune.

Intérêt historique

Il est lié à la relation de l'élément avec un événement, une période ou à une personnalité signifiant à l'échelle locale ou plus globale (notoriété d'un commanditaire ou d'un architecte par exemple).

Intérêt ethnologique (ou symbolique)

Il renvoie à la nature des usages associés à un lieu; par exemple un bâtiment où se sont pratiquées des activités collectives ou encore un lieu de pouvoir.

* Source : Guillaume Sodezza, Parc Naturel Régional du Vexin Français (PNR-Vf)

CARACTÉRISTIQUES TYPOLOGIQUES *

EDIFICES ET FAÇADES REMARQUABLES (ER)

L'édifice ou la façade remarquable est un édifice dont les dispositions constructives originelles sont bien préservées, qui possède une grande valeur historique, architecturale et un rôle symbolique majeur à l'échelle locale.

PROPRIÉTÉS BOURGEOISES (PB)

Motif de la protection : historique, architectural, paysager.

La propriété bourgeoise est une maison individuelle, le plus souvent implantée en milieu de parcelle et à laquelle on accède par le jardin. Elle est de grande taille (un étage carré et plusieurs travées) et dispose parfois de communs (maisons de gardien, écurie et garage ou annexes diverses). Un soin particulier est apportée aux décors extérieurs qui reflètent les modes et courants architecturaux dans lesquels elle s'inscrit (néoclassique, éclectique, pittoresque, régionaliste, art nouveau). Les règles de composition des façades correspondent à ces mêmes courants architecturaux (avec une symétrie plus marquée et un appareillage plus régulier pour les bâtiments néoclassiques ou pour les maisons éclectiques). L'usage de la meulière ou du rocaillage en meulières est particulièrement fréquent à Marines et plus largement dans le Vexin pour les maisons, villa et pavillon de la fin du XIX^{ème} siècle et du début du XX^{ème} siècle. L'usage de la brique (parfois polychrome) pour les arcs ou les linteaux des baies ainsi que pour les souches de cheminée et ponctuellement en façade est également fréquent. L'ardoise en toiture ne se rencontre que pour les maisons les plus monumentales. Quelques maisons ou pavillons présentent des éléments décoratifs en céramique en façade (panneaux décoratifs ou cabochons). La tuile mécanique en couverture et les tuiles de rives avec ou sans antéfixe (complété parfois d'un épis de faîtage en terre cuite) est fréquemment rencontrées. Les garde-corps en fer et fonte forgé ou moulé ne présentent pas une très grande richesse ornementale mais contribuent à l'animation des façades. Quelques marquises, épis, chemins de faîtage et girouettes complètent les décors en ferronnerie de cette typologie d'édifice.

Le soin apporté aux décors et détails architecturaux en façade comme en toiture, la variété des matériaux employés à l'échelle d'une même construction, leur appareillage et l'ordonnement plus ou moins rigoureux des façades selon l'époque et le type de la construction sont tout à fait caractéristiques des propriétés bourgeoises marinoises et donnent toute leur lisibilité aux courants architecturaux dans lesquels elles s'inscrivent. La conservation de ces éléments est donc nécessaire afin de préserver l'authenticité de ces édifices.

Indépendamment de ses caractéristiques architecturales, la maison bourgeoise est entourée d'un jardin de plus ou moins grande taille auquel on accède par un portail soigné, monumental. En général, la maison de notable se donne à voir et/ou jouit d'une vue panoramique. Les propriétés bourgeoises sont particulièrement bien représentées à Marines du fait du développement de transports ferroviaires et industriels au XIX^{ème} siècle. Elles témoignent de ce moment particulier de l'histoire marinoise (certaines peuvent néanmoins être plus anciennes) et s'implantent en périphérie du bourg et plus particulièrement le long de l'ancienne route royale (boulevard Gambetta et boulevard de la République), bien qu'on en rencontre quelques-unes aux Hautiers. En outre, par la qualité de leur architecture, de leur jardin et du traitement des limites entre espaces privés et espaces publics, elles contribuent à la valeur paysagère des rues et ensembles dans lesquelles elles s'inscrivent (quartier délimité par le réseau de voies rayonnantes depuis la place de Verdun). La protection de ces propriétés doit donc être envisagée dans leur ensemble (et intégré la préservation au moins partielle des jardins et des annexes) et ne saurait être limitée à la seule protection de la maison bourgeoise.

MAISONS ANCIENNES TRADITIONNELLES (MA)

Motif de la protection : historique, architectural, paysager.

On rencontre trois typologies principales de maisons anciennes traditionnelles à Marines dont la localisation correspond grossièrement aux grandes étapes du développement historique. La maison de bourg correspond généralement aux bâtiments, déjà présents sur le plan cadastral de 1830, du centre bourg qui constituent les alignements, des rue Jean Jaurès et du général de Gaulle ou qui bordent les places du maréchal Leclerc ou du docteur Cesbron. Elles rappellent l'importance croissante du bourg de Marines à partir du XVIII^{ème} siècle et la vitalité commerciale du bourg. Les maisons avec porte-charretière se rencontrent sur l'ensemble du territoire marinois mais leur expression architecturale peut varier selon leur localisation. Les maisons rurales se rencontrent essentiellement en milieu anciennement plus rural, en périphérie du centre bourg (rue de Chars, rue Jean Mermoz) et aux Hautiers. Parfois anciennes, ces maisons témoignent de la relation intime qui existait entre l'usage résidentielle et agricole des constructions et qui s'expriment dans les formes architecturales. La préservation des linéaires identifiés permet d'assurer la conservation des formes urbaines spécifiques associées à ces tissus anciens qui composent le paysage urbain de Marines. Ces typologies sont poreuses et certains édifices présentent des caractéristiques qui les placent à la frontière entre maison rurale et maison de bourg (d'autant plus qu'elles possèdent un certain nombre de caractéristiques communes). Les volumes sont généralement simples. Les structures des bâtiments, témoins des techniques et des savoirs-faire mis en œuvre, sont aussi importants que leur aspect extérieur. La préservation de ces structures, que ce soit en termes de maçonnerie que de charpentes, est indispensable à la préservation de l'authenticité de ces édifices. Les joints de maçonnerie (pour les parties initialement non enduites) et les enduits d'origine sont parfois encore très présents sur les élévations visibles. Leur constitution (mélange chaux, plâtre ou plâtre rustique local avec incuits et résidus de charbon de bois) est caractéristique des savoirs-faire locaux et leur donne une texture

* Source : Guillaume Sodezza, Parc Naturel Régional du Vexin Français (PNR-Vf)

unique, d'une grande richesse de nuances. L'erreur souvent commise consiste à les restaurer de façon inappropriée par un décaissage total et l'application soit de joints à pierre-vue, soit d'un enduit mécanique contemporain, sans nuance qui contribuent à les dénaturer. Les souches de cheminées en brique rouge-brune, joint mince, parfois enduites, parfois polychromes, édifiées en position haute (en faitage, ou au plus près de celui-ci) sont également un élément typique de la construction rurale et participe à l'équilibre visuel des constructions. Les éléments ornementaux (corniches, bandeaux en pierre ou en plâtre, chaînes d'angle, jambe, mais aussi gardes-corps anciens, ancre de tirants métalliques, décors peints...) lorsqu'ils existent doivent être préservés car ils sont aussi l'expression du soin porté par le propriétaire au traitement de la façade principale (qui supporte l'essentiel de la charge décorative du bâtiment) et de la richesse et de la vitalité commerciale de Marines au XVIII^e siècle et au début du XX^e siècle. Les bâtiments les plus significatifs, repérés pour leur intérêt architectural (richesse décorative, monumentalité, représentativité) et/ou leur intérêt historique (ancienneté, usage spécifique historiquement associé) ont fait l'objet d'un repérage précis.

Maison de bourg

La maison de bourg est un volume simple généralement de deux niveaux, construite en moellons de calcaire et de meulière (avec présence de moellons de grès) dans des proportions variables enduits de plâtre ou d'un mélange de chaux et de sable ou de plâtre. Sa façade est souvent composée et s'enrichit d'un décor et de modénatures. En général, ses travées sont régulières. Les façades sont souvent hiérarchisées avec un enduit plein sur rue et un enduit à pierre-vue sur les façades arrières et latérales. La maison de bourg est implantée à l'alignement de la voie et occupe toute la largeur de la parcelle. Une boutique peut occuper le rez-de-chaussée mais les boutiques bien représentées à Marines jusqu'au milieu du XX^e siècle disparaissent peu à peu occasionnant un important remaniement des rez-de-chaussée (en particulier des percements) qui brouille voire gomme la lisibilité de l'architecture de ces anciennes maisons à boutique. Des lucarnes fenilières en façade sur rue se rencontrent ponctuellement. Les fenêtres gerbières peuvent également exister sur les pignons découverts.

L'immeuble de bourg, plus rare est une maison de bourg plus importante dont il reprend toutes les caractéristiques constructives et le même décor mais dont la volumétrie est plus importante.

Maison avec porte charretière

Occupant toute la largeur de la parcelle, la maison à porte charretière présente un visage différent selon qu'on se trouve dans un secteur à caractère plus villageois (Hautiers, rue de Chars, périphérie du bourg) ou dans un secteur plus urbain (centre bourg). En milieu rural, elle peut avoir des ouvertures irrégulières et la porte charretière (ou passage charretier) est surmontée d'une fenêtre gerbière qui atteste de l'activité agricole des occupants. Les chasses-roues plus ou moins ornementés font partie des éléments à conserver. En milieu plus urbain, elle présente des ouvertures en travées régulières. Une boutique lui est parfois adjacente car c'est une maison de commerçant. Là encore, le remaniement des rez-de-chaussée consécutif à la disparition des activités commerciales ou agricoles a pu entraîner des modifications significatives des façades.

Maison rurale

Comme la maison de bourg, la maison rurale est un volume simple généralement de deux niveaux, construite généralement en moellons de calcaire et de meulière (avec présence de moellons de grès) dans des proportions variables selon la localisation (la meulière est largement dominante dans le secteur des Hautiers et sensiblement moins présentes en pied de butte) enduits de plâtre ou d'un mélange de chaux et de sable ou de plâtre. Comme la maison de bourg, le traitement des façades est différent à l'échelle d'une construction avec généralement (mais pas systématiquement) un enduit plein pour les façades sur rue et/ou cour (la présence d'une corniche ou de modénatures constitue un indice fort pour identifier les façades couvertes d'un enduit plein). La façade sur cour ou sur voie va parfois être percée de lucarnes fenilières ou de gerbières.

Hétérogène, la maison rurale se caractérise par la présence d'une cour que l'on traverse pour entrer dans la maison. De ce fait, elle n'occupe pas toute la largeur de la parcelle. Elle peut disposer également d'annexes agricoles plus ou moins étendues. Elle peut avoir un accès de plain-pied sur la cave depuis la cour ou la rue (maison avec cellier ou maison dit de vigneron) Elle a en général des ouvertures disposées irrégulièrement sur la façade. La grande variété des implantations à l'échelle d'un secteur, voire d'une rue (qui répond à des contraintes d'usage et de topographie), est une des principales caractéristiques de la maison rurale. La continuité sur voie va parfois être dès lors assurée par les murs de clôture.

PROPRIÉTÉS AGRICOLES ANCIENNES (PAA)

Motif de la protection : historique, architectural, paysager.

Les fermes de la Lévière et de la Métaierie sont présentes sur le plan d'intendance de 1764. La documentation permet d'attester d'une occupation du site depuis au moins le XVII^e siècle. A ce titre, elles constituent les deux derniers vestiges des grands domaines agricoles qui s'installent à l'écart des bourgs anciens. Les derniers témoignages de l'ancienne ferme de la Métaierie sont très menacés du fait de l'état sanitaire des bâtiments aujourd'hui délabrés. Cette ferme présente un intérêt historique majeur dans la mesure où il s'agit d'un habitat fossoyé ancien potentiellement médiéval. La ferme de la Lévière bien mieux conservée présente des bâtiments d'époque variée (XVIII^e-XIX^e siècle et plus récent).

Les fermes se présentent comme des îlots fermés, encadrant une vaste cour. Les corps de façade sont globalement orientés Nord/Sud, prolongé d'ailes en retour destinées à un usage agricole. La ferme est close par des murs en pierre dans le prolongement des corps bâtis. Le logis présente la même élévation et le même décor qu'une maison de bourg. A la différence de la maison rurale, les annexes agricoles sont plus vastes que le bâtiment d'habitation et sont spécialisées selon leur usage (grange, étable, bergerie, fournil, remise...)

EDIFICES ET FAÇADES REMARQUABLES (ER)



IDENTIFICATION

Localisation

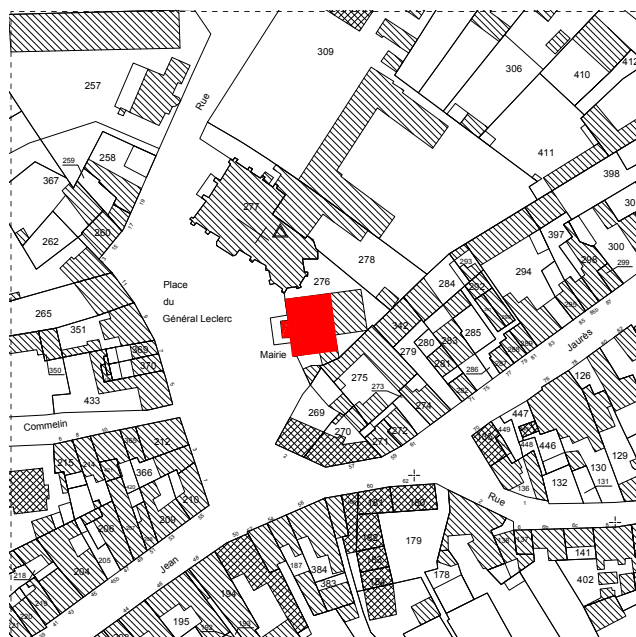
Identifiant	ER-01
Dénomination	Mairie
Adresse	Place du Maréchal Leclerc 95640 Marines
Situation	Cœur de bourg
Protection	SI ensemble du Vexin français Périmètre de 500m abords MH
Unité paysagère	Plateaux du Vexin
Fiche VISIAURIF	95370002

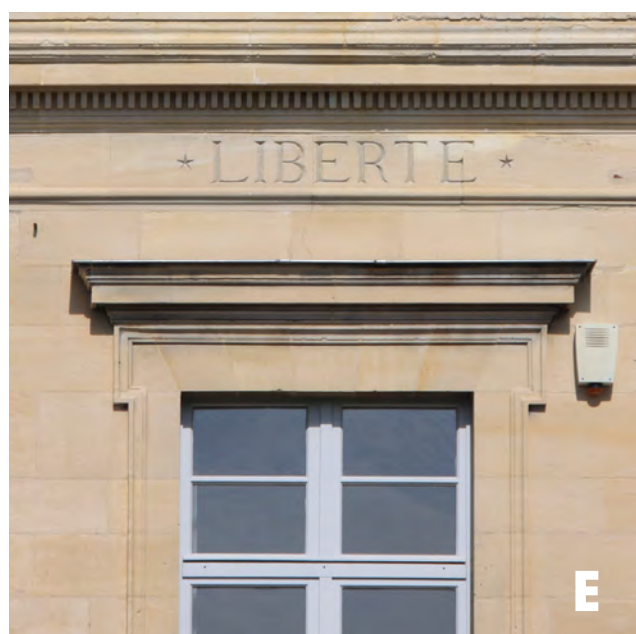
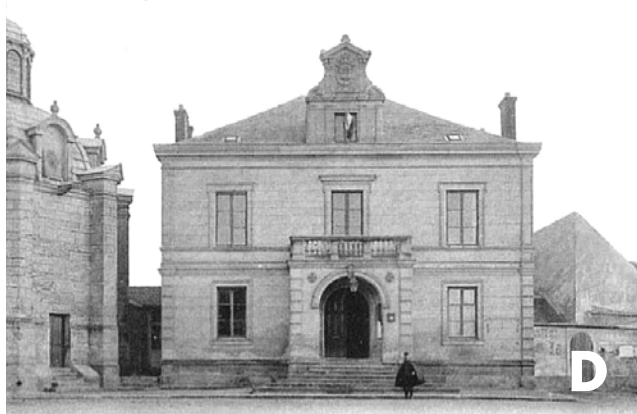
Typologie

Classe	Patrimoine public
Type	Architecture de l'administration et de la vie publique

Statut

Intérêt patrimonial	Edifice authentique
Destination actuelle	Equipement (publique)
État de conservation 2015	Bon
Foncier	Public





- A Vue aérienne
- B La place de la Mairie (1960)
- C Blason avec armes de Marine, lucarne composite à pilastres et volutes.
- D Élévation principale de la Mairie (1960)
- E Encadrement des ouvertures et corniche moulurée à

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	XIXe siècle (achèvement en 1842)
Destination d'origine	Mairie (a servi de mairie-école de 1845 à 1856)

Contribution à la composition urbaine

- Élément central de la place du Maréchal Leclerc
- Délimite avec la chapelle des Brûlart de Sillery l'accès du cheminement qui mène au presbytère.
- Ensemble composé selon des tracés régulateurs qui définissent les dimensions en plan et en élévation.

Description architecturale

Ensemble

Bâtiment imposant élevé à côté de l'Église Saint Rémi

Élément principal

- Structure : Rdc surélevé + deux niveaux + combles
- Gros oeuvre : Façade composée en pierre de taille et enduit
- Couverture: toit à croupe à quatre pentes, ardoise
- Ouvertures : régulières et symétriques, lucarne composite à pilastres et volutes

Éléments complémentaires ou parties constitutantes

- Décor : Encadrement des ouvertures et bandeaux moulurés, fleurons, blason avec armes de Marines, porche couvert accessible par neuf marches, trois ouvertures cintrées, pilastres à bossage, balcon à balustres, chaînes d'angle en pierre de taille.

Traces d'adjonction et/ou transformations

- Remplacement menuiseries extérieures.
- Adjonction d'une extension à l'arrière du bâtiment



- F Corniche moulurée à denticules
- G Fleuron
- H Balcon à balustres
- I Encadrement mouluré des ouvertures

PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment en volume (longueur largeur, hauteur, pente de toit).

Espaces non-construits

Conservation de l'espace non construit contenu entre la mairie et l'ensemble constitué par l'église et la chapelle.

Elevations

Conservation des façades, de leurs détails architecturaux (encadrement des ouvertures et bandeaux moulurés, fleurons, blason avec armes de Marines, porche couvert accessible par neuf marches, trois ouvertures cintrées, pilastres à bossage, balcon à balustres, chaînes d'angle en pierre de taille).

Toitures

Conservation des pentes, proportions et matériaux des toitures

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine public à valoriser:

- entretien des façades, toitures et espaces non-construits
- rénovation des espaces intérieurs
- reconfiguration de la place Leclerc

Possibilités d'extension ou de modifications

- Possibilité de modification de l'extension à l'arrière du bâtiment



ANCIEN COUVENT DES ORATORIENS

ER-02

IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant ER-02
Dénomination Ancien couvent des Oratoriens
Adresse Rue de l'Oratoire
95640 Marines
Situation Cœur de bourg
Protection SI ensemble du Vexin français
Périumètre de 500m abords MH
Unité paysagère Plateaux du Vexin
Fiche VISIAURIF 95370005

Typologie

Classe Patrimoine religieux (à l'origine)
Type Établissement conventuel/couvent

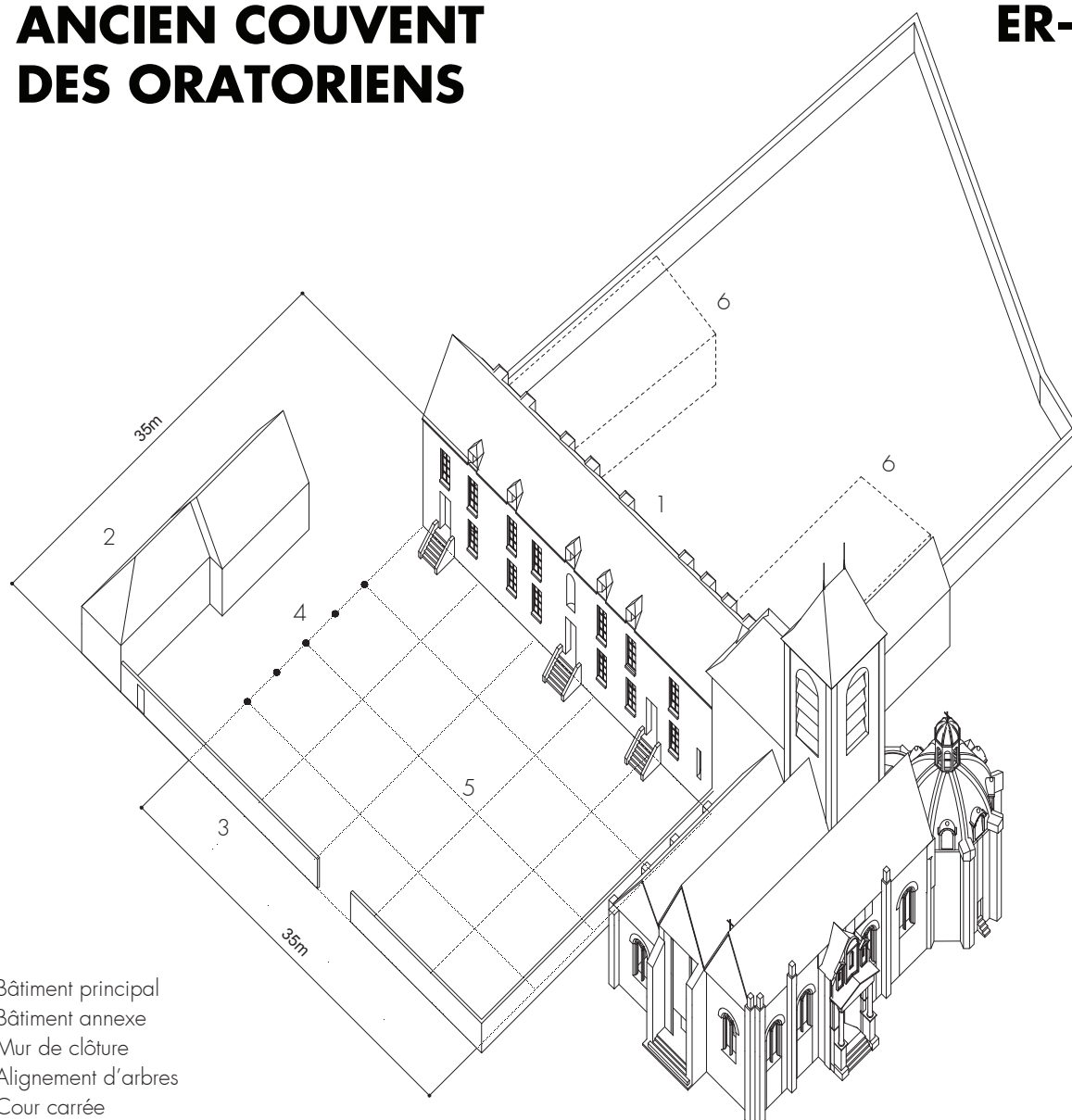
Statut

Intérêt patrimonial Édifice intéressant - grande valeur
historique à l'échelle locale
Destination actuelle Non déterminée
État de conservation 2015 Bon
Foncier Évêché



ANCIEN COUVENT DES ORATORIENS

ER-02



- 1 Bâtiment principal
- 2 Bâtiment annexe
- 3 Mur de clôture
- 4 Alignement d'arbres
- 5 Cour carrée
- 6 Possibilité de démolition (pointillés)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	XVII ^e siècle (achèvement en 1618)
Architecte	Clément Métezeau
Commanditaire	Pierre Brûlard, marquis de Silery et seigneur de Marines
Destination d'origine	Couvent des Oratoriens (Premier établissement des Oratoriens en France, Saint Jean Eudes et Nicolas Malebranche y ont séjourné).

Contribution à la composition urbaine

- Élément majeur de l'unité du cœur de bourg de Marines.
- Juxtaposé perpendiculairement à l'Église
- Ensemble composé selon des tracés régulateurs qui définissent les proportions du bâtiment principal, les dimensions de la cour, ainsi que le position du mur de clôture et du portail d'entrée.
- Jardin arrière entouré de murs avec alignement d'arbres.

Description architecturale

Ensemble

Long bâtiment en fond de cour contigu à sa droite au presbytère et à l'église + Petit bâtiment annexe à droite de la cour + mur de clôture.

Élément principal

- Structure : Rdc surélevé + deux niveaux + combles aménagés.
- Gros oeuvre : bâtiment principal en moellons jointoyés avec jambes et chaînes d'angle harpées en pierre de taille ; annexe en blocage de moellons de calcaire hourdés à la chaux.
- Couverture à deux pentes, tuiles plates.
- Ouvertures : régulières et symétriques, lucarnes à la capucine

Éléments complémentaires ou parties constituantes

- Décor : porte originelle surmontée d'un fronton triangulaire brisé avec cartouche à volutes, niche avec statue ancienne de la Vierge, corniche

Traces d'adjonction et/ou transformations

- Adjonction de deux ailes préfabriquées situées à l'arrière du bâtiment principal
- Obturation des ouvertures juxtaposées aux deux ailes
- Encadrement de fenêtre saillant en ciment

ANCIEN COUVENT DES ORATORIENS



B

ER-02



C



D



E

PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique du bâtiment original. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment principal et du mur de clôture en volume (longueur largeur, hauteur, pente de toit).

Espaces non-construits

Conservation des proportions et des éléments constituant l'espace non-construit contenu entre le mur de clôture, l'alignement d'arbres et la façade du bâtiment principal. Préservation de l'alignement d'arbres sur jardin arrière.

Elevations

Conservation des façades, pignons et de leurs détails constructifs (porte originelle surmontée d'un fronton triangulaire brisé avec cartouche à volutes, niche avec statue ancienne de la Vierge, corniche, lucarnes à la capucine).

Toitures

Conservation des pentes et proportions des toitures, des tuiles plates ou remplacement à l'identique, des souches de cheminées, et de la charpente bois.

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine à valoriser:

- Rénovation des espaces intérieurs et
- Préservation et entretien des espaces non-construits

Possibilités d'extension ou de modifications

- Démolition souhaitable des deux ailes situées à l'arrière du bâtiment principal puis rénovation des ouvertures obturées.
- Possibilité de construction nouvelle non accolée dans le jardin arrière
- Suppression des encadrements de fenêtre saillants en ciment et réfection selon composition d'origine.

ANCIEN COUVENT DES ORATORIENS



- A Vue aérienne
- B Façade principale
- C Souche de cheminée
- D Cour de l'Oratoire vers 1900
- E Niche avec statue ancienne de la Vierge. Façade en moellons jointoyés et chaînes en pierre de taille
- F Couverture en tuiles plates
- G Lucarnes à la capucine
- H Porte centrale surmontée d'un fronton triangulaire brisé avec cartouche à volutes
- I Escalier menant au Rdc surélevé
- J Mur de clôture Rue de l'Oratoire



PRESBYTÈRE

ER-03



IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant ER-03
 Dénomination Presbytère
 Adresse Place du Maréchal Leclerc
 95640 Marines
 Situation Cœur de bourg
 Protection SI ensemble du Vexin français
 Périmètre de 500m abords MH
 Unité paysagère Plateaux du Vexin
 Fiche VISIAURIF 95370066

Typologie

Classe Patrimoine religieux (à l'origine)
 Type Bâti religieux divers

Statut

Intérêt patrimonial Edifice intéressant - grande valeur
 historique à l'échelle locale
 Destination actuelle Habitation
 État de conservation 2015 Bon
 Foncier Public





- A Vue aérienne
- B Vue d'ensemble depuis la rue de l'Oratoire
- C Vue rapprochée depuis la rue de l'Oratoire
- D Plan de l'édifice au moment de sa vente comme bien national à la Révolution (Archives nationales)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	XVIIe siècle XXe siècle : reprise façade
Architecte	Clément Métezeau
Maître d'Ouvrage	Pierre Brûlard, marquis de Silery et seigneur de Marines
Destination d'origine	- Pavillon du couvent des Oratoriens - puis 1ère gendarmerie de Marines après sa vente comme bien national.

Contribution à la composition urbaine

- Élément majeur de l'unité du cœur de bourg de Marines à l'articulation entre l'Église et le bâtiment longitudinal du Couvent.
- Jardinnet arrière entouré de murs

Description architecturale

Ensemble

Pavillon de l'ancien couvent des Oratoriens situé à l'angle nord-est de l'église qui a été aménagé en presbytère + Jardinnet

Élément principal

- Structure : 3 niveaux + combles à surcroît
- Gros oeuvre : Moellons jointoyés, enduit au plâtre et chaînes en pierre de taille
- Couverture : toit à croupe à 4 pentes en petites tuiles plates
- Ouvertures : régulières pour la plupart, barreaudées au RDC

Éléments complémentaires ou parties constituantes

- Décor : bandeaux de séparation des niveaux, corniche moulurée, chaînes en pierre de taille
- Jardinnet, annexe basse face à la grille d'entrée

Traces d'adjonction et/ou transformations

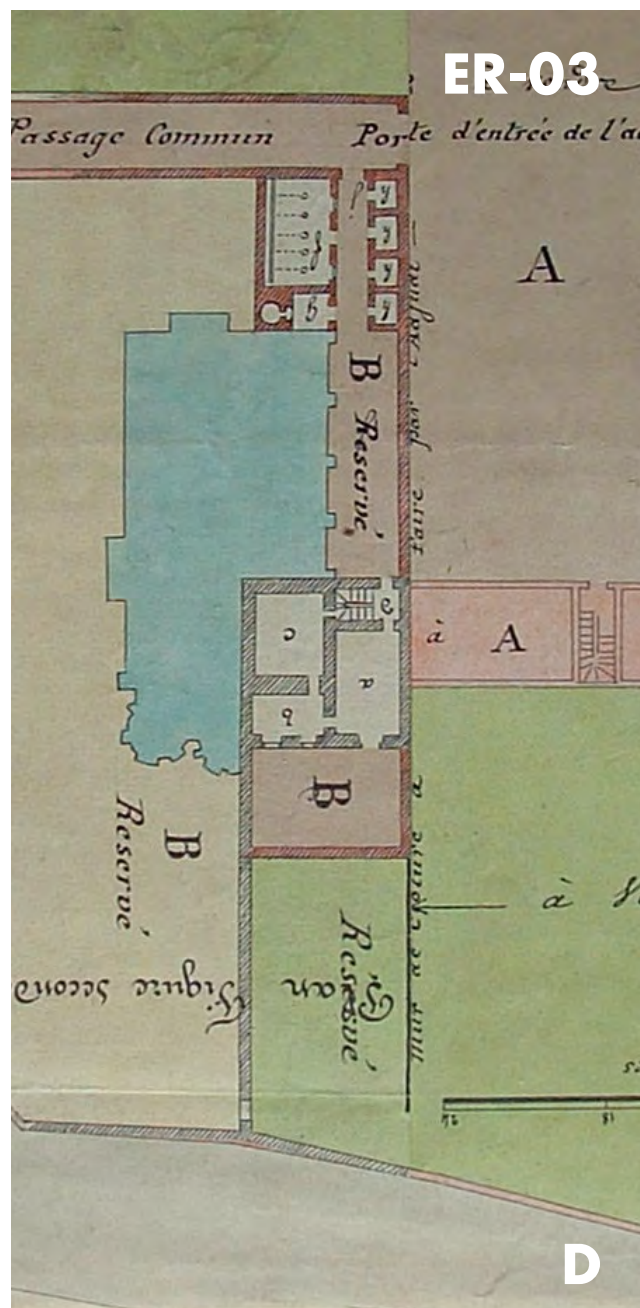
- Remplacement des menuiseries extérieures
- Encadrement de fenêtre saillant en ciment
- Bâtiment d'accueil ajouté au sud

PRESBYTÈRE



C

ER-03



D

PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique du bâtiment original. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment principal (longueur largeur, hauteur, pente de toit).

Espaces non-construits

Conservation des proportions et des éléments constituant l'espace non-construit du jardin arrière entouré de murs.

Elevations

Conservation des façades, pignons et de leurs détails constructifs (bandeaux de séparation des niveaux, corniche moulurée, chaînes en pierre de taille).

Toitures

Conservation des pentes et proportions des toitures, des tuiles plates ou remplacement à l'identique, des souches de cheminées, et de la charpente bois.

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine à valoriser:

- Entretien des façades et toitures
- Rénovation des espaces intérieurs
- Préservation et entretien des espaces non-construits

Possibilités d'extension ou de modifications

- Possibilité de modifier ponctuellement le mur du jardin arrière pour aménager un passage depuis la place de Maréchal Leclerc vers le jardin arrière du couvent.
- Suppression souhaitable du bâtiment ajouté au sud



IDENTIFICATION

Localisation

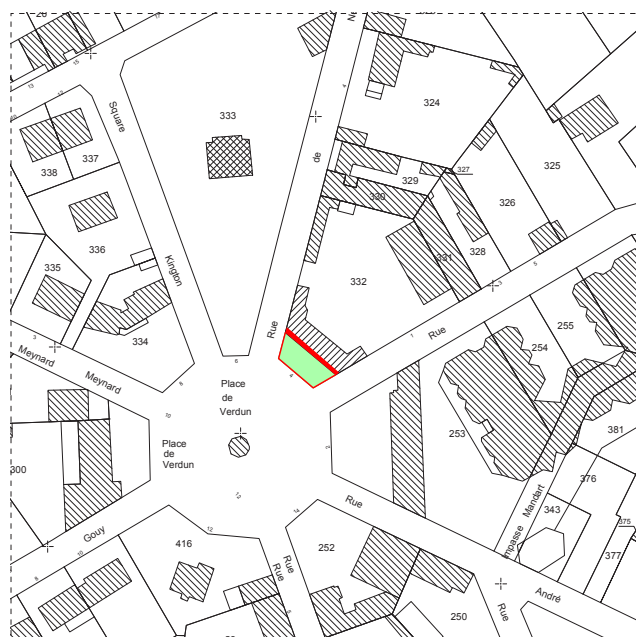
Identifiant	ER-04
Dénomination	École de garçons
Adresse	Place de Verdun 95640 Marines
Situation	Cœur de bourg
Protection	SI ensemble du Vexin français Périmètre de 500m abords MH
Unité paysagère	Plateaux du Vexin
Fiche VISIAURIF	néant

Typologie

Classe	Architecture scolaire
Type	École communale

Statut

Intérêt patrimonial	Intérêt historique à l'échelle locale (école communale et élément ayant servi de déclencheur à l'urbanisation du secteur au milieu du XIXe siècle)
Destination actuelle	École élémentaire publique
État de conservation 2015	Bon
Foncier	Public





- A Façade sur place Verdun
- B Façade sur place Verdun (carte postale ancienne)
- C Vue aérienne
- D Vue d'ensemble (carte postale ancienne)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification

XIXe siècle (construit en 1856). Le comte de Gouy d'Arsy offre en 1853 de donner à la ville de Marines un terrain pour la construction d'une nouvelle école de garçons et propose à la vente une bonne partie de l'ancien pré Sainte-Barbe et des rues concourantes afin d'y créer un lotissement de 91 lots. Le terrain de l'école est agrandi en 1860 par l'acquisition d'une parcelle supplémentaire au comte d'Arsy. En 1921, le groupe scolaire est agrandi. (Source : José Gilles, histoire de Marines)

Destination d'origine École de garçons

Contribution à la composition urbaine

- Front bâti autour de la place de Verdun (forme octogonale)
- Mur d'enceinte continu
- Façade composée symétriquement autour d'une travée centrale

Description architecturale

Ensemble

Un bâtiment central flanqué de deux annexes plus basses.

Élément principal

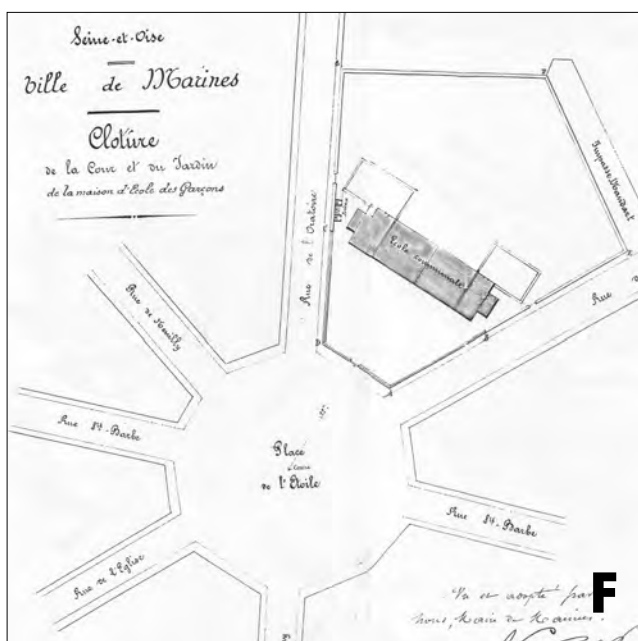
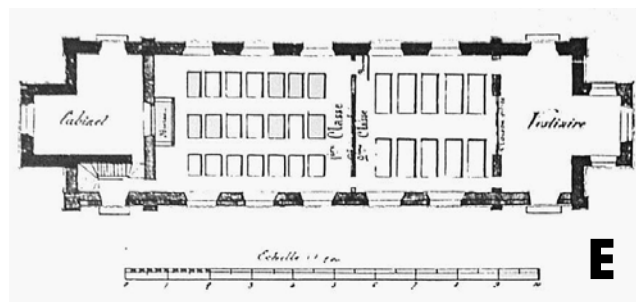
- Structure : deux niveaux + combles
- Gros oeuvre : enduit
- Couverture : toit à deux pentes en tuiles mécaniques
- Ouvertures : régulières et symétriques

Éléments complémentaires ou parties constitutives

- Décor : corniche moulurée
- Autre : Portail et grille sur mur bahut

Traces d'adjonction et/ou transformations

- Démolition de trois souches de cheminée.
- Remplacement des menuiseries extérieures
- Remplacement des volets à persiennes.



- E Plan intérieur original de l'école de garçons
 F Plan de la clôture de la cour et du jardin de l'école de garçon établi en 1861
 G Façade sur place Verdun (carte postale ancienne)

RECOMMANDATIONS ET PRESCRIPTIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique des bâtiments originaux. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation des bâtiments originaux (longueur largeur, hauteur, pente) et du mur de clôture.

Espaces non-construits

Conservation de l'espace non construit entre le bâtiment et le mur le clôture le long de la place de Verdun.

Elevations

Conservation des façades, pignons et de leurs détails constructifs (corniche moulurée). Pas de nouveaux percements et de nouvelles lucarnes.

Toitures

Conservation des pentes, matériaux (remplacement à l'identique) et proportions des toitures.

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine public à valoriser:

- entretien des toitures et des façades
- rénovation des espaces intérieurs

Possibilités d'extension ou de modifications

Possibilité de construction nouvelle à l'arrière du bâtiment principal non visible depuis la rue et selon dispositions réglementaires en vigueur.

ANCIENNE GARE

ER-05



IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant	ER-05
Dénomination	Ancienne gare
Adresse	Rue A. Baleyrier 95640 Marines
Situation	Entrée de bourg
Protection	SI ensemble du Vexin français Périmètre de 500m abords MH
Unité paysagère	Plateaux du Vexin
Fiche VISIAURIF	95370067

Typologie

Classe	Patrimoine lié aux activités
Type	Gare

Statut

Intérêt patrimonial	Intérêt communal. Lié à l'histoire industrielle de Marines et du Vexin.
Destination actuelle	Patrimoine ferroviaire.
État de conservation 2015	Activité (publique)
Foncier	Bon Public



ANCIENNE GARE

ER-05



- A Gare du Nord en fonctionnement, ligne Valmondois-Marines
- B Façade sur rue : chaînes d'angle et pentes du toit soulignées par une rangée de pierres taillées, cartouche avec "Marines" gravé, consoles sous fenêtres avec linteaux cintrés, oculus
- C Façade sur cour (état actuel)
- D Ancienne gare dans l'entre-deux-guerres.
- E Fenêtre avec linteau cintré et console
- F Oculus et cartouche gravé "Chemin de fer"

Description architecturale

Ensemble

Un bâtiment central flanqué de deux annexes plus basses

Élément principal

- Structure : deux niveaux
- Gros oeuvre : enduit
- Couverture : toit à deux pentes en tuiles mécaniques
- Ouvertures : trois fenêtres et une porte, linteaux cintrés, oculus dans la partie supérieure (façade sur rue et sur cour)

Éléments complémentaires ou parties constitutives

- Décor : consoles sous fenêtres, chaînes d'angle et pentes du toit soulignées par une rangée de pierres taillées, cartouche avec "Marines" gravé

Traces d'adjonction et/ou transformations

- Transformation du plan originel, des façades et des toitures, en particulier l'aile gauche du bâtiment vue depuis la Rue A. Baleyrier.
- Remplacement des menuiseries extérieures

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	XIXe siècle. construit en 1884-1887
Destination d'origine	Une des deux anciennes gares de Marines, Ligne Valmondois-Marines.



RECOMMANDATIONS ET PRESCRIPTIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique des bâtiments originaux. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation des bâtiments originaux (longueur largeur, hauteur, pente).

Elevations

Conservation des façades, pignons et de leurs détails constructifs (consoles sous fenêtres avec linteaux cintrés, oculus, chaînes d'angle et pentes du toit soulignées par une rangée

de pierres taillées, cartouches avec "Marines" et "Chemin de fer" gravé).

Toitures

Conservation des souches de cheminées "patrimoniales" en brique implantées au plus près du faitage, pentes, matériaux (remplacement à l'identique) et proportions des toitures.

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine public à valoriser:

- entretien des toitures et des façades
- rénovation des espaces intérieurs

Possibilités d'extension ou de modifications

- Restitution des toitures selon la composition d'origine
- Restitution du jeu (limité) de polychromie en façade en soulignant la corniche par une tonalité plus sombre
- Suppression de la souche ajoutée
- Démolition souhaitable de l'extension dans le prolongement de l'aile gauche.

ANCIENNE HALTE FERROVIAIRE

ER-06



IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant ER-06
Dénomination Ancienne halte ferroviaire
Adresse Boulevard Gambetta
95640 Marines
Situation Entrée de bourg
Protection SI ensemble du Vexin français
Périmètre de 500m abords MH
Unité paysagère Plateaux du Vexin
Fiche VISIAURIF 95370059

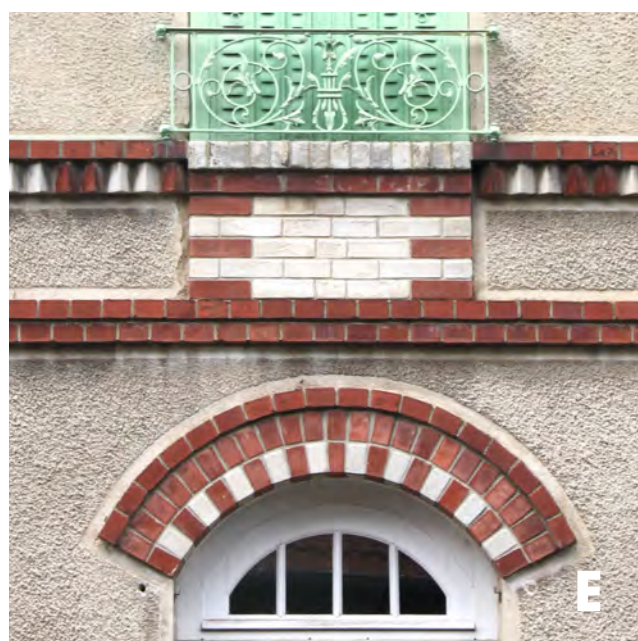
Typologie

Classe Patrimoine lié aux activités
Type Gare

Statut

Intérêt patrimonial Intérêt communal
Destination actuelle Activité (publique)
État de conservation 2015 Bon
Foncier Public





- A Vue depuis le boulevard Gambetta
 B Soubassement en meulière, crépi tyrolien, bandeaux en brique, porte d'entrée, seuil de porte en pierre
 V Fenêtre cintrée et toiture à deux pentes en tuiles mécaniques
 D Soubassement en meulière, crépi tyrolien, bandeaux en brique, fontaine.
 E Porte cintrée, encadrement, bandeaux et chaînes en brique

Élément principal

- Structure : 2 niveaux
- Gros-œuvre : Soubassement en meulière, crépi tyrolien, encadrements, bandeaux et chaînes en brique
- Couverture : Toit à deux pentes en tuiles mécaniques, saillies de rives, épis de faîtage
- Ouvertures : cintrées avec au RDC une porte et une fenêtre, deux fenêtres à l'étage

Éléments complémentaires ou parties constitutives

- Décor : jeu de couleur avec l'emploi des différents matériaux (encadrements, bandeaux et chaînes en brique, volets à persiennes, lambrequin et garde corps en fer forgé), fontaine, épis de faîtage.
- Annexe de un niveau avec une seule fenêtre cintrée et toiture à deux pentes en tuiles mécaniques

Traces d'adjonction et/ou transformations

- Remplacement des menuiseries extérieures et porte.
- Adjonction d'une grille de clôture et d'un portail d'entrée sur le terrain.

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

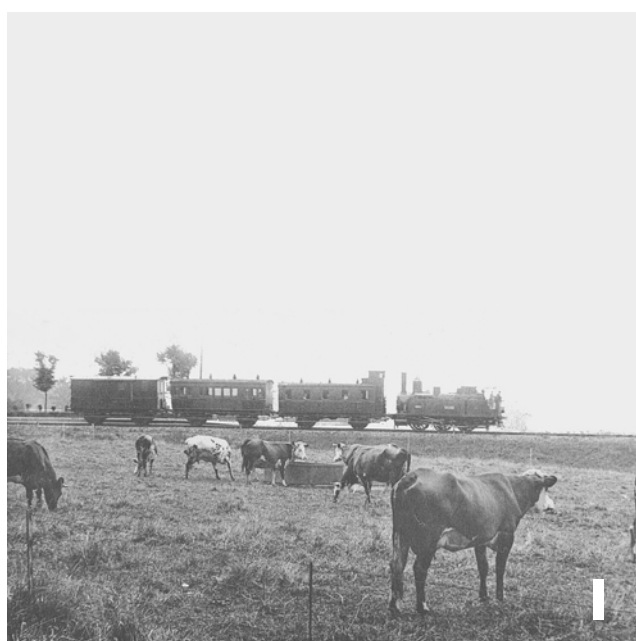
Édification	XXe siècle
Destination d'origine	Une des deux anciennes gares de Marines, ligne Marines-Char (Halte ferroviaire en fonctionnement de 1900 à 1951).

Description architecturale

Ensemble

Un corps de bâtiment avec annexe plus basse en continuation

ANCIENNE HALTE FERROVIAIRE



- F La Halte vue depuis l'entrée du village, 1900-14
 G La Halte désaffectée, 1980 (Cliché ADVO-Iny)
 H La Halte en fonctionnement, 1900-14
 I Le petit train de Marines en route pour Chars

RECOMMANDATIONS ET PRESCRIPTIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique du bâtiment original. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du corps de bâtiment et de l'annexe plus basse en volume (longueur largeur, hauteur, pente).

Elevations

Conservation des façades, pignons et de leurs détails constructifs (soubassement en meulière, crépi tyrolien, fontaine, porte cintrée, seuil de porte en pierre, fenêtre cintrée, encadrements, bandeaux et chaînes en brique, volets à persiennes, lambrequin et garde corps en fer forgé, fontaine, épis de faîtage).

Toitures

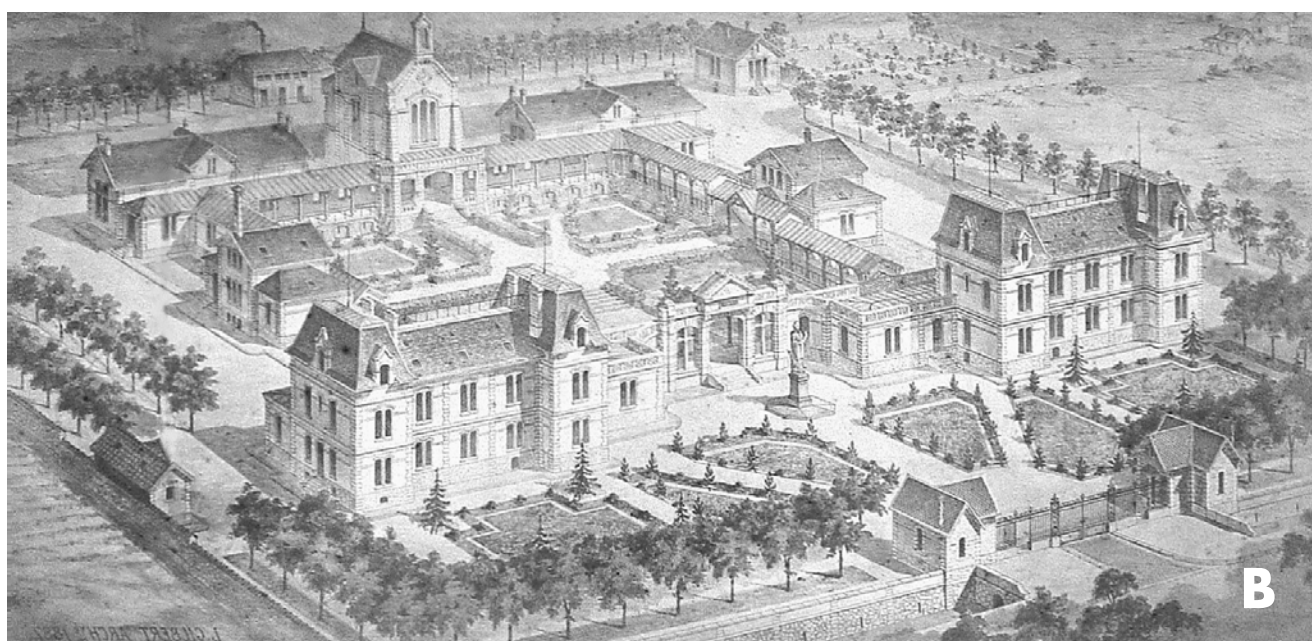
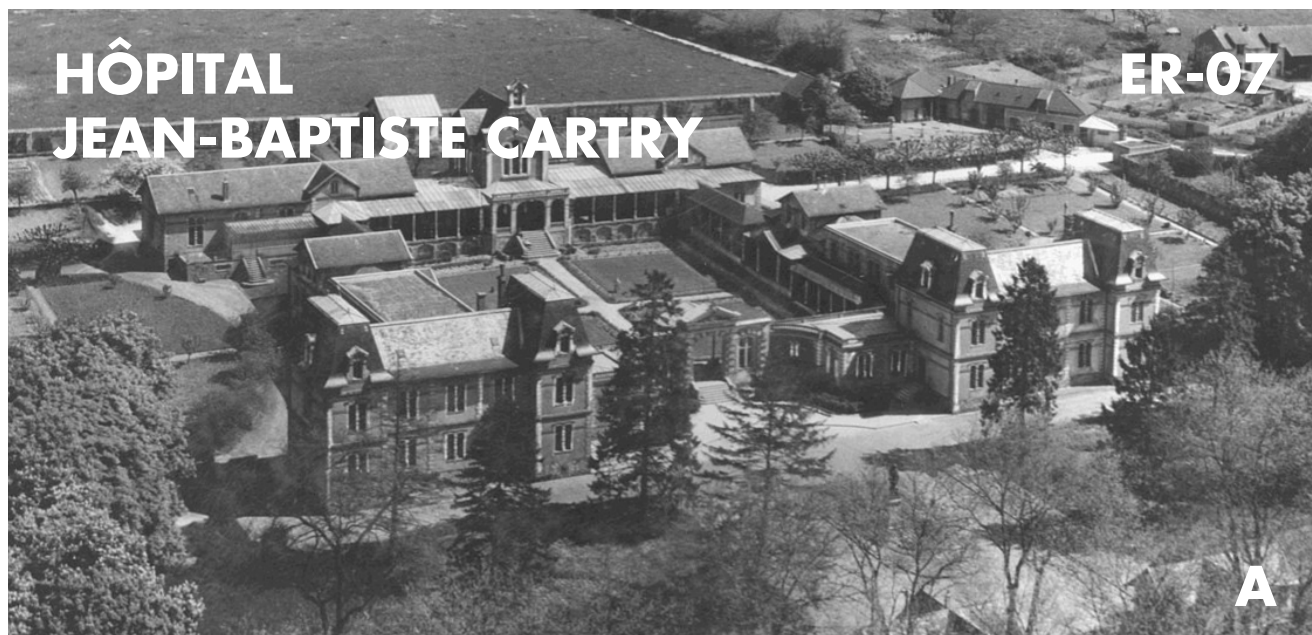
Conservation des souches de cheminées, pentes, matériaux (remplacement à l'identique) et proportions des toitures.

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine public à valoriser:

- entretien des toitures, façades et espaces non-construits
- rénovation des espaces intérieurs



IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant ER-07
 Dénomination Hôpital Jean-Baptiste Cartry
 Adresse 12 boulevard Gambetta
 95640 Marines
 Situation Entrée de bourg
 Protection SI ensemble du Vexin français
 Unité paysagère Plateaux du Vexin
 Fiche VISIAURIF 95370061

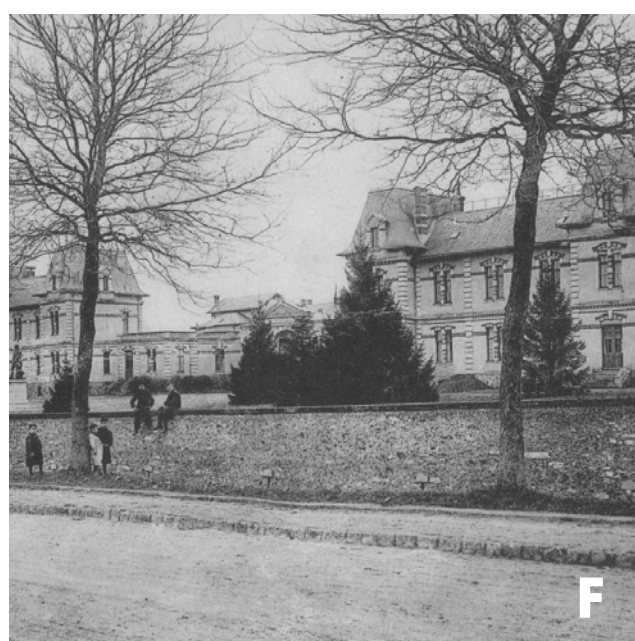
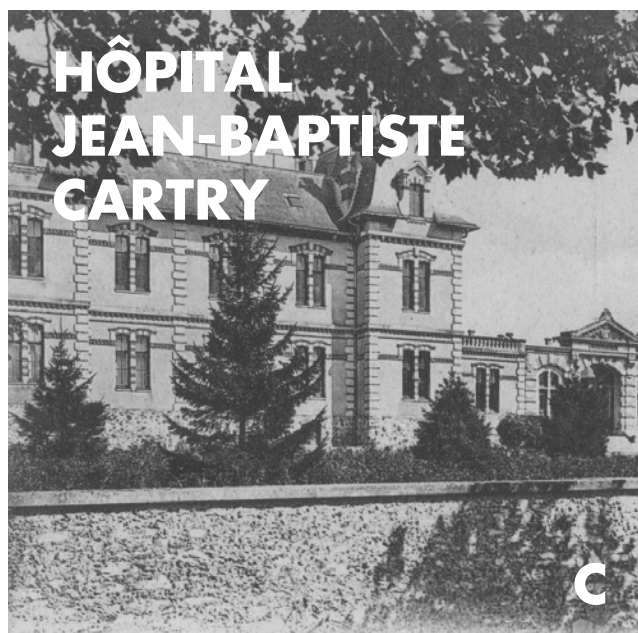
Typologie

Classe Patrimoine public
 Type Equipement public

Statut

Intérêt patrimonial Intérêt communal
 Destination actuelle Activité (publique)
 État de conservation 2015 Bon
 Foncier Public





- A Vue générale de l'Hospice dans les années 1960
 B Gravure de l'Hospice Cartry à sa fondation en 1888
 C Vue rapprochée avant transformations
 D Vue rapprochée avant transformations
 E Abords de l'Hospice, boulevard Gambetta, env. 1900
 F Abords de l'Hospice, boulevard Gambetta, env. 1900

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	XIXe siècle (fin)
Destination d'origine	Hospice financé par la donation de J.B. Cartry fermier à Commeny, construit par M. Gilbert, architecte au Vésinet entre 1886 et 1887.

Description architecturale

Ensemble

Vaste ensemble composé de deux pavillons d'entrée, cour avec statue de JB Cartry, pavillon central moderne et deux ailes avec retour arrière délimitant une cour intérieure, chapelle à l'arrière

Élément principal

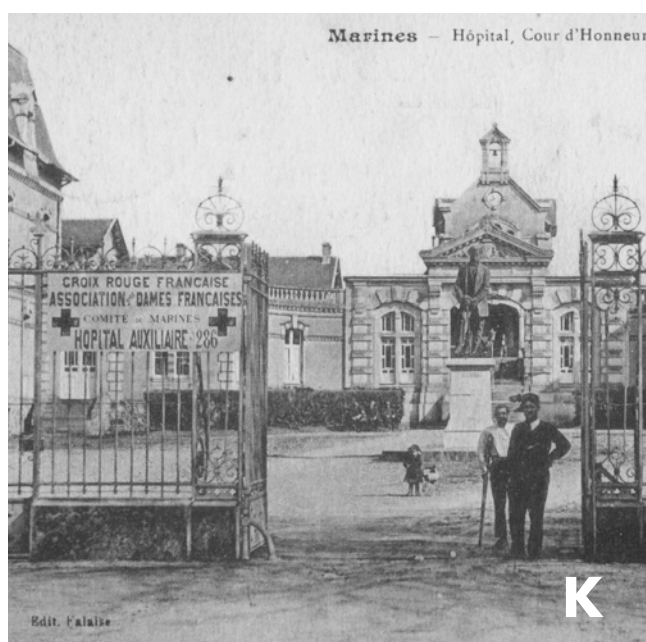
- Structure d'un pavillon : R+2 + combles, RDC surélevé
- Gros-œuvre : Meulière en soubassement, façade enduite avec chaînes en pierre, brique
- Couverture : de formes variées, ardoise
- Ouvertures : Fenêtres géminées et symétriques pour les 2 premiers niveaux, lucarnes à fronton

Éléments complémentaires ou parties constitutives

- Décors : Chaînes saillantes, arcs et trumeaux des ouvertures en brique bicolore, bandeaux à denticules.
- Chapelle à nef unique avec abside pentagonale
- Statue en bronze de J.B. Cartry représenté en laboureur (auteur P. Granet sculpteur et E. Tasset fondeur)

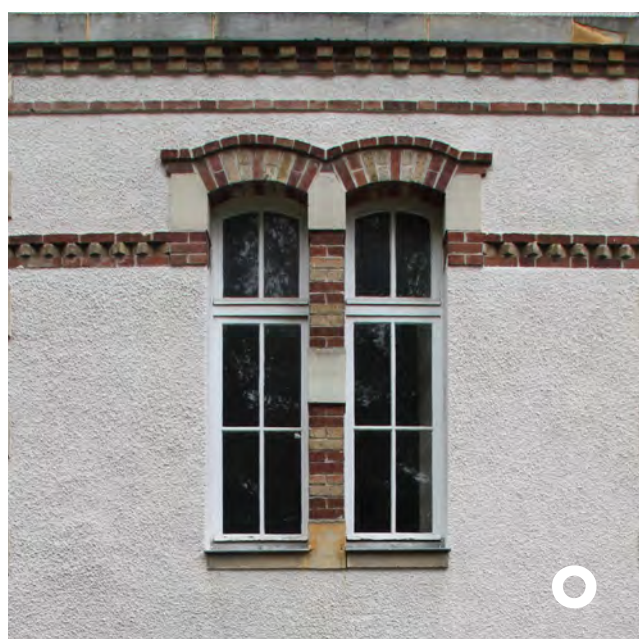
Traces d'adjonction et/ou transformations

- Transformation et extensions multiples:
- 1958 à 1961 Deux ailes nouvelles derrière pavillon d'entrée
 - 1971 à 1973 Nouvelle construction comprenant salle de spectacles, bibliothèque, salon de coiffure, bureau, cafétéria.
 - 1982 Construction du bâtiment Baillard
 - 2000 Nouvelle construction en remplacement de certains bâtiments originels trop vétustes

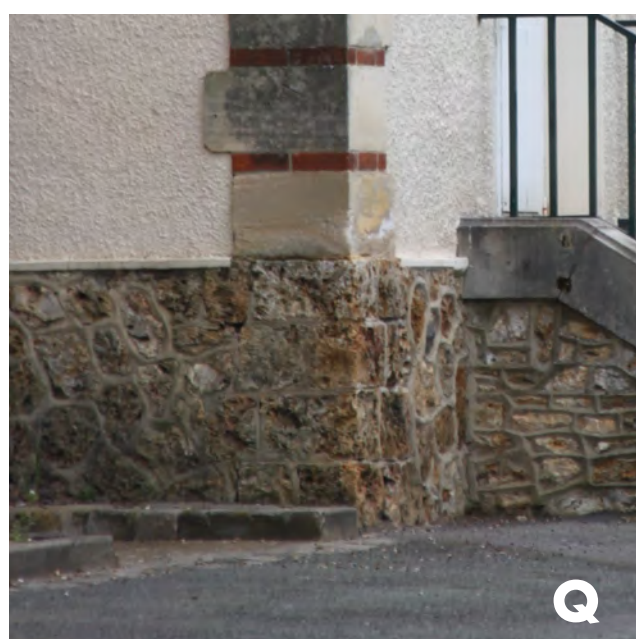




ER-07



- G Vue rapprochée d'un pavillon
- H Chapelle à nef unique avec abside pentagonale
- I Vue rapprochée de l'entrée avant transformations
- J Cour intérieure, galerie périphérique
- K Hospice devenu durant la guerre de 1914-18 l'hôpital auxiliaire n° 286 de la Croix-Rouge. Portail d'origine.
- L Cour intérieure, chapelle et galeries
- M - N Lucarne à fronton
- O Fenêtre géminées
- P Chaîne d'angle saillante et bandeau à denticules en brique
- Q Soubassement en meulière
- R Vue aérienne après transformations
- S Vue depuis l'entrée avant transformations



HÔPITAL JEAN-BAPTISTE CARTRY

ER-07

R



S

RECOMMANDATIONS ET PRESCRIPTIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique des bâtiments originels. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation des bâtiments originels (longueur largeur, hauteur, pente). Conservation du portail d'entrée d'origine.

Elevations

Conservation des façades, pignons et de leurs détails constructifs (meulière en soubassement, façade enduite avec chaînes en pierre, brique, fenêtres géminées, lucarne à fronton, chaînes saillantes, arcs et trumeaux des ouvertures en brique bicolore, bandeaux à denticules).

Toitures

Conservation des souches de cheminées, pentes, matériaux (remplacement à l'identique) et proportions des toitures.

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine public à valoriser :

- entretien des toitures et des façades
- rénovation des espaces intérieurs
- entretien des espaces non-construits

Possibilités d'extension ou de modifications

- Constructions nouvelles possibles
- Privilégier des constructions nouvelles en dehors du périmètre actuel afin de préserver ou libérer les espaces non construits du plan originel.



A

IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant ER-08
 Dénomination Gîte Philippe Oyer
 Adresse 15 rue Jean Jaurès,
 95640 Marines
 Situation Cœur de bourg
 Protection SI ensemble du Vexin français
 Périmètre de 500m abords MH
 Unité paysagère Plateaux du Vexin
 Fiche VISIAURIF 95370050

Typologie

Classe Architecture domestique
 Type Maison de bourg

Statut

Intérêt patrimonial Édifice authentique
 Destination actuelle Habitation
 État de conservation 2015 Bon
 Foncier Public





- A Vue d'ensemble depuis la rue Jean Jaurès
- B Vue de la façade arrière et de l'extension Art Déco depuis la rue Sainte-Barbe
- C Vue de la façade avant et du mur de clôture de la cour depuis la rue Sainte-Barbe
- D Pilier en pierre de taille bordant le mur de clôture de la rue Jean Jaurès
- E Ouverture à l'étage avec appui de fenêtre
- F Détail bandeau mouluré de séparation des niveaux

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	XIXe siècle
Destination d'origine	Habitation

Contribution à la composition urbaine

- Mur de clôture continu

Description architecturale

Ensemble

Maison implantée en retrait de la rue avec tourelle d'escalier

sur la façade arrière et extension Art Déco. Cour à l'avant du bâtiment bordée par un mur de clôture sur les rues Jean Jaurès et Sainte-Barbe, jardin bordé d'un mur de clôture continu à l'arrière de la parcelle.

Élément principal

- Structure : deux niveaux + combles aménagés + tourelle d'escalier + extension Art déco.
- Gros oeuvre : pierre de taille et enduit
- Couverture : toit à deux pentes en ardoises,
- Ouverture : régulières et asymétriques, lucarnes

Éléments complémentaires ou parties constitutives

- Décor : corniche moulurée, bandeau mouluré de séparation des niveaux, appuis de fenêtres moulurés, garde-corps ouvragés.
- Extension Art déco à l'arrière du bâtiment principal.
- Autre : portail et grille sur mur bahut sur la rue Jean Jaurès, mur continu et portail encadré de pilier sur la rue Sainte-Barbe.

Traces de modifications

- Remplacement des menuiseries extérieures.
- Adjonction de panneaux solaires sur extension Art déco.



PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique du bâtiment original. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment en volume (longueur largeur, hauteur, pente).

Elevations

Conservation des façades, de leurs détails constructifs, de l'alignement des ouvertures et des petits détails architecturaux (corniche moulurée, bandeau moulurés de séparation des niveaux, appuis de fenêtres moulurés, garde-corps ouvragés).

Toitures

Conservation des pentes, proportions et matériaux des toitures

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- entretien des espaces intérieurs
- entretien des façades et toitures
- entretien des espaces non-construits et jardin.

MAISON D'ALEXANDRE LOUIS PEYRON

ER-09



IDENTIFICATION

Localisation

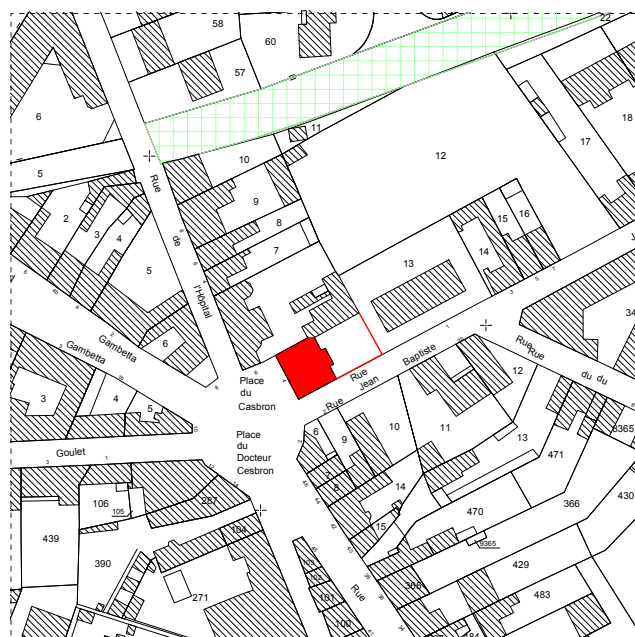
Identifiant ER-09
Dénomination Maison d'Alexandre Louis Peyron
Adresse 4 place du Dr Cesbron
95640 Marines
Situation Entrée de bourg
Protection SI ensemble du Vexin français
Périètre de 500m abords MH
Unité paysagère Plateaux du Vexin
Fiche VISIAURIF 95370039

Typologie

Classe Architecture domestique
Type Maison de bourg

Statut

Intérêt patrimonial Edifice intéressant - grande valeur
historique à l'échelle locale
Destination actuelle Habitation
État de conservation 2015 Bon
Foncier Public



MAISON D'ALEXANDRE LOUIS PEYRON



B



C



D



E

- A Façade vue depuis la place du Dr Cesbron
- B Façade avant (carte postale ancienne)
- C La cour intérieure de la gendarmerie, où se trouvaient les Écuries (carte postale ancienne)
- D L'arrière de la gendarmerie vers 1960
- E Porte encadrée de deux colonnes cylindriques en hors oeuvre, supportant un entablement mouluré saillant

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	Fin XIXe siècle (achèvement en 1875)
Destination d'origine	- Habitation d'A. L. Peyron - puis Gendarmerie en 1845

Contribution à la composition urbaine

- Élément central de la place Cesbron
- Ensemble composé selon des tracés régulateurs qui définissent le plan d'ensemble comme un double carré (carré du bâtiment + carré de la cour) et l'élévation comme un double carré.

Description architecturale

Ensemble

Maison de ville de plan carré légèrement en retrait de la place avec petit parking devant.

Élément principal

- Structure : Deux niveaux + combles
- Gros-œuvre : Enduit, jambes et chaînes en pierre de taille
- Couverture : toit brisé, brisis couvert d'ardoises et terrasson couvert de zinc
- Ouverture : régulières et symétriques, fenêtres dans le brisis

Éléments complémentaires ou parties constitutives

- Décor : porte encadrée de deux colonnes cylindriques en hors oeuvre, supportant un entablement mouluré saillant, encadrement de baies en pierre de taille apparentes, bandeaux.

Traces d'adjonction et/ou transformations

- Façades et toitures bien conservées
- Modification de la porte d'entrée
- Modification du portail d'entrée et du mur d'enceinte de la cour carrée

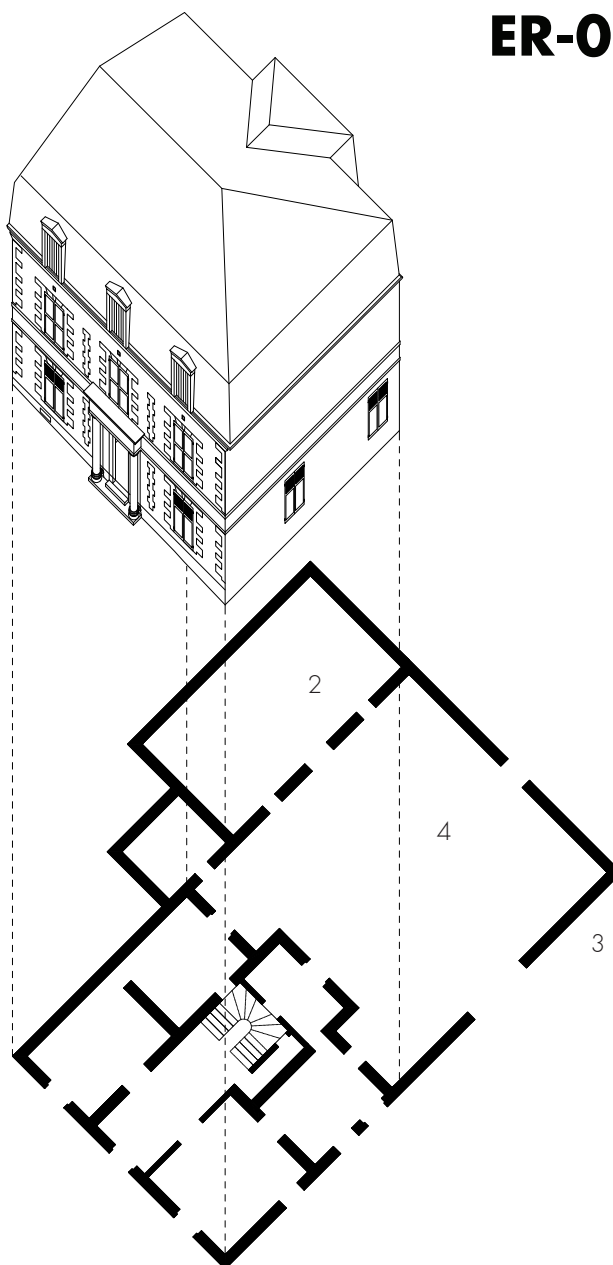
MAISON D'ALEXANDRE LOUIS PEYRON

ER-09



- 1 Bâtiment principal
- 2 Anciennes écuries
- 3 Mur de clôture
- 4 Cour carrée

/// Modification de la porte d'entrée



RECOMMANDATIONS ET PRESCRIPTIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique du bâtiment original. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment principal et du mur de clôture en volume (longueur largeur, hauteur, pente).

Espaces non-construits

Prendre en compte les proportions d'origine de l'espace non-construit contenu entre le mur de clôture, les anciennes écuries et la façade arrière du bâtiment principal.

Elevations

Conservation des façades, pignons et de leurs détails constructifs (porte encadrée de deux colonnes cylindriques en hors oeuvre, supportant un entablement mouluré saillant, encadrement de baies en pierre de taille apparentes, bandeaux).

Toitures

Conservation des souches de cheminées, pentes, matériaux (ardoise ou remplacement à l'identique) et proportions des toitures.

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine à valoriser:

- entretien des toitures et des façades
- rénovation des espaces intérieurs
- entretien des espaces non-construits

Possibilités d'extension ou de modifications

- Possibilité de constructions nouvelles Hauteur R+2 + combles sur l'arrière de la parcelle.
- Restitution de la porte d'entrée selon la composition d'origine

CHAPELLE NOTRE-DAME DE PITIÉ

ER-10



A

IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant	ER-10
Dénomination	Chapelle Notre-Dame de Pitié
Adresse	Route de Marines à Neuilly, 95640 Marines
Situation	En écart
Protection	SI ensemble du Vexin français Site Classé Buttes de Rosne, de Marines, d'Epiais Rhus
Unité paysagère	Plateaux du Vexin
Fiche VISIAURIF	95370069

Typologie

Classe	Patrimoine religieux
Type	Chapelle

Statut

Intérêt patrimonial	Intérêt architectural (unique bâtiment de ce type), historique et ethnologique (lié au pratique culturelle sur le territoire)
Destination actuelle	Aucune
État de conservation 2015	Mauvais
Foncier	Privé

CHAPELLE NOTRE-DAME DE PITIÉ

ER-10

B

C

- A Vue d'ensemble
- B Vue d'ensemble (état 2009)
- C Vue d'ensemble (carte postale ancienne)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

<u>Édification</u>	XIXe siècle : édiflée à la place d'une chapelle de la fin du XVIIIe siècle
<u>Destination d'origine</u>	Chapelle

Description architecturale

Ensemble
Petite construction rectangulaire située en retrait de la route à proximité du parc du château de Neuilly-en-Vexin

Élément principal

- Gros oeuvre : blocage de meulière et enduit au plâtre
- Couverture : toit à deux pentes en tuiles plates
- Ouvertures : une porte et un oculus au-dessus

PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment en volume (longueur largeur, hauteur, pente).

Elevations

Conservation de la structure, du muret, de leurs détails constructifs (porte d'origine, oculus), des percements d'origine et des petits détails architecturaux (croix à restituer).

Toitures

Conservation des pentes, proportions et matériaux des toitures.

Recommandations d'évolution

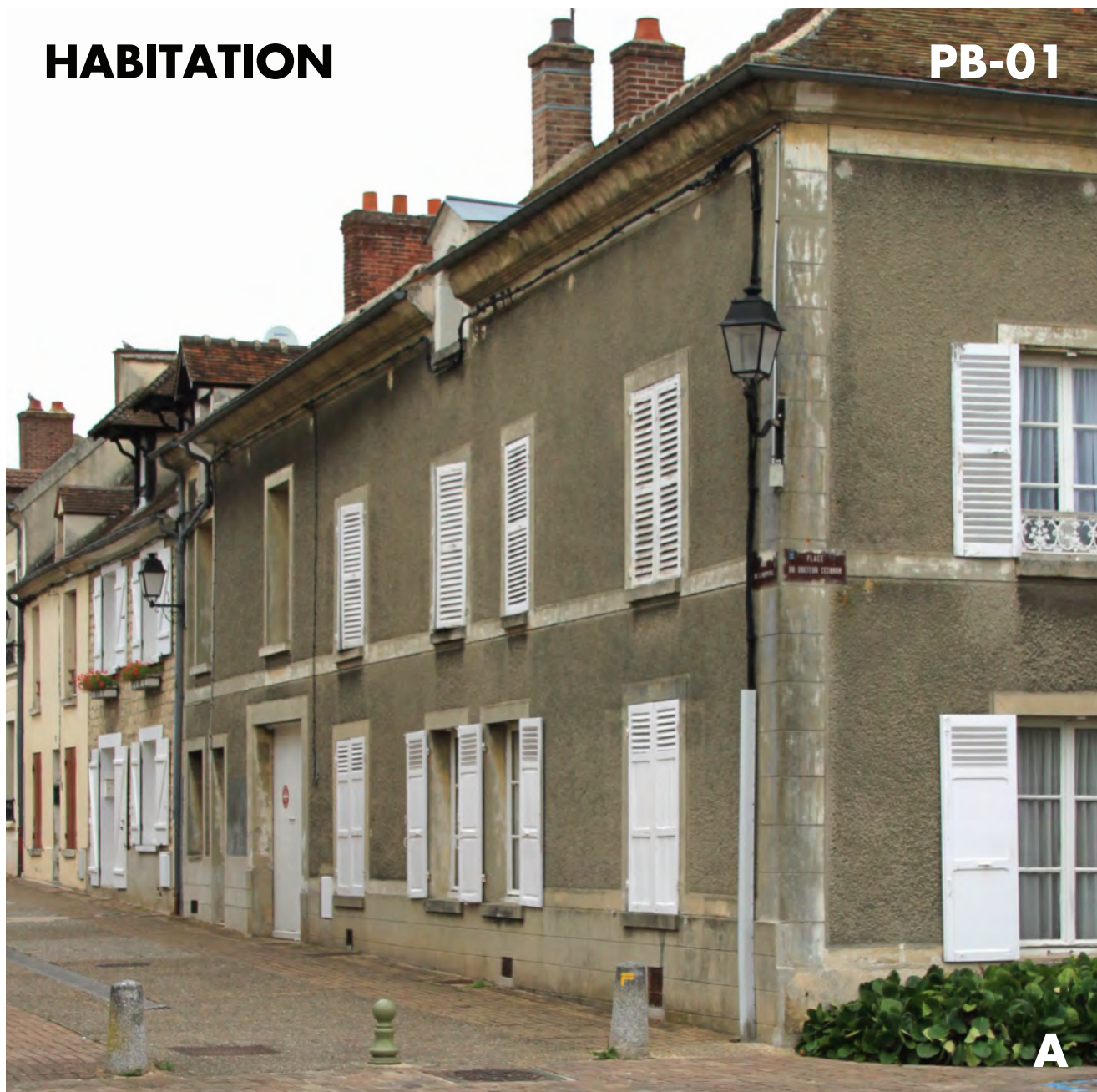
Orientation générale

Patrimoine public à rénover entièrement

PROPRIÉTÉS BOURGEOISES (PB)

HABITATION

PB-01



IDENTIFICATION

Localisation

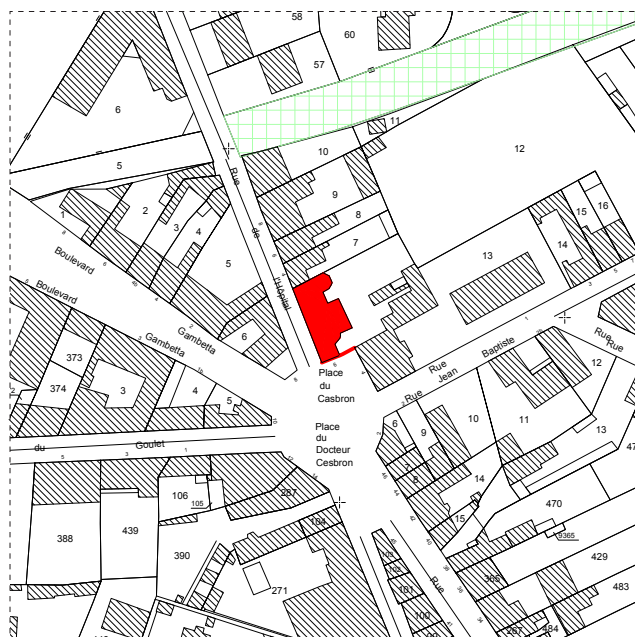
Identifiant PB-01
 Dénomination Habitation
 Adresse 6 place du Dr Cesbron
 95640 Marines
 Situation Entrée de bourg
 Protection SI ensemble du Vexin français
 Périmètre de 500m abords MH
 Unité paysagère Plateaux du Vexin
 Fiche VISIAURIF 95370040

Typologie

Classe Architecture domestique
 Type Maison de notable

Statut

Intérêt patrimonial Élément intéressant
 Destination actuelle Habitation
 État de conservation 2015 Moyen
 Foncier Privé





DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	XIXe siècle
Destination d'origine	Maison de notable

Contribution à la composition urbaine

- Bâtiment d'angle entre la place du Dr Cesbron et la rue de l'Hôpital
- Borne avec l'ancienne gendarmerie l'espace non-construit pavé de la place du Dr Cesbron.

Description architecturale

Ensemble

Maison avec pignon sur la place et retour d'équerre en fond de cour, tourelle d'escalier dans l'angle, mur long pan mitoyen avec la maison suivante le long de la rue de l'Hôpital, cour et jardin latéral

Élément principal

- Structure : deux niveaux + combles
- Gros oeuvre : ciment simulant la pierre pour le soubassement, moellons et crépi tyrolien, chaînes d'angle
- Couverture : toit à trois pentes en tuiles plates
- Ouvertures : régulières et symétriques, petite lucarne passante percée d'un fenêtrage en plein cintre

Éléments complémentaires ou parties constitutives

- Décor : bandeau séparant les niveaux, corniche en doucine ceinturant la façade, volet à persiennes, épis de faîtage.
- Bâtiment annexe dans le jardin

Traces d'adjonction et/ou transformations

- Remplacement des menuiseries extérieures.



- A Vue d'ensemble depuis la place du Dr Cesbron.
 B Retour d'équerre sur cour, tourelle d'escalier, portail avec piliers de pierre à chapiteau .
 C Petite lucarne passante percée d'un fenêtre en plein cintre, toiture en tuiles plates.
 D Pignon en crépi tyrolien, chaîne d'angle
 E - F Vue d'ensemble (carte postale ancienne)

RECOMMANDATIONS ET PRESCRIPTIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment principal en volume (longueur, hauteur, pente) et du mur de clôture.

Elevations

Conservation des façades, pignons et de leurs détails constructifs (ciment simulant la pierre pour le soubassement, moellons et crépi tyrolien, chaînes d'angle, ouvertures régulières et symétriques, petite lucarne passante percée d'un fenêtre en plein cintre, bandeau séparant les niveaux, corniche en doucine ceinturant la façade).

Toitures

Conservation des pentes, proportions, matériaux (tuile plate ou remplacement à l'identique) des toitures et épis de faîtage.

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- entretien des toitures et des façades
- rénovation des espaces intérieurs
- entretien des espaces non-construits

Possibilités d'extension ou de modifications

Selon dispositions réglementaires en vigueur.



IDENTIFICATION

Localisation

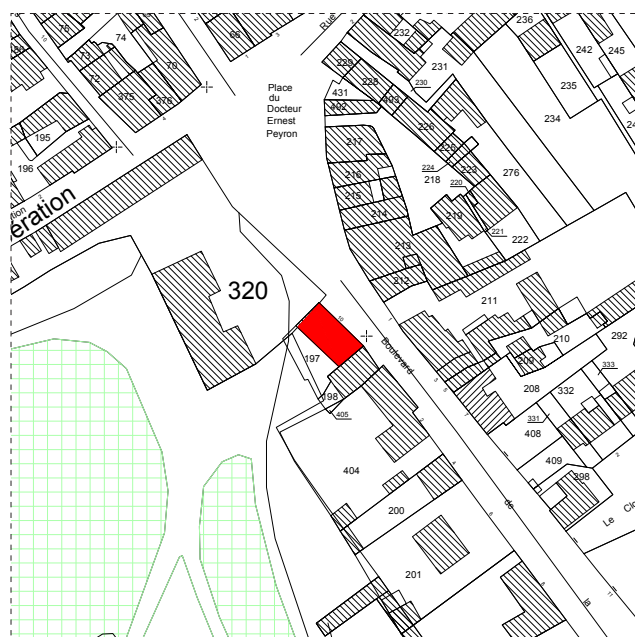
Identifiant PB-02
 Dénomination Habitation
 Adresse 10 place E. Peyron
 95640 Marines
 Situation Cœur de bourg
 Protection SI ensemble du Vexin français
 Périmètre de 500m abords MH
 Unité paysagère Plateaux du Vexin
 Fiche VISIAURIF 95370031

Typologie

Classe Architecture domestique
 Type Maison de notable

Statut

Intérêt patrimonial Élément intéressant
 Destination actuelle Habitation
 État de conservation 2015 Bon
 Foncier Inconnu

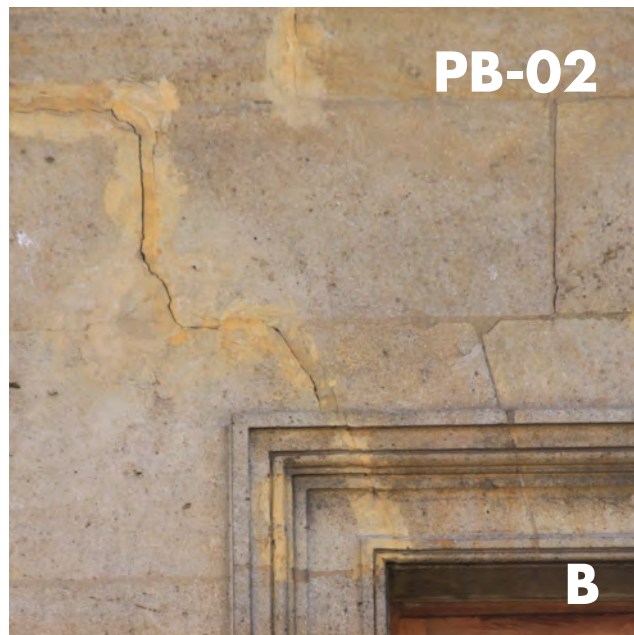


HABITATION

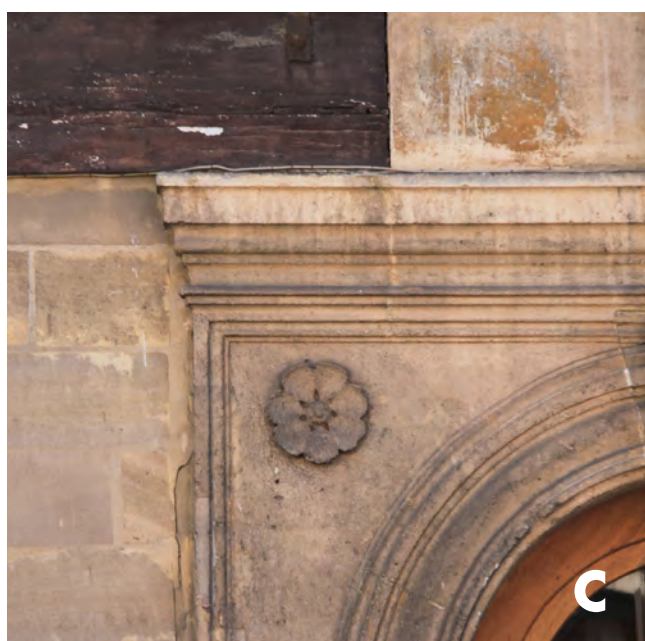
PB-02



A



B



C



D

- A Corniche moulurée, toiture ardoise
- B Façade en pierre de taille, encadrement de fenêtre mouluré
- C Encadrement de porte mouluré avec cintre en archivolte, rosaces à 7 pétales
- D Bandeau en forme d'entablement

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	XIXe siècle
Destination d'origine	Maison de notable

Contribution à la composition urbaine

- Alignement avec le mur d'enceinte du château.
- Façade composée selon des tracés réguliers

Description architecturale

Ensemble

Maison en front de rue, mitoyenne d'un côté, de plan rectangulaire

Élément principal

- Structure : 2 niveaux
- Gros-œuvre : Façade en pierre de taille, pignon en blocage de moellons enduits
- Couverture : Toit à deux pentes ardoise
- Ouverture : régulières et symétriques, porte en plein cintre, châssis de toit.

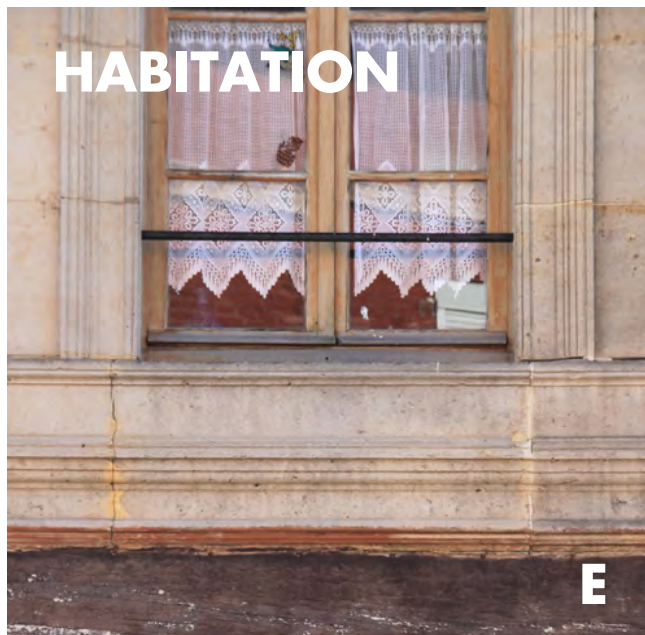
Éléments complémentaires ou parties constituantes

- Décor : Pilastres à chapiteau mouluré au RDC recevant une sablière courant le long de la façade, encadrement de porte mouluré avec cintre en archivolte et clef en agrafe, rosaces à 7 pétales, bandeau en forme d'entablement, corniche moulurée.

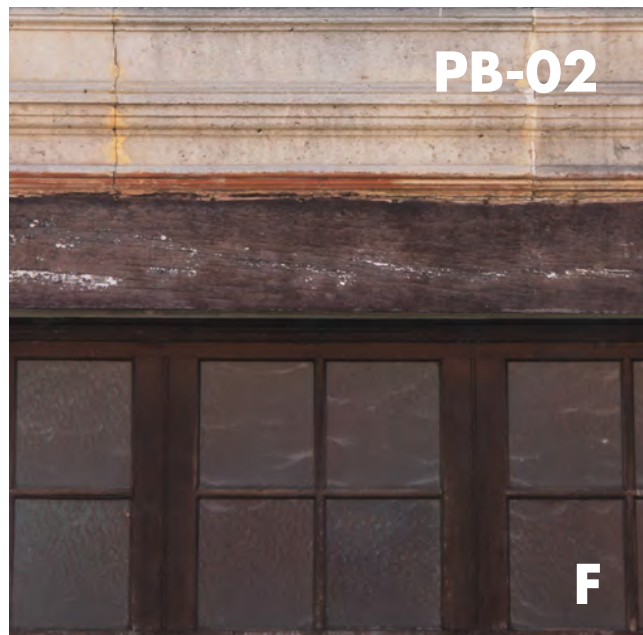
Traces d'adjonction et/ou transformations

- Remplacement menuiseries extérieures

HABITATION



E



F



G



H

- E Encadrement de fenêtre mouluré
- F Sablière courant le long de la façade
- G Seuil de porte
- H Encadrement de porte mouluré avec cintre en archivolte et clef en agrafe

PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment en volume (longueur largeur, hauteur, pente).

Elevations

Conservation des façades, de leurs détails constructifs, de l'alignement des ouvertures et des petits détails architecturaux (Pilastres à chapiteau mouluré au RDC recevant une sablière courant le long de la façade, porte avec encadrement mouluré avec cintre en archivolte et clef en agrafe, rosaces à 7 pétales, bandeau en forme d'entablement, corniche moulurée)

Toitures

Conservation des pentes, proportions et matériaux des toitures

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- rénovation des espaces intérieurs
- entretien des façades et toitures

Possibilités d'extension ou de modifications

Selon dispositions réglementaires en vigueur.



IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant PB-03
 Dénomination Villa
 Adresse 25 place E. Peyron
 95640 Marines
 Situation Cœur de bourg
 Protection SI ensemble du Vexin français
 Périmètre de 500m abords MH
 Unité paysagère Plateaux du Vexin
 Fiche VISIAURIF 95370033

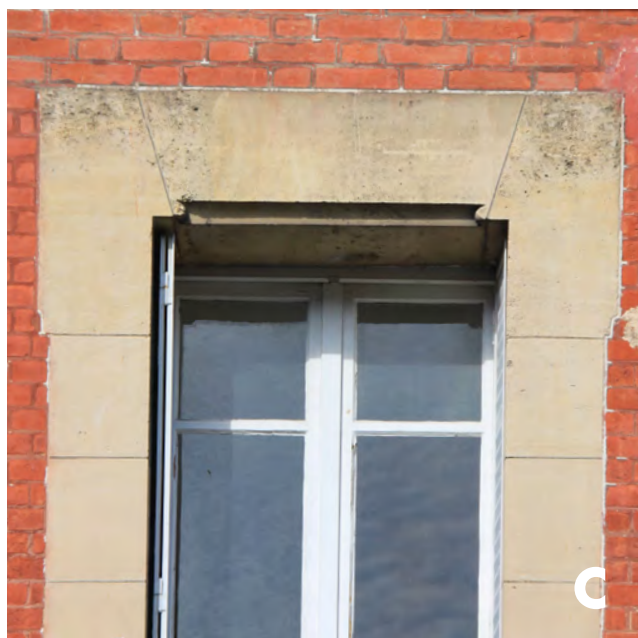
Typologie

Classe Architecture domestique
 Type Villa

Statut

Intérêt patrimonial Édifice intéressant
 Destination actuelle Activité (privée)
 État de conservation 2015 Bon
 Foncier Privé





- A Jeu de couleurs entre les matériaux (meulière en soubassement, brique et pierre). Appui de fenêtre pierre et garde corps ouvragé en fonte
- B Linteau de la fenêtre du RDC en arc segmentaire, mouluré à volutes
- C Encadrement des ouvertures pierre
- D Ouverture condamnée

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification Fin XIXe siècle
Destination d'origine Villa

Contribution à la composition urbaine

- Bâtiment situé à l'entrée de la place E. Peyron dans le prolongement de l'alignement bâti.
- Façade remarquable pour ses jeux de matériaux.

Description architecturale

Ensemble

Maison en L, en front de rue, mitoyenne d'un côté

Élément principal

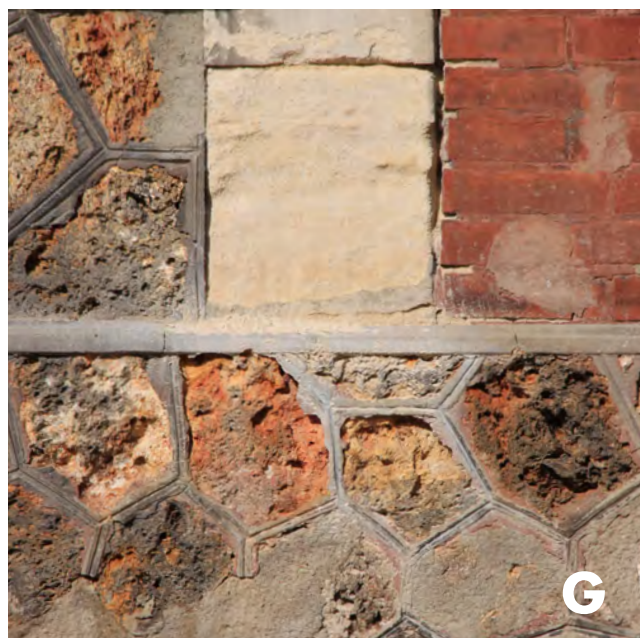
- Structure : deux niveaux + combles
- Gros oeuvre : appareil polygonal de meulière en soubassement avec joints tirés au fer, façade en brique et chaîne d'angle en pierre
- Couverture : toit brisé, ardoise
- Ouvertures : asymétriques, lucarne

Éléments complémentaires ou parties constitutives

- Décor : encadrement des ouvertures et chaînes en pierre, baie cintrée, linteau de la fenêtre du RDC en arc segmentaire, mouluré à volutes, garde corps ouvragé.

Traces d'adjonction et/ou transformations

- Ouverture condamnée sur le pignon
- Remplacement menuiseries extérieures et porte d'entrée
- Adjonction d'une boîte aux lettres, d'un interphone et de deux enseignes "Assurance" et "MMA"
- Un petit avant-corps qui reprend le vocabulaire architectural de l'édifice est venu masqué l'entrée originelle.



- E Façade principale sur la droite de la photo
 F Encadrement des ouvertures pierre et garde corps ouvragé en fonte
 G Jeu de couleurs entre les matériaux (meulière en soubassement, brique et pierre).
 H Toit en ardoise

RECOMMANDATIONS ET PRESCRIPTIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique du bâtiment originel. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du corps de bâtiment en volume (longueur largeur, hauteur, pente).

Elevations

Conservation des façades, pignons et de leurs détails constructifs (encadrement des ouvertures et chaînes en pierre, linteau de la fenêtre du RDC en arc segmentaire, mouluré à volutes, garde corps ouvragé)

Toitures

Conservation des pentes, matériaux (remplacement à l'identique) et proportions des toitures.

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine à valoriser:

- entretien des toitures et des façades
- rénovation des espaces intérieurs

Possibilités d'extension ou de modifications

Selon dispositions réglementaires en vigueur.



DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	Fin XIXe siècle (lié au développement du secteur de l'ancienne place Sainte barbe détaillé dans la fiche AB-03)
Destination d'origine	Maison de notable

Contribution à la composition urbaine

- Mur d'enceinte continu
- Parc arboré
- Ensemble composé selon des tracés régulateurs qui définissent les dimensions du bâtiment en plan et en élévation.
- Façade ordonnancé et composée symétriquement autour de la travée centrale

Description architecturale

Ensemble

Grande bâtisse de plan rectangulaire en milieu de parc entouré

d'un mur. Entrée : mur bahut supportant une grille en fer forgé ouvragée

Élément principal

- Structure : deux niveaux + combles
- Gros oeuvre : Brique et pierre de taille
- Couverture brisée à quatre pentes légèrement bombé dans sa partie supérieure, brisis en ardoise et terrasson en zinc, souches de cheminées en brique et pierre
- Ouvertures : régulières et symétriques, lucarnes dont une centrale à couronnement sculpté sur les deux façades principales.

Éléments complémentaires ou parties constitutantes

- Décors : Bâtiment éclectique marqué par le style néo-Louis XIII (contraste entre les différents matériaux pierre et brique, encadrements des fenêtres moulurés avec agrafe, large bandeau, pilastres d'angle en pierre, décor en table en pierre, balustre et couronnement sculpté des lucarnes, garde-corps en fer forgé) .

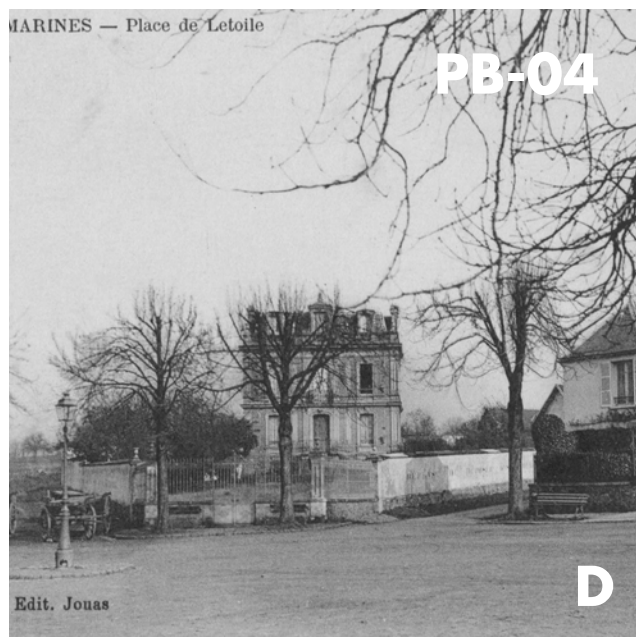
Traces d'adjonction et/ou transformations

- Remplacement menuiseries extérieures en PVC.

HABITATION



C



PB-04

D



E



F

- C Encadrements des fenêtres moulurés avec agrafe, large bandeau, , décor en table en pierre
- D Vue depuis la place de l'Etoile (date inconnue)
- E Pilastres d'angle, large bandeau en pierre
- F Mur de clôture Rue de Neuilly

PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment en volume (longueur, largeur, hauteur, pente) et du mur de clôture du terrain.

Elevations

Conservation des façades, de leurs détails constructifs, de l'alignement des ouvertures et des petits détails architecturaux (encadrements des fenêtres moulurés avec agrafe, large bandeau, pilastres d'angle en pierre, décor en table en pierre, balustres et couronnement sculpté des lucarnes, souches de cheminées en brique et pierre, garde-corps en fer forgé).

Toitures

Conservation des pentes, proportions et matériaux des toitures.

Recommandations d'évolution

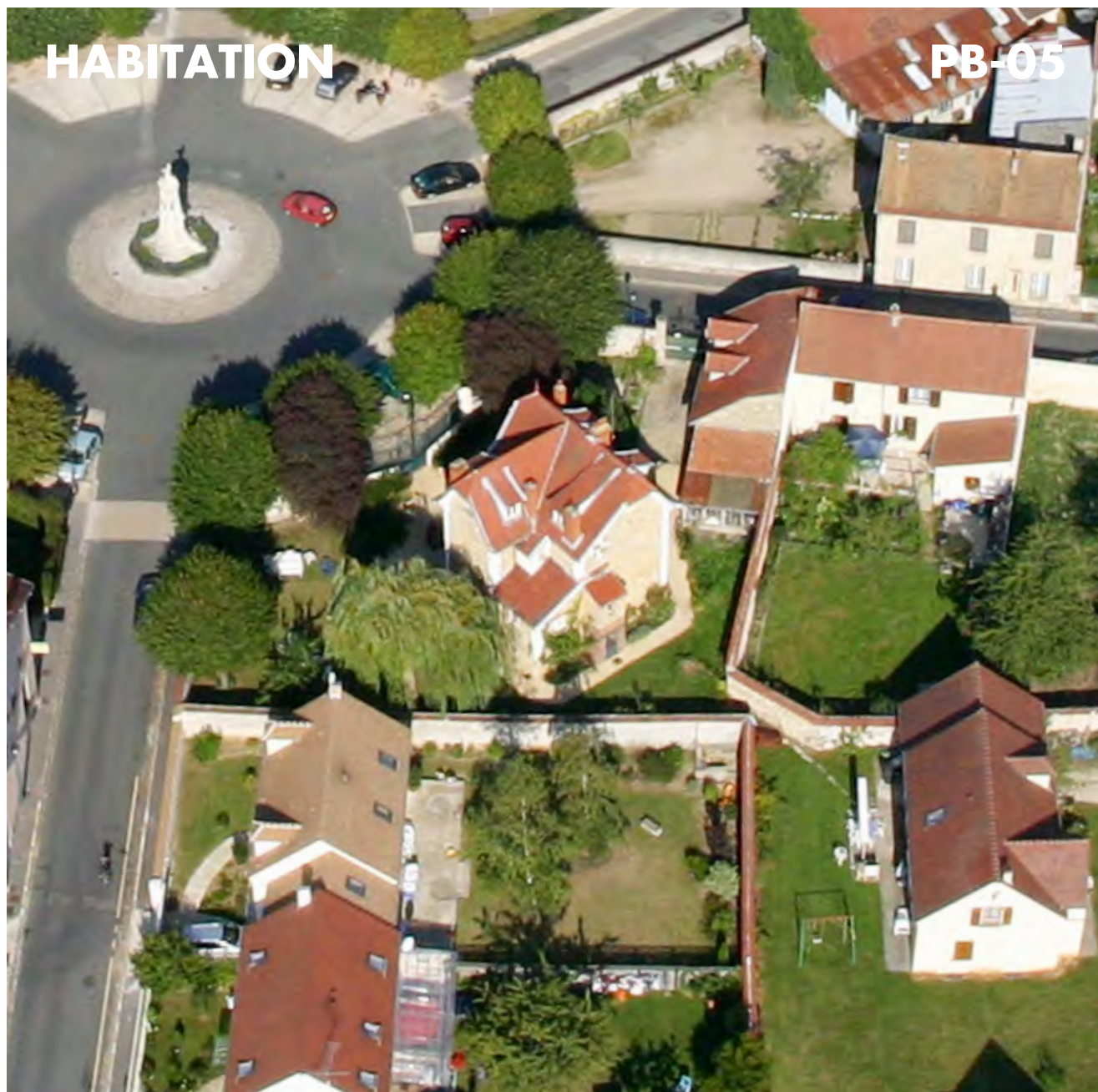
Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- rénovation des espaces intérieurs
- entretien des façades et toitures.

Possibilités d'extension ou de modification

Selon dispositions réglementaires en vigueur.



IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant PB-05
 Dénomination Habitation
 Adresse Place de Verdun
 95640 Marines
 Situation Cœur de bourg
 Protection SI ensemble du Vexin français
 Périètre de 500m abords MH
 Unité paysagère Plateaux du Vexin
 Fiche VISIAURIF 95370007

Typologie

Classe Architecture domestique
 Type Villégiature

Statut

Intérêt patrimonial Edifice authentique
 Destination actuelle Habitation
 État de conservation 2015 Bon
 Foncier Privé





DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

<u>Édification</u>	Début XXe siècle (lié au développement du secteur de l'ancienne place Sainte barbe détaillé dans la fiche AB-03)
<u>Destination d'origine</u>	Maison de villégiature

Contribution à la composition urbaine

- Mur d'enceinte continu
- Jardin arboré

Description architecturale

Ensemble
Maison en milieu de jardin ouvrant sur la place par une grille ouvragée sur mur bahut

Élément principal

- Structure : deux niveaux + combles (RDC surélevé).
- Gros oeuvre : meulière, brique, moellon enduit.
- Couverture à deux pentes débordant sur consoles de bois, tuile mécanique losangée.
- Ouvertures : irrégulières et asymétriques avec linteaux de brique, chien assis.

Éléments complémentaires ou parties constituantes

- Décor : jeu de couleurs par l'emploi des différents matériaux, chaînes en enduit en surépaisseur, garde-corps en fer forgé
- Autre : escalier à rambarde de bois, couvert d'un petit toit, épi de faîtage, portail et grille en fer forgé à décor Art-Nouveau
- Bâtiment annexe

Traces d'adjonction et/ou transformations

- Remplacement menuiseries extérieures

HABITATION



A



PB-05

B



C



D

- A Couverture à deux pentes débordant sur consoles de bois, tuile mécanique, lucarne
- B Chien assis, souche de cheminée en brique
- C Couverture débordant sur consoles de bois, tuile mécanique, chaînes en enduit en surépaisseur
- D Fenêtre avec linteau métal et brique, façade meulière

volume (longueur, largeur, hauteur, pente), du portail, de la grille et du mur de clôture.

Elevations

Conservation des façades, de leurs détails constructifs, de l'alignement des ouvertures et des petits détails architecturaux (linteaux de brique, garde-corps en fer forgé à décor Art-Nouveau)

Toitures

Conservation des pentes, proportions et matériaux (tuile mécanique losangée) des toitures et de l'épi de faitage.

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- rénovation des espaces intérieurs
- entretien des façades et toitures

Possibilités d'extension ou de modification

Selon dispositions réglementaires en vigueur.

PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment principal et du bâtiment annexe en



IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant PB-06
 Dénomination Habitation
 Adresse 4 rue A. Commelin,
 95640 Marines
 Situation Cœur de bourg
 Protection SI ensemble du Vexin français
 Périmètre de 500m abords MH
 Unité paysagère Plateaux du Vexin
 Fiche VISIAURIF 95370011

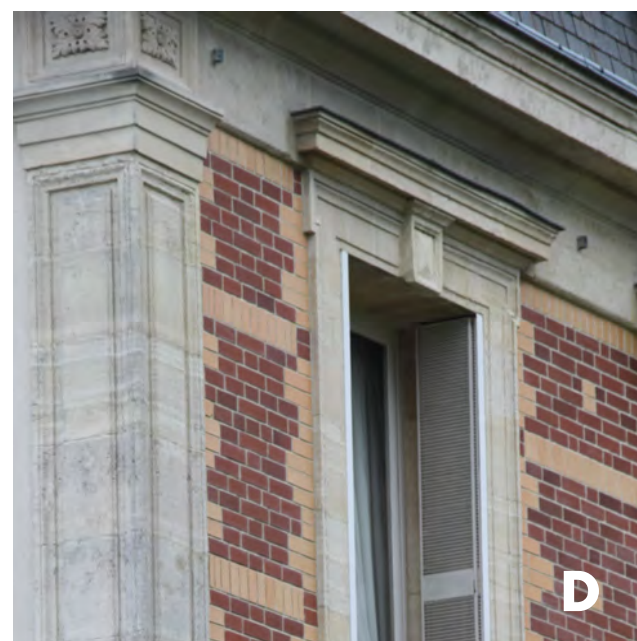
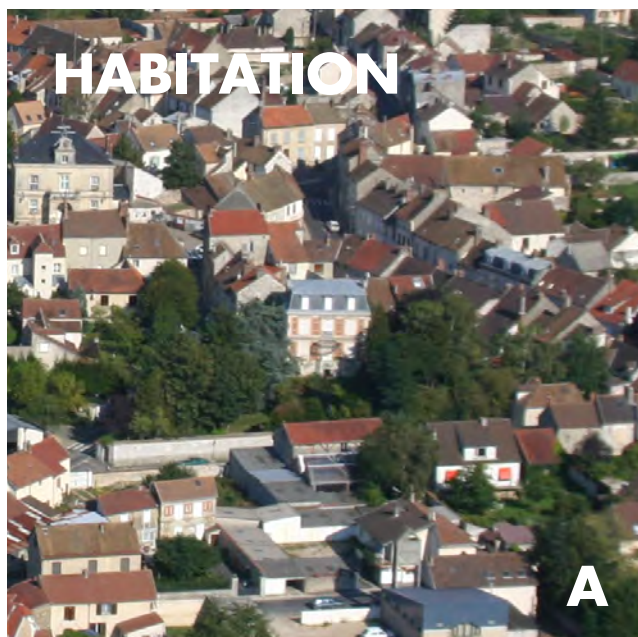
Typologie

Classe Architecture domestique
 Type Maison de notable

Statut

Intérêt patrimonial Edifice authentique
 Destination actuelle Habitation
 État de conservation 2015 Bon
 Foncier Privé





- A Vue aérienne façade principale
- B Portail d'entrée et piliers de pierre et brique à chapiteau
- C Cheminée brique et pierre
- D Emploi alterné de la brique et de la pierre en façade, pilastre d'ange moulurés, fenêtres à encadrement et petit entablement à agrafe

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	Fin XIXe siècle (lié au développement du secteur de l'ancienne place Sainte barbe détaillé dans la fiche AB-03)
Destination d'origine	Maison de notable

Contribution à la composition urbaine

- Ensemble composé selon des tracés régulateurs qui définissent les dimensions du bâtiment en plan et en élévation.
- Mur d'enceinte continu et parc arboré

Description architecturale

Ensemble

Grande bâtisse élevée en retrait de la voie et entourée d'un jardin arboré.

Élément principal

- Structure : deux niveaux + combles
- Gros oeuvre : brique et pierre, pignon enduit
- Couverture: toit brisé, brisis en ardoise, terrasson en zinc, cheminée brique et pierre
- Ouvertures : régulières et symétriques sur jardin, aucune sur pignon, trois lucarnes sur jardin.

Éléments complémentaires ou parties constitutives

- Décors : Emploi alterné de la brique et de la pierre en façade, pilastre d'ange moulurés, fenêtres à encadrement et petit entablement à agrafe, garde-corps, ancre de tirant métallique.
- Autre : balconnet et marquise, portail avec piliers de pierre et brique à chapiteau, mur de clôture continu avec chaperon en petites tuiles plates.

Traces d'adjonction et/ou transformations

- Remplacement menuiseries extérieures

HABITATION

PB-06



E



F



G



H

- E Mur de clôture rue André Commelin
- F Mur de clôture avec porte rue des Écoles
- G Vue rapprochée mur de clôture rue André Commelin
- H Vue rapprochée depuis la rue des Écoles du mur de clôture avec chaperon en petites tuiles plates et ancre de tirants métalliques

PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment en volume (longueur, largeur, hauteur, pente) et du mur de clôture.

Elevations

Conservation des façades, de leurs détails constructifs, de l'alignement des ouvertures et des petits détails architecturaux (Emploi alterné de la brique et de la pierre en façade, pilastre d'angle moulurés, fenêtres à encadrement et petit entablement à agrafe, balconnet et marquise, cheminée brique et pierre, portail avec piliers de pierre et brique à chapiteau, garde-corps, ancre de tirant métallique).

Toitures

Conservation des pentes, proportions et matériaux des toitures

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- rénovation des espaces intérieurs
- entretien des façades et toitures

Possibilités d'extension ou de modifications

Selon dispositions réglementaires en vigueur.



IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant PB-07
 Dénomination Habitation
 Adresse 5 rue E. Remé
 95640 Marines
 Situation Cœur de bourg
 Protection SI ensemble du Vexin français
 Périmètre de 500m abords MH
 Unité paysagère Plateaux du Vexin
 Fiche VISIAURIF 95370024

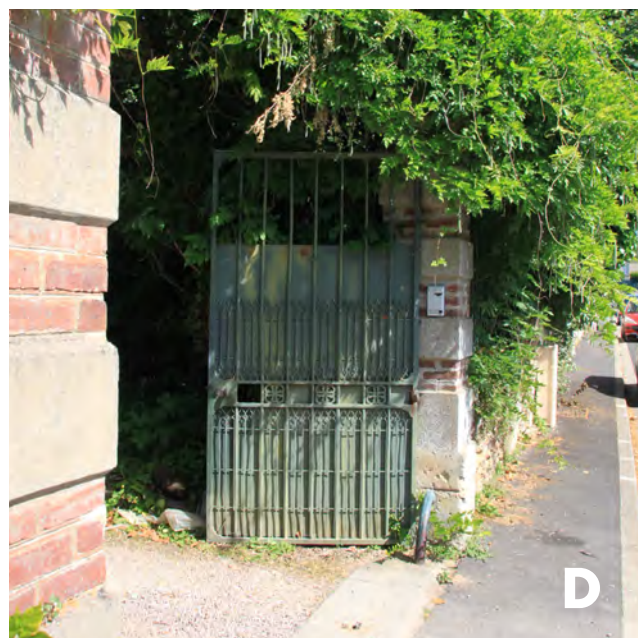
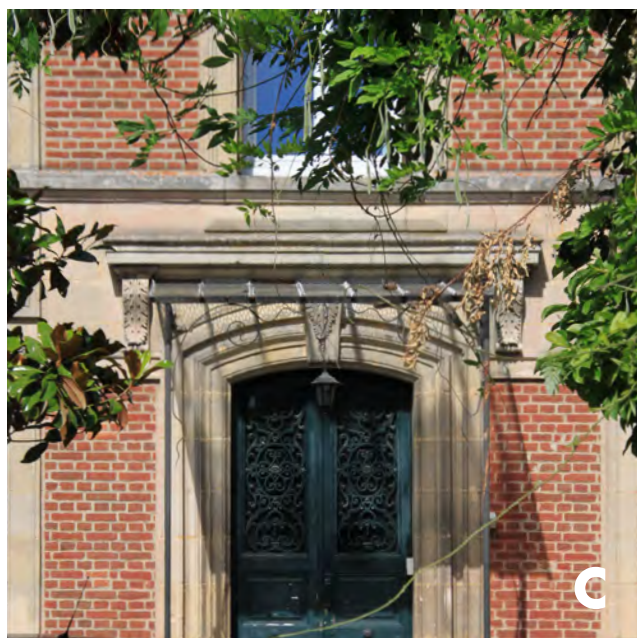
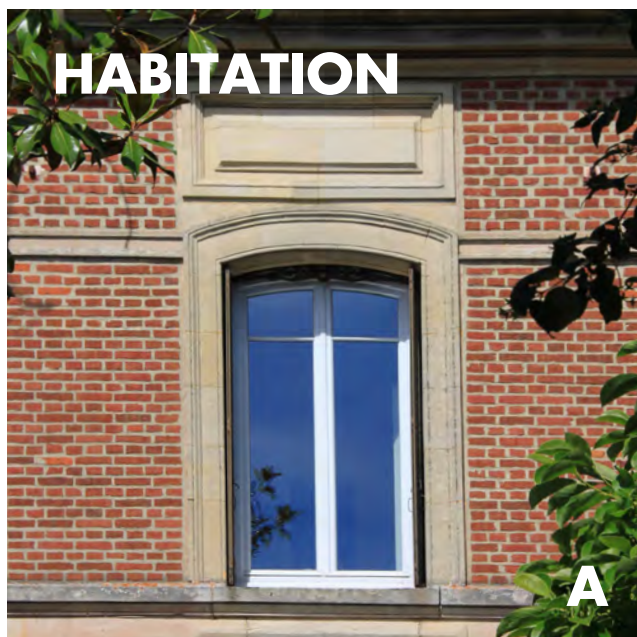
Typologie

Classe Architecture domestique
 Type Maison de notable

Statut

Intérêt patrimonial Edifice authentique
 Destination actuelle Habitation
 État de conservation 2015 Bon
 Foncier Privé





- A Emploi alterné de la brique et de la pierre en façade, fenêtres à encadrement avec cartouches en pierre
- B Toit à quatre pentes avec lucarne, ardoise chapiteau
- C Porte à encadrement, marquise
- D Mur de clôture et portail avec piliers de pierre et brique à chapiteau

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	Fin XIXe siècle
Destination d'origine	Maison de notable

Contribution à la composition urbaine

- Ensemble composé selon des tracés régulateurs qui définissent les dimensions du bâtiment en plan et en élévation.
- Mur d'enceinte continu et parc arboré
- Façade composée symétriquement autour de la travée centrale

Description architecturale

Ensemble

Maison en fond de jardin, accès fermé par une grille

Élément principal

- Structure : 2 niveaux, RDC surélevé + combles à surcroît
- Gros oeuvre : brique et pierre
- Couverture : toit à quatre pentes, ardoise, arrêtières en zinc
- Ouvertures : régulières et symétriques, une porte, une lucarne

Éléments complémentaires ou parties constituantes

- Décor : jeu de couleurs entre brique du parement et pierre encadrant les ouvertures, corniche moulurée, table à croisette portant une table affleurée en pierre au-dessus des ouvertures, marquise.
- Autre : Portail avec piles harpées à chapiteau marquées par un jeu de polychromie entre la brique et la pierre.

Traces d'adjonction et/ou transformations

- Remplacement menuiseries extérieures



- E Pilastre d'angle moulurés
F Cheminée brique et pierre
G Encadrement de porte en pierre
H Encadrement de porte en pierre

PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment en volume (longueur, largeur, hauteur, pente) et du mur de clôture comprenant un portail avec piles harpées à chapiteau marquées par un jeu de polychromie entre la brique et la pierre

Elevations

Conservation des façades, de leurs détails constructifs, de l'alignement des ouvertures et des petits détails architecturaux (jeu de couleurs entre brique du parement et pierre encadrant les ouvertures, corniche moulurée, table à croix portant une table affleurée en pierre au-dessus des ouvertures, marquise)

Toitures

Conservation des pentes, proportions, matériaux des toitures et des arrêtières en zinc.

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- rénovation des espaces intérieurs
- entretien des façades et toitures

Possibilités d'extension ou de modifications

Selon dispositions réglementaires en vigueur.

HABITATION

PB-08



IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant PB-08
Dénomination Habitation
Adresse 7 rue E. Remé,
95640 Marines
Situation Cœur de bourg
Protection SI ensemble du Vexin français
Périmètre de 500m abords MH
Unité paysagère Plateaux du Vexin
Fiche VISIAURIF Néant

Typologie

Classe Architecture domestique
Type Maison de notable

Statut

Intérêt patrimonial Édifice authentique
Destination actuelle Habitation
État de conservation 2015 Bon
Foncier Privé





- B Vue d'ensemble depuis la rue E. Rémé (carte postale ancienne)
- C Vue d'ensemble depuis la rue E. Rémé
- D Façade pierre de taille
- E Souche de cheminée en brique

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	XIXe siècle
Destination d'origine	Habitation

Contribution à la composition urbaine

- Alignement de la façade sur rue
- Mur de clôture continu
- jardin arboré

Description architecturale

Ensemble

Maison mitoyenne sur un côté en front de rue avec jardin latéral et à l'arrière.

Élément principal

- Structure : deux niveaux + combles aménagés
- Gros oeuvre : Enduit simulant la pierre de taille
- Couverture : toit à quatre pentes en tuiles plates, deux souches de cheminée.
- Ouvertures : régulières et symétriques, deux lucarnes oculuses et une lucarne centrale cintrée en zinc.

Éléments complémentaires ou parties constitutives

- Décor : corniche moulurée, appuis de fenêtres, volets à persiennes.
- Portail et grille sur mur bahut

Traces de modifications

- Suppression d'une souche de cheminée.
- Modification des piles qui encadrent le portail et du mur bahut (ajout de chaperon)

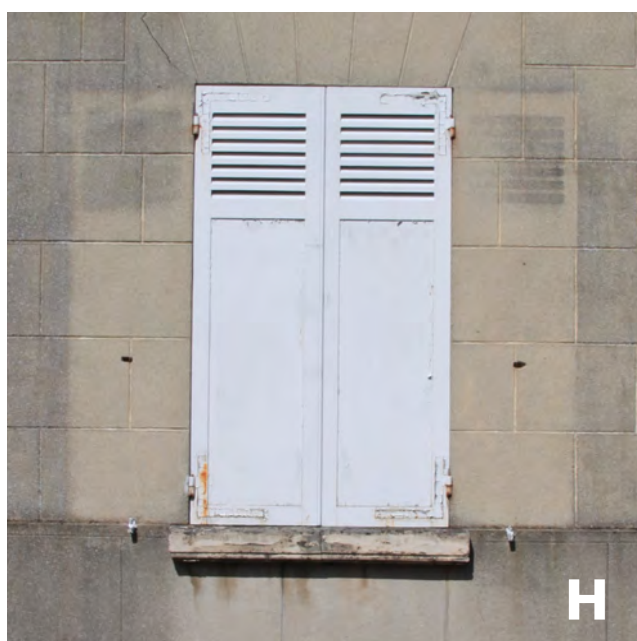
HABITATION



F



G



H



I

- F Lucarne oculus
- G Lucarne cintrée
- D Volets à persiennes
- E Appuis de fenêtres, volets à persiennes, garde-corps en fonte moulée.

PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique du bâtiment originel. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment en volume (longueur largeur, hauteur, pente).

Elevations

Conservation des façades, de leurs détails constructifs, de l'alignement des ouvertures et des petits détails architecturaux (corniche moulurée, appuis de fenêtres, volets à persiennes, garde-corps en fonte moulée).

Toitures

Conservation des pentes, proportions et matériaux des toitures

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- entretien des espaces intérieurs
- entretien des façades et toitures
- entretien du jardin
- restitution souhaitable du mur bahut et des piles qui encadrent le portail selon composition d'origine (suppression des chaperons).

Possibilités d'extension ou de modifications

Selon dispositions réglementaires en vigueur.

HABITATION

PB-09



IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant PB-09
Dénomination Habitation
Adresse 12 rue E. Remé
95640 Marines
Situation Cœur de bourg
Protection SI ensemble du Vexin français
Périmètre de 500m abords MH
Unité paysagère Plateaux du Vexin
Fiche VISIAURIF 95370025

Typologie

Classe Architecture domestique
Type Maison de notable

Statut

Intérêt patrimonial Edifice authentique
Destination actuelle Habitation
État de conservation 2015 Bon
Foncier Privé





- A Moellons jointoyés, encadrement d'ouvertures et chaînes en pierre de taille
- B Corniche moulurée, grès émaillé au dessus de fenêtres
- C Porte avec perron
- D Portail d'entrée

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	Début XIXe siècle
Destination d'origine	Maison de notable

Contribution à la composition urbaine

- Façade composée symétriquement autour de la travée centrale
- Mur d'enceinte continu, portail ouvragé

Description architecturale

Ensemble

Maison en retrait de la voie, accès fermé par un mur bahut et une grille

Élément principal

- Structure : 2 niveaux, RDC surélevé + combles
- Gros-oeuvre: Moellons jointoyés, encadrement d'ouvertures et chaînes en pierre de taille sur façade, linteau en brique sur pignon.
- Couverture : toit à deux pentes en tuile mécanique, tuile de rive
- Ouvertures : fenêtres symétriques, une porte avec perron, lucarne

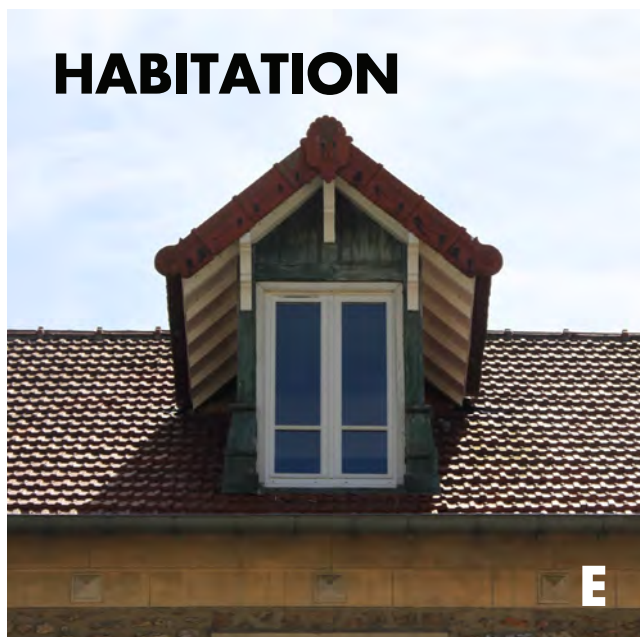
Éléments complémentaires ou parties constitutives

- Décor : corniche moulurée, tables décoratives (grès émaillé) portant des décors antiques (festons, pots à feu), antéfixe en terre cuite, mitron des cheminées, garde-corps.
- Autre : marquise, jardin, portail et grille ouvragés.

Traces d'adjonction et/ou transformations

- Remplacement menuiseries extérieures

HABITATION



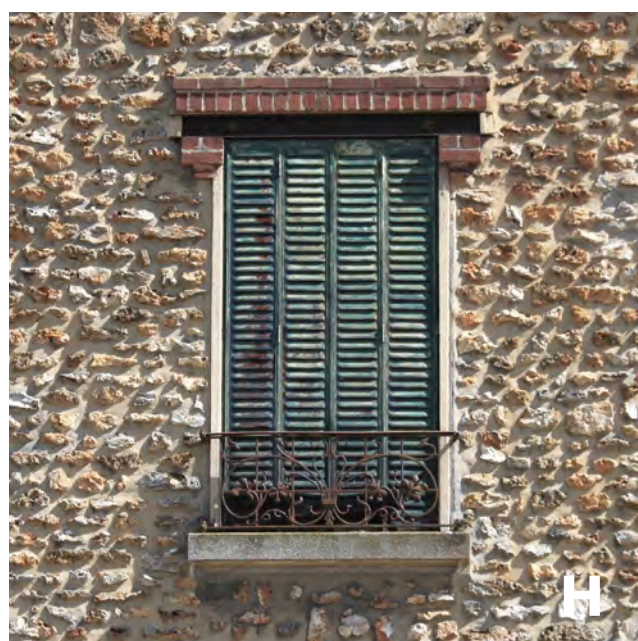
E



F



G



H

- E Lucarne avec tuile de rive, toiture tuiles mécaniques
- F Cheminée brique, pignon avec tuiles de rive
- G Vue rapprochée du portail
- H Fenêtre sur pignon moellons jointoyés

PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment en volume (longueur largeur, hauteur, pente) et du mur de clôture.

Elevations

Conservation des façades, de leurs détails constructifs, de l'alignement des ouvertures et des petits détails architecturaux (corniche moulurée, tables décoratives (gré émaillé) portant des décors antiquisants (festons, pots à feu), antéfixe en terre cuite, mitron des cheminées, garde-corps, marquise, cheminée brique, portail et grille.)

Toitures

Conservation des pentes, proportions et matériaux des toitures

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- rénovation des espaces intérieurs
- entretien des façades et toitures

Possibilités d'extension ou de modifications

Selon dispositions réglementaires en vigueur.

HABITATION

PB-10



A

IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant	PB-10
Dénomination	Habitation
Adresse	17 rue Edouard Rême 95640 Marines
Situation	Cœur de bourg
Protection	SI ensemble du Vexin français Périmètre de 500m abords MH
Unité paysagère	Plateaux du Vexin
Fiche VISIAURIF	Néant

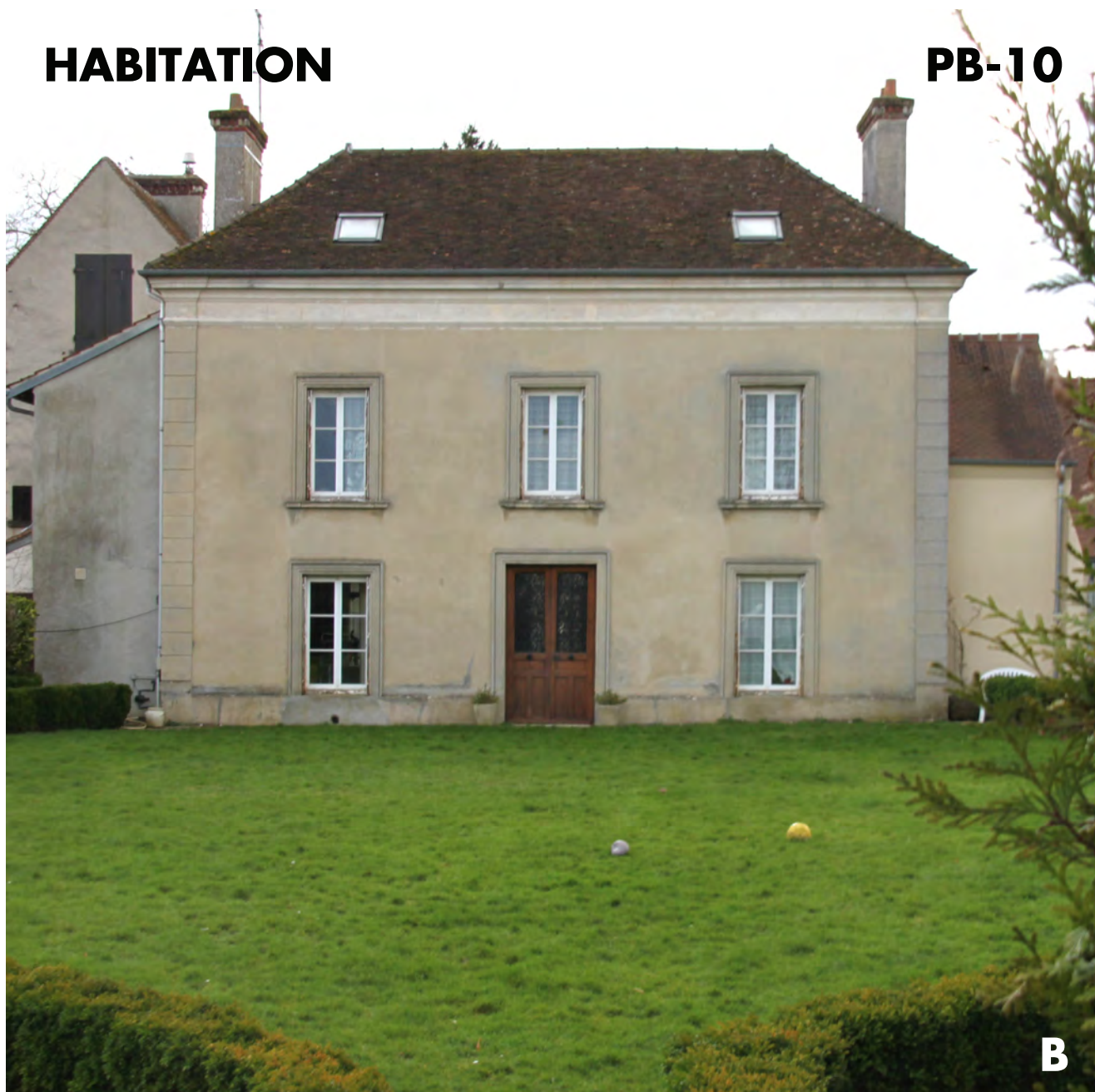
Typologie

Classe	Architecture domestique
Type	Maison de notable

Statut

Intérêt patrimonial	Élément intéressant
Destination actuelle	Habitation
État de conservation 2015	Bon
Foncier	Privé





- A Vue d'ensemble depuis la rue Jean Jaurès dans le prolongement de la rue Edouard Rême
 B Façade principale sur la rue Edouard Rême
 C & E Ouverture avec appui de fenêtre et encadrement mouluré
 D Souche de cheminée avec couronnement en brique
 F Grille sur mur bahut et piliers de pierre à chapiteau

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification XIXe siècle
 Destination d'origine Habitation

Contribution à la composition urbaine

- Mur de clôture continu
- Maison située frontalement dans le prolongement de la perspective de la rue Edouard Rême

Description architecturale

Ensemble

Maison bourgeoise de plan rectangulaire en fond de parcelle entourée d'un mur de clôture

Élément principal

- Structure : deux niveaux + combles
- Gros oeuvre : façade enduite
- Couverture : toit à quatre pentes en tuiles plates, deux souches de cheminée avec couronnement en brique.
- Ouvertures: régulières et symétriques, deux chassis de toit à tabatière.

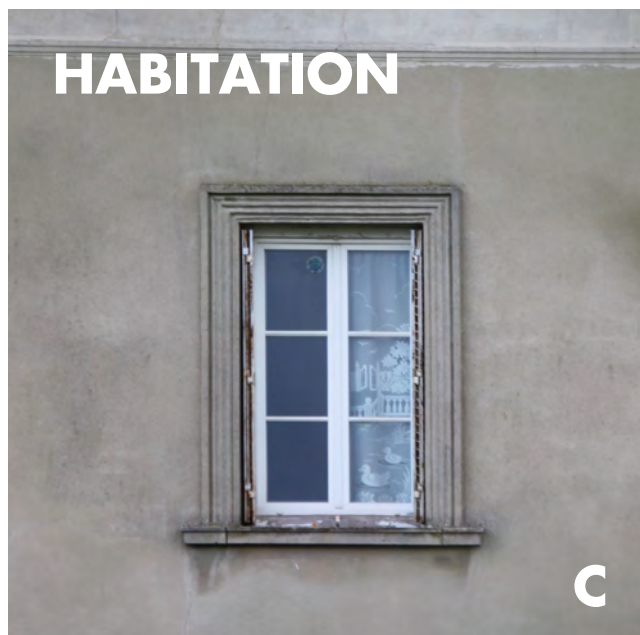
Éléments complémentaires ou parties constitutives

- Décor : Corniche moulurée, chaînes d'angles, encadrements moulurés et appuis de fenêtre.
- Autre: Grille sur mur bahut et piliers de pierre à chapiteau.

Traces d'adjonction et/ou transformations

- Remplacement des menuiseries extérieures

HABITATION



PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique du bâtiment original. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment en volume (longueur largeur, hauteur, pente) et du mur de clôture.

Elevations

Conservation des façades, de leurs détails constructifs, de l'alignement des ouvertures et des petits détails architecturaux (corniche moulurée, chaînes d'angles, encadrements moulurés et appuis de fenêtre, piliers de pierre à chapiteau).

Espaces non-construits

Préservation du jardin contenu entre le mur de clôture et la façade principale du bâtiment.

Toitures

Conservation des pentes, proportions et matériaux des toitures (petites tuile plates)

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- rénovation des espaces intérieurs
- entretien des façades et toitures

Possibilités d'extension ou de modifications

Selon dispositions réglementaires en vigueur.



IDENTIFICATION

Localisation

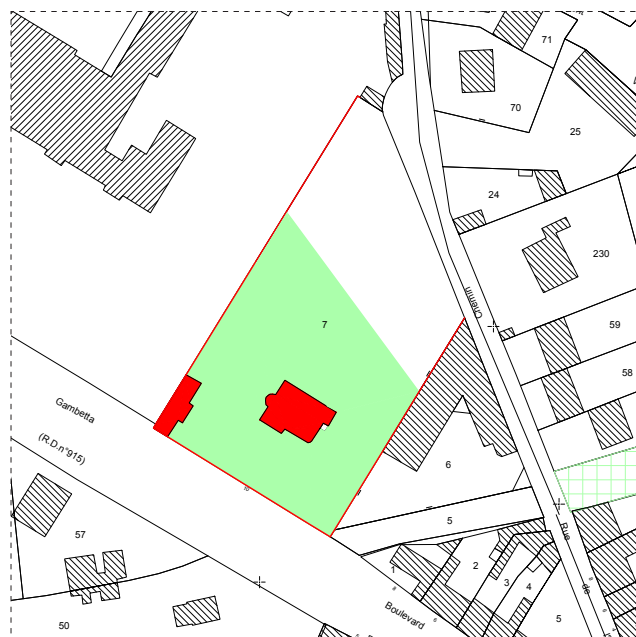
Identifiant PB-11
 Dénomination Habitation
 Adresse 10 boulevard Gambetta
 95640 Marines
 Situation Entrée de bourg
 Protection SI ensemble du Vexin français
 Périmètre de 500m abords MH
 Unité paysagère Plateaux du Vexin
 Fiche VISIAURIF 95370058

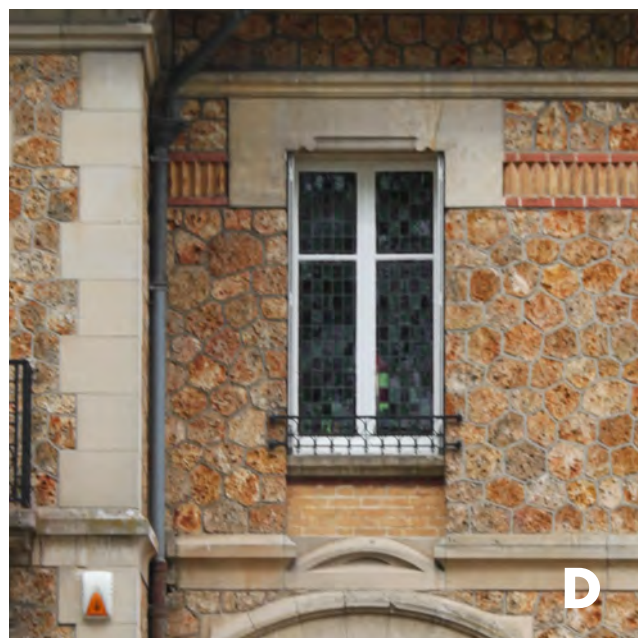
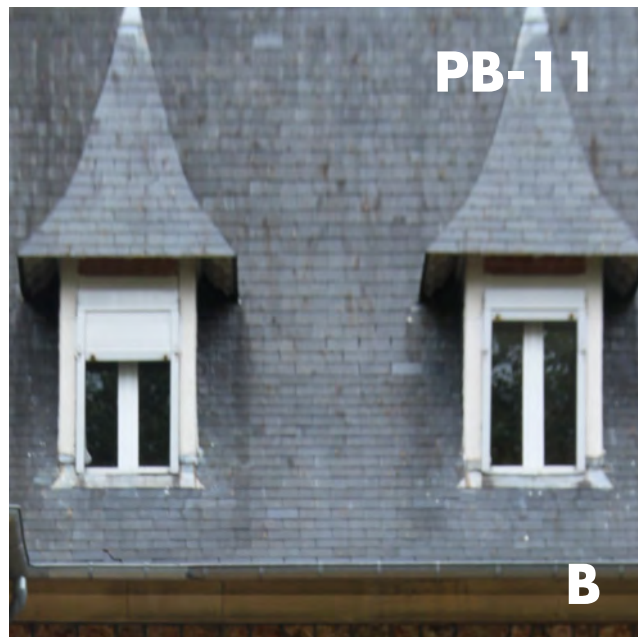
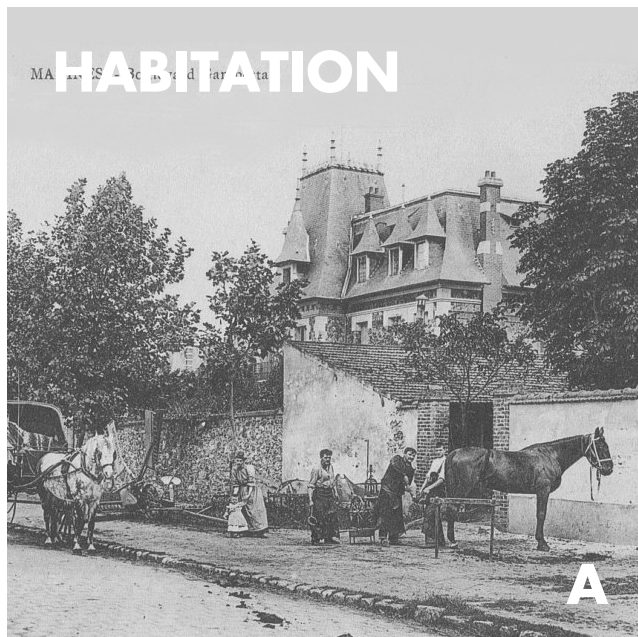
Typologie

Classe Architecture domestique
 Type Maison de notable

Statut

Intérêt patrimonial Edifice intéressant
 Destination actuelle Habitation
 État de conservation 2015 Bon
 Foncier Privé





- A Vue depuis l'avenue Gambetta (date inconnue)
- B Lucarnes à toiture conique, couverture ardoise
- C Porte d'entrée avec encadrement cintré pierre de taille
- D Fenêtre avec encadrement, corniche à denticules, chaîne d'angle, bandeau en pierre de taille, façade meulière avec decor brique
- E Vue d'ensemble depuis l'avenue des Murgers
- F - G Détail de l'articulation entre la façade et les souches de cheminées

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification Fin XIXe siècle (achèvement 1890)
 Destination d'origine Maison de notable

Contribution à la composition urbaine

- Jardin paysagé
- Ensemble composé selon des tracés régulateurs qui définissent les dimensions du bâtiment en plan et en élévation.
- Dimensions imposantes des toitures visible depuis la rue

Description architecturale

Ensemble

Grande maison en milieu de jardin avec pavillon gauche en légère avancée + Annexe sur le côté gauche.

Élément principal

- Structure : deux niveaux + combles, RDC surélevé
- Gros-œuvre : appareil polygonal de meulière avec encadrement d'ouverture, chaînes d'angle et bandeaux en pierre
- Couverture : toit à égout retroussé à deux pentes légèrement brisé vers l'extérieur et toit en pavillon, brisis en ardoise et terrasson en zinc.
- Ouvertures : régulières, cintrées au RDC, lucarnes-fenêtres à toiture conique.

Éléments complémentaires ou parties constituantes

- Décor : jeu de polychromie entre les matériaux employés, corniche à denticules
- Autre : Jardin, mur bahut avec grille, portail de style Art nouveau.

Traces d'adjonction et/ou transformations

- Remplacement menuiseries extérieures et porte d'entrée.
- Disparition des épis et chemins de faîtage originels.

HABITATION

PB-11





RECOMMANDATIONS ET PRESCRIPTIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment principal et du mur de clôture en volume (longueur largeur, hauteur, pente).

Espaces non-construits

Conservation de l'espace non-construit contenu entre le mur de clôture et la façade principale du bâtiment.

Elevations

Conservation des façades, pignons et de leurs détails constructifs (jeu de polychromie entre les matériaux employés, appareil polygonal de meulière avec encadrement d'ouverture,

corniche à denticules, chaînes d'angle et bandeaux en pierre et en briques).

Toitures

Conservation des éléments suivants :

- pentes et proportions des toitures
- ardoise ou remplacement à l'identique
- souches de cheminées
- lucarnes.

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- entretien des toitures (restitution des épis et chemins de faîtage selon composition d'origine) et des façades
- rénovation des espaces intérieurs
- entretien des espaces non-construits.

Possibilités d'extension ou de modifications

Selon dispositions réglementaires en vigueur.

A photograph of a two-story stone house with a red-tiled roof, partially obscured by a large green gate and stone pillars. The house has white window frames and red accents. The gate is flanked by stone pillars and a blue corrugated metal fence. The foreground is a cobblestone path.

A

Localisation

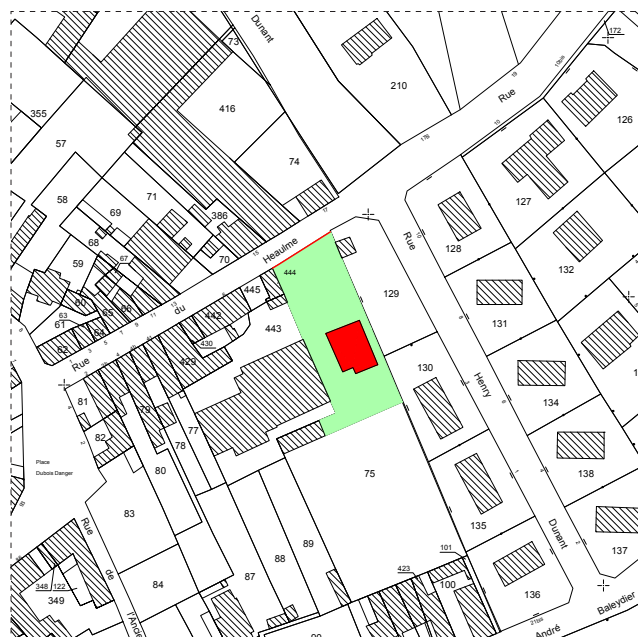
Identifiant	PB-12
Dénomination	Habitation
Adresse	8 rue du Heaulme, 95640 Marines
Situation	Coeur de bourg
Protection	SI ensemble du Vexin français Périmètre de 500m abords MH
Unité paysagère	Plateaux du Vexin
Fiche VISIAURIF	néant

Typologie

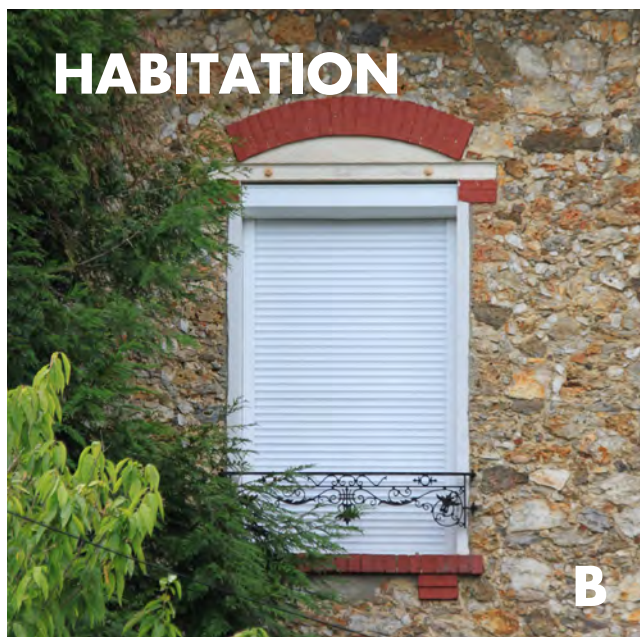
Classe	Architecture domestique
Type	Maison de villégiature

Statut

Intérêt patrimonial	Edifice authentique
Destination actuelle	Habitation
État de conservation 2015	Bon
Foncier	Privé



HABITATION



B



C



D



E

- A Vue d'ensemble depuis la rue de Heaulme
 B, C, D Ouverture du 1^{er} étage, linteau métallique, décor en brique et garde-corps ouvragé
 D Ouverture à l'étage, volets à persiennes
 E Chaîne d'angle meulière - brique
 F Détail linteau métallique de la fenêtre géminée
 G Détail appui de fenêtre en brique et garde-corps ouvragé
 H Détail façade en meulière
 I Détail appui de la fenêtre géminée en brique.

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification XIX^e siècle
 Destination d'origine Habitation

Contribution à la composition urbaine

- Mur d'enceinte continu et jardin arboré

Description architecturale

Ensemble

Type de maison implantée en milieu de parcelle.

Élément principal

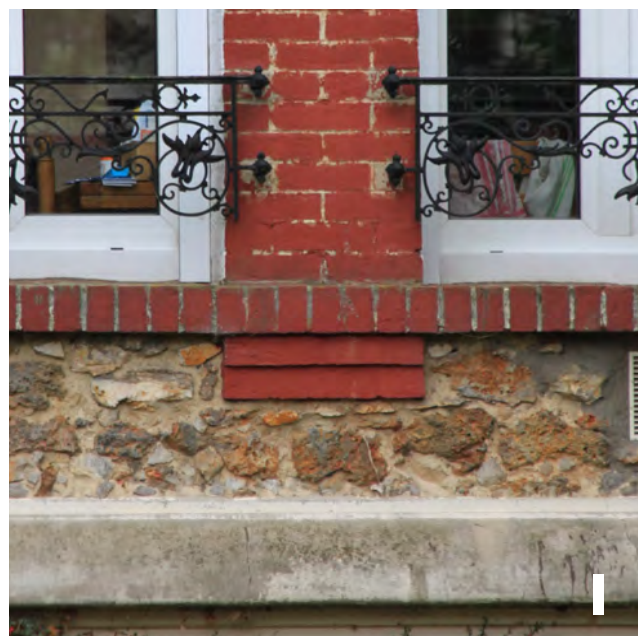
- Structure : rdc + 1 étage + combles
- Gros-œuvre : meulière
- Couverture : toit à deux pentes en tuiles mécaniques
- Ouverture : asymétriques et irrégulières, fenêtre géminée sur façade principale.

Éléments complémentaires ou parties constitutives

- Décor : linteau métallique, chaînes d'angle et appui de fenêtre en brique, garde-corps ouvragés.
- Autre : Portail et grille ouvragés sur mur bahut

Traces de modifications

- Remplacement des menuiseries extérieures



PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique du bâtiment original. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment en volume (longueur largeur, hauteur, pente).

Elevations

Conservation des façades, de leurs détails constructifs, de l'alignement des ouvertures et des petits détails architecturaux (linteau métallique, chaînes d'angle et appui de fenêtre en brique, garde-corps ouvragés).

Toitures

Conservation des pentes, proportions et matériaux des toitures

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- entretien des espaces intérieurs
- entretien des façades et toitures
- entretien des espaces non-construit et du jardin arboré.

Possibilités d'extension ou de modifications

Selon dispositions réglementaires en vigueur.



IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant PB-13
 Dénomination Habitation
 Adresse 6 boulevard de la République
 95640 Marines
 Situation Entrée de bourg
 Protection SI ensemble du Vexin français
 Périmètre de 500m abords MH
 Unité paysagère Plateaux du Vexin
 Fiche VISIAURIF 95370052

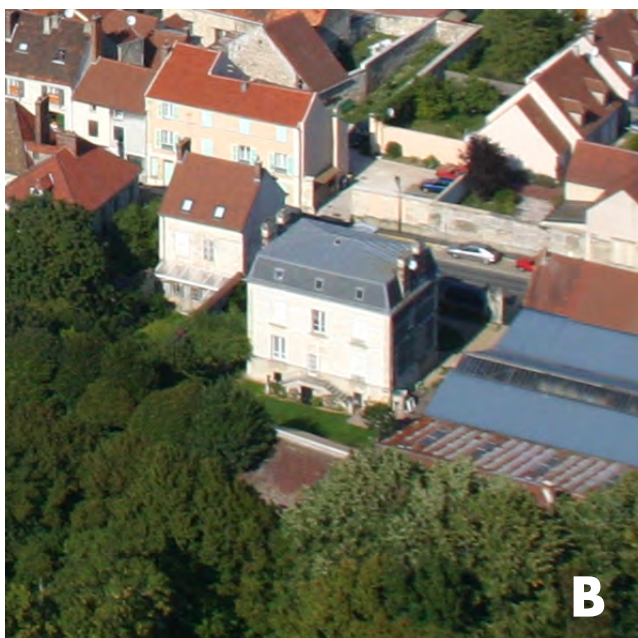
Typologie

Classe Architecture domestique
 Type Maison de notable

Statut

Intérêt patrimonial Edifice authentique
 Destination actuelle Activité (privée)
 État de conservation 2015 Bon
 Foncier Privé





A - B Vue aérienne
C Travée centrale

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification XIXe siècle (deuxième moitié)
Destination d'origine Maison de notable

Contribution à la composition urbaine

- Mur d'enceinte continu et jardin paysagé
- Ensemble composé selon des tracés régulateurs qui définissent les dimensions du bâtiment en plan et en élévation.
- Façade composée symétriquement autour de la travée centrale.

Description architecturale

Ensemble

Maison bourgeoise de plan rectangulaire en milieu de jardin.



Élément principal

- Structure : 2 niveaux + combles
- Gros oeuvre : brique et pierre
- Couverture : toit brisé, brisis en ardoise, terrasson, arrêtières et membrons en zinc.
- Ouvertures : porte centrale, ouvertures régulières cintrées, une lucarne en pierre cintrée à ailerons, deux oculi à encadrement mouluré.

Éléments complémentaires ou parties constitutives

- Décor : Maison de style néo-Louis XV avec jeu de polychromie entre les matériaux (brique, pierre, ardoise), pilastres d'angle, linteaux et corniche moulurés.
- Autre : Mur bahut avec grille d'entrée boulevard de la République, jardin.

Traces d'adjonction et/ou transformations

- Remplacement menuiseries extérieures



HABITATION

D



PB-13

9 - Marines — Avenue de la République - Villa

E



F



G

- D Façade principale
- E Façade principale (Carte postale ancienne)
- F Lucarne en pierre cintrée à ailerons
- G Oculi à encadrement mouluré

PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment en volume (longueur largeur, hauteur, pente), du portail et de la grille sur mur bahut.

Elevations

Conservation des façades, de leurs détails constructifs, de l'alignement des ouvertures et des petits détails architecturaux (jeu de couleur entre les matériaux brique et pierre de taille, pilastres d'angle, linteaux et corniche moulurés, ouvertures cintrées, une lucarne en pierre cintrée à ailerons, deux oculi à encadrement mouluré, porte d'origine).

Toitures

Conservation des pentes, proportions, matériaux des toitures, arrêtières et membrons en zinc.

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- rénovation des espaces intérieurs
- entretien des façades et toitures.

Possibilités d'extension ou de modifications

Selon dispositions réglementaires en vigueur.



IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant PB-14
 Dénomination Habitation
 Adresse 10 boulevard de la République,
 95640 Marines
 Situation Entrée de bourg
 Protection SI ensemble du Vexin français
 Périmètre de 500m abords MH
 Unité paysagère Plateaux du Vexin
 Fiche VISIAURIF 95370054

Typologie

Classe Architecture domestique
 Type Maison de notable

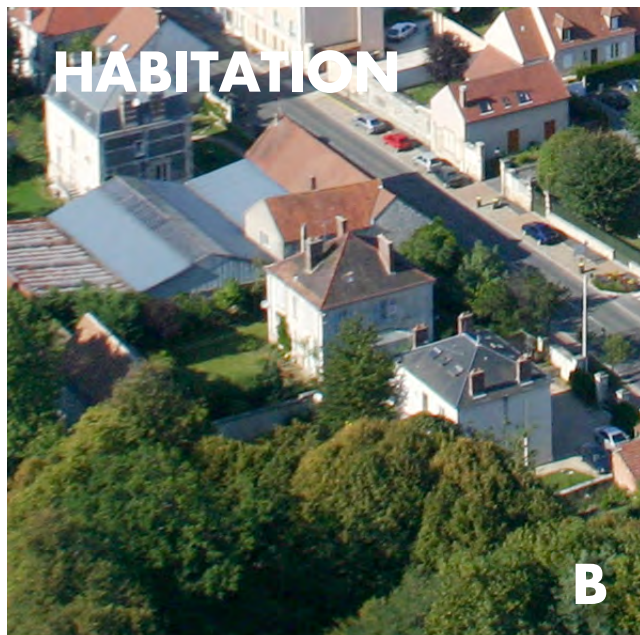
Statut

Intérêt patrimonial Élément intéressant
 Destination actuelle Habitation
 État de conservation 2015 Bon
 Foncier Privé



HABITATION

PB-14



B



C



D



E

- A Vue d'ensemble depuis le boulevard de la République
 B - D Vue aérienne
 C Ouverture à l'étage, volets à persiennes
 E Bandeau de séparation de l'étage, linteaux de fenêtres ornés ornés de table comportant un décors de céramique émaillée (rincaux), petite corniche moulurée
 F Vue d'ensemble depuis le boulevard de la République

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification XIXe siècle
 Destination d'origine Habitation

Contribution à la composition urbaine

- Façade composées selon des tracés régulateurs
- Mur d'enceinte continu
- Jardin

Description architecturale

Ensemble

Maison bourgeoise de plan carré en milieu de jardin.

Élément principal

- Structure : R+1
- Gros-œuvre : Enduit et crépi tyrolien (trumeaux)
- Couverture : Toit brisé à 4 pentes égales, petites tuiles plates, épis de faîtage, souches de cheminées.
- Ouvertures : régulières et symétriques

Éléments complémentaires ou parties constitutantes

- Décor : pilastres de plâtre aux angles, bandeau de séparation de l'étage, linteaux de fenêtres ornés de table comportant un décors de céramique émaillée (rincaux), petite corniche moulurée, garde-corps.
- Autre : véranda, mur bahut avec grille d'entrée boulevard de la République, jardin

Traces de modifications

- Remplacement des menuiseries extérieures



PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique du bâtiment original. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment en volume (longueur largeur, hauteur, pente).

Espaces non-construits

Conservation des espaces non construits entre la façade principale du bâtiment et le boulevard de la République.

Elevations

Conservation des façades, de leurs détails constructifs, de l'alignement des ouvertures et des petits détails architecturaux (pilastres de plâtre aux angles, bandeau de séparation de l'étage, linteaux de fenêtres ornés de rinceaux en céramique émaillée, petite corniche moulurée, garde-corps).

Toitures

Conservation des pentes, proportions, matériaux des toitures, épis de faîtage et souches de cheminées.

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- entretien des espaces intérieurs
- entretien des façades et toitures (restitution du jeu de polychromie en façade)
- entretien des espaces non-construit

Possibilités d'extension ou de modifications

Selon dispositions réglementaires en vigueur.



HABITATION

PB-15

IDENTIFICATION

Localisation

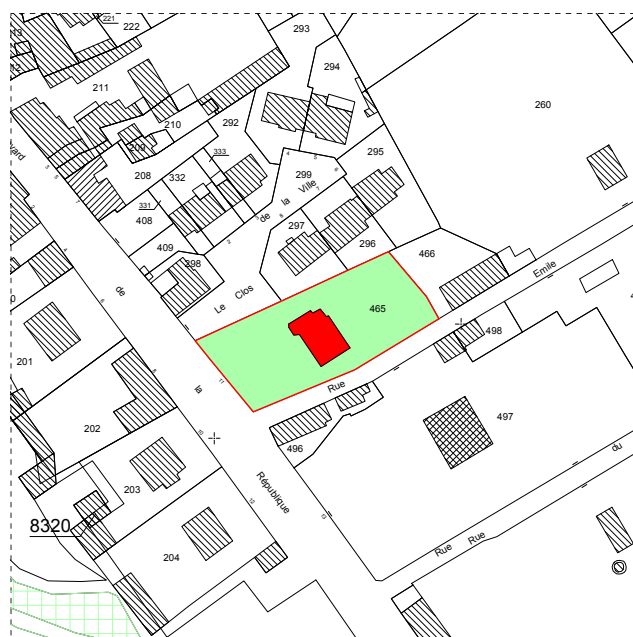
Identifiant PB-15
 Dénomination Habitation
 Adresse 11 boulevard de la République,
 95640 Marines
 Situation Entrée de bourg
 Protection SI ensemble du Vexin français
 Périumètre de 500m abords MH
 Unité paysagère Plateaux du Vexin
 Fiche VISIAURIF 95370053

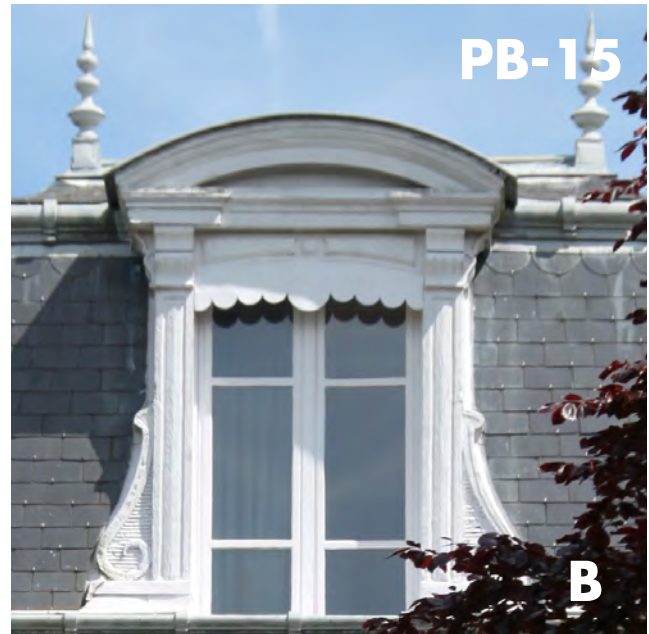
Typologie

Classe Architecture domestique
 Type Maison de notable

Statut

Intérêt patrimonial Edifice authentique
 Destination actuelle Habitation
 État de conservation 2015 Bon
 Foncier Privé





- A Toit brisé avec oculus sur pavillon octogonal, ardoise
 B Lucarne à fronton cintré et ailerons avec lambrequin
 C Mur bahut avec grille d'entrée bvd de la République
 D Fenêtre avec volet à persiennes, corniche moulurée à denticules

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification Fin XIXe siècle (deuxième moitié)
 Destination d'origine Maison de notable

Contribution à la composition urbaine

- Mur d'enceinte continu
- Jardin paysagé
- Ensemble composé selon des tracés régulateurs qui définissent les dimensions du bâtiment en plan et en élévation.

Description architecturale

Ensemble

Grosse maison bourgeoise en milieu de jardin, de plan rectangulaire avec pavillon adjacent octogonal

Élément principal

- Structure : 2 niveaux + combles (retroussés pour le corps de bâtiment principal)
- Gros-œuvre : Pierre de taille
- Couverture : Toit en pavillon et toit brisé sur pavillon octogonal, ardoise
- Ouvertures : régulières et symétriques avec porte centrale, lucarne à fronton cintré et ailerons avec lambrequin, oculus sur le pavillon

Éléments complémentaires ou parties constitutives

- Décor : bandeau de séparation des niveaux, corniche à denticules, volets à persiennes, marquise, épis de faîtage.
- Autre : Mur bahut avec grille d'entrée boulevard de la République

Traces d'adjonction et/ou transformations

- Remplacement menuiseries extérieures



RECOMMANDATIONS ET PRESCRIPTIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment principal et du mur de clôture en volume (longueur largeur, hauteur, pente).

Espaces non-construits

Conservation des espaces non construits entre la façade principale du bâtiment et le boulevard de la République

Elevations

Conservation des façades, pignons et de leurs petits détails

constructifs ou architecturaux (bandeau de séparation des niveaux, corniche à denticules, volets à persiennes, marquise, lucarne à fronton cintré et ailerons avec lambrequin, oculus).

Toitures

Conservation des pentes, proportions et matériaux des toitures (ardoise ou remplacement à l'identique), des souches de cheminées et des épis de faîtage.

Recommandations d'évolution

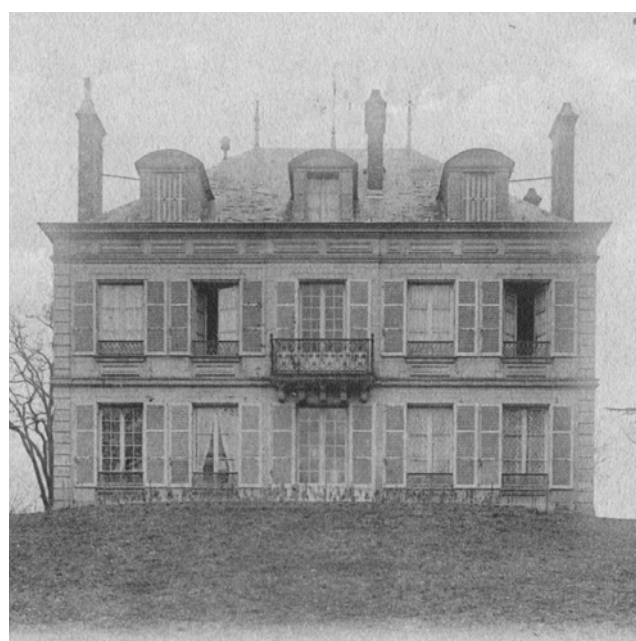
Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- entretien des toitures, façades espaces non-construits
- rénovation des espaces intérieurs

Possibilités d'extension ou de modifications

Selon dispositions réglementaires en vigueur.



IDENTIFICATION

Localisation

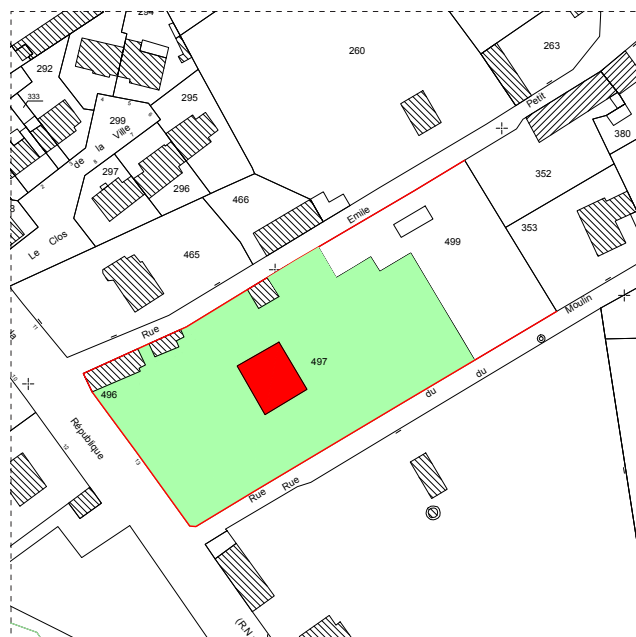
Identifiant PB-16
 Dénomination Le Grand Cèdre
 Adresse 13 boulevard de la République,
 95640 Marines
 Situation Entrée de bourg
 Protection SI ensemble du Vexin français
 Périumètre de 500m abords MH
 Unité paysagère Plateaux du Vexin
 Fiche VISIAURIF 95370052

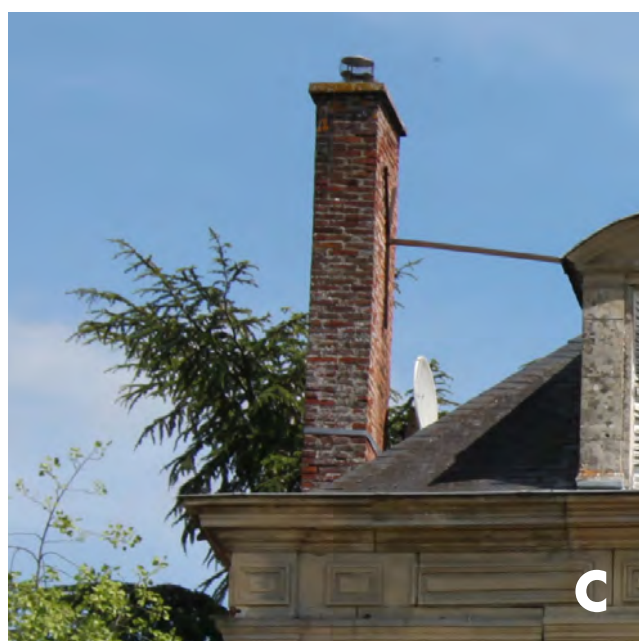
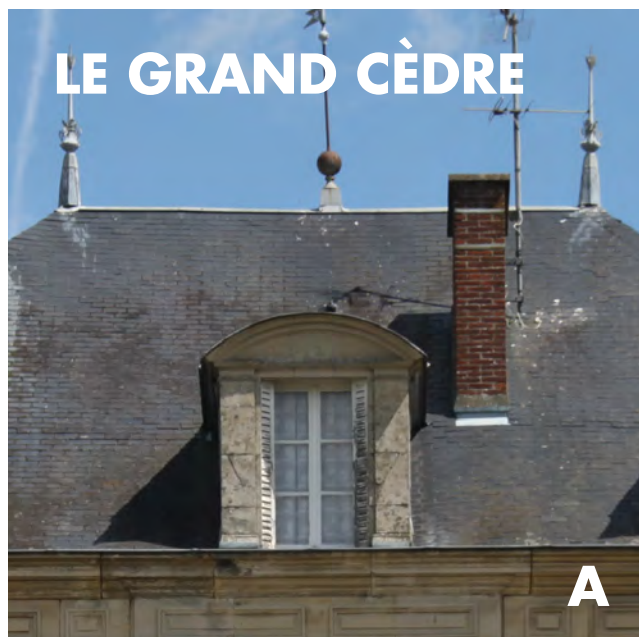
Typologie

Classe Architecture domestique
 Type Maison de notable

Statut

Intérêt patrimonial Edifice authentique
 Destination actuelle Habitation
 État de conservation 2015 Bon
 Foncier Privé





- A Lucarnes en pierre à fronton cintré, toit à croupe à quatre pentes en ardoise.
- B Balcon sur consoles en pierre de taille.
- C Souche de cheminée en brique.
- D Fenêtre avec volet à persiennes et garde-corps ouvragés, frise à motifs géométrique.

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	Fin XIXe siècle
Destination d'origine	Maison de notable

Contribution à la composition urbaine

- Mur d'enceinte continu
- Jardin paysagé
- Ensemble composé selon des tracés régulateurs qui définissent les dimensions du bâtiment en plan et en élévation.
- Façade composée comprenant une travée centrale avec balcon de présentation au 1er étage.

Description architecturale

Ensemble

Grande maison de plan rectangulaire en milieu de parcelle entourée d'un jardin paysager

Élément principal

- Structure : rdc surrélevé + 1 étage + combles à surcroît
- Gros-œuvre : Pierre de taille
- Couverture : toit à croupe à quatre pentes en ardoise
- Ouvertures : régulières et symétriques, lucarnes en pierre à fronton cintré

Éléments complémentaires ou parties constituantes

- Décor : bandeau de séparation des niveaux, frise à motifs géométrique, chaîne d'angle, garde-corps ouvragé du balcon et des baies, volets à persiennes, épis de faitage, souche de cheminée en brique, fronton cintré de lucarne.
- Autre : Jardin, grille sur mur bahut bd de la République, porche avec pilastre en pierre de taille, porte grille ouvragée.

Traces d'adjonction et/ou transformations

- Adjonction d'une antenne satellite sur le toit
- Remplacement menuiseries extérieures.



RECOMMANDATIONS ET PRESCRIPTIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment principal et du mur de clôture en volume (longueur largeur, hauteur, pente).

Espaces non-construits

Conservation des espaces non construits entre la façade principale du bâtiment et le boulevard de la République

Elevations

Conservation des façades, pignons et de leurs détails

constructifs (bandeau de séparation des niveaux, frise à motifs géométrique, chaîne d'angle, garde-corps ouvragé du balcon et des baies, volets à persiennes, fronton cintré de lucarne).

Toitures

Conservation des pentes, proportions et matériaux des toitures (ardoise ou remplacement à l'identique), des souches de cheminées et des épis de faîtage.

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- entretien des toitures et des façades
- rénovation des espaces intérieurs
- entretien des espaces non-construits

Possibilités d'extension ou de modifications

Selon dispositions réglementaires en vigueur.

LE COUVENT

PB-17



IDENTIFICATION

Localisation

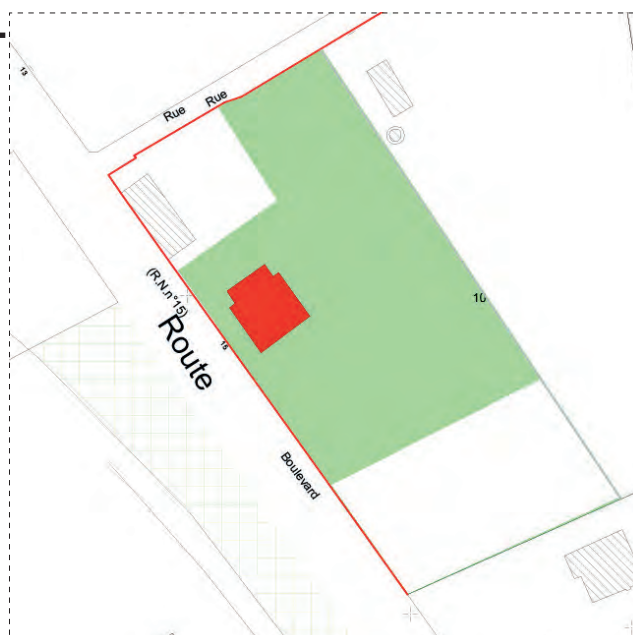
Identifiant PB-17
 Dénomination Le Couvent
 Adresse 15 boulevard de la République,
 95640 Marines
 Situation Entrée de bourg
 Protection SI ensemble du Vexin français
 Périmètre de 500m abords MH
 Unité paysagère Plateaux du Vexin
 Fiche VISIAURIF 95370056

Typologie

Classe Architecture domestique
 Type Immeuble de bourg

Statut

Intérêt patrimonial Élément intéressant
 Destination actuelle Habitation
 État de conservation 2015 Bon
 Foncier Privé





DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	XIXe siècle
Destination d'origine	Couvent

Contribution à la composition urbaine

- Caractère imposant de l'édifice.
- Mur de clôture continu

Description architecturale

Ensemble

Grande bâtisse à plan carré en milieu de parcelle entouré par un haut mur.

Élément principal

- Structure : trois niveaux + combles, RDC surélevé accessible par un perron à double accès, cave
- Gros oeuvre : moellons complètement enduits, chaînes d'angle en pierre
- Couverture : toit à quatre pentes égales, ardoise, épis de faîtage.
- Ouvertures : alignées, celles du RDC plus hautes que celles des étages, châssis de toit.

Éléments complémentaires ou parties constitutives

- Décor : corniche à denticules, épis de faîtage
- Autre : décor du couronnement du mur de clôture.

Traces d'adjonction et/ou transformations

- Remplacement des menuiseries extérieures
- Disparition d'une des quatre souches de cheminée.



PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique du bâtiment original. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment en volume (longueur largeur, hauteur, pente) et du mur de clôture.

Elevations

Conservation des façades, de leurs détails constructifs, de l'alignement des ouvertures et des petits détails architecturaux (appuis de fenêtres à consoles, à denticules, chaînes d'angle en pierre).

Toitures

Conservation des pentes, proportions, matériaux des toitures, souches de cheminées et épis de faîtage.

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- rénovation des espaces intérieurs
- entretien des façades et toitures
- entretien des espaces non-construits
- ravalement souhaitable du mur de clôture par dégradation de l'enduit ciment à remplacer par enduit au mortier de chaux.

Possibilités d'extension ou de modifications

Selon dispositions réglementaires en vigueur.

HABITATION

PB-18



IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant	PB-18
Dénomination	Habitation
Adresse	17 boulevard de la République 95640 Marines
Situation	Entrée de bourg
Protection	SI ensemble du Vexin français Périmètre de 500m abords MH
Unité paysagère	Plateaux du Vexin
Fiche VISIAURIF	Neant

Typologie

Classe	Architecture domestique
Type	Maison de villégiature

Statut

Intérêt patrimonial	Élément intéressant
Destination actuelle	Habitation
État de conservation 2015	Bon
Foncier	Privé





- A Façade principale vue depuis le boulevard de la République, portail et grille sur mur bahut
- B Ouverture à l'étage. Bandeau et encadrement en brique
- C Grille sur mur bahut avec portail métallique encadré de piliers en brique et ciment.

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	XXe siècle (milieu)
Destination d'origine	Maison de villégiature

Contribution à la composition urbaine

- Grille sur mur bahut avec portail et jardin arboré

Description architecturale

Ensemble
Maison de villégiature d'inspiration normande située en milieu de jardin

Élément principal

- Structure : soubassement + deux niveaux + combles aménagés
- Gros oeuvre : soubassement, rdc et 1er étage en meulière, bandeau en brique et 2eme étage peint en blanc et décoré avec des pans de bois.
- Couverture : toit débordant à deux pentes avec croupe triangulaire en tuiles mécaniques, épis de faîtage, lucarne à deux pans et souche de cheminée en brique.
- Ouvertures: formes diverses.

Éléments complémentaires ou parties constituantes

- Décor : Bandeau et encadrements en brique, épis de faîtage
- Autre : Grille sur mur bahut avec portail métallique encadré de piliers en brique et ciment.



C

PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique du bâtiment original. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment en volume (longueur largeur, hauteur, pente).

Elevations

Conservation des façades, de leurs détails constructifs, de l'alignement des ouvertures et des petits détails architecturaux

Toitures

Conservation des pentes, proportions et matériaux des toitures

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- rénovation des espaces intérieurs
- entretien des façades et toitures

Possibilités d'extension ou de modifications

Selon dispositions réglementaires en vigueur.



IDENTIFICATION

Localisation

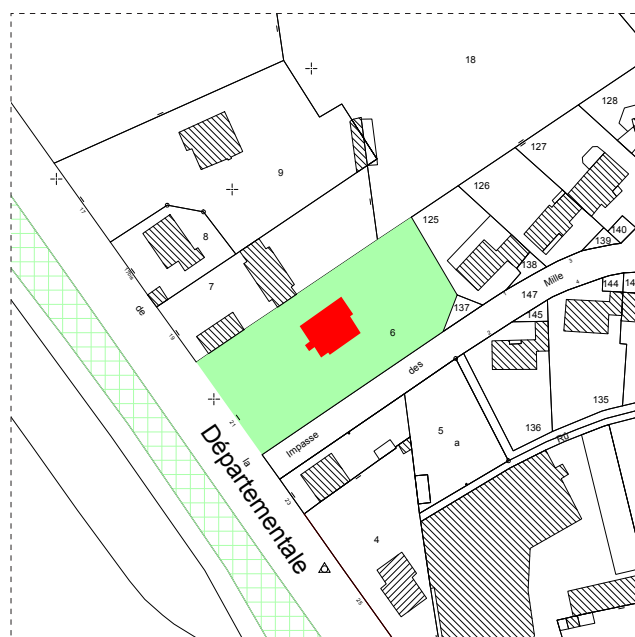
Identifiant PB-19
 Dénomination Habitation
 Adresse 21 boulevard de la République
 95640 Marines
 Situation Entrée de bourg
 Protection SI ensemble du Vexin français
 Périmètre de 500m abords MH
 Unité paysagère Plateaux du Vexin
 Fiche VISIAURIF Neant

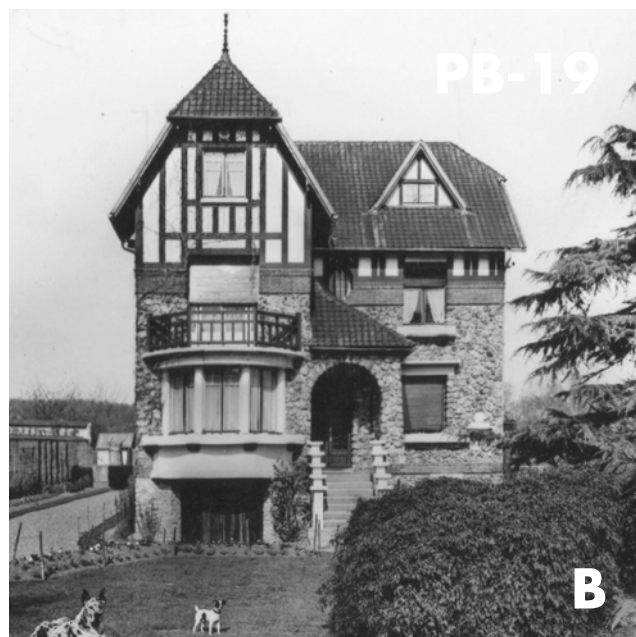
Typologie

Classe Architecture domestique
 Type Maison de villégiature

Statut

Intérêt patrimonial Élément intéressant
 Destination actuelle Habitation
 État de conservation 2015 Bon
 Foncier Privé





- A Façade principale vue depuis le boulevard de la République
- B Façade principale (carte postale ancienne)
- C Façade et pignon (carte postale ancienne)
- D Mur de clôture continu avec portail bois sous porche à quatre pentes en tuiles mécaniques avec deux épis de faîtage et encadré de piliers et d'un mur de clôture béton et meulière.
- E Pignon avec ouverture cintrée, bandeau et encadrement en brique, toit débordant à deux pentes avec croupe triangulaire en tuiles mécaniques, épis de faîtage, lucarne à deux pans et souche de cheminée en brique.

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	XXe siècle (1920-1930)
Architecte	André Jourdain
Destination d'origine	Maison de villégiature

Contribution à la composition urbaine

-Mur de clôture continu avec portail et jardin arboré

Description architecturale

Ensemble

Maison de villégiature d'inspiration normande située en milieu de jardin

Élément principal

- Structure : soubassement + deux niveaux + combles aménagés
- Gros oeuvre : soubassement, rdc et 1er étage en meulière, bandeau en brique et 2eme étage peint en blanc et décoré avec des pans de bois.
- Couverture : toit débordant à deux pentes avec croupe triangulaire en tuiles mécaniques, épis de faîtage, lucarne à deux pans et souche de cheminée en brique.
- Ouvertures: formes diverses (oriel de plan demi-circulaire, ouvertures rectangulaires alignées de part et d'autre de la façade, porche d'entrée avec perron et oculus polygonal, cintrées sur les pignons).

Éléments complémentaires ou parties constitutives

- Décor : Bandeau et encadrements en brique, épis de faîtage
- Autre : Mur de clôture continu avec portail bois sous porche à quatre pentes en tuiles mécaniques avec deux épis de faîtage et encadré de piliers et d'un mur de clôture béton et meulière.



PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique du bâtiment originel. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment en volume (longueur largeur, hauteur, pente).

Elevations

Conservation des façades, de leurs détails constructifs, de la diversité des ouvertures (oriel de plan demi-circulaire, ouvertures rectangulaires alignées de part et d'autre de la façade, porche d'entrée avec perron et oculus polygonal, cintrées sur les pignons) et des petits détails architecturaux (bandeau et encadrements en brique, épis de faîtage, toits débordant à croupe triangulaire,).

Toitures

Conservation des pentes, proportions et matériaux des toitures

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- rénovation des espaces intérieurs
- entretien des façades et toitures

Possibilités d'extension ou de modifications

Selon dispositions réglementaires en vigueur.



IDENTIFICATION

Localisation

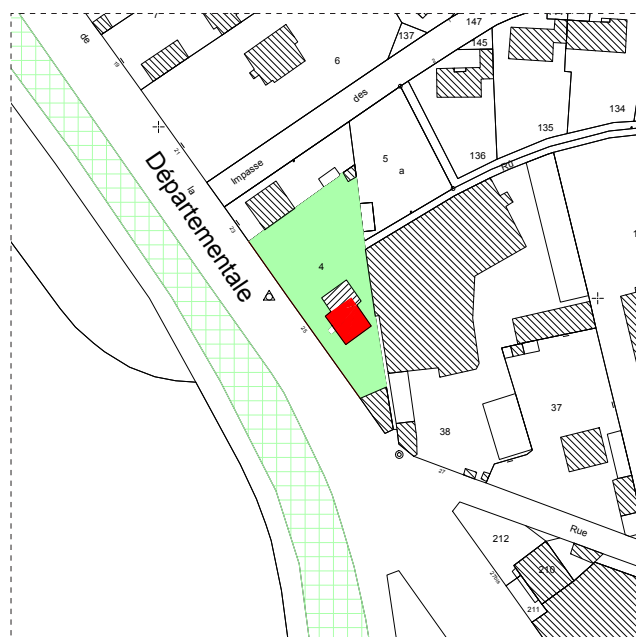
Identifiant PB-20
 Dénomination Habitation
 Adresse 25 bvd de la République,
 95640 Marines
 Situation Entrée de bourg
 Protection SI ensemble du Vexin français
 Périmètre de 500m abords MH
 Unité paysagère Plateaux du Vexin
 Fiche VISIAURIF néant

Typologie

Classe Architecture domestique
 Type Villa

Statut

Intérêt patrimonial Édifice authentique
 Destination actuelle Habitation
 État de conservation 2015 Bon
 Foncier Privé





- A Vue d'ensemble depuis bvd de la République
 B Chaîne d'angle en brique et pierre de taille, toiture débordante sur aisseliers bois, bandeau, encadrement et appui de fenêtre en brique.
 D Vue frontale depuis bvd de la République

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification XIXe siècle
 Destination d'origine Villa

Contribution à la composition urbaine

- Mur de clôture continu
- Façade remarquable pour ses jeux de matériaux.

Description architecturale

Ensemble
 Maison en retrait de la rue

Élément principal

- Structure : deux niveaux
- Gros œuvre : meulière, chaîne d'angle et bandeaux en brique.
- Couverture : toit brisé à 4 pentes, tuiles mécaniques, 4 souches de cheminées disposées symétriquement et 4 épis de faîtage.
- Ouvertures : symétrique et régulières sur rue

Éléments complémentaires ou parties constitutives

- Décor : Jeu de polychromie entre les matériaux : chaîne d'angle en brique et pierre de taille, toiture débordante sur consoles bois, bandeau, encadrement et appui de fenêtre en brique.
- Autre : mur de clôture et portail bordé de piles en briques et pierre de taille.

Traces d'adjonction et/ou transformations

- Remplacement menuiseries extérieures



PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique du bâtiment original. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment en volume (longueur largeur, hauteur, pente).

Elevations

Conservation des façades, de leurs détails constructifs, de l'alignement des ouvertures et des petits détails architecturaux (jeu de polychromie entre les matériaux : chaîne d'angle en brique et pierre de taille, toiture débordante sur consoles bois, bandeau, encadrement et appui de fenêtre en brique).

Toitures

Conservation des pentes, proportions, matériaux des toitures, souches de cheminées, épis de faîtage et aisseliers.

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- entretien des espaces intérieurs
- entretien des façades et toitures
- entretien jardin.

Possibilités d'extension ou de modifications

Selon dispositions réglementaires en vigueur.

MANOIR DE L'ÉTANG

PB-21



IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant PB-21
 Dénomination Manoir de l'Étang
 Adresse 20 rue des Hautiers
 95640 Marines (Les Hautiers)
 Situation Hameau
 Protection SI ensemble du Vexin français
 Périmètre de 500m abords MH
 SC des Buttes de Rosnes, de
 Marines et d'Épiais
 Unité paysagère Buttes de Rosnes et de Marines
 Fiche VISIAURIF 95370075

Typologie

Classe Architecture domestique
 Type Villégiature

Statut

Intérêt patrimonial Élément intéressant
 Destination actuelle Habitation
 État de conservation 2015 Bon
 Foncier Privé



VILLA DE L'ÉTANG



- A Vue d'ensemble avec mur d'enceinte, portail d'entrée entre deux piliers de pierre à chapiteau mouluré et porte piétonne (1960)
- B Pavillon en tuiles plates
- C Façade principale et mur d'enceinte (1960)
- D Lucarne à deux pans

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification Fin XIXe - Début XXe siècle
Destination d'origine Maison de villégiature

Contribution à la composition urbaine

- Mur d'enceinte continu
- Parc arboré avec étang
- Portail d'entrée aligné et parallèle au bâtiment principal

Description architecturale

Ensemble

Grande maison au milieu d'un parc

Élément principal

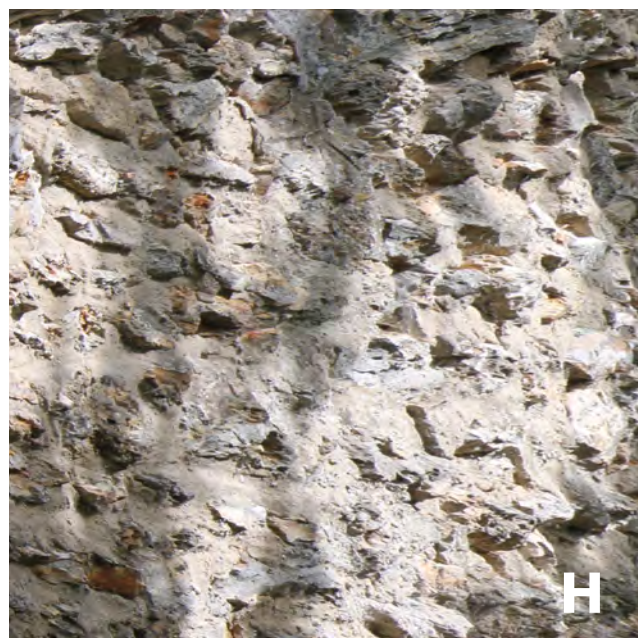
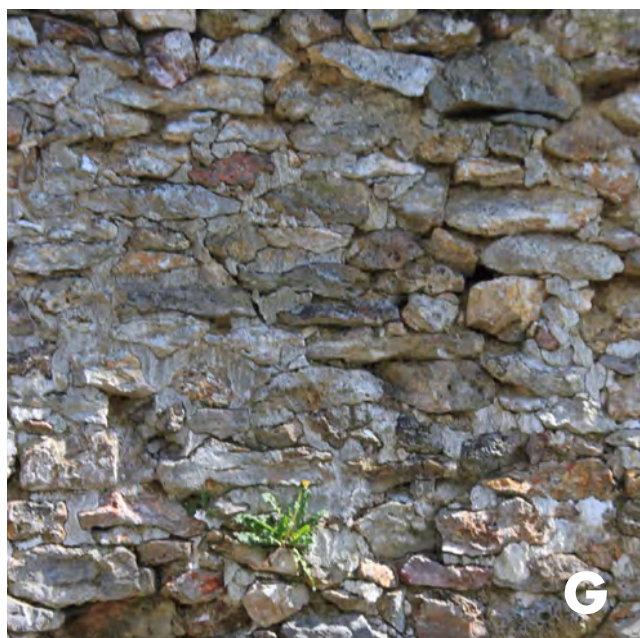
- Structure : Deux niveaux + combles aménagés
- Gros oeuvre : Blocage de meulière et enduit.
- Couverture : Toit à deux pentes débordant sur consoles de bois et pavillon en tuiles plates
- Ouvertures : de formes diverses
- Autre: Terrasse à balustrade

Éléments complémentaires ou parties constitutives

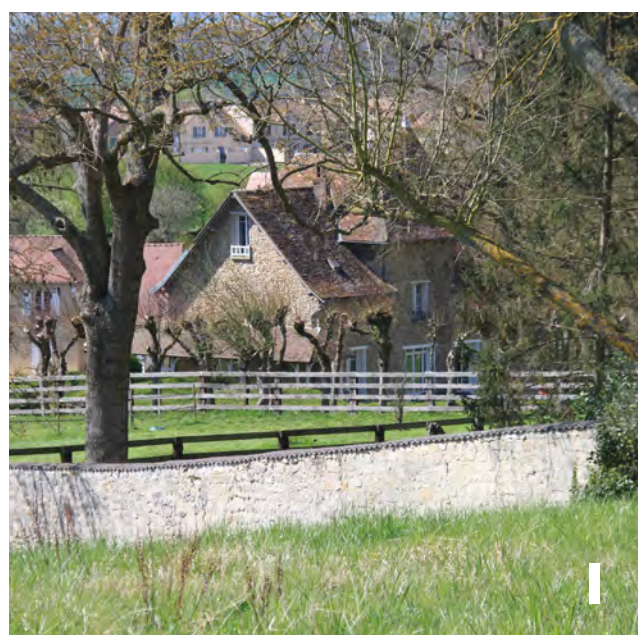
- Décor : garde corps ouvragés, épis de faîtage, porche accessible par 6 marches et couvert d'un balcon à balustrade.
- Parc avec portail d'entrée entre deux piliers de pierre à chapiteau mouluré et porte piétonne, étang, fabrique

Traces d'adjonction et/ou transformations

- Remplacement des menuiseries extérieures et de la porte d'entrée.



- E Mur de clôture Rue des Hautiers
- F Mur de clôture Sentier des Gradins
- G Détail du mur de clôture Rue des Hautiers
- H Détail du mur de clôture Sentier des Gradins
- I Bâtiment principal et mur de clôture vus depuis la
- vierge des Hautiers.





PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Préservation de l'intégrité de la composition architecturale du bâtiment d'origine. Conservation et restauration à l'identique. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation des volumes du bâtiment principal (longueur largeur, hauteur, pente de toit).

Espaces non-construits

- Préservation de l'espace boisé classé
- Conservation du mur d'enceinte avec portail d'entrée entre deux piliers de pierre à chapiteau mouluré et porte piétonne

Elevations

Conservation des façades, de leurs détails constructifs et architecturaux (garde corps ouvragés, épis de faîtage, porche accessible par 6 marches et couvert d'un balcon à balustrade)

Toitures

Conservation des pentes, proportions et matériaux des toitures

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- rénovation des espaces intérieurs
- entretien des façades et toitures
- entretien des espaces non-construits

Possibilités d'usages

Habitation, chambres d'hôtes, gîte rural, équipement d'intérêt général



IDENTIFICATION

Localisation

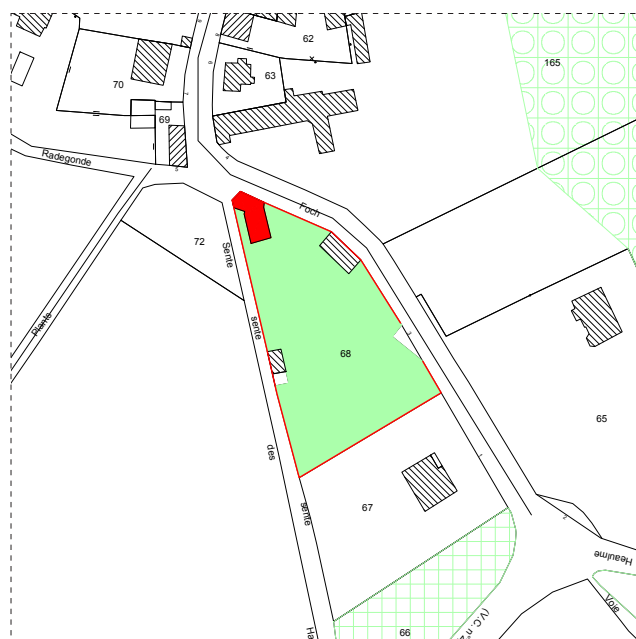
Identifiant PB-22
 Dénomination Habitation
 Adresse 3 rue du Maréchal Foch, 95640 Marines
 Situation Hameau (Les Hautiers)
 Protection SI ensemble du Vexin français
 Unité paysagère Butte de Rosne et de Marines
 Fiche VISIAURIF Néant

Typologie

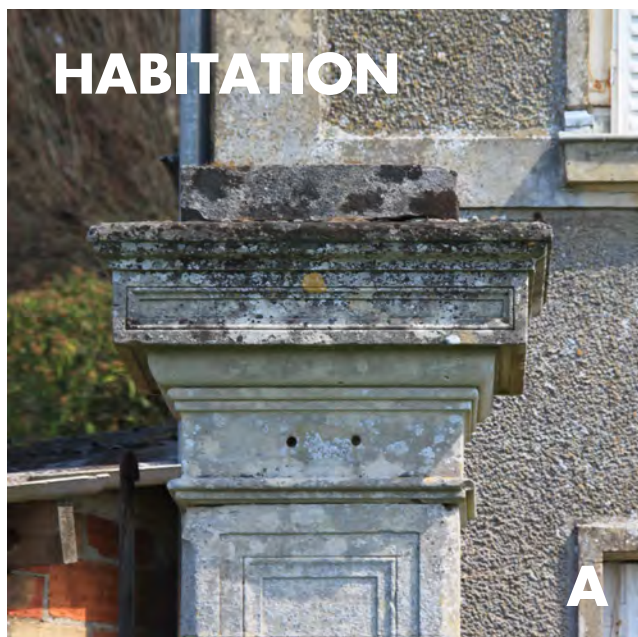
Classe Architecture domestique
 Type Maison de villégiature

Statut

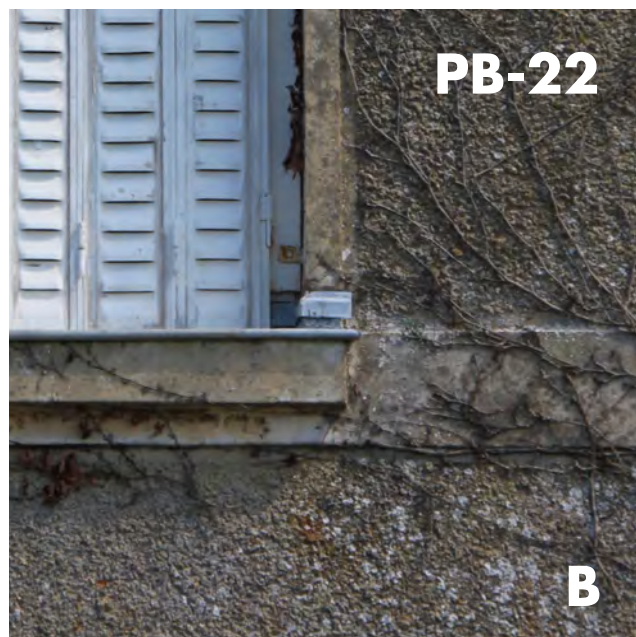
Intérêt patrimonial Édifice intéressant
 Destination actuelle Habitation
 État de conservation 2015 Moyen
 Foncier Privé



HABITATION



A



B



C



D

- A Piliers de pierre à chapiteau
- B Bandeau plat de séparation du RDC et du 1er étage, façade et appui de fenêtre pierre de taille
- C Façade (état actuel 2015)
- D Carte postale ancienne "Promenade des Hautiers"
Bâtiment avant l'adjonction de deux chien-assis et la démolition des souches de cheminées

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification XIXe siècle
Destination d'origine Maison de bourg

Contribution à la composition urbaine

- Mur d'enceinte continu entourant un jardin arboré
- Façade composée symétriquement.
- Perspective visuelle sur la butte boisée.

Description architecturale

Ensemble
Maison en bout de parcelle entourée d'un mur de clôture;

Élément principal

- Structure : 2 niveaux + combles
- Gros-œuvre : Moellon et crépi
- Couverture : Toit à quatre pentes, tuiles plates, épis de faîtage.
- Ouvertures : régulières et symétriques, une lucarne.

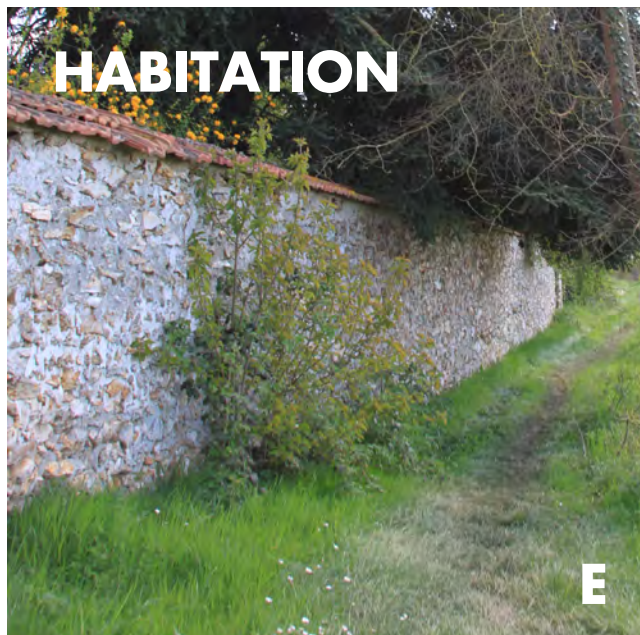
Éléments complémentaires ou parties constitutives

- Décor : corniche moulurée, bandeau plat, encadrement et appui des ouvertures, marquise
- Autre : grille sur mur bahut, piliers de pierre à chapiteau.

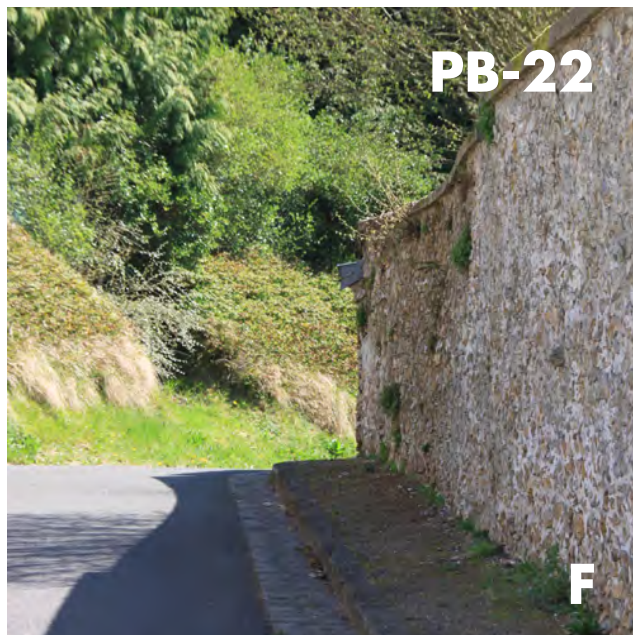
Traces d'adjonction et/ou transformations

- Adjonction d'un garage entre le bâtiment principal et le mur de clôture Rue du Maréchal Foch
- Remplacement enduit originel clair par crépi sombre
- Démolition des souches de cheminées
- Adjonction de deux chien-assis.
- Remplacement du bandeau mouluré de séparation des niveaux et des appuis de fenêtre originels par un bandeau filant et encadrements en ciment.

HABITATION



E



F



G

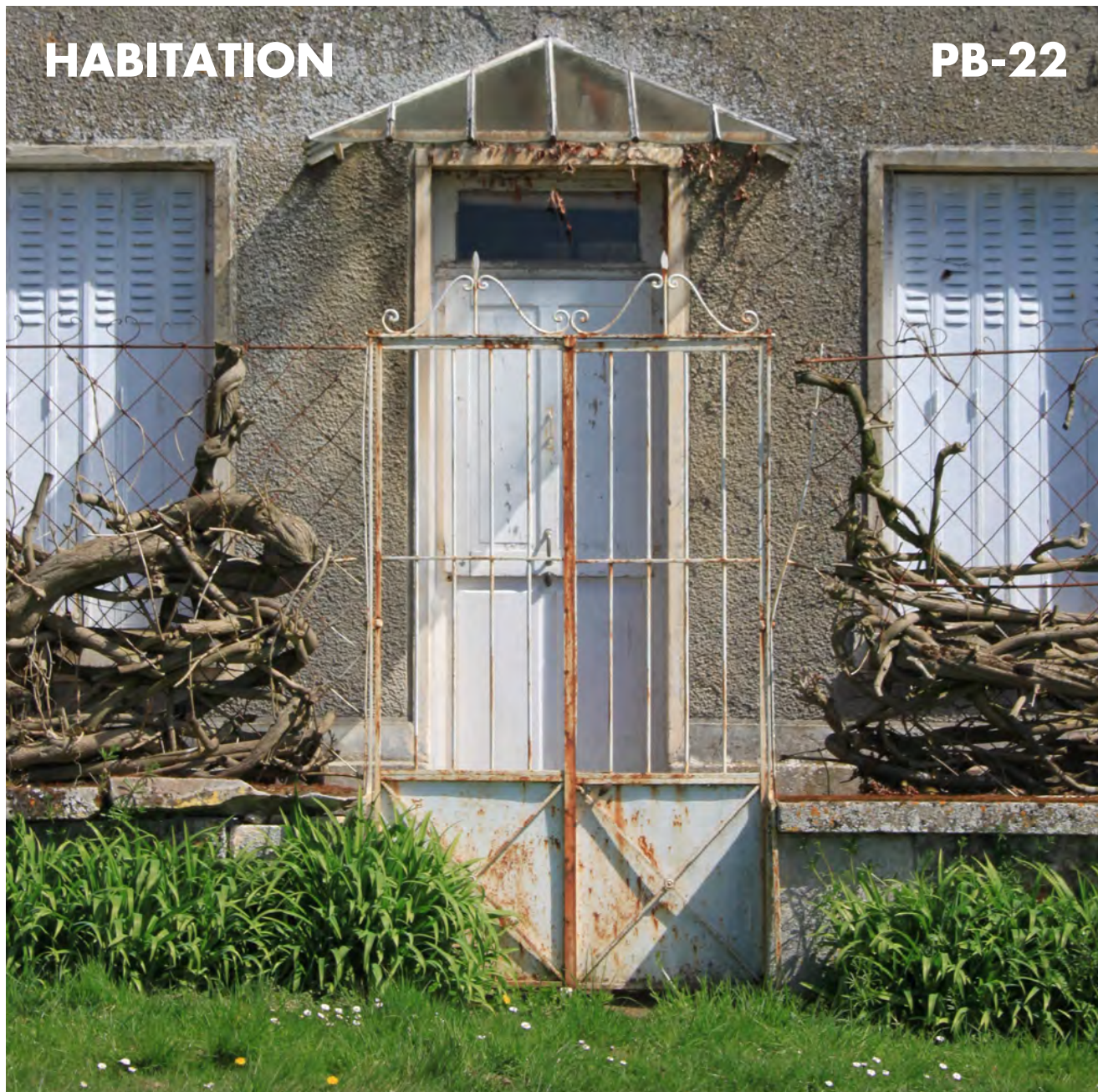


H

- E Mur de clôture Sentier entre Rue du Marechal Foch et Rue du Heaulme
- F Mur de clôture Rue du Marechal Foch
- G Détail du mur de clôture Sentier entre Rue du Marechal Foch et Rue du Heaulme
- H Détail du mur de clôture Rue du Marechal Foch
- I Détail mur de clôture en moellon et piliers de pierre qui borde la "Promenade des Hautiers" entre Rue du Marechal Foch et Rue du Heaulme



I



RECOMMANDATIONS ET PRESCRIPTIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment principal en volume (longueur largeur, hauteur, pente) et du mur de clôture.

Elevations

Conservation des façades, pignons et de leurs détails constructifs (corniche moulurée, bandeau plat, encadrement et appui des ouvertures, marquise).

Espaces non-construits

Préservation du jardin arboré (perspective visuelle de la butte boisée)

Toitures

Conservation des pentes, proportions, matériaux (tuile plate ou remplacement à l'identique) des toitures et épis de faîtage.

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- entretien des toitures (restitution des épis et chemins de faîtage, suppression du chien-assis et restitution du chassis de toit à tabatière selon composition d'origine) et des façades (ravalement par décroûtage du crépi et restitution enduit à base de chaux et de sable).
- rénovation des espaces intérieurs
- entretien des espaces non-construits

Possibilités d'extension ou de modifications

Selon dispositions réglementaires en vigueur.

VILLA DES HAUTIERS DIT "LE CHATEAU"

PB-23



IDENTIFICATION

Localisation

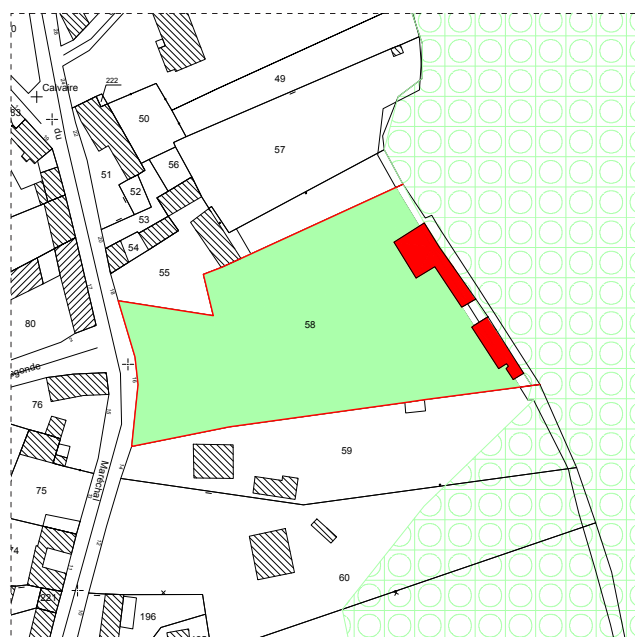
Identifiant PB-23
Dénomination Villa des Hautiers dit "le chateau"
Adresse 16 rue du Maréchal Foch,
95640 Marines
Situation Hameau (Les Hautiers)
Protection SI ensemble du Vexin français
Unité paysagère Butte de Rosne et de Marines
Fiche VISIAURIF Néant

Typologie

Classe Architecture domestique
Type Maison de villégiature

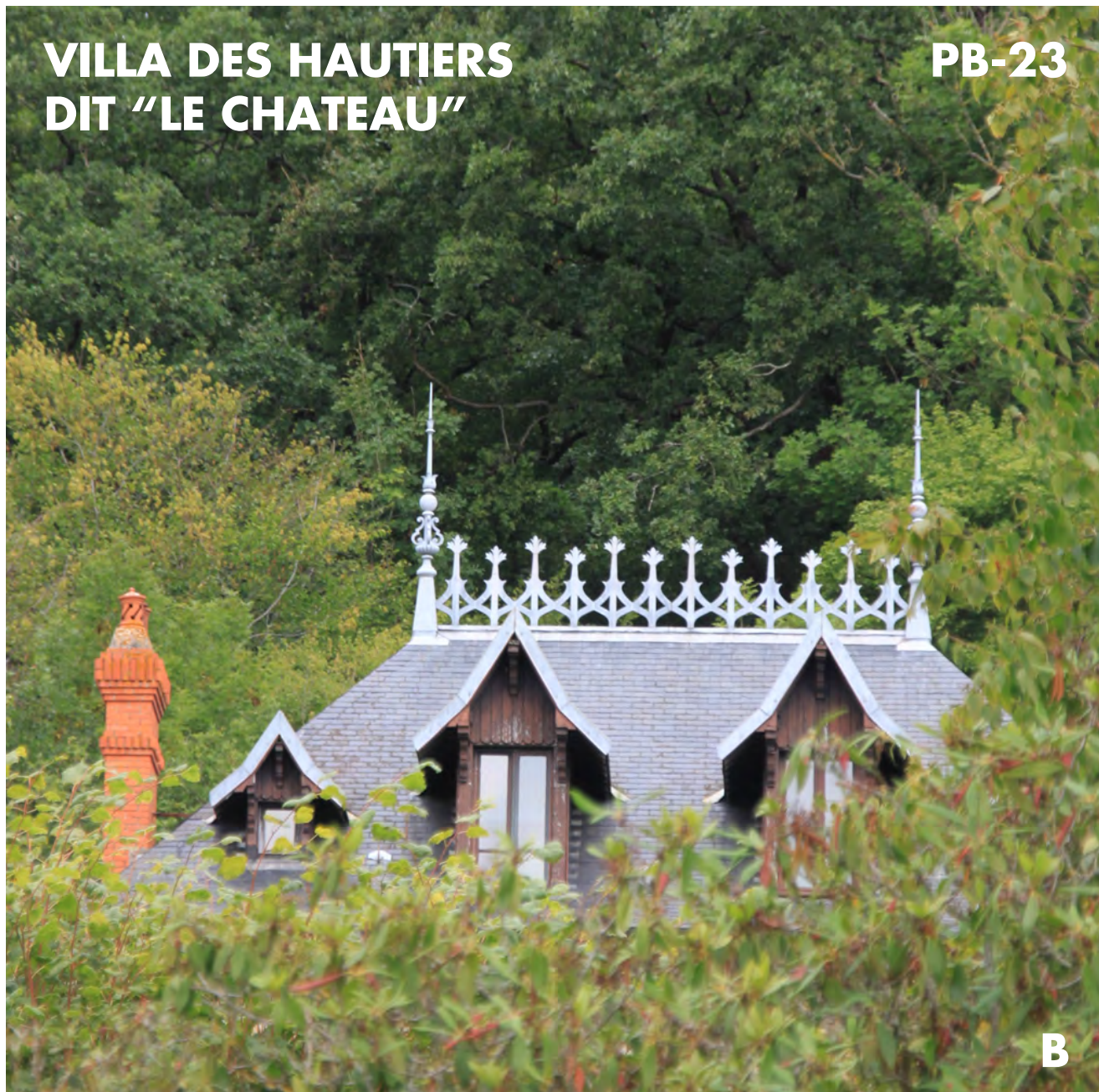
Statut

Intérêt patrimonial Élément intéressant
Destination actuelle Habitation
État de conservation 2015 Bon
Foncier Privé



VILLA DES HAUTIERS DIT "LE CHATEAU"

PB-23



- A Vue d'ensemble latérale, moellons jointoyés, encadrement d'ouvertures et chaînes en pierre de taille, marquise, lucarnes, souches de cheminées.
 B Toiture en ardoises, lucarnes, souche de cheminée
 C Jardin paysagé.
 D - E Vue d'ensemble (carte postale ancienne).

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification XIXe siècle
 Destination d'origine Maison de villégiature

Contribution à la composition urbaine

- Mur d'enceinte continu, grille ouvragée.
- Jardin paysagé.

Description architecturale

Ensemble

Maison en retrait de la voie, accès fermé par un mur d'enceinte continu. Villa des Hautiers dit "le château" en référence à la

motte féodale du Xe siècle située sur le même terrain.

Élément principal

- Structure : RDC surélevé + un étage + combles aménagés.
- Gros-œuvre : Moellons jointoyés, encadrement d'ouvertures et chaînes en pierre de taille.
- Couverture : toit à quatre pentes en ardoises, quatre souches de cheminées symétriques en briques avec jeu de polychromie.
- Ouvertures : fenêtres régulières et symétriques, quatre lucarnes symétriques, une porte avec perron.

Éléments complémentaires ou parties constitutives

- Décor : corniche moulurée, chemin et epis de faîtage.
- Bâtiment annexe latéral.
- Mur d'enceinte continu composé d'un mur plein, d'un mur bahut avec une grille et d'un portail.
- Autre : marquise, jardin paysagé, grille.

Traces d'adjonction et/ou transformations

- Remplacement des menuiseries extérieures.

VILLA DES HAUTIERS DIT "LE CHATEAU"

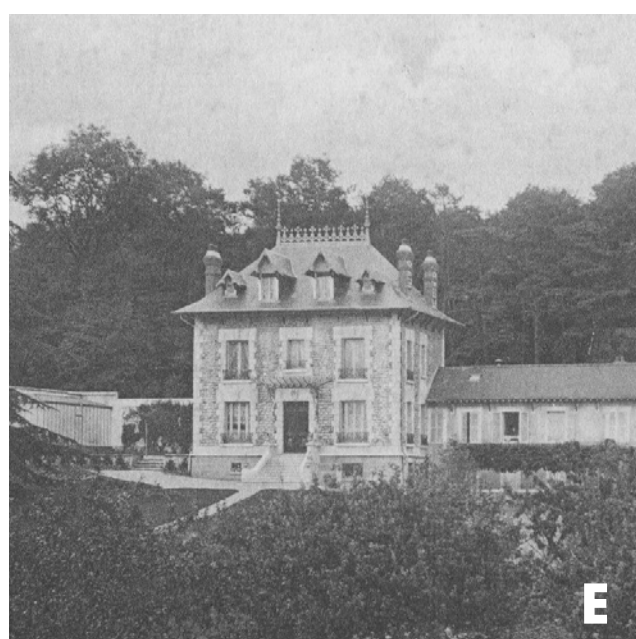
PB-23



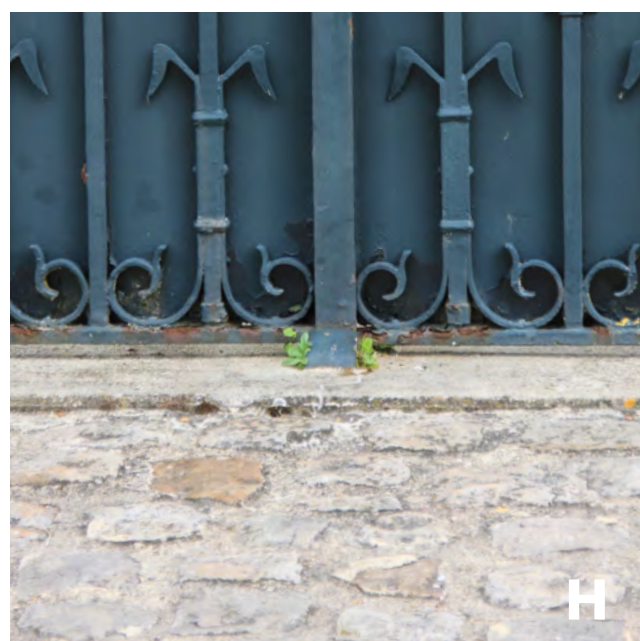
C



D



E



- F Portail d'entrée ouvragé
 G Pilier en pierre de taille et chapiteau
 H Détail du portail d'entrée
 I Vue du mur d'enceinte rue du Maréchal Foch
 (carte postale ancienne)

RECOMMANDATIONS ET PRESCRIPTIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment principal en volume (longueur largeur, hauteur, pente) et du mur de clôture.

Espaces non construits

Préservation du jardin paysagé.

Elevations

Conservation des façades, pignons et de leurs détails constructifs (moellons jointoyés, corniche moulurée, encadrement d'ouvertures et chaînes en pierre de taille, quatre souches de cheminées symétriques en briques, fenêtres régulières et symétriques, quatre lucarnes symétriques, une porte avec perron, marquise).

Toitures

Conservation des pentes, proportions, matériaux (ardoise ou remplacement à l'identique) des toitures, chemin et epis de faîtage.

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- entretien des toitures et des façades
- rénovation des espaces intérieurs
- entretien du jardin paysagé

Possibilités d'extension ou de modifications

Selon dispositions réglementaires en vigueur.

MAISONS TRADITIONNELLES (MA)



IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant MA-01
 Dénomination Habitation
 Adresse 8 place du Dr Cesbron
 95640 Marines
 Situation Entrée de bourg
 Protection SI ensemble du Vexin français
 Unité paysagère Plateaux du Vexin
 Fiche VISIAURIF 95370041

Typologie

Classe Architecture domestique
 Type Maison de bourg

Statut

Intérêt patrimonial Élément intéressant
 Destination actuelle Habitation
 État de conservation 2015 Bon
 Foncier Privé





DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	XVIII ^e siècle (fin)/XIX ^e siècle (début)
Destination d'origine	Maison de bourg

Contribution à la composition urbaine

- Front bâti de place du Dr Cesbron
- Ensemble composé selon des tracés régulateurs qui définissent les dimensions du bâtiment en plan et en élévation.
- Façade composé symétriquement

Description architecturale

Ensemble

Maison de plan trapézoïdale, dont la façade fait face à la place avec courette fermée devant

Élément principal

- Structure : trois niveaux + combles
- Gros oeuvre : pierre de taille
- Couverture : toit à quatre pentes en petites tuiles plates
- Ouvertures : régulières et symétriques en façade, à linteaux appareillés

Éléments complémentaires ou parties constitutives

- Décor : bandeau de séparation des niveaux, appuis de fenêtres reposant sur consoles moulurées, corniche à modillons bordée d'une frise d'oves
- Autre : Mur bahut entourant la courette, grille d'entrée

Traces d'adjonction et/ou transformations

- Adjonction d'un châssis de toit à tabatière centré sur la façade.
- Remplacement partiel des volets à persiennes par des volets pleins.
- Remplacement des menuiseries extérieures.



RECOMMANDATIONS ET PRESCRIPTIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment principal et du mur de clôture en volume (longueur largeur, hauteur, pente).

Elevations

Conservation des façades, pignons et de leurs détails constructifs et architecturaux (bandeau de séparation des niveaux, appuis de fenêtres reposant sur consoles moulurées, corniche à modillons bordée d'une frise d'oves)

Toitures

Conservation des éléments suivants :

- pentes et proportions des toitures
- petite tuile plate ou remplacement à l'identique
- souches de cheminées.

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- entretien des toitures et des façades
- entretien de la courette entourée d'un mur bahut surmonté d'une grille
- rénovation des espaces intérieurs.

Possibilités d'extension ou de modifications

- Clôture : suppression du dispositif d'occultation. Reconstitution de la grille sur mur bahut selon la composition d'origine.
- Restitution des volets à persiennes selon composition d'origine.

HABITATION ET BOUCHERIE

MA-02



IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant MA-02
Dénomination Habitation et boucherie
Adresse 6 Place du Maréchal Leclerc
95640 Marines
Situation Cœur de bourg
Protection SI ensemble du Vexin français
Périmètre de 500m abords MH
Unité paysagère Plateaux du Vexin
Fiche VISIAURIF 95370006

Typologie

Classe Architecture domestique
Type Maison de bourg

Statut

Intérêt patrimonial Élément intéressant
Destination actuelle Habitation et commerce
État de conservation 2015 Bon
Foncier Privé





- A Vue aérienne
 B Couverture à deux pentes en tuiles plates
 C & D Carte postale ancienne avant transformations de la façade et obturation de deux fenêtres de l'étage.
 Seuil de porte en pierre de taille

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification Début XIXe siècle
 Destination d'origine Habitation

Contribution à la composition urbaine

Position privilégiée à l'angle marquant l'entrée de la place du Maréchal Leclerc depuis la rue Jean Jaurès.

Description architecturale

Ensemble
 Maison d'angle disposant d'une façade sur la place du

Maréchal Leclerc et d'une façade principale sur la rue Jean Jaurès.

Élément principal

- Structure : deux niveaux + cave
- Gros oeuvre : pierre de taille au RDC et moellons enduits à l'étage avec pierre de taille pour encadrement des ouvertures
- Couverture à deux pentes, petites tuiles plates
- Ouvertures : régulières et dissymétriques, jours de cave.

Éléments complémentaires ou parties constitutives

- Décor : bandeau, corniche de plâtre moulurée
- Autre: vestige de panneau publicitaire, traces d'une ancienne fenêtre murée (appui de baie conservé).

Traces d'adjonction et/ou transformations

- Modification de la façade de la boucherie rdc et obturation en façade de deux fenêtres de l'étage.
- Remplacements des menuiseries extérieures.



E



MA-02



G



- E Appui de fenêtre en pierre de taille
- F Linteau de porte en pierre de taille
- G Seuil de porte en pierre de taille
- H Appui de fenêtre et soubassement

PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment en volume (longueur largeur, hauteur, pente).

Elevations

Conservation des façades, de leurs détails constructifs, de

l'alignement des ouvertures et des petits détails architecturaux (corniches, bandeaux, linteaux, seuils de porte, appuis de baies).

Toitures

Conservation des pentes, proportions et matériaux des toitures
Préservation des souches de cheminée.

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- rénovation des espaces intérieurs
- entretien des façades et toitures.

Possibilités d'extension ou de modifications

- Remplacement des volets par un modèle à barres sans echarpe.
- Restitution des fenêtres à l'étage selon composition d'origine.



IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant MA-03
 Dénomination Habitation
 Adresse 9 place du Maréchal Leclerc,
 95640 Marines
 Situation Cœur de bourg
 Protection SI ensemble du Vexin français
 Périmètre de 500m abords MH
 Unité paysagère Plateaux du Vexin
 Fiche VISIAURIF 95370065

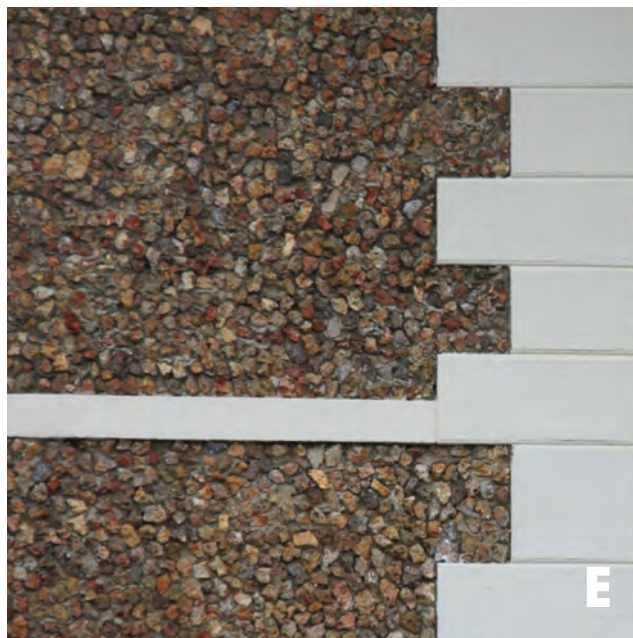
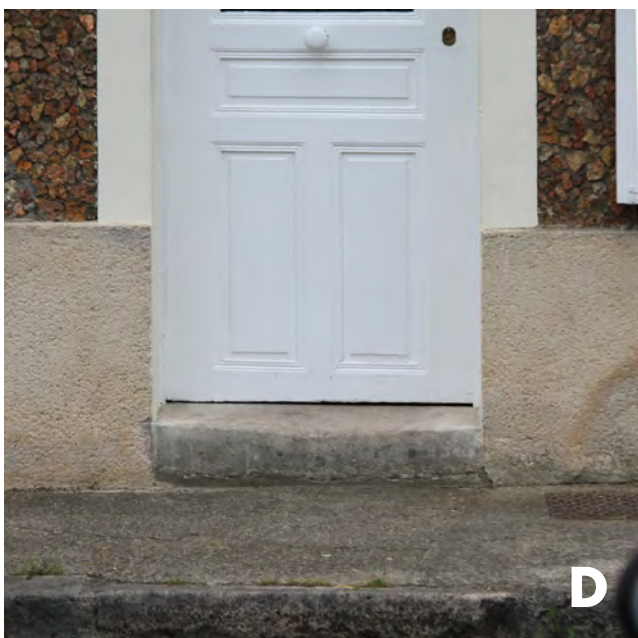
Typologie

Classe Architecture domestique
 Type Maison de bourg

Statut

Intérêt patrimonial Éléments intéressants
 Destination actuelle Habitation
 État de conservation 2015 Bon
 Foncier Privé





- A Façade sur la place du Maréchal Leclerc
 B Ouverture avec encadrement et appui en enduit.
 Volets à persiennes
 C Lucarne à capucine, toit en tuiles plates
 D Seuil pierre, jeu de couleur entre matériaux
 E Rocaillage de meulière et chaînes d'angle en enduit

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	XIXe siècle (début) XXe siècle : réfection façade
Destination d'origine	Habitation

Contribution à la composition urbaine

- Front bâti de la place du Maréchal Leclerc

Description architecturale

Ensemble

Maison mitoyenne sur chaque côté en front de rue

Élément principal

- Structure : 2 niveaux + combles
- Gros oeuvre : rocaillage de meulière et enduit
- Couverture : toit à deux pentes en tuiles plates
- Ouvertures : régulières et alignées, deux lucarnes à capucine

Éléments complémentaires ou parties constitutives

- Décor : jeu de polychromie entre les matériaux, chaînes d'angle, dessus des ouvertures, bandeau de séparation des niveaux
- corniche à modillons

Traces de modifications

- Remplacement des menuiseries extérieures et de la porte d'entrée.
- Enduit rocaille au début XXe siècle.

HABITATION



F



MA-03

G



H



I

- F Toit à deux pentes en tuiles plates
- G Corniche à modillons
- H Rocaillage de meulière
- I Détail jeu de polychromie entre les matériaux

PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique du bâtiment original. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment en volume (longueur largeur, hauteur, pente).

Elevations

Conservation des façades, de leurs détails constructifs, de l'alignement des ouvertures et des petits détails architecturaux (jeu de polychromie entre les matériaux, chaînes d'angle, dessus des ouvertures, bandeau de séparation des niveaux - corniche à modillons, lucarnes à capucine).

Toitures

Conservation des pentes, proportions et matériaux des toitures

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- rénovation des espaces intérieurs
- entretien des façades et toitures

HABITATION ET COMMERCE

MA-04



IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant MA-04
Dénomination Habitation et commerce
Adresse 2 place E. Peyron
95640 Marines
Situation Cœur de bourg
Protection SI ensemble du Vexin français
Périmètre de 500m abords MH
Unité paysagère Plateaux du Vexin
Fiche VISIAURIF 95370044

Typologie

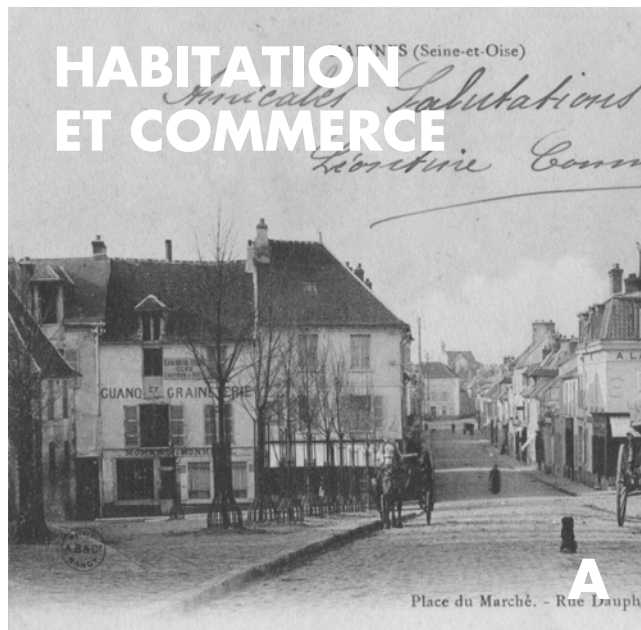
Classe Architecture domestique
Type Maison de bourg

Statut

Intérêt patrimonial Élément intéressant
Destination actuelle Habitation et commerce
État de conservation 2015 Bon
Foncier Privé



HABITATION ET COMMERCE



MA-04



A, B & C

Vue d'ensemble depuis la place E. Peyron (anciennement place du Marché) - Cartes postales anciennes (date inconnue)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	XVIII ^e siècle (fin)/XIX ^e siècle (début), XX ^e siècle,
Destination d'origine	Habitation et commerce

Contribution à la composition urbaine

- Alignement à la rue
- Positionnement privilégié à l'angle entre Rue de la Libération et Rue du Général de Gaulle

Description architecturale

Ensemble

Maison avec commerce au rez-de-chaussée, faisant l'angle avec deux voies

Élément principal

- Structure : trois niveaux + combles
- Gros œuvre : moellons enduits
- Couverture : toit à trois pentes en tuiles mécaniques
- Ouvertures : vitrines de commerce au RDC, ouvertures régulières et symétriques aux étages

Éléments complémentaires ou parties constituantes

- Décor : bandeau de séparation des niveaux, corniche à modillons
- Autre : traces d'enseigne au-dessus du bandeau du 2^e étage et plaque de cocher.

Traces d'adjonction et/ou transformations

- Disparition de l'épi de faîtage.
- Remplacement volets à persiennes du 1^{er} étage par des volets pleins.



RECOMMANDATIONS ET PRESCRIPTIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment principal en volume (longueur largeur, hauteur, pente).

Elevations

Conservation des façades, pignons et de leurs détails constructifs (bandeau de séparation des niveaux, corniche à modillons, traces d'enseigne au-dessus du bandeau du 2^e étage)

Toitures

Conservation des éléments suivants :

- pentes et proportions des toitures
- tuiles mécaniques ou remplacement à l'identique
- souches de cheminées

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- entretien des toitures et des façades
- rénovation des espaces intérieurs

Possibilités d'extension ou de modifications

- Restitution possible de l'enseigne peinte sur façade selon composition d'origine.
- Restitution de l'épi de faîtage.
- Restauration plaque de cocher.

HABITATION ET COMMERCE

MA-05



IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant MA-05
Dénomination Habitation et commerce
Adresse 7 place E. Peyron
95640 Marines
Situation Cœur de bourg
Protection SI ensemble du Vexin français
Périmètre de 500m abords MH
Unité paysagère Plateaux du Vexin
Fiche VISIAURIF 95370028

Typologie

Classe Architecture domestique
Type Immeuble de bourg

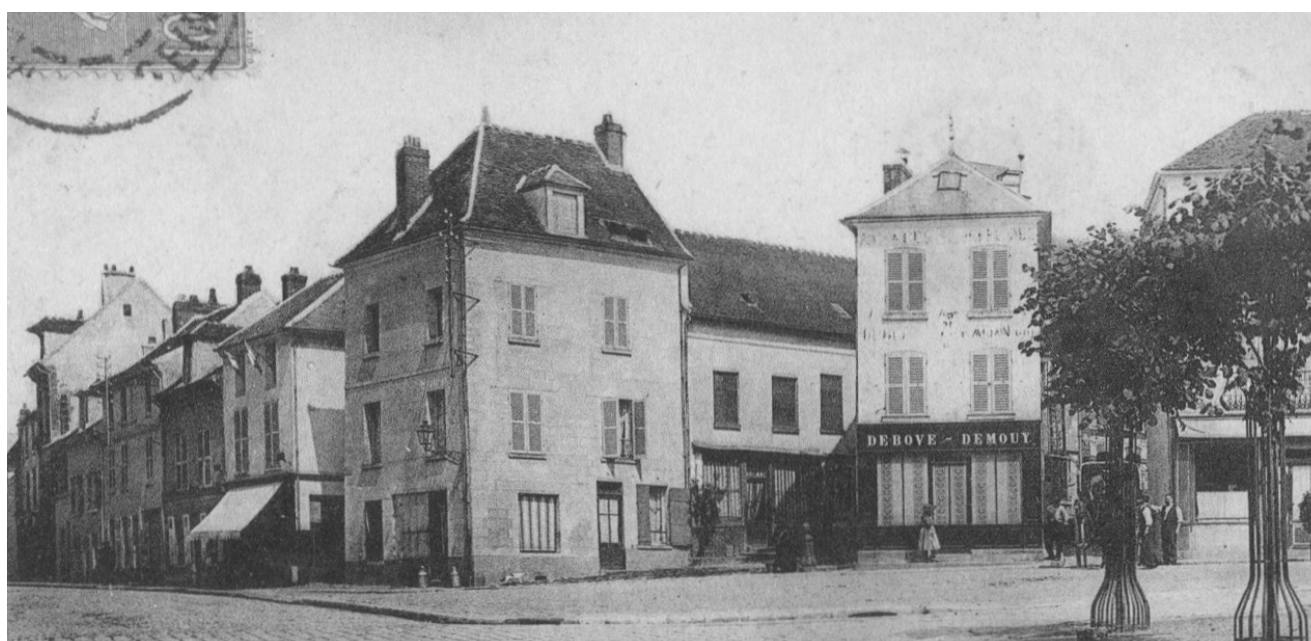
Statut

Intérêt patrimonial Édifice intéressant
Destination actuelle Habitation et commerce
État de conservation 2015 Bon
Foncier Privé



HABITATION ET COMMERCE

MA-05



- A Vue depuis la place E. Peyron - Etat actuel
B Vue depuis la place E. Peyron - Carte postale ancienne (date inconnue)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	XVIII- XIXe siècle
Destination d'origine	Immeuble collectif

Contribution à la composition urbaine

- Position privilégiée à l'angle qui marque l'entrée de la place E. Peyron depuis la rue Jean Jaurès.
- Immeuble d'angle possédant 3 façades.
- Alignement de la façade sur rue

Description architecturale

Ensemble

Petit immeuble faisant l'angle de deux voies avec passage latéral donnant accès à un ensemble sur cour intérieure.

Élément principal

- Structure : trois niveaux + combles.
- Gros oeuvre : moellons enduits, chaînes et certains encadrements en pierre de taille.
- Couverture à trois pentes en petites tuiles plates.
- Ouvertures : régulières et alignées, lucarne à la capucine avec poulie.

Éléments complémentaires ou parties constituantes

Décors : bandeau de séparation des niveaux, corniche moulurée

Traces d'adjonction et/ou transformations

- Modifications de la façade du commerce au rdc
- Adjonction d'une veranda de plan triangulaire sur le côté droit du bâtiment

HABITATION ET COMMERCE

MA-05



C



E



- C Lucarne à la capucine, corniche moulurée
- D Lucarne à la capucine avec poulie, corniche moulurée
- E Souche de cheminée brique, ancre de tirants métallique décoratif, couverture tuiles plates
- F Porte à l'arrière dans impasse

PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique du bâtiment originel. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment en volume (longueur largeur, hauteur, pente).

Elevations

Conservation des façades d'origine, de leurs détails constructifs, de l'alignement des ouvertures et des petits détails architecturaux (bandeau de séparation des niveaux, corniche moulurée)

Toitures

Conservation des pentes, proportions, matériaux des toitures et souches de cheminées.

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- rénovation des espaces intérieurs
- entretien des façades et toitures

Possibilités d'extension ou de modifications

- Démolition souhaitable de la véranda et restitution de la façade de l'ancien atelier qu'elle masque selon la composition d'origine.



IDENTIFICATION

Localisation

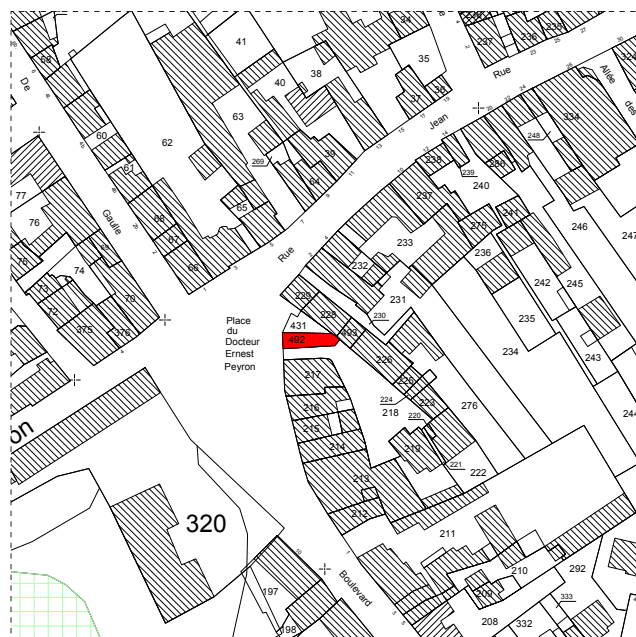
Identifiant MA-06
Dénomination Habitation et commerce
Adresse Place E. Peyron
95640 Marines
Situation Cœur de bourg
Protection SI ensemble du Vexin français
Périmètre de 500m abords MH
Unité paysagère Plateaux du Vexin
Fiche VISIAURIF 95370029

Typologie

Classe Architecture domestique
Type Immeuble de bourg

Statut

Intérêt patrimonial Élément intéressant
Destination actuelle Habitation et commerce
État de conservation 2015 Moyen
Foncier Privé





DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	XVIII- XIXe siècle
Destination d'origine	Immeuble collectif

Contribution à la composition urbaine

- Proportions singulière de la façade et du volume du bâtiment
- Position privilégiée à l'articulation entre l'alignement bâti de la rue Jean Jaurès et l'alignement bâti de la place E. Peyron.
- Façade composée selon des tracés régulateurs.

Description architecturale

Ensemble

Petit immeuble étroit de plan rectangulaire situé entre une impasse et un décrochement de la place.

Élément principal

- Structure : 3 niveaux + combles
- Gros-œuvre : Façade pierre de taille et en moellons enduits pour le mur long pan de l'impasse
- Couverture : Toit à quatre pentes en petites tuiles plates
- Ouvertures : régulières et symétriques en arc segmentaire avec feuillure et persiennes, tabatières.

Éléments complémentaires ou parties constituantes

- Autre : garde-corps en fonte, enseigne Zim au dessus de l'entrée de cour sur la droite du bâtiment.

Traces d'adjonction et/ou transformations

- Modifications de la façade du commerce au rdc
- Disparition de l'épis de faitage

HABITATION ET COMMERCE



- A Corniche moulurée
- B Ouvertures en arc segmentaire avec feuillure
- C Façade et appui de fenêtre en pierre de taille, garde-corps en fonte ouvragé
- D Toit en tuile plate et corniche moulurée
- E Enseigne Zim au dessus de l'entrée de cour sur la droite du bâtiment



HABITATION ET COMMERCE



F

MA-06



G



H



I

F, G, H & I

Façade principale vue depuis la place E. Peyron à différentes époques (dates inconnues), bâtiment au centre gauche des images.

PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique du bâtiment original. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment en volume (longueur largeur, hauteur, pente).

Elevations

Conservation des façades d'origine, de leurs détails constructifs, de l'alignement des ouvertures et des petits détails architecturaux (ouvertures en arc segmentaire avec feuillure, appui de fenêtre en pierre de taille, garde-corps en fonte, corniche moulurée, enseigne "Chez Zim").

Toitures

Conservation des pentes, proportions, matériaux des toitures et souches de cheminées.

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- rénovation des espaces intérieurs
- entretien des façades et toitures.

Possibilités d'extension ou de modifications

- Restitution de l'épis de faitage et des décors peints selon composition d'origine.
- Restauration de l'enseigne "Chez Zim"

HABITATION

MA-07



IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant MA-07
Dénomination Habitation
Adresse 1 et 3 rue E. Remé
95640 Marines
Situation Cœur de bourg
Protection SI ensemble du Vexin français
Périmètre de 500m abords MH
Unité paysagère Plateaux du Vexin
Fiche VISIAURIF 95370026

Typologie

Classe Architecture domestique
Type Maison de bourg

Statut

Intérêt patrimonial Élément intéressant
Destination actuelle Habitation
État de conservation 2015 Bon
Foncier Privé



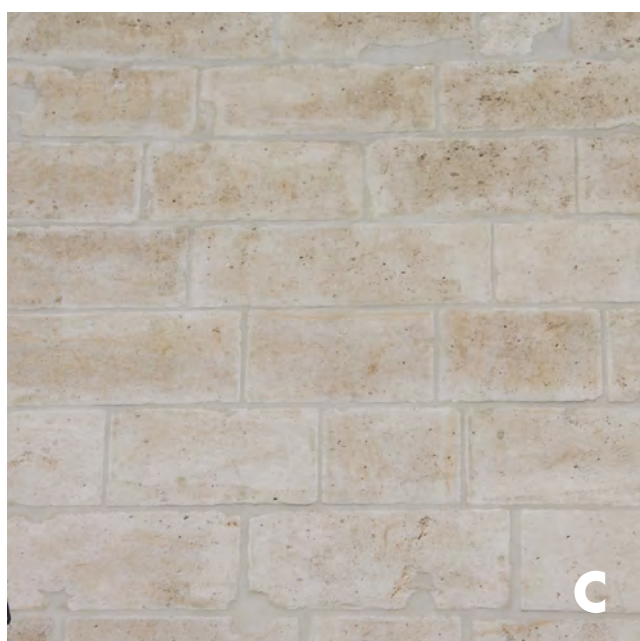
HABITATION



A



B



C



D

- A Toit à deux pentes , petites tuiles plates, corniche à modillons
- B Façade et appui de fenêtres à consoles pierre de taille, bandeau séparant les niveaux
- C Façade pierre de taille
- D Vue d'ensemble (carte postale ancienne)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	XIXe siècle
Destination d'origine	Habitation

Contribution à la composition urbaine

- Alignement de la façade sur rue

Description architecturale

Ensemble

Maisons mitoyennes en front de rue à décor continu entre les deux lots.

Élément principal

- Structure : deux niveaux + combles, RDC légèrement surélevé
- Gros oeuvre : pierre de taille peinte en blanc pour le n°3
- Couverture : toit à deux pentes en petites tuiles plates
- Ouvertures : régulières et symétriques, une porte par maison, chassiss de toit, jours de cave.

Éléments complémentaires ou parties constitutantes

- Décor : bandeau séparant les niveaux, corniche à modillons, appuis de fenêtres à consoles.

Traces d'adjonction et/ou transformations

- Remplacement des menuiseries extérieures et des portes
- Remplacement des volets à persiennes par des volets pleins.



E Vue d'ensemble avant les travaux de rénovation

RECOMMANDATIONS ET PRESCRIPTIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment principal en volume (longueur, hauteur, pente) et du mur de clôture.

Elevations

Conservation des façades, pignons et de leurs détails constructifs et architecturaux (bandeau séparant les niveaux, corniche à modillons, appuis de fenêtres à consoles).

Toitures

Conservation des éléments suivants :

- pentes et proportions des toitures
- tuile plate ou remplacement à l'identique
- souches de cheminées.

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- entretien des toitures et des façades
- rénovation des espaces intérieurs
- entretien des espaces non-construits.

Possibilités d'extension ou de modifications

- Restitution des volets à persiennes selon composition d'origine.



IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant	MA-08
Dénomination	Maison Grise
Adresse	1 Rue Emile Petit, 95640 Marines
Situation	Cœur de bourg
Protection	SI ensemble du Vexin français Périmètre de 500m abords MH
Unité paysagère	Plateaux du Vexin
Fiche VISIAURIF	Néant

Typologie

Classe	Architecture domestique
Type	Maison rurale

Statut

Intérêt patrimonial	Edifice authentique
Destination actuelle	Habitation
État de conservation 2015	Bon
Foncier	Privé





- A Vue d'ensemble depuis la rue E. Rêlé
- B Vue d'ensemble depuis la rue Emile Petit
- C - E Ouverture au rdc de la façade sur rue
- D - F Ouverture à l'étage du pignon sur jardin
- G Pignon en moellons assistés
- H Façade aveugle vue depuis la rue E. Rêlé
- I Porte d'entrée sur jardin depuis la rue Emile Petit
- J Mur d'enceinte continu qui borde la rue Emile Petit
- K Porte cochère, borne charretière
- L Mur d'enceinte et borne charretière

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	XIXe siècle
Destination d'origine	Habitation

Contribution à la composition urbaine

- Édifice authentique
- Mur d'enceinte continu
- Jardin arboré

Description architecturale

Ensemble

Type de maison rurale implantée en bourg, en front de rue et sur jardin arrière.

Élément principal

- Structure : deux niveaux
- Gros oeuvre : moellons assistés et blocage de moellon
- Couverture : toit à deux pentes en tuiles plates
- Ouverture : irrégulières, porte cochère, appuis de fenêtres

Éléments complémentaires ou parties constitutives

- Décor : appuis de fenêtres
- Autre : six bornes charretières le long de la façade sur rue

Traces de modifications

Remplacement des menuiseries extérieures.



PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique du bâtiment original. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment en volume (longueur largeur, hauteur, pente).

Elevations

Conservation des façades, de leurs détails constructifs, de l'alignement des ouvertures et des petits détails architecturaux (appuis de fenêtres, six bornes charretières le long de la façade sur rue).

Toitures

Conservation des pentes, proportions et matériaux des toitures (tuiles plates)

Recommandations d'évolution

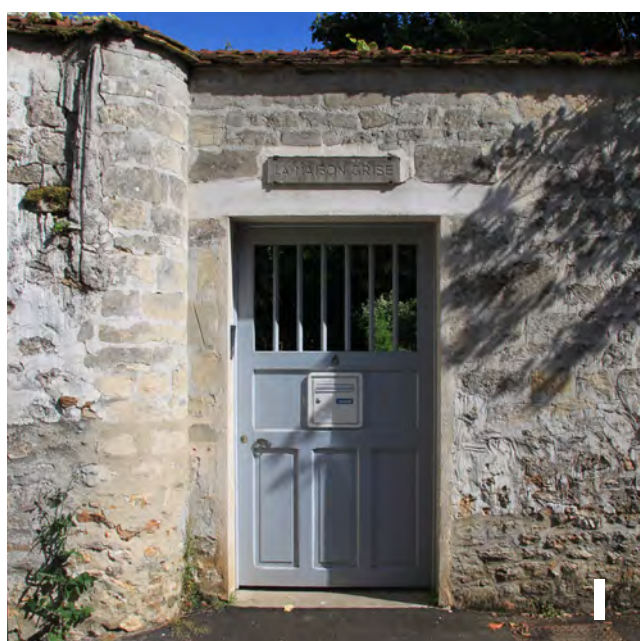
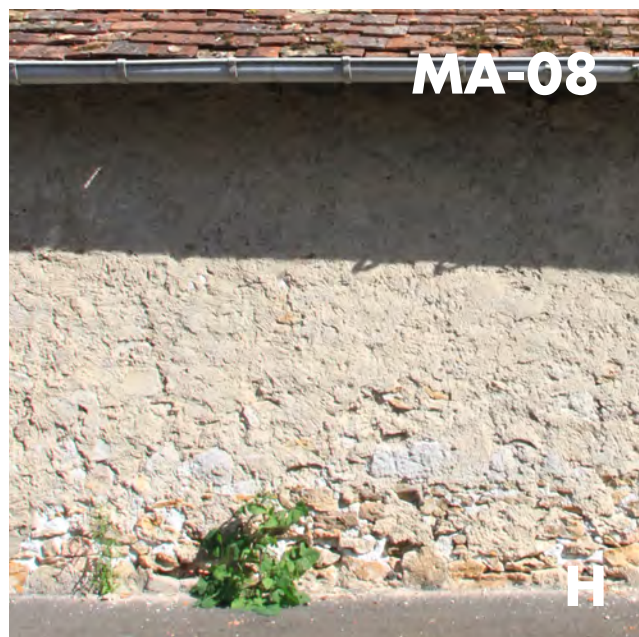
Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- entretien des espaces intérieurs
- entretien des façades et toitures
- entretien jardin

Possibilités d'extension ou de modifications

- Modifications possibles en dehors des parties visibles depuis la rue et selon les dispositions réglementaires en vigueur.



HABITATION

MA-09



A

IDENTIFICATION

Localisation

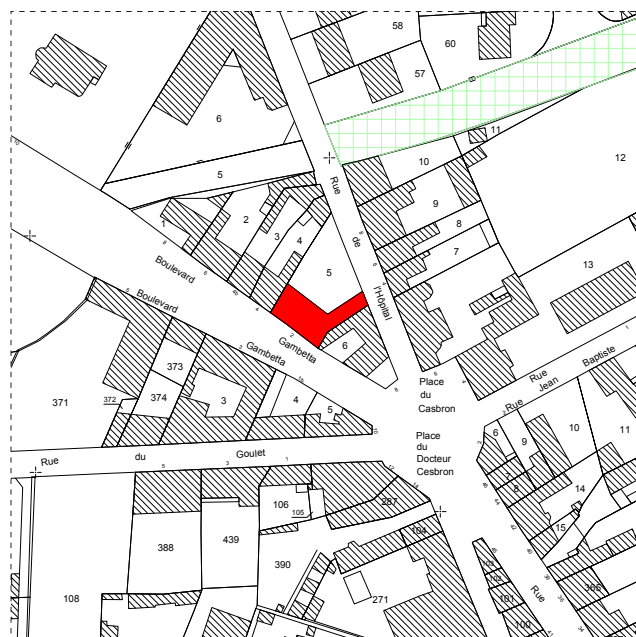
Identifiant MA-09
 Dénomination Habitation
 Adresse 2 bvd Gambetta
 95640 Marines
 Situation Entrée de bourg
 Protection SI ensemble du Vexin français
 Périmètre de 500m abords MH
 Unité paysagère Plateaux du Vexin
 Fiche VISIAURIF Néant

Typologie

Classe Architecture domestique
 Type Maison de bourg

Statut

Intérêt patrimonial Edifice authentique
 Destination actuelle Conservatoire
 État de conservation 2015 Bon
 Foncier Public





- A Façade et pignon vus depuis le blvd Gambetta.
 B Encadrement mouluré des ouvertures.
 C Bandeau et encadrement mouluré des ouvertures et petit entablement à denticules.
 D Porte d'entrée avec encadrement mouluré, perron de trois marches en pierre de taille
 E Encadrement mouluré des ouvertures et petit entablement à denticules.

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	XIXe siècle
Destination d'origine	Perception

Contribution à la composition urbaine

- Entrée de bourg
- Front bâti sur le blvd Gambetta
- Façade composée symétriquement autour d'une travée centrale.

Description architecturale

Ensemble

Maison en front de rue, mitoyenne des deux côtés

Élément principal

- Structure : Rdc + un niveau
- Gros oeuvre : Pierre de taille et enduit
- Couverture à deux pentes, tuiles mécaniques
- Ouvertures : régulières et symétriques, une porte et quatre fenêtres au rdc, cinq fenêtres à l'étage

Éléments complémentaires ou parties constituantes

- Décor : Encadrement des ouvertures et bandeaux moulurés, deux encadrements avec petits entablements à denticules, appui de fenêtre, perron de trois marches, corniche moulurée.

Traces d'adjonction et/ou transformations

- Façades et toitures bien conservées

HABITATION



F



G



H



I

- F Détail bandeau mouluré
- G Détail encadrement mouluré des ouvertures et petit entablement à denticules.
- H Détail appui de fenêtre
- I Détail marches en pierre de taille

PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique du bâtiment originel. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment en volume (longueur largeur, hauteur, pente).

Elevations

Conservation des façades, de leurs détails constructifs, de l'alignement des ouvertures et des petits détails architecturaux (encadrement des ouvertures et bandeaux moulurés, deux encadrements avec petits entablements à denticules, appui de fenêtre, perron de trois marches, corniche moulurée).

Toitures

Conservation des pentes, proportions et matériaux des toitures

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine public à entretenir:

- entretien des espaces intérieurs
- entretien des façades et toitures

Possibilités d'extension ou de modifications

- Modifications possibles en dehors des parties visibles depuis le bd Gambetta et selon les dispositions réglementaires en vigueur.



IDENTIFICATION

Localisation

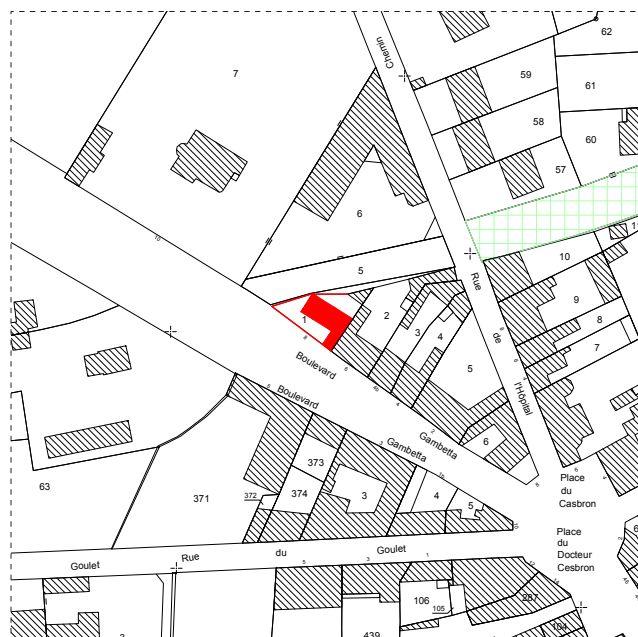
Identifiant MA-10
 Dénomination Habitation
 Adresse 8 boulevard Gambetta
 95640 Marines
 Situation Entrée de bourg
 Protection SI ensemble du Vexin français
 Périmètre de 500m abords MH
 Unité paysagère Plateaux du Vexin
 Fiche VISIAURIF 95370060

Typologie

Classe Architecture domestique
 Type Maison de bourg

Statut

Intérêt patrimonial Élément intéressant
 Destination actuelle Habitation
 État de conservation 2015 Bon
 Foncier Privé



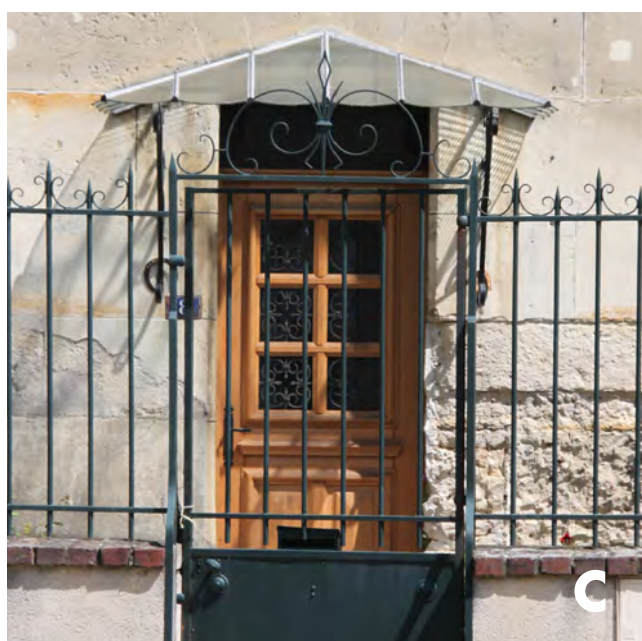
HABITATION



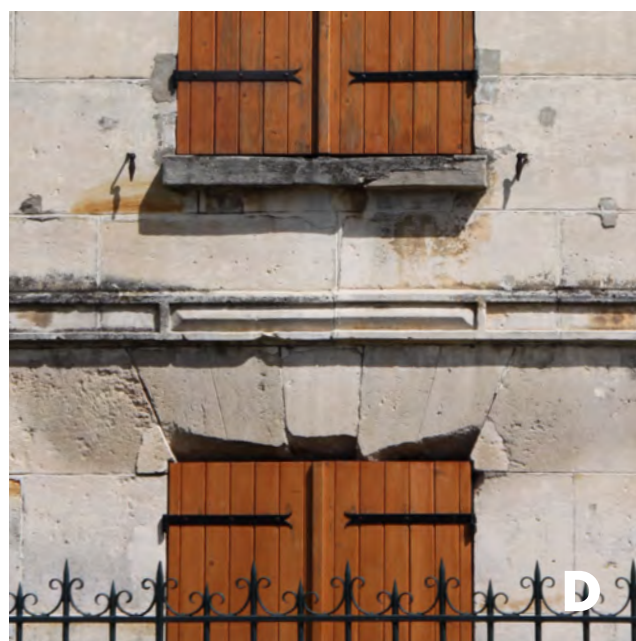
A



B



C



D

- A Toit à quatre pentes , petites tuiles plates
- B Façade et appui de fenêtre pierre de taille
- C Mur bahut avec grille, marquise
- D Bandeau plat de séparation du RDC et du 1er étage, façade et appui de fenêtre pierre de taille

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification Fin XIXe siècle
Destination d'origine Habitation

Contribution à la composition urbaine

- Mur d'enceinte continu
- Façade composée symétriquement autour d'une travée centrale.

Description architecturale

Ensemble
Haute maison en retrait de la rue

Élément principal

- Structure : 3 niveaux
- Gros-œuvre : Pierre de taille
- Couverture : Toit à quatre pentes , petites tuiles plates
- Ouvertures : régulières et symétriques

Éléments complémentaires ou parties constitutives

- Décor : bandeau plat de séparation du RDC et du 1er étage, portions de bandeaux entre les fenêtres des étages, corniche moulurée, garde-corps, marquise.
- Autre : grille sur mur bahut

Traces d'adjonction et/ou transformations

- Remplacement des volets d'origine par des volets à écharpe



RECOMMANDATIONS ET PRESCRIPTIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment principal en volume (longueur largeur, hauteur, pente) et du mur de clôture.

Espaces non-construits

Conservation des espaces non construits

Elevations

- Conservation des façades, pignons et de leurs détails constructifs (bandeau plat de séparation du RDC et du 1er

étage, portions de bandeaux entre les fenêtres des étages, corniche moulurée, garde-corps, marquise).

Toitures

Conservation des éléments suivants :

- pentes et proportions des toitures
- petite tuile plate ou remplacement à l'identique
- souches de cheminées

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- entretien des toitures et des façades
- rénovation des espaces intérieurs
- Remplacement des volets par un modèle à barres sans écharpe peint.

Possibilités d'extension ou de modifications

- Remplacement souhaitable des volets actuels par des volets sans écharpes.



IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant MA-11
Dénomination Habitation et commerce
Adresse 6 et 6bis rue du Général de Gaulle,
95640 Marines
Situation Cœur de bourg
Protection SI ensemble du Vexin français
Périmètre de 500m abords MH
Unité paysagère Plateaux du Vexin
Fiche VISIAURIF 95370047

Typologie

Classe Architecture domestique
Type Maison de bourg

Statut

Intérêt patrimonial Élément intéressant
Destination actuelle Habitation et commerce
État de conservation 2015 Bon
Foncier Privé





- A - B Vue d'ensemble depuis rue du Général de Gaulle
- C Lucarnes à bout rabattu débordant et charpenté
- D Souche de cheminées en brique
- E Ouverture 1er étage avec appui de fenêtre
- F Détail appui de fenêtre

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification XVIIIe siècle (fin)/XIXe siècle (début), XXe siècle, transformation pour partie pour activités commerciales

Destination d'origine Habitation et commerce (coiffeur)

Contribution à la composition urbaine

- Alignement bâti de la rue du Général de Gaulle

Description architecturale

Ensemble

Maison en front de rue, mitoyenne de chaque côté

Élément principal

- Structure : rdc + 1 étage + combles
- Gros oeuvre : reprise au ciment au RDC, pierre de taille pour l'étage
- Couverture : toit à deux pentes avec très léger coyaux, tuiles plates anciennes
- Ouvertures : vitrine de commerce sur une partie du RDC, fenêtres régulières à l'étage, deux lucarnes à bout rabattu débordant et charpenté.

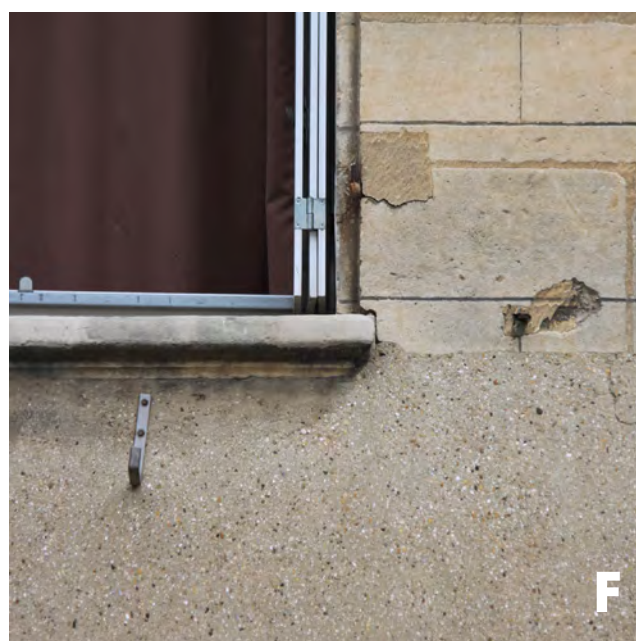
Éléments complémentaires ou parties constituantes

- Décor : corniche moulurée, appuis de fenêtres, deux lucarnes à bout rabattu débordant et charpenté.

Traces d'adjonction et/ou transformations

- Remplacement des menuiseries extérieures.
- Modification de la façade du commerce au rdc

HABITATION ET COMMERCE



RECOMMANDATIONS ET PRESCRIPTIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment principal en volume (longueur largeur, hauteur, pente).

Elevations

Conservation des façades, pignons et de leurs détails constructifs (corniche moulurée, appuis de fenêtres, deux lucarnes à bout rabattu débordant et charpenté).

Toitures

Conservation des éléments suivants :

- souche de cheminées en brique
- pentes et proportions des toitures
- tuiles plates ou remplacement à l'identique

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- entretien des toitures et des façades
- rénovation des espaces intérieurs

Possibilités d'extension ou de modifications

- Restauration à l'identique de l'enduit du bâtiment originel (masquer linteau bois).



IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant MA-12
 Dénomination Habitation
 Adresse 7 rue du Général de Gaulle
 95640 Marines
 Situation Cœur de bourg
 Protection SI ensemble du Vexin français
 Périmètre de 500m abords MH
 Unité paysagère Plateaux du Vexin
 Fiche VISIAURIF 95370048

Typologie

Classe Architecture domestique
 Type Maison de bourg

Statut

Intérêt patrimonial Élément intéressant
 Destination actuelle Habitation
 État de conservation 2015 Moyen
 Foncier Privé





- A Vue d'ensemble depuis la rue du Général de Gaulle
 B Devanture d'ancienne boucherie : vitrine à imposte ornée de rinceaux en fer forgé sous frise d'oves, ratelier
 C Pignon avec enduit au plâtre

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification XXe siècle : vers 1930
 Destination d'origine Habitation

Contribution à la composition urbaine

- Front bâti sur rue
- Bâtiment d'angle

Description architecturale

Ensemble

Maison en front de rue comprenant au RDC une ancienne boucherie

Élément principal

- Structure : deux niveaux
- Gros oeuvre : cailloutis de meulière et encadrements d'ouvertures fausse pierre
- Couverture : toit à deux pentes
- Ouvertures régulières

Éléments complémentaires ou parties constituantes

- Décor : linteaux des fenêtres retombant sur les côtés et se terminant par des gouttes, ornements en table sur façade, corniche moulurée, garde-corps.
- Devanture d'ancienne boucherie : vitrine à imposte ornée de rinceaux en fer forgé sous frise d'oves, ratelier

Traces d'adjonction et/ou transformations

- Remplacement des menuiseries extérieures.
- Modification de la façade du commerce au rdc (à droite)



PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique du bâtiment original. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment en volume (longueur largeur, hauteur, pente).

Elevations

Conservation des façades, de leurs détails constructifs, de l'alignement des ouvertures et des petits détails architecturaux (linteaux des fenêtres retombant sur les côtés et se terminant par des gouttes, ornements en table sur façade, corniche moulurée, vitrine à imposte ornée de rinceaux en fer forgé sous frise d'oves, ratelier).

Toitures

Conservation des pentes, proportions et matériaux des toitures

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- entretien des espaces intérieurs
- entretien des façades et toitures

HABITATION

MA-13



IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant MA-13
Dénomination Habitation
Adresse 12 rue du Général de Gaulle
95640 Marines
Situation Cœur de bourg
Protection SI ensemble du Vexin français
Périmètre de 500m abords MH
Unité paysagère Plateaux du Vexin
Fiche VISIAURIF 95370046

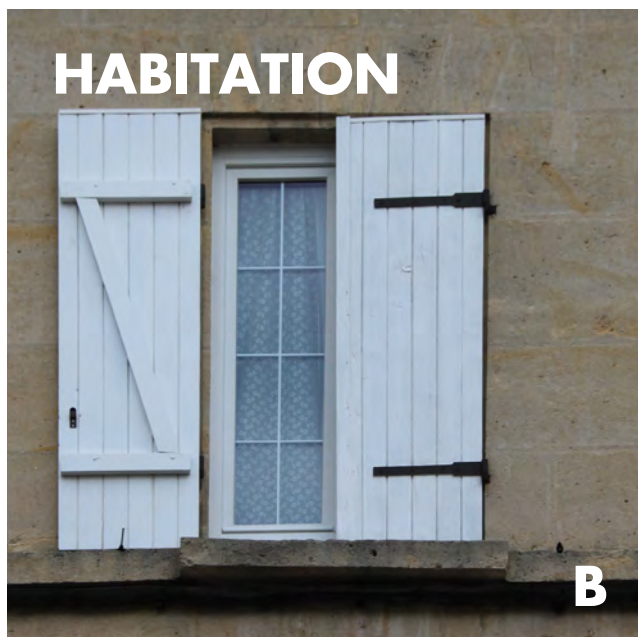
Typologie

Classe Architecture domestique
Type Maison de bourg

Statut

Intérêt patrimonial Élément intéressant
Destination actuelle Habitation
État de conservation 2015 Bon
Foncier Privé





- A Vue d'ensemble depuis rue du Général de Gaulle
 B Ouverture 2ème étage, bandeau
 C Corniche à modillons
 D Ouverture rdc, appui de fenêtre
 E Ouverture 1er étage, appui de fenêtre sur consoles moulurées
 F Détail pierre de taille aux étages
 G Détail bandeau séparant les niveaux
 H Détail encadrement ouvertures
 I Détail appuis de fenêtres sur consoles moulurées

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification Début XIXe siècle
 Destination d'origine Habitation

Contribution à la composition urbaine

- Alignement bâti de la rue du Général de Gaulle

Description architecturale

Ensemble

Maison étroite en front de rue, mitoyenne de chaque côté

Élément principal

- Structure : trois niveaux + combles à surcroît
- Gros oeuvre : reprise au ciment au RDC, pierre de taille aux étages
- Couverture : Toit à 2 pentes en tuiles plates
- Ouvertures : régulières et symétriques avec linteaux appareillés et volets pleins

Éléments complémentaires ou parties constitutives

- Décor : bandeau séparant les niveaux, appuis de fenêtres sur consoles moulurées, corniche à modillons

Traces d'adjonction et/ou transformations

- Remplacement des menuiseries extérieures.

HABITATION

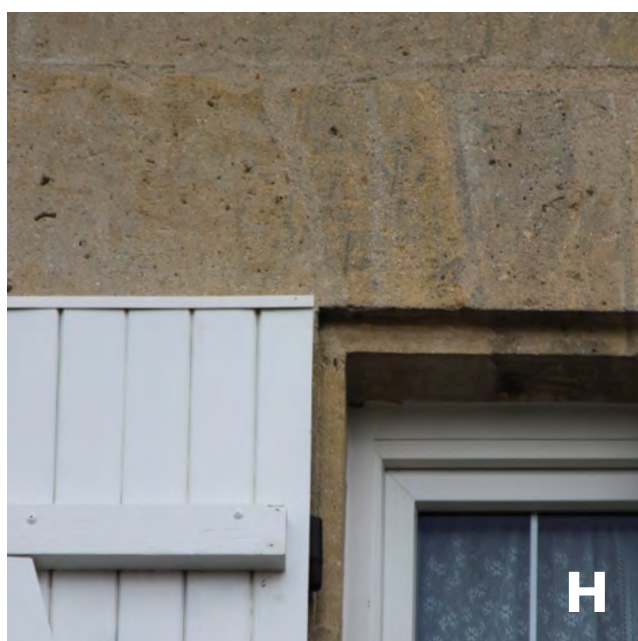


F



MA-13

G



H



I

PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique du bâtiment original. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment en volume (longueur largeur, hauteur, pente).

Elevations

Conservation des façades, de leurs détails constructifs, de l'alignement des ouvertures et des petits détails architecturaux (bandeau séparant les niveaux, appuis de fenêtres sur consoles moulurées, corniche à modillons).

Toitures

Conservation des pentes, proportions et matériaux des toitures.

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

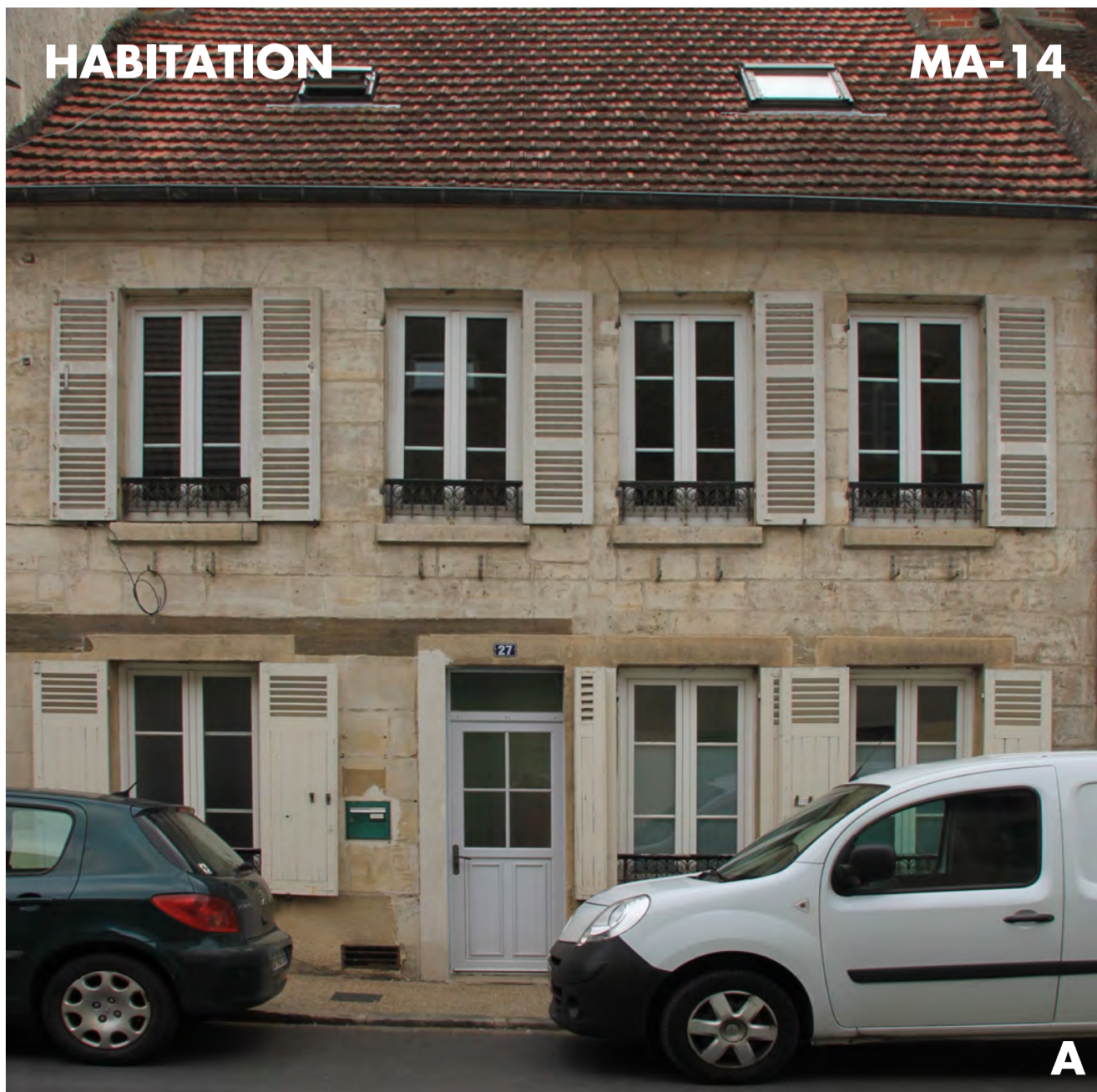
- rénovation des espaces intérieurs
- entretien des façades et toitures.

Possibilités d'extension ou de modifications

- Remplacement des volets actuels par des volets sans écharpe.

HABITATION

MA-14

**A**

IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant MA-14
Dénomination Habitation
Adresse 27 rue du Général de Gaulle,
95640 Marines
Situation Cœur de bourg
Protection SI ensemble du Vexin français
Périmètre de 500m abords MH
Unité paysagère Plateaux du Vexin
Fiche VISIAURIF 95370051

Typologie

Classe Architecture domestique
Type Maison de bourg

Statut

Intérêt patrimonial Éléments intéressants
Destination actuelle Habitation
État de conservation 2015 Bon
Foncier Privé





- A Vue frontale façade sur rue.
- B Vue éloignée façade sur rue.
- C Ouverture avec appuis de fenêtres en pierre de taille, appareillage.
- D Corniche en doucine.
- E Détail encadrement porte, appareillage.
- F Détail appui de fenêtre en pierre de taille.

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	XIXe siècle
Destination d'origine	Habitation

Contribution à la composition urbaine

- Alignement de la façade sur rue.

Description architecturale

Ensemble

Maison mitoyenne en front de rue.

Élément principal

- Structure : deux niveaux + combles
- Gros oeuvre : pierre de taille
- Couverture : toit à deux pentes en tuiles mécaniques
- Ouvertures : régulières et symétriques, deux vélux jours de cave

Éléments complémentaires ou parties constitutives

- Décor : corniche en doucine, appuis de fenêtres en pierre de taille, appareillage

Traces d'adjonction et/ou transformations

- Remplacement des menuiseries extérieures.



PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique du bâtiment original. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment en volume (longueur largeur, hauteur, pente).

Elevations

Conservation des façades, de leurs détails constructifs, de l'alignement des ouvertures et des petits détails architecturaux (corniche en doucine, appuis de fenêtres en pierre de taille, appareillage).

Toitures

Conservation des pentes, proportions et matériaux des toitures

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- rénovation des espaces intérieurs
- entretien des façades et toitures

HABITATION

MA-15



IDENTIFICATION

Localisation

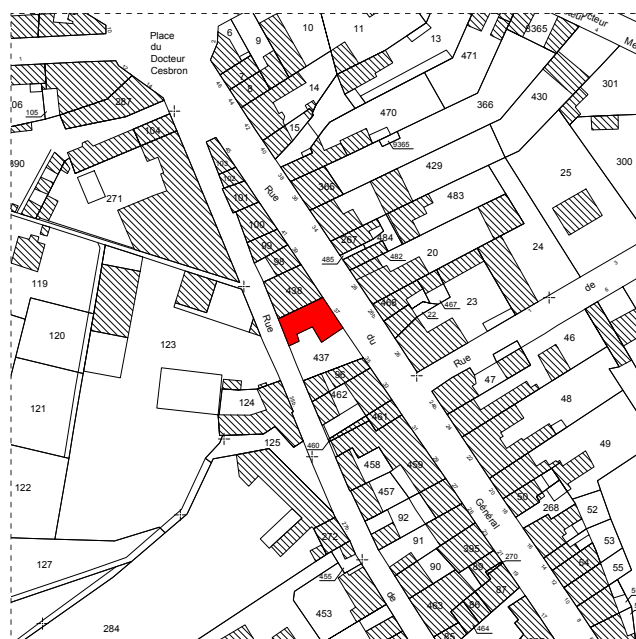
Identifiant MA-15
 Dénomination Habitation
 Adresse 37 rue du Général de Gaulle,
 95640 Marines
 Situation Cœur de bourg
 Protection SI ensemble du Vexin français
 Périmètre de 500m abords MH
 Unité paysagère Plateaux du Vexin
 Fiche VISIAURIF 95370049

Typologie

Classe Architecture domestique
 Type Immeuble de bourg

Statut

Intérêt patrimonial Edifice authentique
 Destination actuelle Habitation
 État de conservation 2015 Bon
 Foncier Privé





DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	XIXe siècle
Destination d'origine	Immeuble collectif

Contribution à la composition urbaine

- Front bâti de rue du Général de Gaulle
- Ensemble composé selon des tracés régulateurs qui définissent les dimensions du bâtiment en élévation.

Description architecturale

Ensemble

Petit immeuble en front de rue mitoyen à droite.

Élément principal

- Structure : 3 niveaux
- Gros oeuvre : façade enduite
- Couverture : toit à deux pentes en petites tuiles mécaniques
- Ouvertures : régulières et alignées.

Éléments complémentaires ou parties constitutives

- Décor : bandeau de séparation des niveaux, encadrements des fenêtres moulurés au 1er avec clef saillante, encadrement appareillé simulé au 2e étage, corniche à denticules prolongés sur les pilastres d'angle.

Traces d'adjonction et/ou transformations

- Remplacement des menuiseries extérieures.



RECOMMANDATIONS ET PRESCRIPTIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment principal et du mur de clôture en volume (longueur largeur, hauteur, pente).

Elevations

Conservation des façades, pignons et de leurs détails constructifs (bandeau de séparation des niveaux, encadrements des fenêtres moulurés au 1^{er} avec clef saillante, encadrement appareillé simulé au 2^e étage, corniche à denticules prolongés sur les pilastres d'angle).

Toitures

Conservation des éléments suivants :

- pentes et proportions des toitures
- petite tuile plate ou remplacement à l'identique
- souches de cheminées.

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- entretien des toitures et des façades
- rénovation des espaces intérieurs.

HABITATION

MA-16



A

IDENTIFICATION

Localisation

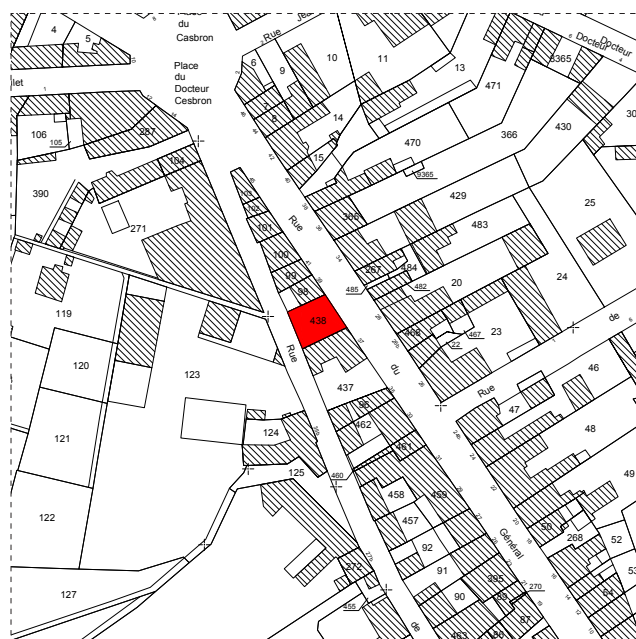
Identifiant MA-16
Dénomination Habitation
Adresse 37bis rue du Général de Gaulle,
95640 Marines
Situation Cœur de bourg
Protection SI ensemble du Vexin français
Périmètre de 500m abords MH
Unité paysagère Plateaux du Vexin
Fiche VISIAURIF 95370050

Typologie

Classe Architecture domestique
Type Maison rurale

Statut

Intérêt patrimonial Édifice authentique
Destination actuelle Habitation
État de conservation 2015 Bon
Foncier Privé





- A - B Vue d'ensemble depuis la rue du Général de Gaulle
 C Corniche moulurée
 D Ouverture à l'étage, volets à persiennes
 E Toit à deux pentes en tuiles plates
 F Porte cochère

Description architecturale

Ensemble

Type de maison rurale implantée en bourg, en front de rue.

Élément principal

- Structure : deux niveaux
- Gros œuvre : moellons enduits
- Couverture : toit à deux pentes en tuiles plates
- Ouverture : régulières mais fenêtre centrale plus large, porte cochère, volets à persiennes

Éléments complémentaires ou parties constitutives

- Décor : corniche moulurée, appuis de fenêtres

Traces de modifications

- Modification du commerce au rdc.
- Garde corps modifiés.
- Remplacement des menuiseries extérieures.

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification XIXe siècle
 Destination d'origine Habitation

Contribution à la composition urbaine

- Édifice authentique
- Front bâti sur rue



PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique du bâtiment original. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment en volume (longueur largeur, hauteur, pente).

Elevations

Conservation des façades d'origine, de leurs détails constructifs, de l'alignement des ouvertures et des petits détails architecturaux (corniche moulurée, appuis de fenêtres, volets à persiennes).

Toitures

Conservation des pentes, proportions et matériaux des toitures

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- entretien des espaces intérieurs
- entretien des façades et toitures

Possibilités d'extension ou de modifications

- Suppression souhaitable des coffres de volets roulants extérieurs.

HABITATION

MA-17



IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant MA-17
 Dénomination Habitation
 Adresse 38 rue du Général de Gaulle,
 95640 Marines
 Situation Cœur de bourg
 Protection SI ensemble du Vexin français
 Périmètre de 500m abords MH
 Unité paysagère Plateaux du Vexin
 Fiche VISIAURIF 95370045

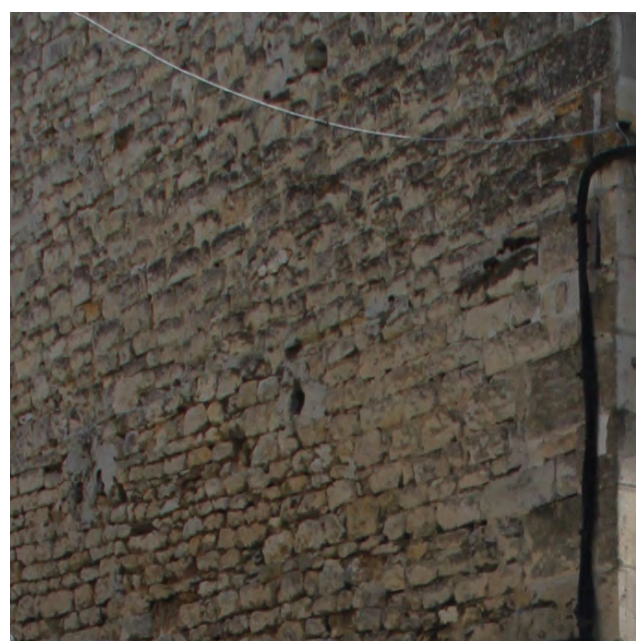
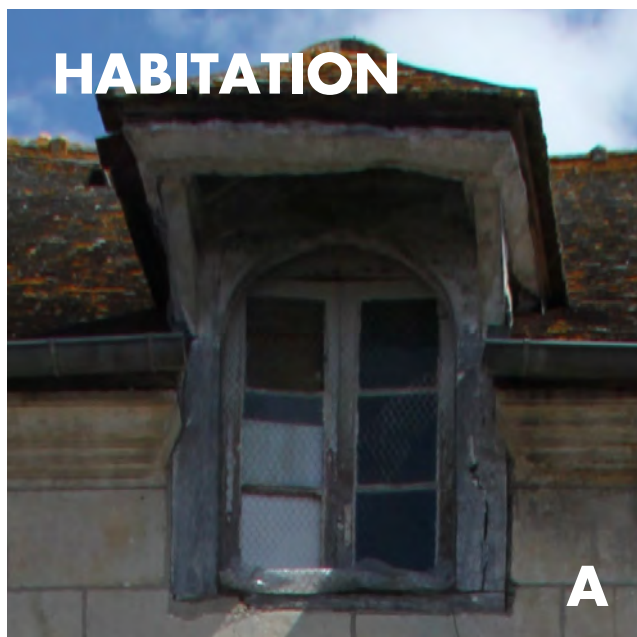
Typologie

Classe Architecture domestique
 Type Maison de bourg

Statut

Intérêt patrimonial Élément intéressant
 Destination actuelle Habitation
 État de conservation 2015 Bon
 Foncier Privé





- A Lucarne passante à toiture débordante, fenêtre cintrée, corniche moulurée
- B Appui de fenêtres, bandeau séparant les niveaux
- C Façade en pierre de taille aux étages
- D Pignon en blocage de moellons

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	XIXe siècle (début)
Destination d'origine	Habitation

Contribution à la composition urbaine

- Front bâti de rue du Général de Gaulle
- Ensemble composé selon des tracés régulateurs qui définissent les dimensions du bâtiment en élévation.

Description architecturale

Ensemble

Maison étroite en front de rue, mitoyenne d'un côté, avec passage donnant accès à une courette latérale de l'autre côté

Élément principal

- Structure : 2 niveaux + combles à surcroît
- Gros oeuvre : façade : ciment simulant la pierre au RDC, pierre de taille aux niveaux supérieurs, blocage de moellons pour les pignon
- Couverture : toit à deux pentes en petites tuiles plates
- Ouvertures : une porte et une ouverture élargie au RDC, deux fenêtres à l'étage, lucarne passante à toiture débordante et fenêtre cintrée

Éléments complémentaires ou parties constitutives

- Décor : bandeau de séparation des niveaux, corniche moulurée
- Autre : Portail latéral moderne

Traces d'adjonction et/ou transformations

- Remplacement des menuiseries extérieures et de la porte d'entrée.



RECOMMANDATIONS ET PRESCRIPTIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment principal et du mur de clôture en volume (longueur largeur, hauteur, pente).

Elevations

Conservation des façades, pignons et de leurs détails constructifs (bandeau de séparation des niveaux, corniche moulurée, fenêtre cintrée)

Toitures

Conservation des éléments suivants :

- pentes et proportions des toitures
- petites tuiles plates ou remplacement à l'identique
- souches de cheminées

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- entretien des toitures et des façades
- rénovation des espaces intérieurs

Possibilités d'extension ou de modifications

Modifications possibles en dehors des parties visibles depuis la rue et selon les dispositions réglementaires en vigueur.



IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant	MA-18
Dénomination	Habitation
Adresse	5 rue Jean Jaurès 95640 Marines
Situation	Cœur de bourg
Protection	SI ensemble du Vexin français Périmètre de 500m abords MH
Unité paysagère	Plateaux du Vexin
Fiche VISIAURIF	95370013

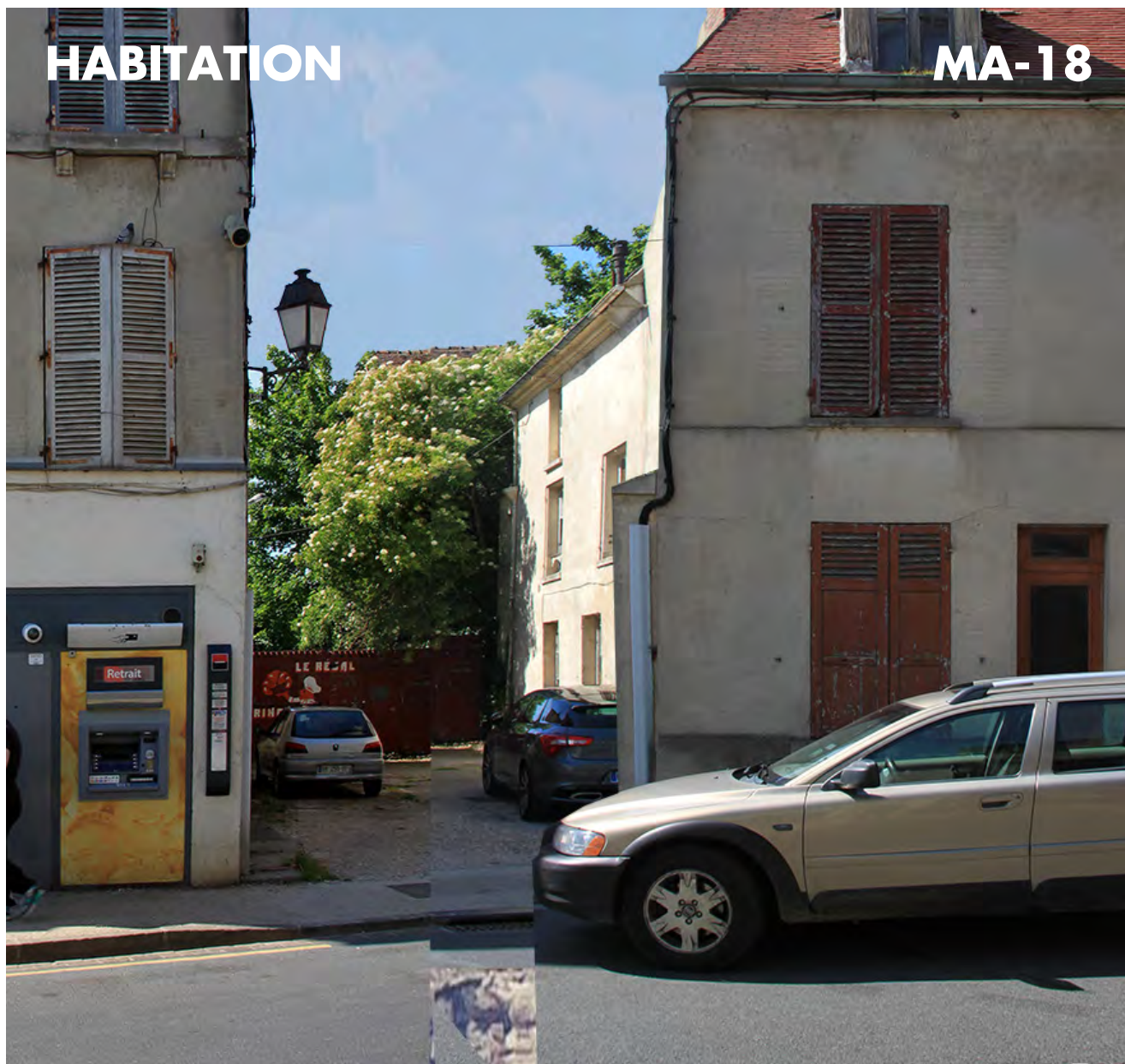
Typologie

Classe	Architecture domestique
Type	Maison de bourg

Statut

Intérêt patrimonial	Élément intéressant
Destination actuelle	Habitation et commerce
État de conservation 2015	Moyen
Foncier	Privé





- A Vue éloignée façade sur rue Jean Jaurès
- B Vue rapprochée façade sur rue Jean Jaurès
- C Corniche à denticules, toit en tuiles plates
- D Souche de cheminées en brique
- E Volet à persiennes, bandeau inférieur
- F Volet à persiennes, appuis de fenêtres sur consoles

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification XIXe siècle
 Destination d'origine Habitation et commerce au rdc

Contribution à la composition urbaine

- Front bâti sur rue

Description architecturale

Ensemble

Maison mitoyenne d'un côté en front de rue

Élément principal

- Structure : trois niveaux
- Gros oeuvre : moellons enduits
- Couverture : toit à deux pentes en tuiles plates, souches cheminées en brique
- Ouvertures : pour les étages régulières et symétriques

Éléments complémentaires ou parties constitutives

- Décor : appuis de fenêtres sur consoles, corniche à denticules

Traces d'adjonction et/ou transformations

- Modification du commerce au rdc

HABITATION



PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique du bâtiment original. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment en volume (longueur largeur, hauteur, pente).

Elevations

Conservation des façades d'origine, de leurs détails constructifs, de l'alignement des ouvertures et des petits détails architecturaux (appuis de fenêtres sur consoles, corniche à denticules).

Toitures

Conservation des pentes, proportions et matériaux des toitures

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- rénovation des espaces intérieurs
- entretien des façades et toitures

Possibilités d'extension ou de modifications

- Modifications possibles de la façade du commerce au rdc.

HABITATION

MA-19



IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant MA-19
 Dénomination Habitation
 Adresse 8 rue Jean Jaurès
 95640 Marines
 Situation Cœur de bourg
 Protection SI ensemble du Vexin français
 Périmètre de 500m abords MH
 Unité paysagère Plateaux du Vexin
 Fiche VISIAURIF 95370015

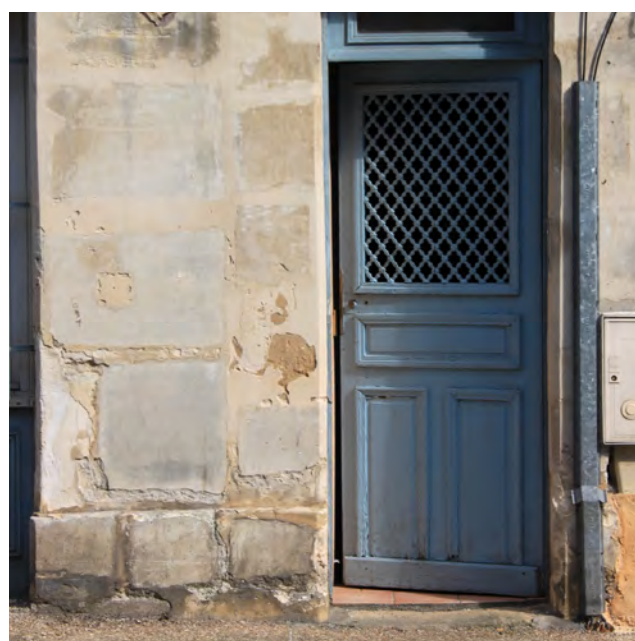
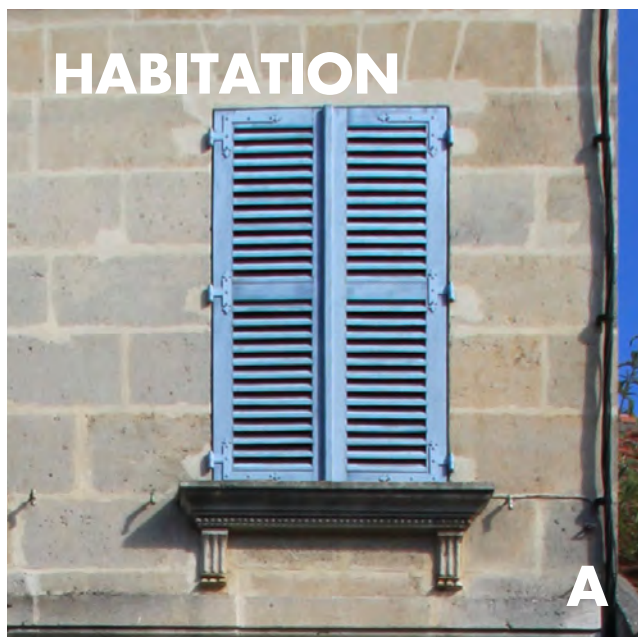
Typologie

Classe Architecture domestique
 Type Maison de bourg

Statut

Intérêt patrimonial Élément intéressant
 Destination actuelle Habitation
 État de conservation 2015 Bon
 Foncier Privé





- A Fenêtre avec volets à persiennes au R+2
- B Fenêtre avec volets à persiennes au R+1
- C Fenêtre au RDC
- D Porte d'entrée

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification XVIII- XIXe siècle
 Destination d'origine Maison de bourg

Contribution à la composition urbaine

- Proportions verticales de la façade
- Alignement de la façade sur rue.

Description architecturale

Ensemble

Maison étroite et haute en front de rue.

Élément principal

- Structure : deux niveaux + combles
- Gros oeuvre : façade en pierre de taille
- Couverture à deux pentes en petites tuiles plates
- Ouvertures : aux étages régulières et symétriques, au RDC une porte et une fenêtre, volets à persiennes.

Éléments complémentaires ou parties constituantes

- Décors : appuis de fenêtres moulurés sur consoles, corniche à denticules, bandeaux séparant les niveaux.

Traces d'adjonction et/ou transformations

- Cablages électriques apparents.

HABITATION



E

MA-19



G



- E Appuis de fenêtres moulurés sur consoles
- F Corniche à denticules
- G Façade en pierre de taille, grille de ventilation
- H Appuis de fenêtres moulurés sur consoles

PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique du bâtiment originel. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment en volume (longueur largeur, hauteur, pente).

Elevations

Conservation des façades, de leurs détails constructifs, de l'alignement des ouvertures et des petits détails architecturaux (appuis de fenêtres moulurés sur consoles, corniche à denticules, bandeaux séparant les niveaux).

Toitures

Conservation des pentes, proportions et matériaux des toitures.

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- rénovation des espaces intérieurs
- entretien des façades et toitures.

Possibilités d'extension ou de modifications

- modifications possibles en dehors des parties visibles depuis la rue et selon les dispositions réglementaires en vigueur.
- masquage cablagés électriques apparents.

HABITATION

MA-20



A

IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant MA-20
Dénomination Habitation
Adresse 11 rue Jean Jaurès
95640 Marines
Situation Cœur de bourg
Protection SI ensemble du Vexin français
Périmètre de 500m abords MH
Unité paysagère Plateaux du Vexin
Fiche VISIAURIF 95370016

Typologie

Classe Architecture domestique
Type Maison de notable

Statut

Intérêt patrimonial Éléments intéressants
Destination actuelle Habitation
État de conservation 2015 Bon
Foncier Privé





- A Portail et bâtiment vu depuis la rue Jean Jaurès
- B Vue d'ensemble depuis l'entrée de la parcelle
- C Ouverture à l'étage, volets à persiennes
- D Porte centrale à hyperthyron
- E Lucarne cintrée à ailerons et à agrafe
- F Chien-assis

Contribution à la composition urbaine

Mur d'enceinte continu

Description architecturale

Ensemble

Maison élevée dans un renforcement, accès fermé sur la rue par une grille

Élément principal

- Structure : deux niveaux + combles
- Gros œuvre : moellons enduits
- Couverture : toit brisé, ardoise
- Ouvertures régulières et symétriques, porte centrale à hyperthyron, lucarne cintrée à ailerons et à agrafe, chien-assis

Éléments complémentaires ou parties constitutives

Décor : bandeaux moulurés séparant les étages, corniche

Traces de modifications

Façade et toiture bien conservés.

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification XIXe siècle

Destination d'origine Habitation



PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique du bâtiment original. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment en volume (longueur largeur, hauteur, pente).

Elevations

Conservation des façades, de leurs détails constructifs, de l'alignement des ouvertures et des petits détails architecturaux (bandeaux moulurés séparant les étages, corniche, porte centrale à hyperthyron, lucarne cintrée à ailerons et à agrafe, chien-assis).

Toitures

Conservation des pentes, proportions, matériaux des toitures et souches de cheminées.

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- entretien des espaces intérieurs
- entretien des façades et toitures

Possibilités d'extension ou de modifications

- Modifications et extensions possibles en dehors des parties visibles depuis la rue Jean Jaurès et selon les dispositions réglementaires en vigueur.



IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant MA-21
 Dénomination La Ruinette
 Adresse 14 Rue Jean Jaurès
 95640 Marines
 Situation Cœur de bourg
 Protection SI ensemble du Vexin français
 Périmètre de 500m abords MH
 Unité paysagère Plateaux du Vexin
 Fiche VISIAURIF Néant

Typologie

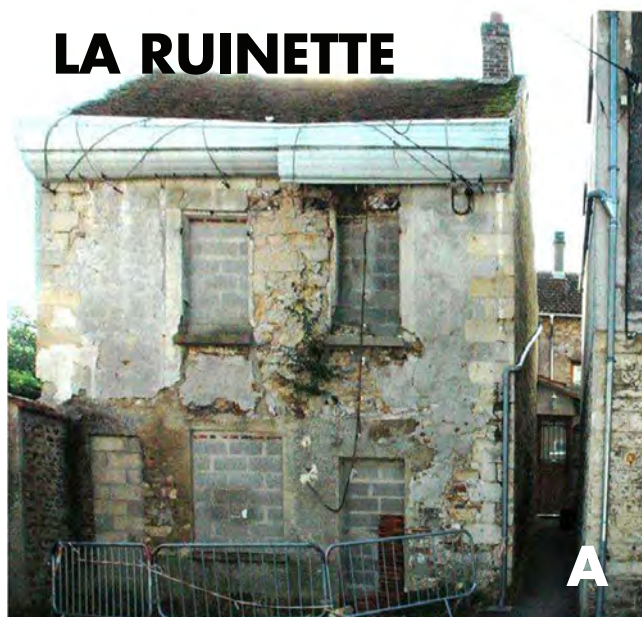
Classe Architecture domestique
 Type Maison de bourg

Statut

Intérêt patrimonial Édifice intéressant
 Destination actuelle Habitation
 État de conservation 2015 Bon
 Foncier Privé



LA RUINETTE



A



B



C



D

- A La Ruinette abandonnée entre 1960 et 2008
- B La Ruinette après rénovation 2010
- C Volets peints
- D Toiture en petites tuiles plates

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	XIXe siècle 1860 (restauré en 2010)
Destination d'origine	Habitation

Contribution à la composition urbaine

- Ensemble homogène visible depuis la rue Jean Jaurès.

Description architecturale

Ensemble

Maison sur cour commune visible partiellement depuis la rue Jean Jaurès

Élément principal

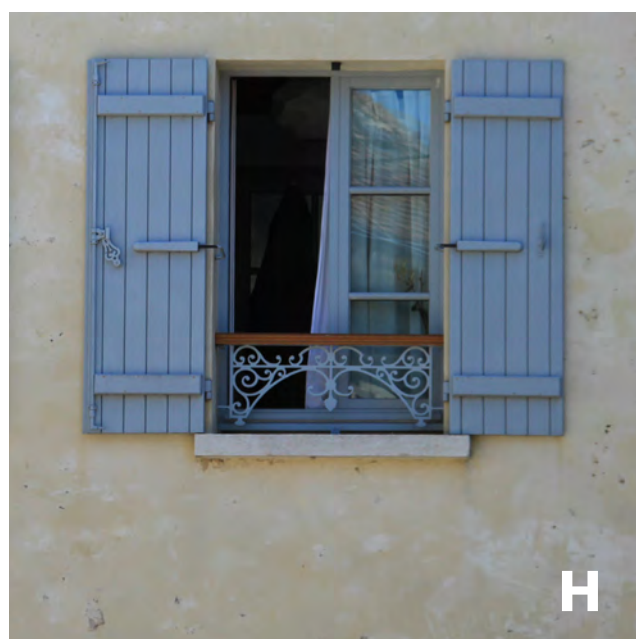
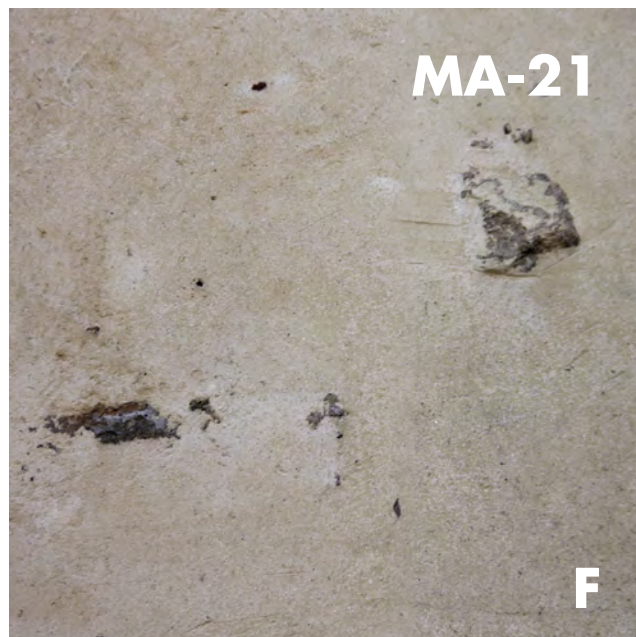
- Structure : 2 niveaux + combles
- Gros-œuvre : moellons enduits, chaînes en pierre de taille
- Couverture : Toit à deux pentes , petites tuiles plates
- Ouvertures : régulières

Éléments complémentaires ou parties constitutives

- Décor : corniche moulurée, appuis de fenêtres

Traces d'adjonction et/ou transformations

- Remplacement des menuiseries extérieures.
- Suppression de la souche de cheminée
- Percement de lucarnes à l'arrière du bâtiment



- E Façade moellons avant rénovation en 2008
 F Façade moellons enduits après rénovation
 G Ouverture et façade moellons partiellement enduits avant rénovation en 2008
 H Ouverture et façade moellons enduits après rénovation

RECOMMANDATIONS ET PRESCRIPTIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment principal en volume (longueur largeur, hauteur, pente)

Elevations

- Conservation des façades, pignons et de leurs détails constructifs (corniche moulurée, appuis de fenêtres).

Toitures

Conservation des éléments suivants :

- pentes et proportions des toitures
- petite tuile plate ou remplacement à l'identique

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- entretien des toitures et des façades
- entretien des espaces intérieurs

Possibilités d'extension ou de modifications

- Modifications possibles en dehors des parties visibles depuis la rue Jean Jaurès et selon les dispositions réglementaires en vigueur.

HABITATION ET COMMERCE

MA-22



A

IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant MA-22
Dénomination Habitation et commerce
Adresse 32 rue Jean Jaurès
95640 Marines
Situation Cœur de bourg
Protection SI ensemble du Vexin français
Périmètre de 500m abords MH
Unité paysagère Plateaux du Vexin
Fiche VISIAURIF 95370017

Typologie

Classe Architecture domestique
Type Maison de bourg

Statut

Intérêt patrimonial Éléments intéressants
Destination actuelle Habitation et commerce
État de conservation 2015 Bon
Foncier Privé





- A Vue depuis la place du Maréchal Leclerc
- B Vue d'ensemble façade sur rue Jean Jaurès
- C Fenêtre avec arc saillant soulignant le linteau, bandeaux moulurés séparant les étages
- D Corniche à modillons
- E Passage, accès à l'arrière de la parcelle
- F Détail trumeaux

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	XIXe siècle (fin) – XXe siècle : (début) : décor des fenêtres
Destination d'origine	Habitation et commerce au rdc

Contribution à la composition urbaine

- Front bâti sur rue Jean Jaurès

Description architecturale

Ensemble

Maison en front de rue avec commerce au RDC et passage couvert à droite

Élément principal

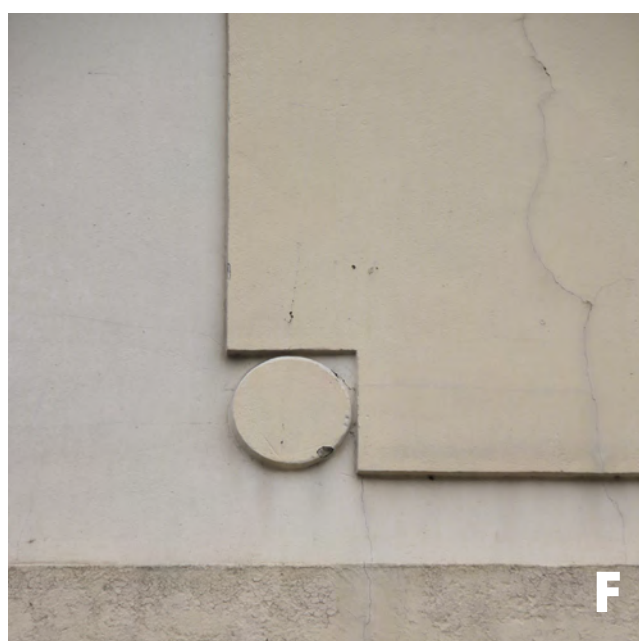
- Structure : 2 niveaux + combles
- Gros oeuvre : moellons enduits
- Couverture : toit deux pentes en tuiles mécaniques
- Ouvertures : quatre fenêtres à l'étage, trois vélux, passage au rdc

Éléments complémentaires ou parties constitutives

- Décor : bandeaux moulurés séparant les étages, corniche à modillons, arcs saillants soulignant le linteau des fenêtres, trumeaux

Traces d'adjonction et/ou transformations

- Modification des commerces au rdc
- Remplacement des menuiseries extérieures.



RECOMMANDATIONS ET PRESCRIPTIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation des bâtiments en volume (longueur largeur, hauteur, pente).

Elevations

Conservation des façades, pignons et de leurs détails constructifs (bandeaux moulurés séparant les étages, corniche à modillons, arcs saillants soulignant le linteau des fenêtres, trumeaux).

Toitures

Conservation des éléments suivants :
- pentes et proportions des toitures

Recommandations d'évolution

Orientation générale

- entretien des toitures et des façades
- entretien des espaces intérieurs

Possibilités d'extension ou de modifications

- Modifications possibles de la façade du commerce au rdc.

HABITATION

MA-23



IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant MA-23
 Dénomination Habitation
 Adresse 35 rue Jean Jaurès
 95640 Marines
 Situation Cœur de bourg
 Protection SI ensemble du Vexin français
 Périmètre de 500m abords MH
 Unité paysagère Plateaux du Vexin
 Fiche VISIAURIF 95370018

Typologie

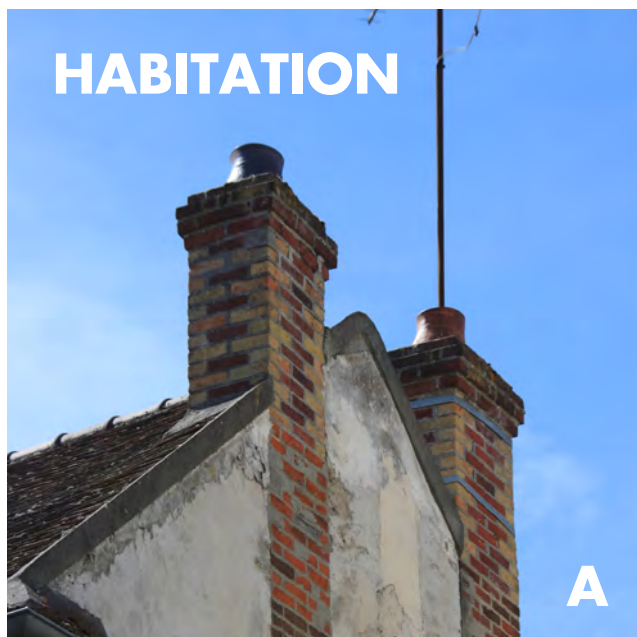
Classe Architecture domestique
 Type Maison de bourg

Statut

Intérêt patrimonial Élément intéressant
 Destination actuelle Habitation
 État de conservation 2015 Moyen
 Foncier Privé



HABITATION



A

MA-23



B



C



D

- A Souche de cheminée en brique polychrome
- B Toiture en petite tuile plate, corniche moulurée
- C Fenêtre gerbière sur pignon
- D Pilastres d'angle à bossage

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	XIXe siècle
Destination d'origine	Ancienne auberge

Contribution à la composition urbaine

- Proportion horizontale de la façade
- Alignement de la façade sur rue.
- Façade composée symétriquement autour d'une travée centrale.

Description architecturale

Ensemble

Maison en front de rue, mitoyenne d'un côté et bordée par une impasse de l'autre.

Élément principal

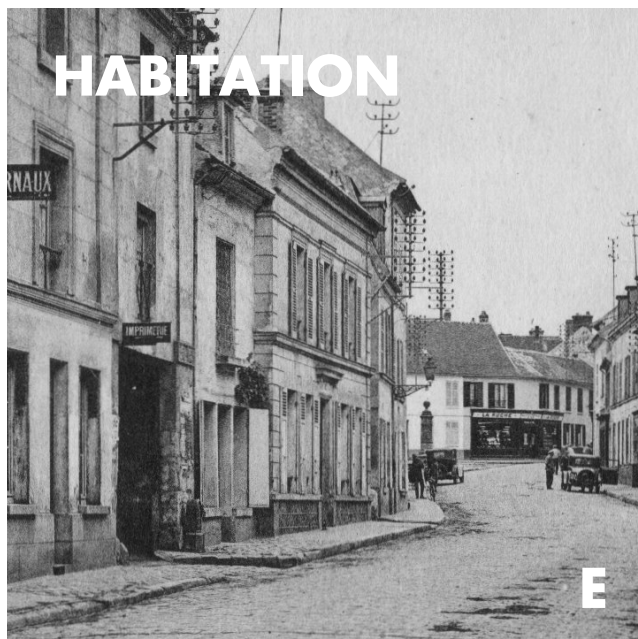
- Structure : deux niveaux + combles
- Gros oeuvre : soubassement en meulière, moellons enduits et pierre de taille (ou imitation)
- Couverture : toit deux pentes, en petites tuiles plates
- Ouvertures : ouvertures régulières et asymétriques, porte centrale à hyperthyron.

Éléments complémentaires ou parties constitutives

- Décors : Bandeaux moulurés séparant les étages, corniche, pilastres d'angle à bossage, encadrement quadrangulaire des fenêtres.

Traces d'adjonction et/ou transformations

- Composition de la façade préservée et toitures bien conservées.



HABITATION

MA-23

- E Rue des Sablons, bâtiment au centre de l'image (carte postale ancienne)
- F Rue des Sablons, bâtiment sur la gauche de l'image (carte postale ancienne)
- G Porte centrale à hyperthyron, soubassement en meulière, bandeau mouluré

PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique du bâtiment originel. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment en volume (longueur largeur, hauteur, pente).

Elevations

Conservation des façades, de leurs détails constructifs, de l'alignement des ouvertures, des petits détails architecturaux (bandeaux moulurés séparant les étages, corniche, pilastres d'angle à bossage, encadrement quadrangulaire des fenêtres, porte centrale à hyperthyron) et éléments qui conservent la mémoire de l'usage originel de l'édifice (crochet métallique).

Toitures

Conservation des pentes, proportions et matériaux des toitures.

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- rénovation des espaces intérieurs
- entretien des façades et toitures.

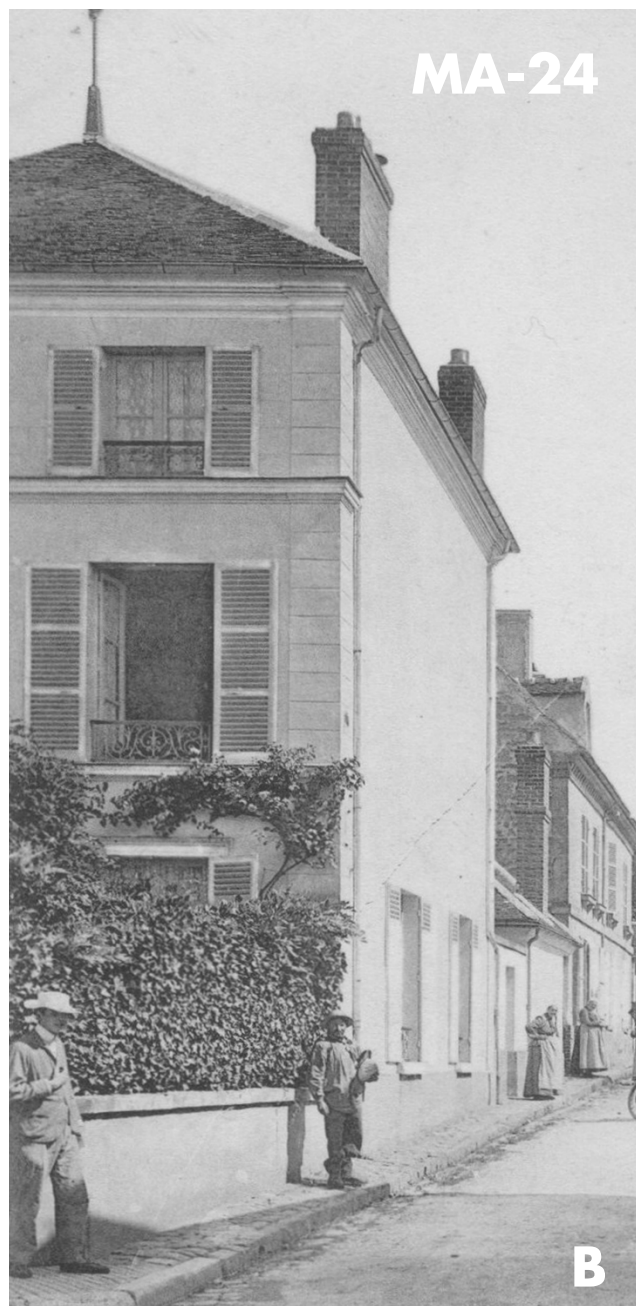
Possibilités d'extension ou de modifications

- Modifications et extensions possibles en dehors des parties visibles depuis la rue et selon les dispositions réglementaires en vigueur.
- Restitution de l'enduit de façade.



HABITATION

A



MA-24

B

IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant MA-24
Dénomination Habitation
Adresse 38 Rue Jean Jaurès ,
95640 Marines
Situation Cœur de bourg
Protection SI ensemble du Vexin français
Périmètre de 500m abords MH
Unité paysagère Plateaux du Vexin
Fiche VISIAURIF Néant

Typologie

Classe Architecture domestique
Type Maison de bourg

Statut

Intérêt patrimonial Édifice authentique
Destination actuelle Habitation
État de conservation 2015 Bon
Foncier Privé





- A Vue d'ensemble depuis la rue Jean Jaurès
 B Vue d'ensemble depuis la rue Jean Jaurès (carte postale ancienne)
 C Détail angle du bâtiment avec bandeau mouluré, grille sur mur bahut bordé d'un pilier
 D Ouverture à l'étage, encadrement à agrafe en brique volets à persiennes, bandeau et corniche mouluré
 E Portail d'entrée et grille sur mur bahut
 F Ouverture au rdc, linteau à agrafe en brique, appui de fenêtre et soubassement enduit.

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	XIXe siècle
Destination d'origine	Habitation

Contribution à la composition urbaine

- Front bâti sur rue et en retrait
- Cour arborée avec portail

Description architecturale

Ensemble

Type de maison de bourg implantée en retrait par rapport à la rue Jean Jaurès et en front de la rue Edouard Rémé .

Élément principal

- Structure : trois niveaux
- Gros oeuvre : cailloutis de meulière, enduit pour soubassement, bandeau et corniche.
- Couverture : toit à quatre pentes en tuiles plates
- Ouverture : régulières et symétriques, volets à persiennes

Éléments complémentaires ou parties constitutantes

- Décor : bandeaux et corniche moulurés, appuis de fenêtres, encadrement à agrafe en brique et enduit, petites décorations en brique (voir images G et I)
- Mur d'enceinte continu de la cour : grille sur mur bahut avec piler en pierre de taille

Traces de modifications

- Suppression de l'enduit de façade
- Ajout des encadrements à agrafe en brique et enduit
- Suppression des souches de cheminée en brique



- G Détail décor en brique sur meulrières
H Toit en tuiles plates, corniche moulurée et girouette.
I Détail ventilation en terre cuite
J Détail encadrement à agafe en briques et enduit, bandeaux mouluré de séparation des étages.

Elevations

Conservation des façades, de leurs détails constructifs, de l'alignement des ouvertures et des petits détails architecturaux (bandeaux et corniche moulurés, appuis de fenêtres, encadrement à agrafe en brique et enduit, petites décorations en brique, volets à persiennes).

Toitures

Conservation des pentes, proportions et matériaux des toitures

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- entretien des espaces intérieurs
- entretien des façades et toitures

PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique du bâtiment originel. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment en volume (longueur largeur, hauteur, pente).

HABITATION ET COMMERCE

MA-25



IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant MA-25
Dénomination Habitation et commerce
Adresse 50 rue Jean Jaurès
95640 Marines
Situation Cœur de bourg
Réf cadastrale AC 189 (1986)
Protection SI ensemble du Vexin français
Périmètre de 500m abords MH
Unité paysagère Plateaux du Vexin
Fiche VISIAURIF 95370019

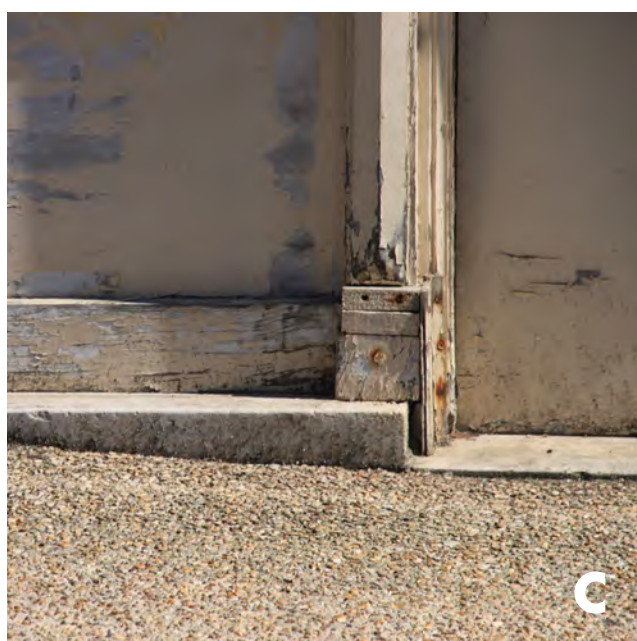
Typologie

Classe Architecture domestique
Type Maison de bourg

Statut

Intérêt patrimonial Édifice intéressant
Destination actuelle Habitation et commerce
État de conservation 2015 Bon
Foncier Privé





- A Corniche à modillons, toiture en tuile plate
 B Souche de cheminée en brique , toiture en tuile plate
 C Seuil de porte
 D Appuis de fenêtres à consoles

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification XIXe siècle
 Destination d'origine Habitation

Contribution à la composition urbaine

- Proportions verticale de la façade
- Alignement de la façade sur rue.

Description architecturale

Ensemble

Maison mitoyenne en front de rue.

Élément principal

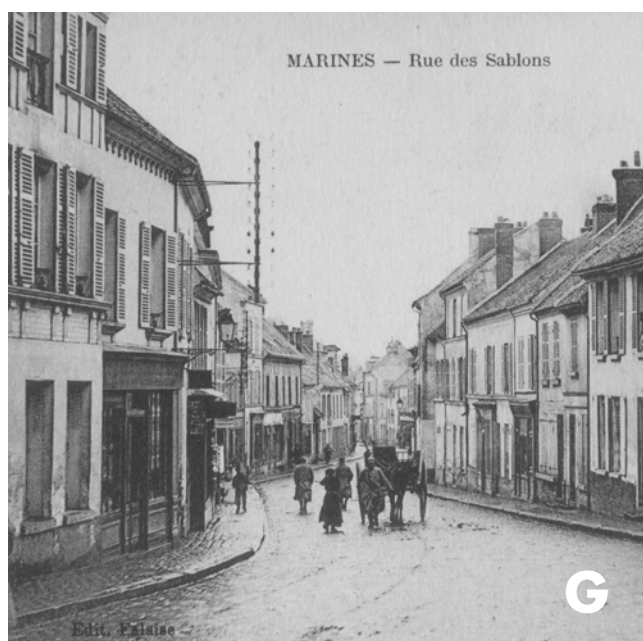
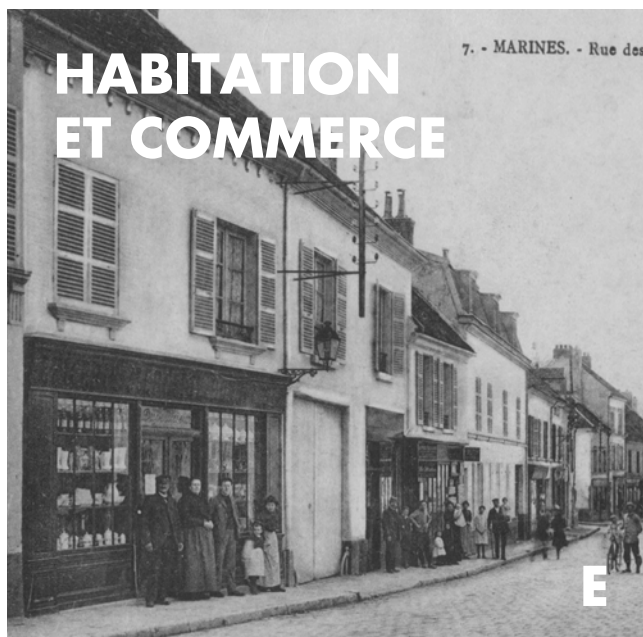
- Structure : deux niveaux + combles
- Gros oeuvre : moellons enduits
- Couverture : toit à deux pentes en petites tuiles plates
- Ouvertures : deux fenêtres à l'étage.

Éléments complémentaires ou parties constitutives

- Décors : Appuis de fenêtres à consoles, corniche à modillons.

Traces d'adjonction et/ou transformations

- Composition de la façade préservée et toitures bien conservées.



E, F, G & H

Rue Jean Jaurès (anciennement Rue des Sablons) à différentes époques, bâtiment sur la gauche des images.

PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique du bâtiment original. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment en volume (longueur largeur, hauteur, pente).

Elevations

Conservation des façades, de leurs détails constructifs, de l'alignement des ouvertures et des petits détails architecturaux (appuis de fenêtres à consoles, corniche à modillons).

Toitures

Conservation des pentes, proportions, matériaux des toitures et souches de cheminées.

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- rénovation des espaces intérieurs
- entretien des façades et toitures.

Possibilités d'extension ou de modifications

Modifications et extensions possibles en dehors des parties visibles depuis la rue et selon les dispositions réglementaires en vigueur.



A

IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant MA-26
Dénomination Habitation
Adresse 70 rue Jean Jaurès
95640 Marines
Situation Cœur de bourg
Protection SI ensemble du Vexin français
Périmètre de 500m abords MH
Unité paysagère Plateaux du Vexin
Fiche VISIAURIF 95370050

Typologie

Classe Architecture domestique
Type Maison de bourg

Statut

Intérêt patrimonial Édifice authentique
Destination actuelle Habitation
État de conservation 2015 Bon
Foncier Privé





- A - B Vue d'ensemble depuis la rue Jean Jaurès
 C Détail appui de fenêtre mouluré sur consoles à l'étage, volets à persiennes
 D Corniche moulurée, toit en tuiles mécaniques
 E Détail appui de fenêtre du rdc
 F Perron de trois marches en pierre

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	XIXe siècle
Destination d'origine	Habitation

Contribution à la composition urbaine

- Édifice authentique
- Front bâti sur rue

Description architecturale

Ensemble

Type de maison de bourg implantée en front de rue à l'angle entre la rue Jean Jaurès et la rue André Baleyrier.

Élément principal

- Structure : deux niveaux + combles aménagés
- Gros oeuvre : pierre de taille, enduit pour soubassement et pignon
- Couverture : toit à deux pentes en tuiles mécaniques
- Ouverture : régulières et symétriques, volets à persiennes

Éléments complémentaires ou parties constitutives

- Décor : corniche moulurée, appuis de fenêtres moulurés sur consoles à l'étage, perron de trois marches en pierre

Traces de modifications

- Remplacement des menuiseries extérieures et de la porte d'entrée.



PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique du bâtiment original. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment en volume (longueur largeur, hauteur, pente).

Elevations

Conservation des façades, de leurs détails constructifs, de l'alignement des ouvertures et des petits détails architecturaux (corniche moulurée, appuis de fenêtres moulurés sur consoles à l'étage, perron de trois marches en pierre).

Toitures

Conservation des pentes, proportions et matériaux des toitures

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- entretien des espaces intérieurs
- entretien des façades et toitures



IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant MA-27
 Dénomination Habitation
 Adresse 7 rue du Heaulme
 95640 Marines
 Situation Cœur de bourg
 Protection SI ensemble du Vexin français
 Périmètre de 500m abords MH
 Unité paysagère Plateaux du Vexin
 Fiche VISIAURIF 95370022

Typologie

Classe Architecture domestique
 Type Maison rurale

Statut

Intérêt patrimonial Élément intéressant (lucarne à croupe débordante)
 Destination actuelle Habitation
 État de conservation 2015 Faible
 Foncier Privé





HABITATION

MA-27

- A Vue d'ensemble
- B Appui de fenêtres, soubassement en briques
- C Lucarne à croupe débordante

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	XIXe siècle (début) mais avec reprise postérieure
Destination d'origine	Maison rurale

Contribution à la composition urbaine

- Alignement à la rue.
- Présence d'une lucarne à croupe débordante

Description architecturale

Ensemble

Petite maison mitoyenne en front de rue.

Élément principal

- Structure : deux niveaux + combles à surcroît
- Gros oeuvre : soubassement en briques et façade moellons enduits
- Couverture: Toit à deux pentes en petites tuiles plates
- Ouvertures : 4 fenêtres régulières et symétriques, une porte, une lucarne à croupe débordante.

Traces de modifications

- Cablage apparent.



RECOMMANDATIONS ET PRESCRIPTIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment principal en volume (longueur largeur, hauteur, pente).

Elevations

Conservation des façades, pignons et de leurs détails constructifs (appuis de fenêtres, soubassement en briques et moellons enduits, lucarne à croupe débordante).

Toitures

Conservation des éléments suivants :

- pentes et proportions des toitures
- petites tuiles plates ou remplacement à l'identique
- souches de cheminées.
- lucarne à croupe

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- entretien des toitures et ravalement des façades
- rénovation des espaces intérieurs.



IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant MA-28
 Dénomination Habitation
 Adresse 14 rue Jean Mermoz
 95640 Marines
 Situation Cœur de bourg
 Protection SI ensemble du Vexin français
 Périmètre de 500m abords MH
 Unité paysagère Plateaux du Vexin
 Fiche VISIAURIF 95370021

Typologie

Classe Architecture domestique
 Type Maison rurale

Statut

Intérêt patrimonial Élément intéressant
 Destination actuelle Habitation
 État de conservation 2015 Moyen
 Foncier Privé





- A Façade sur rue Jean Mermoz
- B Pignon et façade sur rue Jean Mermoz
- C Moellons et grès enduits et chaînes en pierre de taille
- D Souche de cheminée en briques bicolores
- E Appuis de fenêtres en pierre de taille
- F Détail du mur de façade, moellons et grès

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	XIXe siècle
Destination d'origine	Habitation

Contribution à la composition urbaine

- Front bâti sur rue

Description architecturale

Ensemble

Petite maison en front de rue, mitoyenne à droite, avec impasse à gauche et jardinet à l'arrière

Élément principal

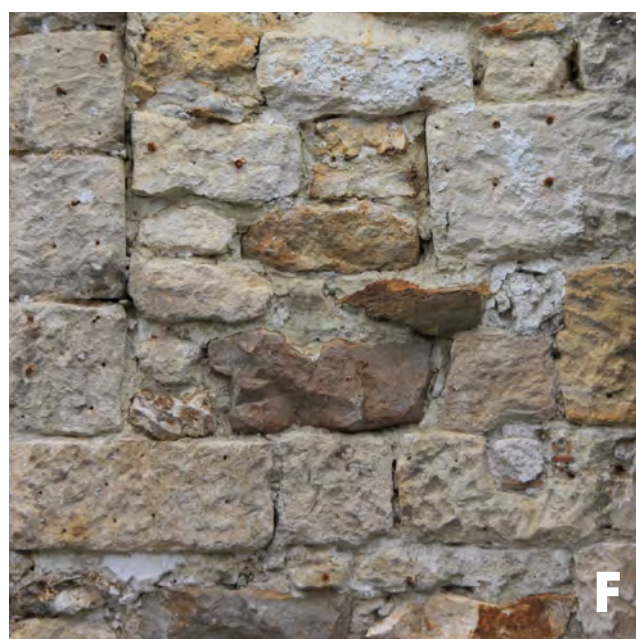
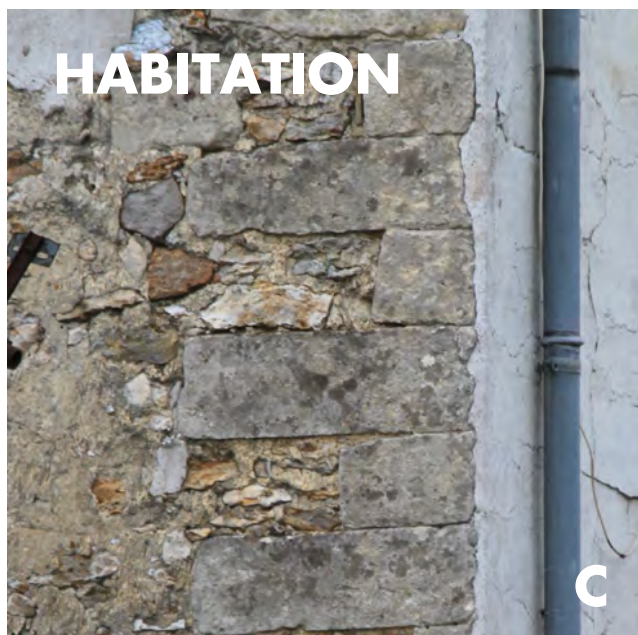
- Structure : deux niveaux + combles à surcroît.
- Gros oeuvre : Moellons et grès enduits et chaînes en pierre de taille.
- Couverture : toit à deux pentes en tuiles mécaniques, souche de cheminée en briques bicolores
- Ouvertures : 3 fenêtres régulières , une porte, une ouverture de comble sur pignon.

Éléments complémentaires ou parties constitutives

- Décor : corniche moulurée en cavet avec baguette, chaînes d'angles et appuis de fenêtres en pierre de taille

Traces d'adjonction et/ou transformations

- Remplacement des menuiseries extérieures.



PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment en volume (longueur largeur, hauteur, pente).

Elevations

Conservation des façades, de leurs détails constructifs, de l'alignement des ouvertures et des petits détails architecturaux

(corniche moulurée en cavet avec baguette, chaînes d'angles et appuis de fenêtres en pierre de taille, souche de cheminée en briques bicolores).

Toitures

Conservation des pentes, proportions et matériaux des toitures

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- entretien des espaces intérieurs
- ravalement complet des façades.
- entretien des toitures
- entretien et valorisation des espaces non construit à l'arrière du bâtiment principal

Possibilités d'extension ou de modifications

- Ravalement complet des façades avec enduit plein à la chaux et sable.



IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant MA-29
 Dénomination Habitation
 Adresse 41 boulevard de la République,
 95640 Marines
 Situation Entrée de bourg
 Protection SI ensemble du Vexin français
 Périmètre de 500m abords MH
 Unité paysagère Plateaux du Vexin
 Fiche VISIAURIF 95370050

Typologie

Classe Architecture domestique
 Type Maison rurale

Statut

Intérêt patrimonial Édifice authentique
 Destination actuelle Habitation
 État de conservation 2015 Bon
 Foncier Privé





- A Vue d'ensemble depuis le rond point à proximité
- B Vue d'ensemble depuis le boulevard de la République
- C Ouverture à l'étage
- D Bandeaux et crépi tyrolien
- E Corniche et chaîne d'angle en pierre de taille.
- F Grange située dans le jardin à l'arrière du bâtiment principal

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	XIXe siècle
Destination d'origine	Habitation

Contribution à la composition urbaine

- Marque l'entrée de bourg depuis le boulevard de la République
- Jardin arboré

Description architecturale

Ensemble

Type de maison rurale implantée en retrait de la rue.

Élément principal

- Structure : deux niveaux
- Gros oeuvre : blocage de moellons et crépi tyrolien, chaîne d'angle en pierre de taille.
- Couverture : toit à deux pentes en tuiles plates, une souche de cheminée.
- Ouverture : régulières et symétriques.

Éléments complémentaires ou parties constitutives

- Décor : corniche, bandeaux, appuis de fenêtres, chaîne d'angle en pierre de taille.
- Autre : grange située dans le jardin à l'arrière du bâtiment principal.

Traces de modifications

- Remplacement de l'enduit originel par un crépi tyrolien.
- Remplacement des menuiseries extérieures.



PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique du bâtiment original. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment et de la grange en volume (longueur, largeur, hauteur, pente).

Elevations

Conservation des façades, de leurs détails constructifs, de l'alignement des ouvertures et des petits détails architecturaux

(corniche, bandeaux, appuis de fenêtres, chaîne d'angle en pierre de taille).

Toitures

Conservation des pentes, proportions et matériaux des toitures

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- entretien des espaces intérieurs
- entretien des façades et toitures
- entretien de la grange
- entretien des espaces non-construits

Possibilités d'extension ou de modifications

- Modifications possibles en dehors des parties visibles depuis la rue et selon les dispositions réglementaires en vigueur.
- Ravalement par dégradation du crépi tyrolien et restitution de l'enduit plein d'origine en laissant visible les chaînes d'angle en pierre de taille .

HABITATION

MA-30



IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant MA-30
 Dénomination Habitation
 Adresse 4 rue Sainte-Barbe
 95640 Marines
 Situation Cœur de bourg
 Protection SI ensemble du Vexin français
 Périmètre de 500m abords MH
 Unité paysagère Plateaux du Vexin
 Fiche VISIAURIF 95370012

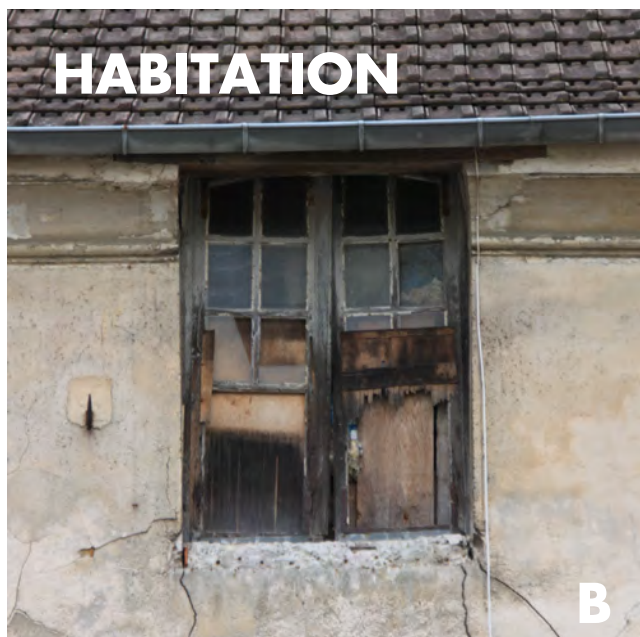
Typologie

Classe Architecture domestique
 Type Maison rurale

Statut

Intérêt patrimonial Élément intéressant, signe d'archaïsme
 Destination actuelle Habitation
 État de conservation 2015 Mauvais
 Foncier Privé





- A Vue d'ensemble
B Gerbière
C Petite fenêtre à droite de la façade
D - E Fenêtre et appui en brique enduite

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification XIXe siècle
Destination d'origine Habitation et commerce

Description architecturale

Ensemble
Maison mitoyenne en front de rue

Élément principal

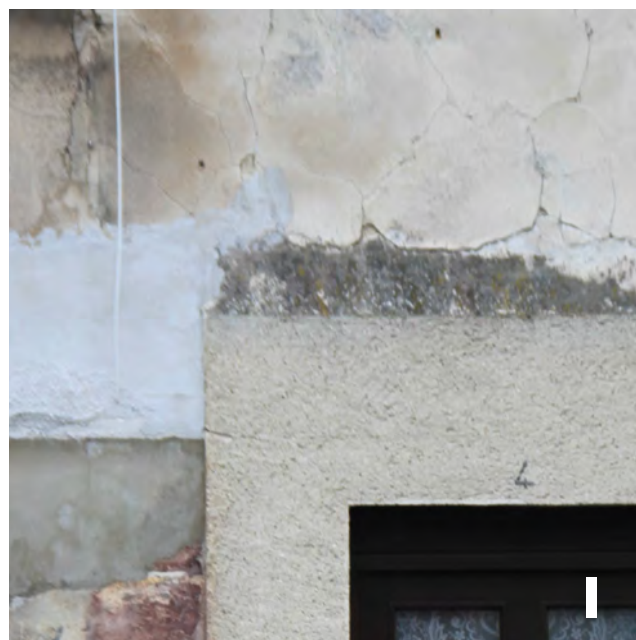
- Structure : deux niveaux + combles
- Gros oeuvre : moellons enduits
- Couverture : Toit à deux pentes, tuiles mécaniques
- Ouvertures : appui de fenêtres en brique enduites, ouvertures régulières et symétriques à gauche, irrégulières et asymétriques à droite, gerbière, oeil de boeuf, volet à persienne

Éléments complémentaires ou parties constitutives

- Décor : corniche moulurée (signe d'archaïsme)

Traces d'adjonction et/ou transformations

- Travaux partiels de rénovation de la façade en ciment
- Modification du rdc (commerce à l'origine)



- F Oeil de boeuf
 G Détail d'appui de fenêtre, volet à persienne
 H Corniche moulurée
 I État actuel de rénovation partielle de la façade

PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique du bâtiment originel. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment en volume (longueur largeur, hauteur, pente).

Elevations

Conservation des façades, de leurs détails constructifs et des petits détails architecturaux (corniche moulurée, gerbière, oeil de boeuf, volet à persienne, appui de fenêtre).

Toitures

Conservation des pentes, proportions et matériaux des toitures.

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine public à valoriser:

- rénovation souhaitable de la façade
- entretien des toitures

Possibilités d'extension ou de modifications

- Ravalement complet de la façade avec enduit pleint
- restitution des volets à persiennes selon composition d'origine.



IDENTIFICATION

Localisation

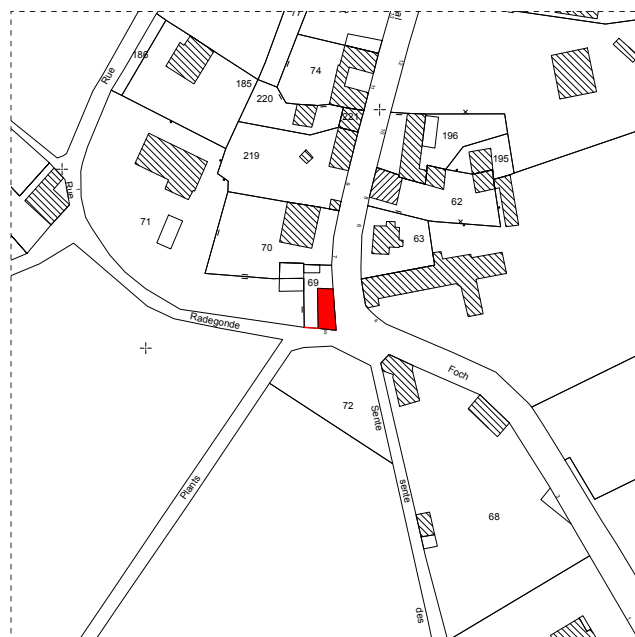
Identifiant MA-31
 Dénomination Habitation
 Adresse 5 rue du Maréchal Foch,
 95640 Marines
 Situation Hameau (Les Hautiers)
 Protection SI ensemble du Vexin français
 Unité paysagère Butte de Rosne et de Marines
 Fiche VISIAURIF Néant

Typologie

Classe Architecture domestique
 Type Maison rurale

Statut

Intérêt patrimonial Edifice authentique
 Destination actuelle Habitation
 État de conservation 2015 Bon
 Foncier Privé





- A - B Vue d'ensemble depuis le sentier des Plans
 C Vue aérienne de l'entrée du hameau des Hautiers
 D Vue d'ensemble depuis le sentier des Plans (carte postale ancienne)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification Fin XVIII^e siècle (1789)
 Destination d'origine Habitation

Contribution à la composition urbaine

- Édifice authentique.
- Front bâti sur rue.
- Cadre la petite place de la vierge visible depuis le sentier des Plans avec mur d'enceinte continu.

Description architecturale

Ensemble

Type de maison rurale implantée en front de rue et sur cour.
 Pignon et portail d'entrée sur la rue Radegonde devant la vierge.

Élément principal

- Structure : deux niveaux
- Gros oeuvre : Blocage de moellons et de meulière et enduit
- Couverture : toit à deux pentes en tuiles plates
- Ouverture : régulières et asymétriques

Éléments complémentaires ou parties constitutives

- Décor : corniche moulurée, appuis de fenêtres en briquettes

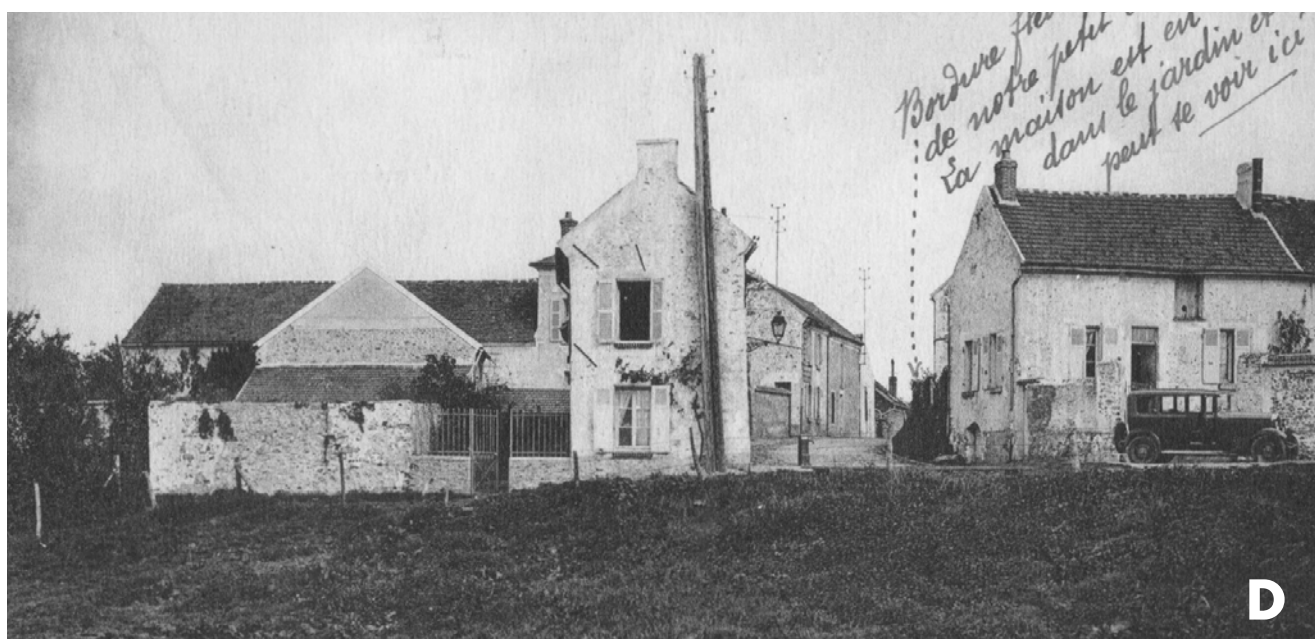
Traces de modifications

- Modification du mur d'enceinte et du portail
- Remplacement des menuiseries extérieures.
- Remplacement des volets à persiennes par des volets pleins.
- Disparition de l'enduit de façade.

HABITATION

MA-31

C



D

PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique du bâtiment original. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment en volume (longueur largeur, hauteur, pente).

Elevations

Conservation des façades, de leurs détails constructifs, de l'alignement des ouvertures et des petits détails architecturaux (corniche moulurée, appuis de fenêtres en briquettes).

Toitures

Conservation des pentes, proportions et matériaux des toitures

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- entretien des espaces intérieurs
- entretien des façades et toitures

Possibilités de modifications/restaurations

- Restauration à l'identique de l'enduit du bâtiment original (masquer linteau bois).
- Restauration à l'identique du portail d'entrée et de la grille originels.
- Remplacement des volets par des volets à persiennes bois peints en blanc.

HABITATION

MA-32



IDENTIFICATION

Localisation

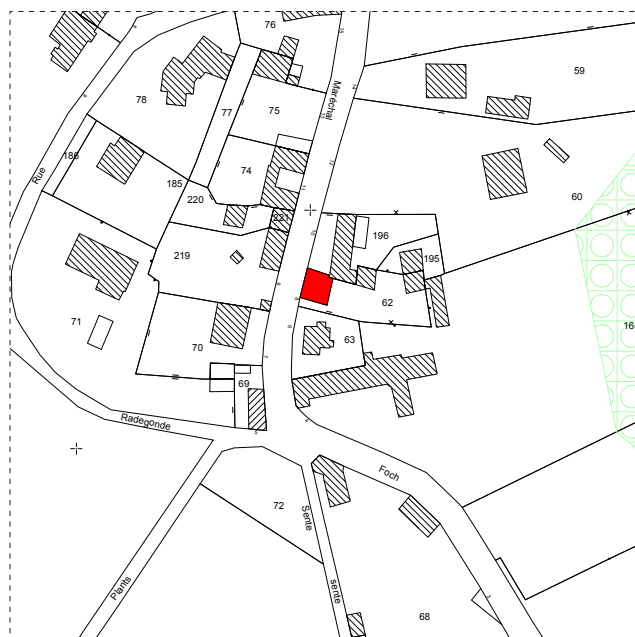
Identifiant MA-32
 Dénomination Habitation
 Adresse 8 rue du Maréchal Foch,
 95640 Marines
 Situation Hameau (Les Hautiers)
 Protection SI ensemble du Vexin français
 Unité paysagère Butte de Rosne et de Marines
 Fiche VISIAURIF Néant

Typologie

Classe Architecture domestique
 Type Maison rurale

Statut

Intérêt patrimonial Édifice authentique
 Destination actuelle Habitation
 État de conservation 2015 Moyen
 Foncier Privé





- A - B Vue d'ensemble depuis la rue du Maréchal Foch
 C Corniche moulurée
 D Souche de cheminée
 E Ouverture à l'étage
 F Vue aérienne

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification XVIII^e siècle
 Destination d'origine Habitation

Contribution à la composition urbaine

- Édifice authentique

Description architecturale

Ensemble

Type de maison rurale implantée en front de rue.

Élément principal

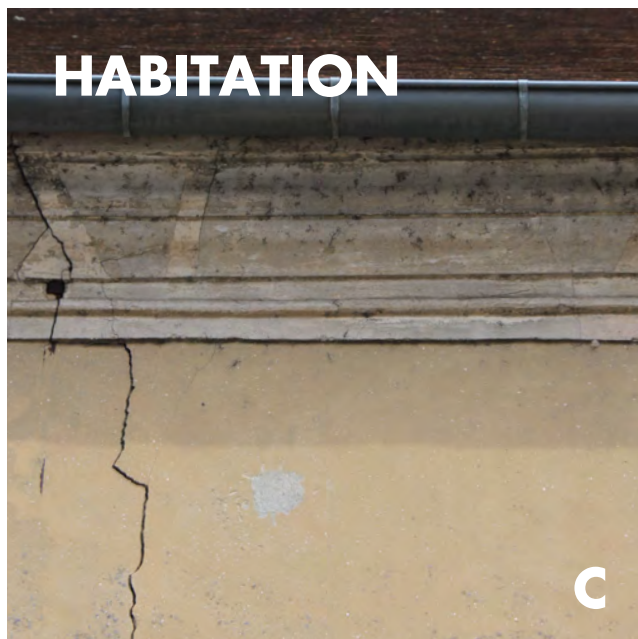
- Structure : rdc + 1 étage + combles
- Gros œuvre : moellons enduits
- Couverture : toit à deux pentes en petites tuiles plates, souche de cheminée en brique.
- Ouverture : régulières porte cochère, volets à persiennes

Éléments complémentaires ou parties constitutives

- Décor : corniche moulurée, appuis de fenêtres

Traces de modifications

- Remplacement des menuiseries extérieures



PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique du bâtiment original. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment en volume (longueur largeur, hauteur, pente).

Elevations

Conservation des façades, de leurs détails constructifs, de l'alignement des ouvertures et des petits détails architecturaux (corniche moulurée, appuis de fenêtres).

Toitures

Conservation des pentes, proportions, matériaux des toitures et souche de cheminée en brique.

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

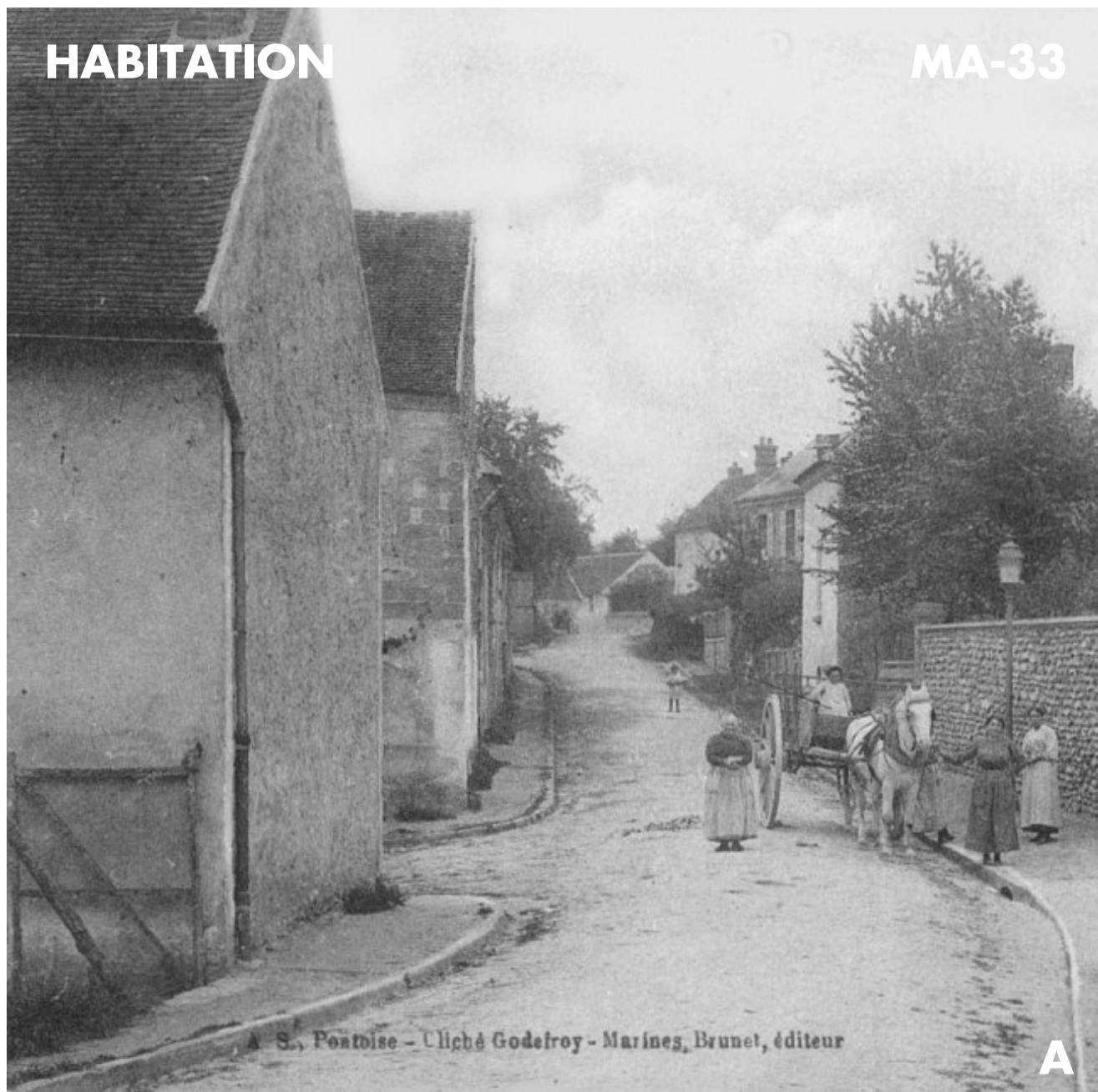
- entretien des espaces intérieurs
- entretien des façades et toitures

Possibilités d'extension ou de modifications

- Remplacement souhaitable des volets actuels par des volets à barre sans écharpe.
- Dégradation de l'enduit ciment sur pignon et restitution d'un enduit plein au mortier de chaux.

HABITATION

MA-33



IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant MA-33
Dénomination Habitation
Adresse 15 rue du Maréchal Foch,
95640 Marines
Situation Hameau (Les Hautiers)
Protection SI ensemble du Vexin français

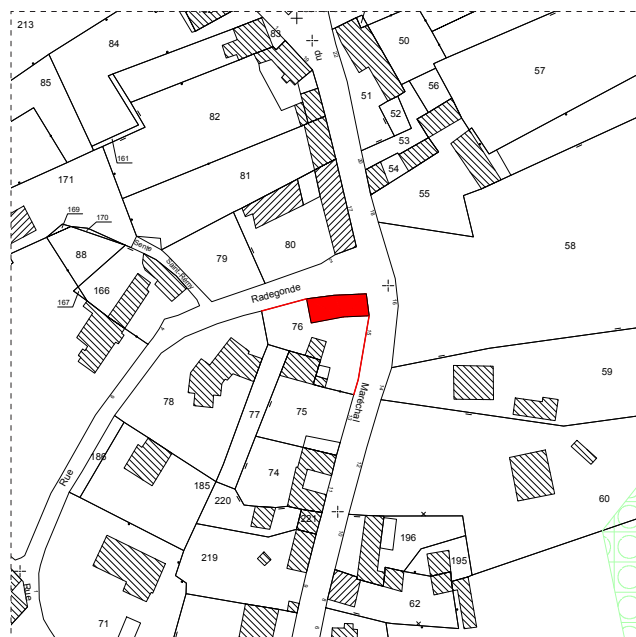
Unité paysagère Butte de Rosne et de Marines
Fiche VISIAURIF Néant

Typologie

Classe Patrimoine lié à la terre
Type Bloc à terre

Statut

Intérêt patrimonial Élément intéressant
Destination actuelle Habitation
État de conservation 2015 Bon
Foncier Privé





- A Vue du pignon depuis la rue du Maréchal Foch (carte postale ancienne)
- B Vue de la façade sur la rue Radegonde
- C Vue d'ensemble depuis le 12 rue du Maréchal Foch (carte postale ancienne)
- D Vue d'ensemble depuis le 12 rue du Maréchal Foch (carte postale ancienne)
- E Vue aérienne

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification XVIII^e siècle
 Destination d'origine Habitation

Contribution à la composition urbaine

- Alignement sur rue
- Cour arborée

Description architecturale

Ensemble

Type de maison en bloc à terre implantée front de rue à l'angle entre la rue Radegonde et la rue du Maréchal Foch

Élément principal

- Structure : deux niveaux + combles aménagés
- Gros oeuvre : moellons enduits
- Couverture : toit à deux pentes en tuiles plates
- Ouverture : irrégulières et asymétriques

Éléments complémentaires ou parties constitutives

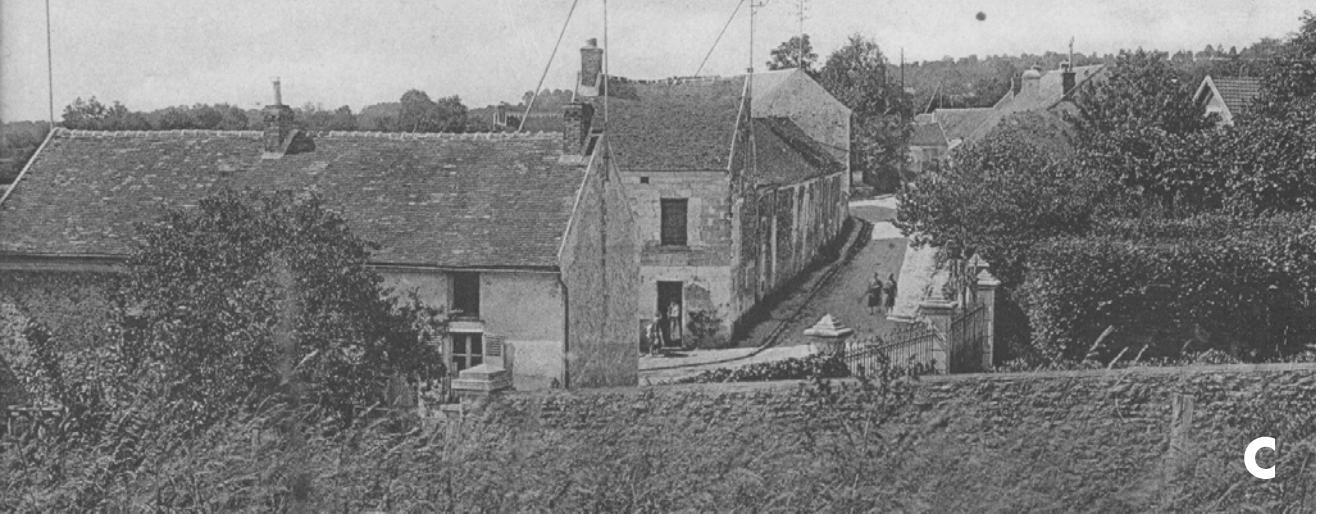
- Décor : corniche moulurée, appuis de fenêtres

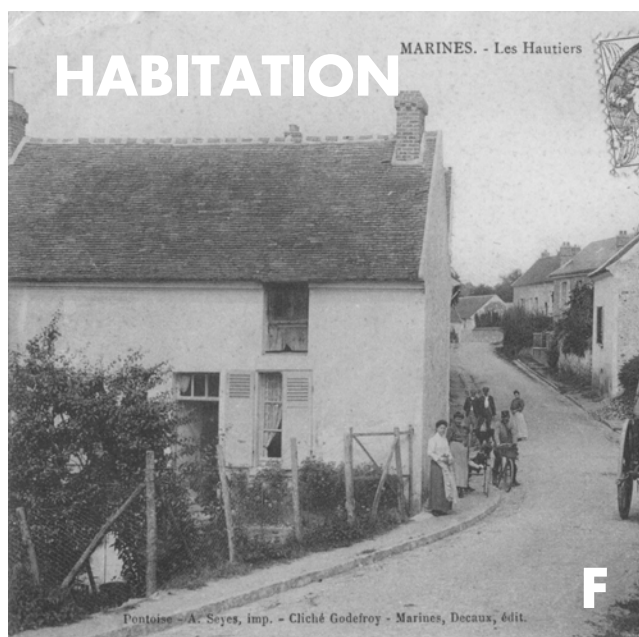
Traces de modifications

- Ajout de quatre lucarnes

HABITATION

MA-33





- F Vue de la façade sur jardin depuis la rue du Maréchal Foch (carte postale ancienne)
- G Vue de la façade sur jardin depuis la rue du Maréchal Foch (état actuel 2015)
- H Détail mur de façade sur la rue Radegonde
- I Ouverture de la façade sur la rue Radegonde

PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique du bâtiment original. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment en volume (longueur largeur, hauteur, pente).

Elevations

Conservation des façades, de leurs détails constructifs, de l'alignement des ouvertures et des petits détails architecturaux (corniche moulurée, appuis de fenêtres).

Toitures

Conservation des pentes, proportions et matériaux des toitures

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- entretien des espaces intérieurs
- entretien des façades et toitures



IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant MA-34
 Dénomination Habitation
 Adresse 39 rue du Maréchal Foch
 95640 Marines
 Situation Hameau (Les Hautiers)
 Protection SI ensemble du Vexin français
 Unité paysagère Butte de Rosne et de Marines
 Fiche VISIAURIF 95370073

Typologie

Classe Patrimoine lié à la terre
 Type Bloc à terre

Statut

Intérêt patrimonial Éléments intéressants
 Destination actuelle Habitation
 État de conservation 2015 Moyen
 Foncier Privé





- A Maison en retrait et perpendiculaire à la rue avec jardin devant la façade. Lucarne gerbière (usage agricole de l'édifice à l'origine type grange ou étable très remanié possible)
- B Maison élémentaire avec pignon sur rue, un niveau + combles, toit de tuiles mécaniques.
- C Pignon sur rue du bâtiment principal, grille sur mur bahut.

Description architecturale

Ensemble

Maison en retrait et perpendiculaire à la rue avec jardin devant la façade

Élément principal

- Structure : un niveau + combles
- Gros oeuvre : blocage de meulière enduit
- Couverture : toit à deux pentes en tuiles mécaniques
- Ouvertures : nombreuses au RDC dont certaines remaniées , lucarne en bâtière

Éléments complémentaires ou parties constitutives

- Décor: appuis de fenêtre en pierre
- Autre : Maison élémentaire avec pignon sur rue, un niveau + combles, toit de tuiles plates. Grille sur mur bahut.

Traces de modifications

- Remplacement des menuiseries extérieures et de la porte d'entrée.
- Remplacement des petites tuiles mécaniques de toitures par des tuiles mécaniques

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification XIXe siècle
Destination d'origine Habitation

Contribution à la composition urbaine

- Composition typique



RECOMMANDATIONS ET PRESCRIPTIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation des bâtiments en volume (longueur largeur, hauteur, pente).

Elevations

Conservation des façades, pignons et de leurs détails constructifs (lucarne en bâtière, appuis de fenêtre en pierre).

Toitures

Conservation des pentes et proportions des toitures

Recommandations d'évolution

Orientation générale

- entretien des toitures et des façades
- entretien des espaces intérieurs

Possibilités d'extension ou de modifications

- Modifications et extensions possibles en dehors des parties visibles depuis la rue et selon les dispositions réglementaires en vigueur.
- Restitution des toitures en petites tuiles plates



IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant MA-35
 Dénomination Habitation
 Adresse 2 rue Radegonde,
 95640 Marines
 Situation Hameau (Les Hautiers)
 Protection SI ensemble du Vexin français
 SC des Buttes de Rosnes, de Marines
 et d'Épiais
 Unité paysagère Butte de Rône et de Marines
 Fiche VISIAURIF Néant

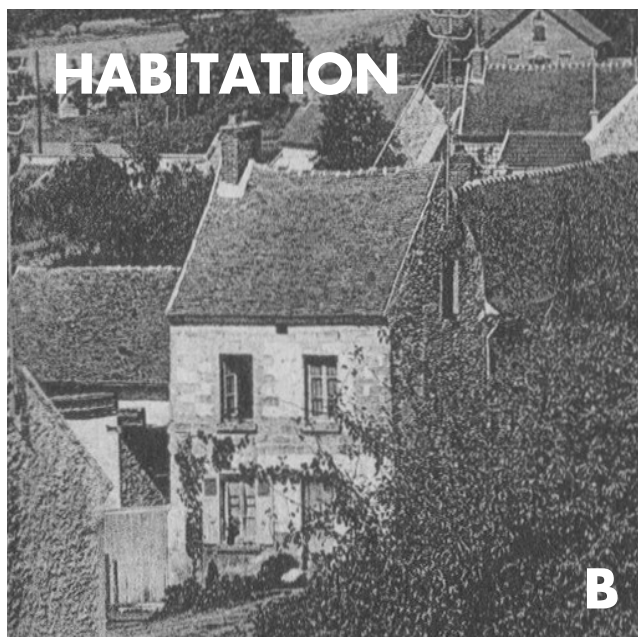
Typologie

Classe
 Type Architecture domestique
 Maison rurale

Statut

Intérêt patrimonial Edifice authentique
 Destination actuelle Habitation
 État de conservation 2015 Bon
 Foncier Privé





- A Façade du bâtiment principal depuis la rue Radegonde
- B Vue d'ensemble depuis la rue du Maréchal Foch (carte postale ancienne)
- C Vue d'ensemble depuis la rue du Maréchal Foch
- D Vue de l'aile latérale et du mur de clôture de la cour depuis la rue Radegonde
- E Vue du pignon du bâtiment principal depuis la rue Radegonde

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	XIXe siècle
Destination d'origine	Ferme

Contribution à la composition urbaine

- Front bâti sur rue
- Mur d'enceinte continu avec portail encadré de piliers

Description architecturale

Ensemble

Type de maison rurale implantée en front de rue et une aile latérale sur cour.

Élément principal

- Structure : deux niveaux + combles
- Gros oeuvre : pierre de taille et blocage de moellons
- Couverture : toit à deux pentes en tuiles plates, souches cheminées en briques
- Ouverture : régulières et symétriques

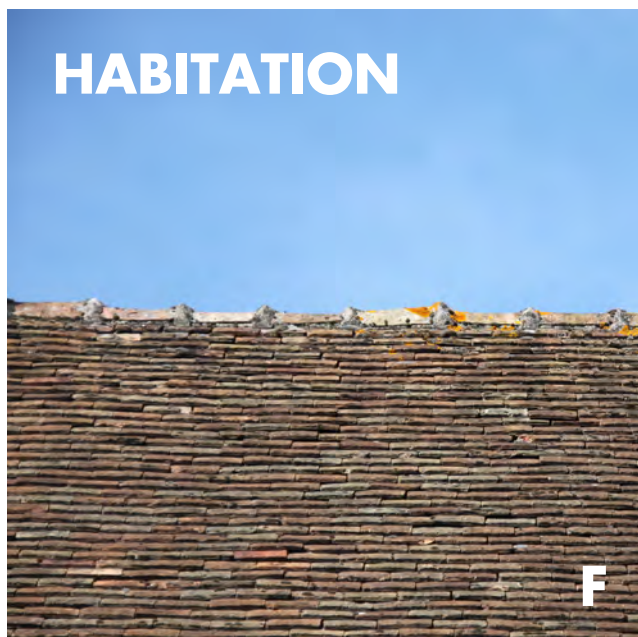
Éléments complémentaires ou parties constitutives

- Décor : appui de fenêtre et chaines en pierre de taille
- Cour bordée d'un mur d'enceinte continu sur la rue radegonde et sur le côté de la parcelle.

Traces de modifications

- Remplacement des volets originels par des volets à écharpes.
- Remplacement des menuiseries extérieures.
- Parabole visible

HABITATION



F



MA-35

G



H



I

- F Toit en tuiles plates
- G Blocage de moellons du pignon du bâtiment principal
- H Ouverture à l'étage et appui de fenêtre
- I Détail appui de fenêtre en pierre de taille

Elevations

Conservation des façades, de leurs détails constructifs, de l'alignement des ouvertures et des petits détails architecturaux (corniche moulurée, appuis de fenêtres, volets à persiennes).

Toitures

Conservation des pentes, proportions et matériaux des toitures

PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique du bâtiment originel. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment en volume (longueur largeur, hauteur, pente).

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- entretien des espaces intérieurs
- entretien des façades et toitures
- entretien de la cour.

Possibilités d'extension ou de modifications

- Remplacement des volets actuels par des volets sans écharpes.



IDENTIFICATION

Localisation

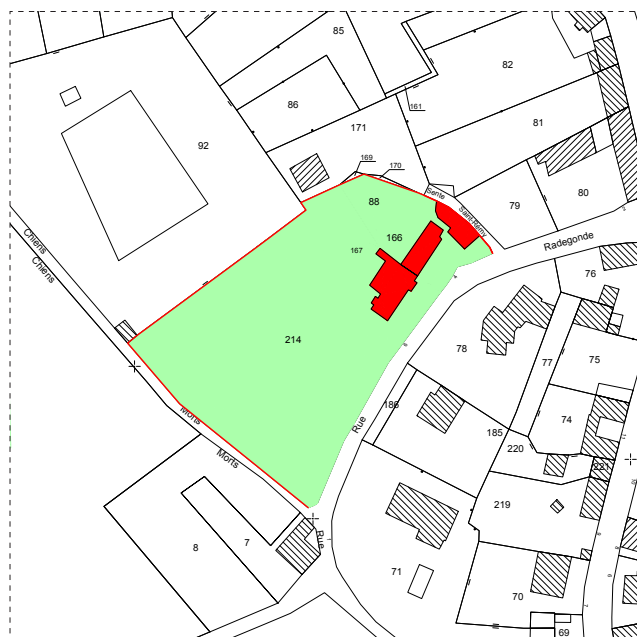
Identifiant	MA-36
Dénomination	Habitation
Adresse	4 et 6 rue Radegonde 95640 Marines
Situation	Hameau (Les Hautiers)
Protection	SI ensemble du Vexin français
Unité paysagère	Butte de Rosne et de Marines
Fiche VISIAURIF	Néant

Typologie

Classe	Architecture domestique
Type	Maison rurale

Statut

Intérêt patrimonial	Élément intéressant
Destination actuelle	Habitation
État de conservation 2015	Bon
Foncier	Privé





- A Vue lointaine depuis la rue Radegonde (carte postale ancienne)
- B Vue d'ensemble depuis la rue Radegonde
- C - D Jardin arboré entouré d'un mur d'enceinte continu
- E Ouverture à l'étage
- F Vue d'ensemble depuis la rue Radegonde
- G Toit en tuiles plates
- H Portail d'entrée et mur d'enceinte sur la rue Radegonde

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	XVIII ^e siècle
Destination d'origine	Habitation

Contribution à la composition urbaine

- Mur d'enceinte continu tout autour de la parcelle
- Jardin arboré

Description architecturale

Ensemble

Type de maison rurale implantée en retrait de la rue Radegonde.

Élément principal

- Structure : deux niveaux
- Gros œuvre : moellons enduits
- Couverture : toit à deux pentes en tuiles plates
- Ouverture : irrégulières et asymétriques

Éléments complémentaires ou parties constituantes

- Décor : corniche moulurée, appuis de fenêtres enduits

Traces de modifications

- Nombreuses modification d'éléments de façade : menuiseries, garde corps, volets, balustrade, oculus)
- Ajout d'une lucarne
- Modification du mur de clôture et du portail

HABITATION

MA-36





PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique du bâtiment original. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment en volume (longueur largeur, hauteur, pente).

Elevations

Conservation des façades, de leurs détails constructifs, de l'alignement des ouvertures et des petits détails architecturaux (corniche moulurée, appuis de fenêtres enduits).

Toitures

Conservation des pentes, proportions et matériaux des toitures

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- entretien des espaces intérieurs
- entretien des façades et toitures
- entretien des espaces non-construits et jardin.

Possibilités d'extension ou de modifications

- Restitution souhaitable de garde-corps en fer forgé selon composition d'origine.
- Même teinte pour les volets et les ferrures.



IDENTIFICATION

Localisation

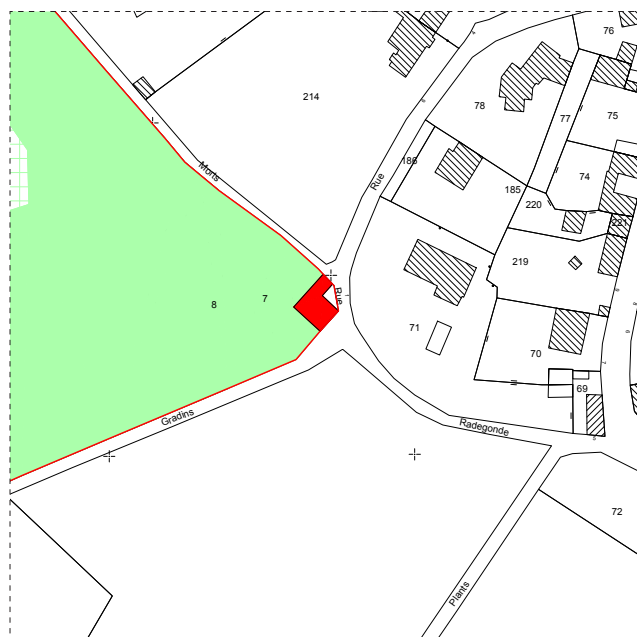
Identifiant	MA-37
Dénomination	Habitation
Adresse	8 rue Radegonde, 95640 Marines
Situation	Hameau (Les Hautiers)
Protection	SI ensemble du Vexin français
Unité paysagère	Butte de Rosne et de Marines
Fiche VISIAURIF	Néant

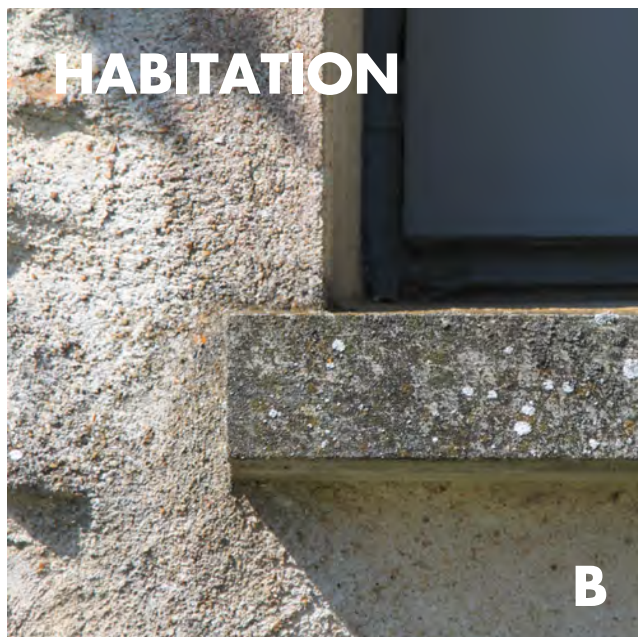
Typologie

Classe	Patrimoine lié à la terre
Type	Bloc à terre

Statut

Intérêt patrimonial	Élément intéressant
Destination actuelle	Habitation
État de conservation 2015	Moyen
Foncier	Privé





- A Vue frontale du pignon depuis la rue Radegonde
 B Détail appui de fenêtre
 C Ouverture haute sur pignon
 D Détail façade blocage de moellons
 E Ouverture basse sur pignon
 F Vue d'ensemble depuis la rue Radegonde

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	XVIII ^e siècle (plaque indiquant 1719)
Destination d'origine	Habitation

Contribution à la composition urbaine

- Mur d'enceinte continu
- Jardin arboré

Description architecturale

Ensemble

Type de maison en bloc à terre implantée le long de la rue Radegonde.

Élément principal

- Structure : un niveau + combles
- Gros oeuvre : blocage de moellons
- Couverture : toit à deux pentes en tuiles mécaniques
- Ouverture : irrégulières et asymétriques, appuis de fenêtres en pierre

Éléments complémentaires ou parties constitutantes

- Mur d'enceinte continu
- Jardin arboré

Traces de modifications

- Ajout de deux lucarnes rampantes
- Remplacement des petites tuiles plates par des tuiles mécaniques



PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique du bâtiment original. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment en volume (longueur largeur, hauteur, pente).

Elevations

Conservation des façades, de leurs détails constructifs et des petits détails architecturaux (appuis de fenêtres en pierre).

Toitures

Conservation des pentes, proportions des toitures

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- entretien des espaces intérieurs
- entretien des façades et toitures
- entretien du jardin arboré.

Possibilités d'extension ou de modifications

- Restitution souhaitable des toitures en petites tuiles plates.
- Remplacement souhaitable des lucarnes rampantes par des lucarnes à tabatière.

HABITATION

MA-38



IDENTIFICATION

Localisation

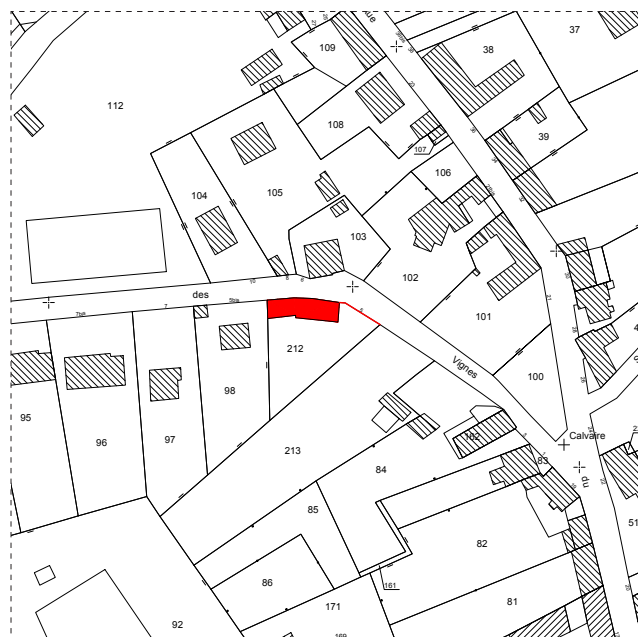
Identifiant	MA-38
Dénomination	Habitation
Adresse	5 rue des Vignes, 95640 Marines
Situation	Hameau (Les Hautiers)
Protection	SI ensemble du Vexin français
Unité paysagère	Butte de Rosne et de Marines
Fiche VISIAURIF	Néant

Typologie

Classe	Architecture domestique
Type	Maison rurale

Statut

Intérêt patrimonial	Élément intéressant
Destination actuelle	Habitation
État de conservation 2015	Moyen
Foncier	Privé





- A Pignon vu depuis le haut de la rue des Vignes
- B Façade vue depuis la rue des Vignes
- C Portail et pilier en brique
- D Pignon en blocage de moellons et souche de cheminée
- E Grille sur mur bahut
- F Toit en tuiles plates

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	XVIII ^e siècle
Destination d'origine	Habitation

Contribution à la composition urbaine

- Mur d'enceinte continu
- Jardin arboré

Description architecturale

Ensemble

Type de maison rurale implantée en front de rue et sur jardin à l'arrière.

Élément principal

- Structure : deux niveaux
- Gros oeuvre : blocage de moellons
- Couverture : toit à deux pentes en tuiles plates partiellement remplacées par des tuiles mécaniques, souche de cheminée en briques.
- Ouverture : irrégulières et asymétriques

Éléments complémentaires ou parties constituantes

Portail encadré de piliers en brique et grille sur mur bahut

Traces de modifications

- Remplacement partiel des tuiles plates d'origine par des tuiles mécaniques.



PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique du bâtiment original. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment en volume (longueur largeur, hauteur, pente).

Elevations

Conservation des façades et de leurs détails constructifs.

Toitures

Conservation des pentes, proportions et matériaux des toitures (tuiles plates)

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- entretien des espaces intérieurs
- entretien des façades et toitures
- entretien jardin.

Possibilités d'extension ou de modifications

- Modifications possibles en dehors des parties visibles depuis la rue et selon les dispositions réglementaires en vigueur.
- Restitution souhaitable des toitures en petites tuiles plates.

PATRIMOINE LIÉ AUX ACTIVITÉS



IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant PA-01
 Dénomination Cour des Cornouailles
 Adresse Place E. Peyron
 95640 Marines
 Situation Cœur de bourg
 Protection SI ensemble du Vexin français
 Périmètre de 500m abords MH
 Unité paysagère Plateaux du Vexin
 Fiche VISIAURIF 95370030

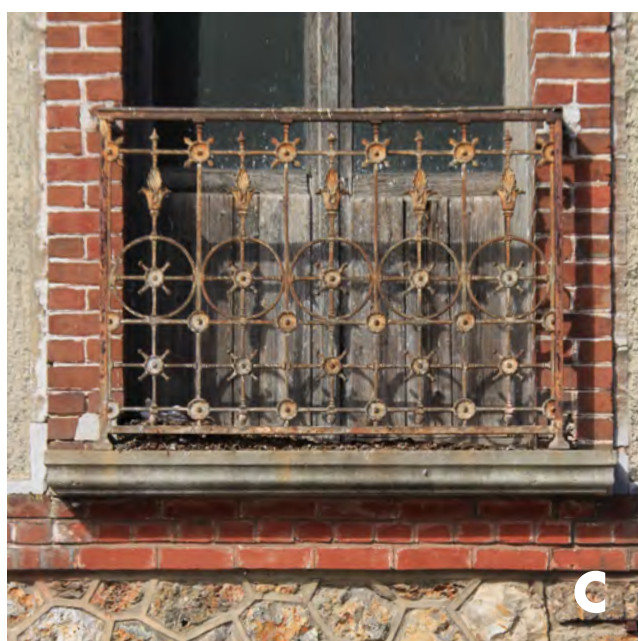
Typologie

Classe Patrimoine lié aux activités
 Type Local d'activité artisanale

Statut

Intérêt patrimonial Édifice authentique
 Destination actuelle Non déterminée
 État de conservation 2015 Moyen
 Foncier Privé





- A Jeu de couleurs entre les matériaux (meulière, brique, blocage de moellons crépis), bandeau de séparation des niveaux, frise en table
- B Fenêtre avec volets à persiennes R+1
- C Garde-corps en fonte, encadrement fenêtre et bandeau brique, appuis de fenêtres moulurés
- D Garde-corps en fonte, encadrement fenêtre brique, mur blocage de moellons crépis

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	Début XXe
Destination d'origine	Ancien local d'activité artisanal

Contribution à la composition urbaine

- Partie visible du cours des Cornouailles depuis la place E. Peyron. Façade remarquable pour ses jeux de matériaux.

Description architecturale

Ensemble

Bâtiment mitoyen sur cour commune visible partiellement depuis la place E. Peyron.

Élément principal

- Structure : deux niveaux
- Gros oeuvre : meulière, brique, blocage de moellons crépis
- Couverture à deux pentes en tuiles mécaniques
- Ouvertures irrégulières au RDC avec porte de garage, à l'étage baies cintrées (une large encadrée de deux plus étroites)

Éléments complémentaires ou parties constitutives

- Décors : jeu de couleurs entre les matériaux, bandeaux réguliers au RDC, bandeau de séparation des niveaux, frise en table
- Autre : garde-corps en fonte.

Traces de modifications

- Pas de traces visibles de modification



PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique du bâtiment original. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment en volume (longueur largeur, hauteur, pente).

Elevations

Conservation des façades, de leurs détails constructifs, de l'alignement des ouvertures et des petits détails architecturaux

Toitures

Conservation des pentes, proportions et matériaux des toitures

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- rénovation des espaces intérieurs
- entretien des façades et toitures

HABITATION ET BOULANGERIE

PA-02



IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant PA-02
Dénomination Habitation et boulangerie
Adresse 6 place E. Peyron
95640 Marines
Situation Cœur de bourg
Protection SI ensemble du Vexin français
Périmètre de 500m abords MH
Unité paysagère Plateaux du Vexin
Fiche VISIAURIF 95370034

Typologie

Classe Patrimoine lié aux activités
Type Maison de commerce

Statut

Intérêt patrimonial Élément intéressant
Destination actuelle Activité (privée)
État de conservation 2015 Bon
Foncier Privé





- A Lucarne meunière, toit à trois pente ardoise
- B Fenêtre du RDC
- C Angle arrondi
- D Fenêtre du R+1

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	Fin XIXe siècle
Destination d'origine	Habitation et commerce

Contribution à la composition urbaine

- Patrimoine lié aux activités de la place du marché
- Façade remarquable pour son angle arrondi.

Description architecturale

Ensemble

Maison à l'intersection de deux rues avec angle arrondi.

Élément principal

- Structure : Trois niveaux + combles
- Gros oeuvre : brique en soubassement, moellons enduits
- Couverture : toit à trois pentes, ardoise
- Ouvertures : régulières et symétriques sur la façade avec grande lucarne meunière, pas d'ouvertures au 3e niveau sur le pignon.

Éléments complémentaires ou parties constituantes

- Décor : corniche moulurée ceinturant la maison, appuis de fenêtres.

Traces de modifications

- Maison entièrement réhabilitée en 2002 suite à un accident (camion a percuté la façade principale).
- Couverture originelle de l'édifice en ardoise.

HABITATION ET BOULANGERIE

PA-02



PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique du bâtiment original. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment en volume (longueur largeur, hauteur, pente).

Elevations

Conservation des façades, de leurs détails constructifs (corniche moulurée, appuis de fenêtres), de l'alignement des ouvertures, de la grande lucarne meunière et de l'arrondi de l'angle.

Toitures

Conservation des pentes, proportions, matériaux des toitures (couverture originelle de l'édifice en ardoise) et souche de cheminée.

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- entretien des façades et toitures
- rénovation des espaces intérieurs.

Possibilités d'extension ou de modifications

- Restitution de la couverture originelle de l'édifice en ardoise.

LE SILO

PA-03



IDENTIFICATION

Localisation

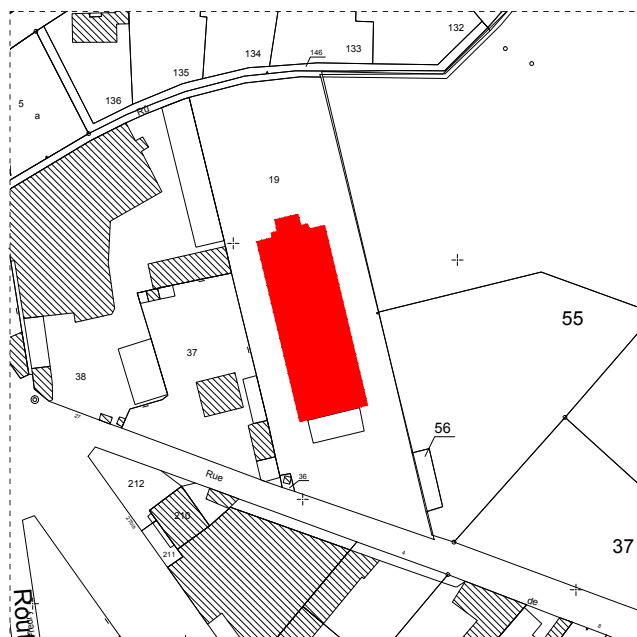
Identifiant	PA-03
Dénomination	Le Silo
Adresse	3 Route de Bréançon 95640 Marines
Situation	Entrée de bourg
Protection	SI ensemble du Vexin français Périmètre de 500m abords MH
Unité paysagère	Plateaux du Vexin
Fiche VISIAURIF	Néant

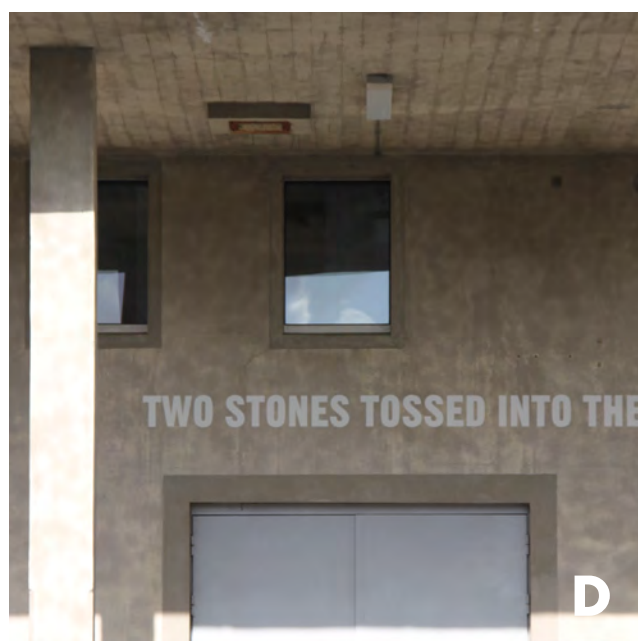
Typologie

Classe	Patrimoine lié aux activités
Type	Silo (stockage)

Statut

Intérêt patrimonial	Intérêt communal
Destination actuelle	Lieu privé d'exposition (depuis 2011)
État de conservation 2015	Bon
Foncier	Privé





- A Vue éloignée depuis le boulevard de la République
- B Vue aérienne
- C Vue d'ensemble avec sculpture de François Morellet
- D Entrée avec inscription de Lawrence Weiner
- E Vue d'ensemble depuis la route de Bréançon

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	XXe siècle (1962)
Destination d'origine	Silo à grain (stockage blé et orge) puis lieu privé d'exposition de Françoise et Jean-Philippe Billarant (acquisition en 2000, ouverture au public en 2011).

Contribution à la composition urbaine

- Volumétrie monumentale (hauteur 20,5m) visible depuis le boulevard de la République

Description architecturale

Ensemble

Bâtiment massif à la volumétrie épurée située en milieu de parcelle et partiellement visible depuis l'entrée de bourg.

Élément principal

- Structure : quatre niveaux (ajout en 2011 d'un niveau à l'intérieur du bâtiment)
- Gros oeuvre : béton brut
- Couverture : simple pente en zinc sur les deux ailes et toiture terrasse sur la partie centrale.
- Ouvertures : régulières et symétriques

Éléments complémentaires ou parties constituantes

- Décor : Inscription de l'artiste Lawrence Weiner au dessus de l'entrée "TWO STONES TOSSSED INTO THE WIND (CAUSING SPARKS)"



E

PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique du bâtiment original. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment en volume (longueur largeur, hauteur, pente).

Elevations

Conservation de la composition d'ensemble du bâti, du matériau de façade (béton brut) et des ouvertures.

Toitures

Conservation des pentes, proportions et matériaux des toitures

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- entretien des espaces intérieurs
- entretien des façades et toitures

ANCIENNE USINE À GAZ

PA-04



A

IDENTIFICATION

Localisation

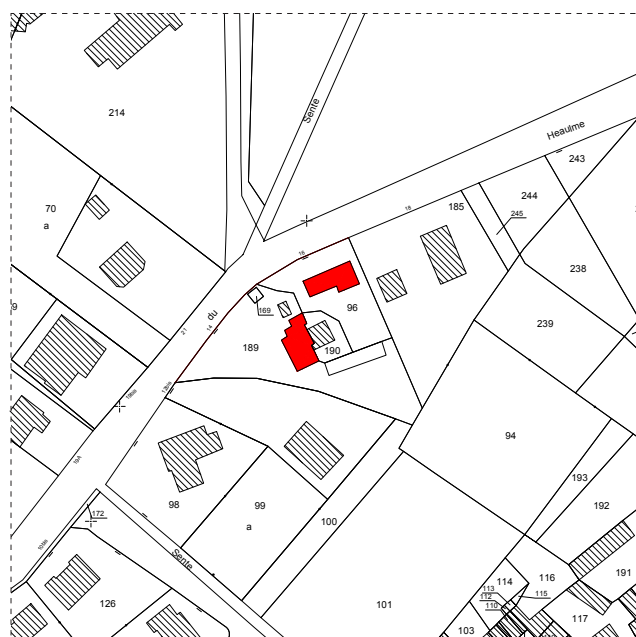
Identifiant PA-04
Dénomination Ancienne usine à gaz
Adresse 14 rue du Heaulme
95640 Marines
Situation Entrée de bourg
Protection SI ensemble du Vexin français
Périmètre de 500m abords MH
Unité paysagère Plateaux du Vexin
Fiche VISIAURIF néant

Typologie

Classe Patrimoine lié aux activités
Type Usine à gaz

Statut

Intérêt patrimonial Intérêt communal
Destination actuelle Activité (publique)
État de conservation 2015 Bon
Foncier Public



ANCIENNE USINE À GAZ

PA-04



- A Façade (blocage de moellons, sous-bassement en meulière, encadrements en brique)
- B Vue du bâtiment perpendiculaire à la rue du Heulme
- C Vue d'ensemble depuis la rue du Heulme (carte postale ancienne)
- D Vue d'ensemble depuis la rue du Heulme
- E Vue d'ensemble depuis le bourg en contrebas

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

<u>Édification</u>	Début XXe siècle (1900)
<u>Destination d'origine</u>	Usine à gaz aérogène racheté par la commune de Marines en 1923 et convertie en logements.

Contribution à la composition urbaine

- Ensemble de deux édifices témoignant du patrimoine lié aux activités de la commune
- Mur de clôture continu et jardin arboré

Description architecturale

Ensemble

Deux bâtiments implantés en retrait de la rue du Heulme à mi-chemin entre le bourg et les Hautiers.

Élément principal

- Structure : deux niveaux
- Gros œuvre : blocage de moellons et sous-bassement en meulière pour le bâtiment perpendiculaire à la rue, meulière pour le bâtiment parallèle à la rue, encadrements en brique.
- Couverture : toit à deux pentes en tuiles mécaniques + toit remise à une pente en tuiles plates.
- Ouverture : régulières et symétriques, occulus (bât parallèle à la rue).

Éléments complémentaires ou parties constituantes

- Décors : jeu de couleurs entre les matériaux, encadrements cintrés en brique, avec agraphe (bât parallèle à la rue), appuis de fenêtres en pierre.
- Portail d'entrée encadré de piliers en brique et grille sur mur bahut.

Traces de modifications

- Remplacement des menuiseries extérieures
- Extension à l'arrière du bâtiment perpendiculaire à la rue

ANCIENNE USINE À GAZ

PA-04



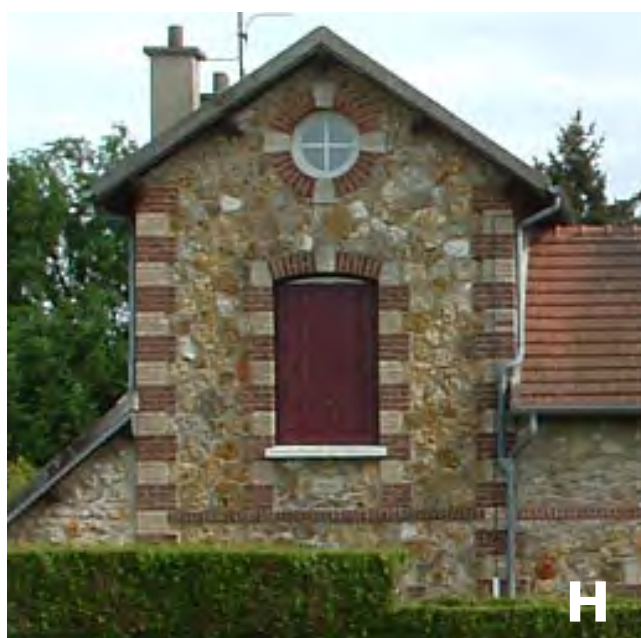
C



D



E



- F Détail blocage de moellons de la façade du bâtiment perpendiculaire à la rue.
- G Ouverture et linteau cintré en brique
- H Façade du bâtiment parallèle à la rue, ouverture cintrée avec encadrement à agrafe en brique, oculus
- I Portail, pilier en brique, grille sur mur bahut avec liseret en brique

PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique du bâtiment originel. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment en volume (longueur largeur, hauteur, pente).

Elevations

Conservation des façades, de leurs détails constructifs, de l'alignement des ouvertures et des petits détails architecturaux (linteaux cintrés en brique, appuis de fenêtres en pierre).

Toitures

Conservation des pentes, proportions et matériaux des toitures

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- entretien des espaces intérieurs
- entretien des façades et toitures

Possibilités de modifications

- Modifications et extensions possibles en dehors des parties visibles depuis la du Heaulme et selon les dispositions réglementaires en vigueur.

PA-05



IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant	PA-05
Dénomination	Auberge-Hôtel-Relais de poste
Adresse	2bis boulevard de la République, 95640 Marines
Situation	Entrée de bourg
Protection	SI ensemble du Vexin français Périmètre de 500m abords MH
Unité paysagère	Plateaux du Vexin
Fiche VISIAURIF	95370057

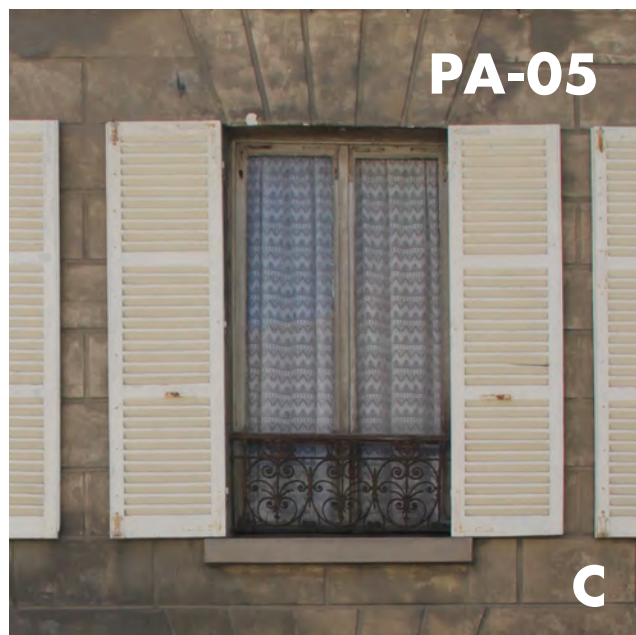
Typologie

Classe	Patrimoine lié aux activités
Type	Auberge-Hôtel-Relais de poste

Statut

Intérêt patrimonial	Élément intéressant
Destination actuelle	Habitation
État de conservation 2015	Bon
Foncier	Privé





- A Façade du corps de bâtiment central
 B Ouverture à l'étage de l'aile gauche
 C Ouverture à l'étage du corps de bâtiment central
 D Porte d'entrée de l'aile droite
 E Ouverture au rdc du corps de bâtiment central

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	XVIII ^e siècle -XIX ^e siècle
Destination d'origine	Auberge-Hôtel-Relais de poste

Contribution à la composition urbaine

- Élément intéressant
- Front bâti

Description architecturale

Ensemble

Un corps de bâtiment central en front de rue avec deux ailes en léger retrait.

Élément principal

- Structure corps central : deux niveaux + combles
- Gros oeuvre : enduit simulant la pierre
- Couverture : toit à quatre pentes en tuiles mécaniques
- Ouvertures : régulières et symétriques avec porte centrale

Éléments complémentaires ou parties constitutives

- Décor : simulation de linteau appareillé, corniche moulurée
- Autre : têtes de chevaux pour attacher les rênes
- Deux pavillons latéraux dont la toiture à quatre pentes est perpendiculaire à celle du corps central
- Grand jardin à l'arrière

Traces de modifications

- Disparition du bandeau mouluré de séparation entre rdc et étage.
- Disparition de l'encadrement de porte mouluré surmonté d'un petit entablement à agrafe
- Remplacement du matériau originel de la couverture (ardoise ou petite tuile plate) par des tuiles mécaniques.

AUBERGE-HÔTEL RELAIS DE POSTE

PA-05

F



G



H

F Vue rapprochée depuis le bvd de la République.

G Vue d'ensemble avant rénovation enduit.

H Vue d'ensemble après rénovation enduit simulant la pierre.

F, G et H sont des cartes postales anciennes sur lesquelles on distingue l'encadrement de porte mouluré surmonté d'un petit entablement à agrafe et le bandeau mouluré disparus.

PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique du bâtiment originel. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment en volume (longueur largeur, hauteur, pente).

Elevations

Conservation des façades, de leurs détails constructifs, de l'alignement des ouvertures et des petits détails architecturaux (simulation de linteau appareillé, corniche moulurée, têtes de chevaux pour attacher les rênes).

Toitures

Conservation des pentes, proportions et matériaux des toitures

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- entretien des espaces intérieurs
- entretien des façades et toitures

Possibilités de modifications.

- Modifications possibles en dehors des parties visibles depuis le boulevard de la République et selon les dispositions réglementaires en vigueur.
- Restitution du bandeau mouluré et de l'encadrement de porte mouluré surmonté d'un petit entablement à agrafe selon composition d'origine.

ANCIEN BUREAU DES POSTES

PA-06



IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant PA-06
Dénomination Ancien Bureau des Postes
Adresse 7 boulevard de la République,
95640 Marines
Situation Entrée de bourg
Protection SI ensemble du Vexin français
Périmètre de 500m abords MH
Unité paysagère Plateaux du Vexin
Fiche VISIAURIF Néant

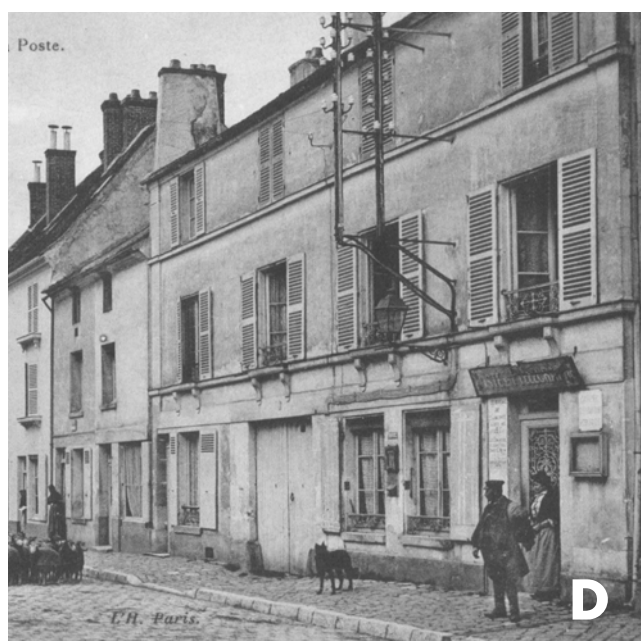
Typologie

Classe Patrimoine lié aux activités
Type Bureau des postes

Statut

Intérêt patrimonial Élément intéressant
Destination actuelle Habitation
État de conservation 2015 Bon
Foncier Privé





- A Façade, état actuel 2015
 B Vue d'ensemble état actuel 2015.
 C Plan original de l'ancien bureau de poste et du logement du receveur (source : CD Marines et son histoire)
 D Vue d'ensemble avant la suppression de la porte cochère (carte postale ancienne)
 E Vue d'ensemble après la suppression de la porte cochère (carte postale ancienne)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	XIXe siècle
Destination d'origine	Bureau des postes, télégraphes, téléphonies et logement du receveur

Contribution à la composition urbaine

- Front bâti sur blvd de la République

Description architecturale

Ensemble

Bâtiment en front de rue avec deux entrées distinctes.

Élément principal

- Structure : rdc + deux étages.
- Gros œuvre : moellon enduit en rose et soubassement blanc.
- Couverture : Toit à deux pentes en tuiles mécaniques.
- Ouvertures : irrégulières et asymétriques au rdc, régulières et symétriques aux étages.

Éléments complémentaires ou parties constitutives

- Décor : bandeau séparant les niveaux, corniche moulurée, volets à persiennes, appui de fenêtre

Traces de modifications

- Suppression de la porte cochère et modification des ouvertures du rdc.
- Changement de couleur de l'enduit de la façade et du soubassement.
- Suppression des consoles sous appuis de fenêtres.



- F Façade après la suppression de la porte cochère
(carte postale ancienne)
- G Façade actuelle (2015)

PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique du bâtiment originel. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment en volume (longueur largeur, hauteur, pente).

Elevations

Conservation des façades, de leurs détails constructifs, de l'alignement des ouvertures et des petits détails architecturaux (corniche moulurée, appuis de fenêtres, volets à persiennes, bandeau séparant les niveaux).

Toitures

Conservation des pentes, proportions et matériaux des toitures

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- entretien des espaces intérieurs
- entretien des façades et toitures

Possibilités de modifications

- Modifications et extensions possibles en dehors des parties visibles depuis le boulevard de la République et selon les dispositions réglementaires en vigueur.

RELAIS D'ARCHAMBOT

PA-07



IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant PA-07
Dénomination Relais d'Archambot
Adresse 5 rue de Chars
95640 Marines
Situation Cœur de bourg
Protection SI ensemble du Vexin français
Périmètre de 500m abords MH
Unité paysagère Plateaux du Vexin
Fiche VISIAURIF 95370036

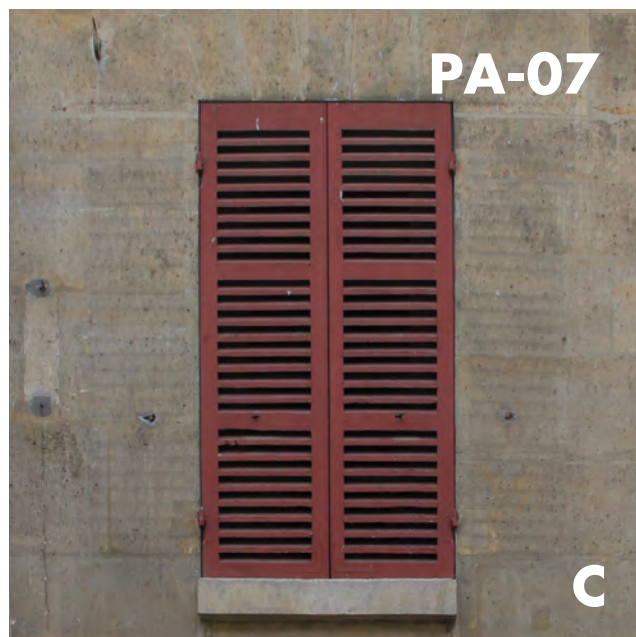
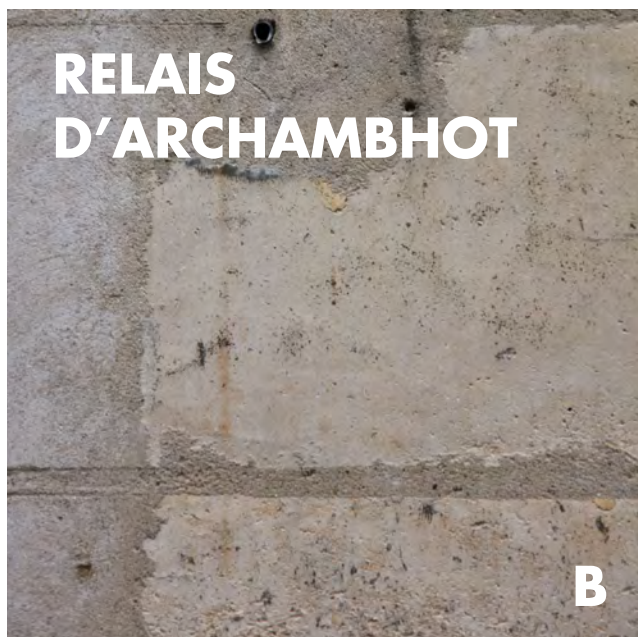
Typologie

Classe Patrimoine lié aux activités
Type Auberge-Hôtel-Relais de poste

Statut

Intérêt patrimonial Élément intéressant
Destination actuelle Activité (privée)
État de conservation 2015 Bon
Foncier Privé





- A Vue d'ensemble depuis la rue de Chars
- B Détail façade en pierre de taille
- C Ouverture à l'étage, volets à persiennes
- D Ouverture murée au rdc
- E Ouverture au rdc, volets à persiennes
- F Lucarnes débordantes charpentées
- G Grand portail garni de chasse-roues
- H Ouverture à l'étage, volets à persiennes
- I Ouverture au rdc, volets à persiennes

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification XIXe siècle (début) : daté 1815 sur la corniche de la façade

Destination d'origine Habitation

Contribution à la composition urbaine

- Élément intéressant
- Front bâti sur rue de Chars

Description architecturale

Ensemble

Maison dont la façade principale perpendiculaire à la rue ouvre sur une cour fermée à laquelle on accède par un grand portail garni de chasse-roues

Élément principal

- Structure : deux niveaux + combles
- Gros oeuvre : pierre de taille
- Couverture : Toit à trois pentes en tuiles plates
- Ouvertures : régulières et symétriques, volets à persiennes
- lucarnes débordantes charpentées

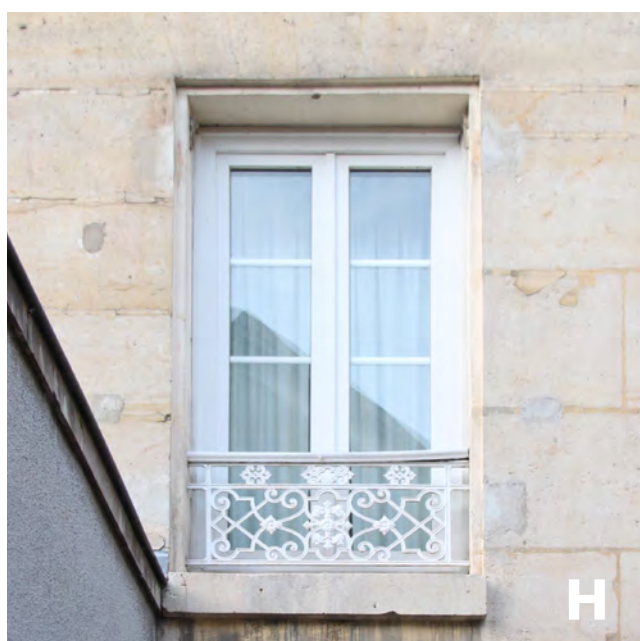
Éléments complémentaires ou parties constituantes

- Décor : bandeau séparant les niveaux, corniche moulurée
- grand portail garni de chasse-roues en retrait par rapport à la rue
- Ancienne grange

Traces de modifications

- Remplacement des menuiseries extérieures.

RELAIS D'ARCHAMBHOT



PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique du bâtiment original. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment en volume (longueur largeur, hauteur, pente).

Espaces non-construits

Préservation de l'espace non construit de la cour et du portail en retrait par rapport à la rue.

Elevations

Conservation des façades, de leurs détails constructifs, de l'alignement des ouvertures et des petits détails architecturaux (corniche moulurée, appuis de fenêtres, volets à persiennes, bandeau séparant les niveaux).

Toitures

Conservation des pentes, proportions et matériaux des toitures

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- entretien des espaces intérieurs
- entretien des façades et toitures

Possibilités de modifications.

Modifications possibles en dehors des parties visibles depuis la rue de Chars et selon les dispositions réglementaires en vigueur.

ALIGNEMENTS BÂTIS DU CENTRE ANCIEN (AB)



IDENTIFICATION

Localisation

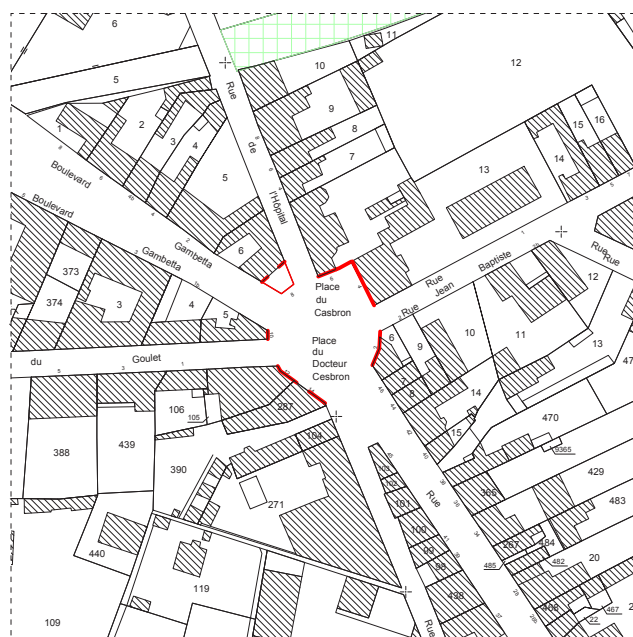
Identifiant	AB-01
Dénomination	Linéaire de la place du Dr Cesbron
Adresse	Place du Dr Cesbron 95640 Marines
Situation	Entrée de bourg
Protection	SI ensemble du Vexin français Périmètre de 500m abords MH
Unité paysagère	Plateaux du Vexin
Fiche VISIAURIF	95370038

Typologie

Classe	Ensemble remarquable
Type	Place

Statut

Intérêt patrimonial	Ensemble homogène
Destination actuelle	Espace public
État de conservation 2015	Bon
Foncier	Public



LINÉAIRE DE LA PLACE DU DR CESBRON

AB-01



C



D

A, B, C, D
E, F

Vue panoramique de la place du Dr Cesbron
Vue d'ensemble (cartes postales anciennes)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	XVIII ^e siècle (fin)/XIX ^e siècle (début)
Destination d'origine	Place

Contribution à la composition urbaine

- Ensemble homogène
- Lieu d'agrément

Description architecturale

Ensemble

Place à l'entrée de bourg, d'où partent cinq rues bordées de maisons de bourg.

Élément principal

- Structure : Rdc + un ou deux niveaux + combles
- Gros oeuvre : Matériaux divers selon les bâtiments (moellon enduit, pierre de taille).
- Couverture : À deux ou quatre pentes (petites tuiles plates, tuiles mécaniques, ardoises).
- Ouvertures : Globalement homogènes dans leurs proportions et régulières (par bâtiment).

Éléments complémentaires ou parties constitutives

- Trottoirs et parking pavés.

LINÉAIRE DE LA PLACE DU DR CESBRON

AB-01



PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation des volumes (longueur largeur, hauteur) et de l'alignement de façades.

Espaces non-construits

Conservation des espaces non-construits entre les maison en retrait et les murs d'enceintes qui bordent la place du Dr Cesbron.

Elevations

Conservation des façades, de leurs détails constructifs, de l'alignement des ouvertures et des petits détails architecturaux.

Toitures

Conservation des pentes, proportions et matériaux des toitures. Préservation de l'épannelage d'origine.

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- rénovation des espaces intérieurs
- entretien des façades et toitures

Possibilités d'extension ou de modifications

Modifications et extensions possibles en dehors des parties visibles depuis la place du Dr Cesbron et selon les dispositions réglementaires en vigueur.

LINÉAIRE DE LA PLACE DU MARECHAL LECLERC

AB-02



IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant	AB-02
Dénomination	Linéaire de la place du Maréchal Leclerc
Adresse	Place du Maréchal Leclerc 95640 Marines
Situation	Cœur de bourg
Protection	SI ensemble du Vexin français Périmètre de 500m abords MH
Unité paysagère	Plateaux du Vexin
Fiche VISIAURIF	néant

Typologie

Classe	Ensemble remarquable
Type	Front de rue

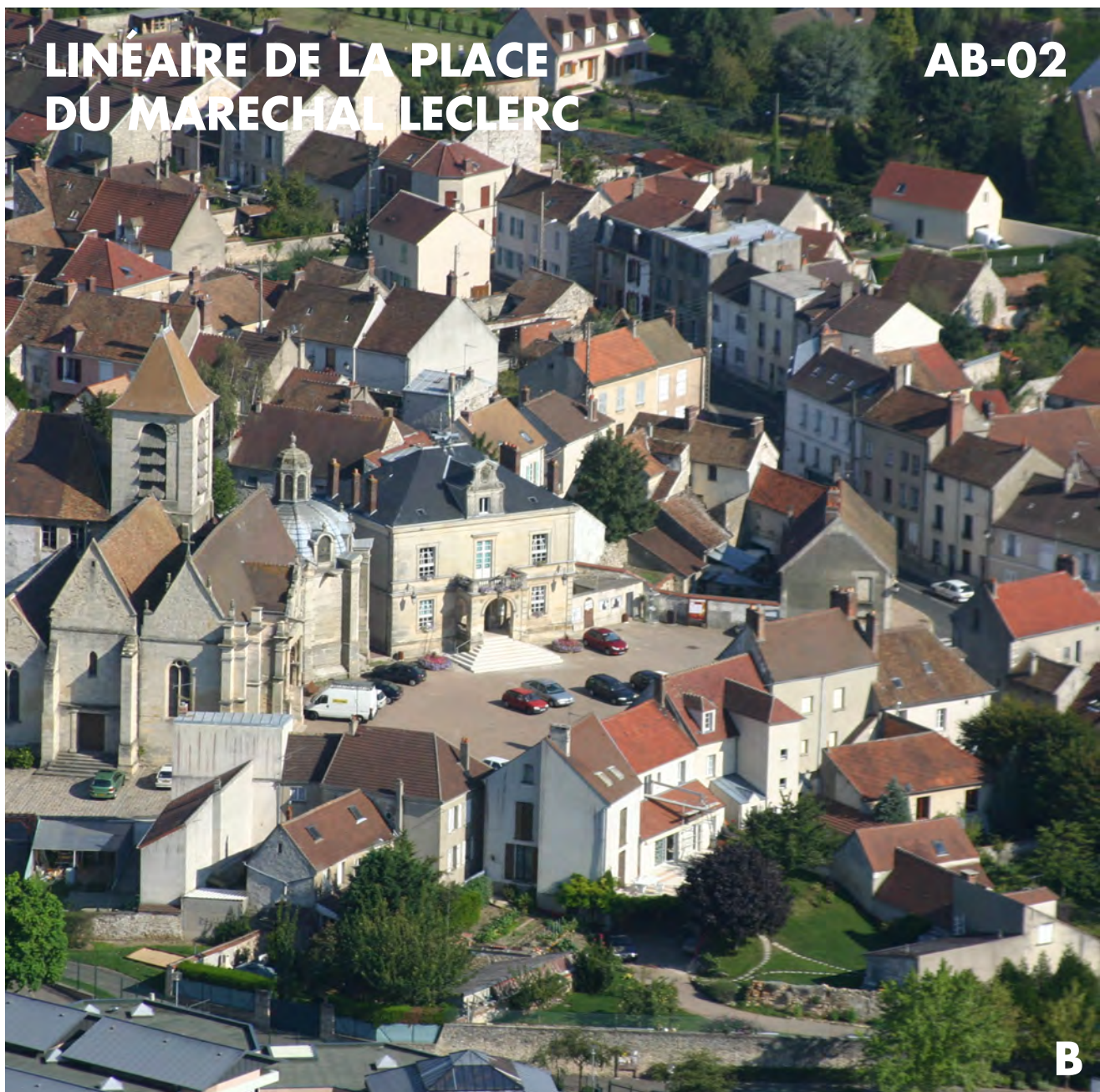
Statut

Intérêt patrimonial	Ensemble homogène
Destination actuelle	Espace public
État de conservation 2015	Bon
Foncier	Public



LINEAIRE DE LA PLACE DU MARECHAL LECLERC

AB-02



- A Vue aérienne du front bâti continu de la place
- B Vue aérienne vers la Mairie et l'Eglise
- C Vue d'ensemble du front bâti continu de la place
- D Carte postale ancienne
- E Vue rapprochée du front bâti

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	XVIII ^e siècle (fin)/XIX ^e siècle (début).
Destination d'origine	Habitations

Contribution à la composition urbaine

- Ensemble homogène ayant gardé une certaine unité
- Front bâti continu

Description architecturale

Ensemble

Place bordée d'un côté de maison de bourg et de l'autre par l'Eglise et la Mairie.

Élément principal

- Structure : Rdc + un ou deux niveaux + combles
- Gros oeuvre : Matériaux divers selon les bâtiments (moellon enduit, pierre de taille, meulière).
- Couverture : À deux ou quatre pentes (petites tuiles plates, tuiles mécaniques).
- Ouvertures : Globalement homogènes dans leurs proportions et régulières (par bâtiment).

Traces d'adjonction et/ou transformations

Ensemble ayant gardé une certaine unité malgré quelques réfections et restaurations.

LINÉAIRE DE LA PLACE DU MARECHAL LECLERC

AB-02



C



D



PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation des volumes (longueur largeur, hauteur) et de l'alignement de façades.

Elevations

Conservation des façades, de leurs détails constructifs, de l'alignement des ouvertures et des petits détails architecturaux.

Toitures

Conservation des pentes, proportions et matériaux des toitures. Préservation de l'épannelage d'origine.

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- rénovation des espaces intérieurs
- entretien des façades et toitures

Possibilités d'extension ou de modifications

- Modifications et extensions possibles en dehors des parties visibles depuis la place du Maréchal Leclerc et selon les dispositions réglementaires en vigueur.
- Restitution des chaînes en pierre de taille au centre de la façade la plus haute de la place (image E) selon composition d'origine (image D)



LINÉAIRE DE LA PLACE E. PEYRON

AB-03

IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant AB-03
Dénomination Linéaire de la Place E. Peyron
Adresse Place E. Peyron
95640 Marines
Situation Cœur de bourg
Protection SI ensemble du Vexin français
Périmètre de 500m abords MH
Unité paysagère Plateaux du Vexin
Fiche VISIAURIF 95370027

Typologie

Classe Ensemble remarquable
Type Place

Statut

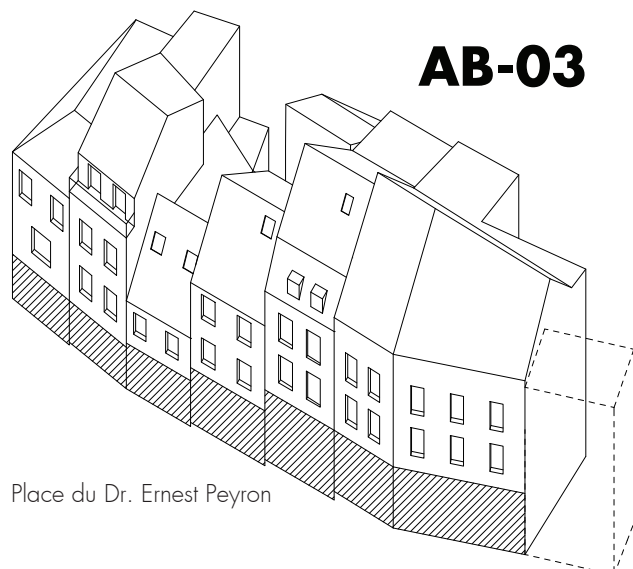
Intérêt patrimonial Ensemble homogène
Destination actuelle Multiple
État de conservation 2015 Bon
Foncier Privé



LINÉRAIRE DE LA PLACE E. PEYRON



AB-03



Place du Dr. Ernest Peyron

Locaux d'activités



- A Linéaire de la place E. Peyron (date inconnue)
B Linéaire de la place E. Peyron (date inconnue)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification XIXe siècle
Destination d'origine Habitations et commerces

Contribution à la composition urbaine

- Ensemble d'immeubles de hauteurs variables aux proportions remarquables
- Front bâti le long de la place du marché
- Composition typique bien intégrée dans la topographie.

Description architecturale

Ensemble
Alignement de cinq bâtiments.

Élément principal

- Structure : Rdc + un ou deux niveaux + combles aménagés
- Gros oeuvre : Matériaux divers (moellon enduit, pierre de taille, brique)
- Couverture : À deux pentes, tuile plate, tuiles mécaniques, ardoises
- Ouvertures : Globalement homogènes dans leurs proportions et régulières (par bâtiment).

Éléments complémentaires ou parties constitutives

- Décor : Corniches, bandeaux séparants les niveaux, appuis de fenêtres à consoles, volets à persiennes.

Traces d'adjonction et/ou transformations

- Transformations des rez-de-chaussée.



PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation des volumes (longueur largeur, hauteur) et de l'alignement de façades.

Elevations

Conservation des façades, de leurs détails constructifs, de l'alignement des ouvertures et des petits détails architecturaux (corniches, bandeaux séparants les niveaux, appuis de fenêtres à consoles, volets à persiennes).

Toitures

Conservation des pentes, proportions et matériaux des toitures. Préservation de l'épannelage d'origine.

Recommandations d'évolution

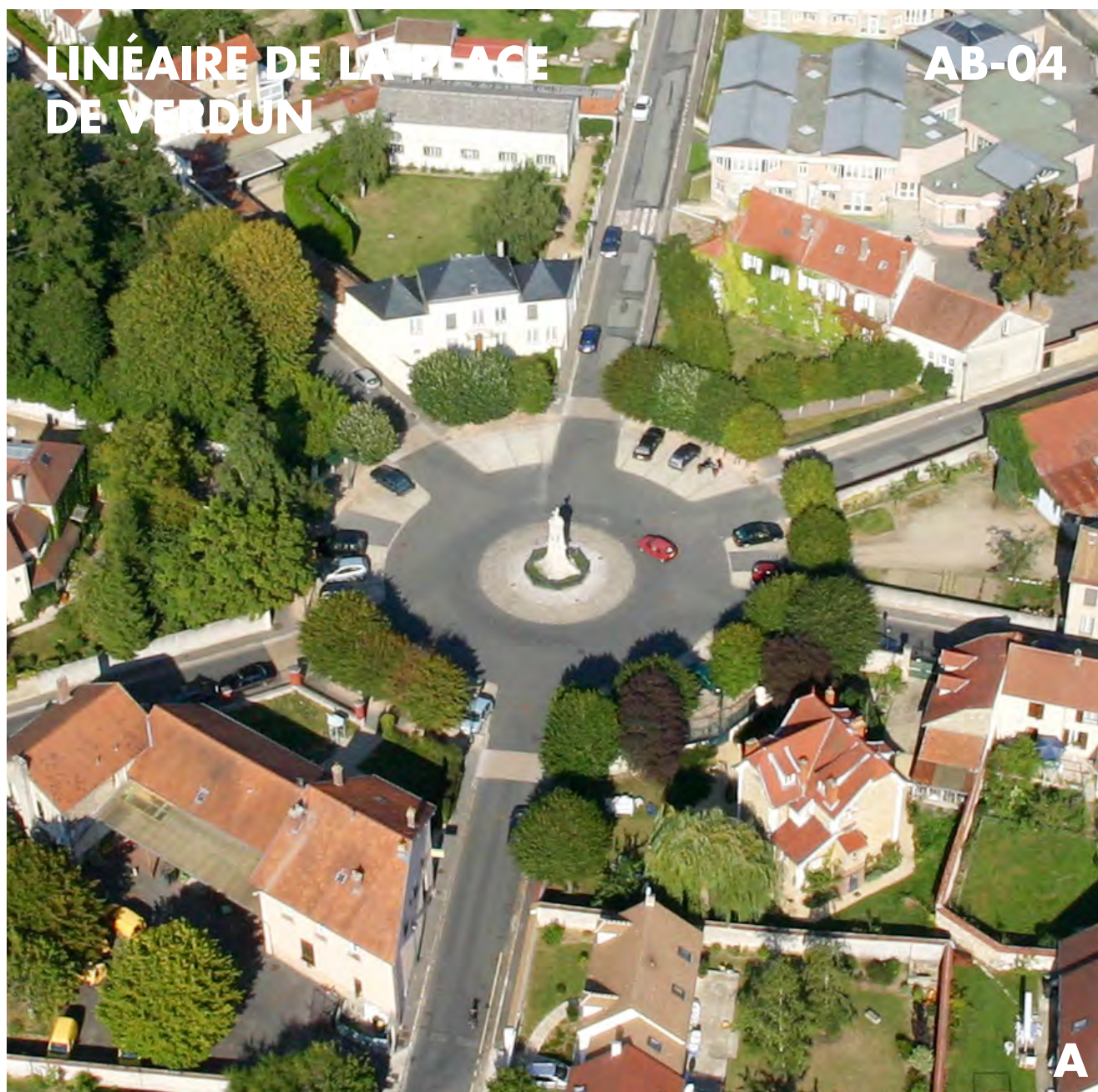
Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- rénovation des espaces intérieurs
- entretien des façades (restitution éventuelle des décors peints) et toitures
- conservation ou restauration des enseignes.

Possibilités d'extension ou de modifications

Modifications et extensions possibles en dehors des parties visibles depuis la place E. Peyron et selon les dispositions réglementaires en vigueur.



IDENTIFICATION

Localisation

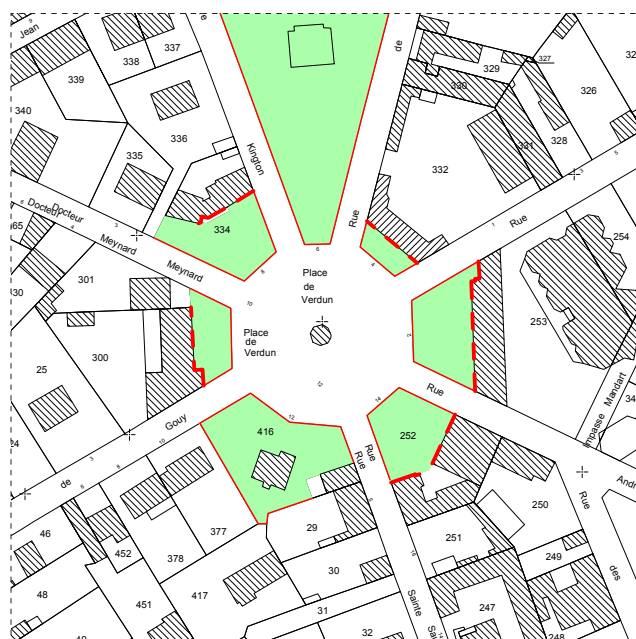
Identifiant AB-04
 Dénomination Linéaire de la Place de Verdun
 Adresse Place de Verdun
 95640 Marines
 Situation Cœur de bourg
 Protection SI ensemble du Vexin français
 Périmètre de 500m abords MH
 Unité paysagère Plateaux du Vexin
 Fiche VISIAURIF 95370009

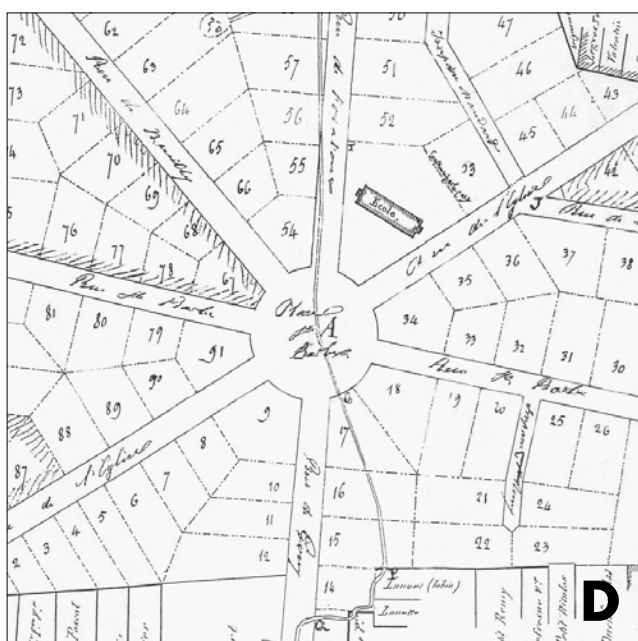
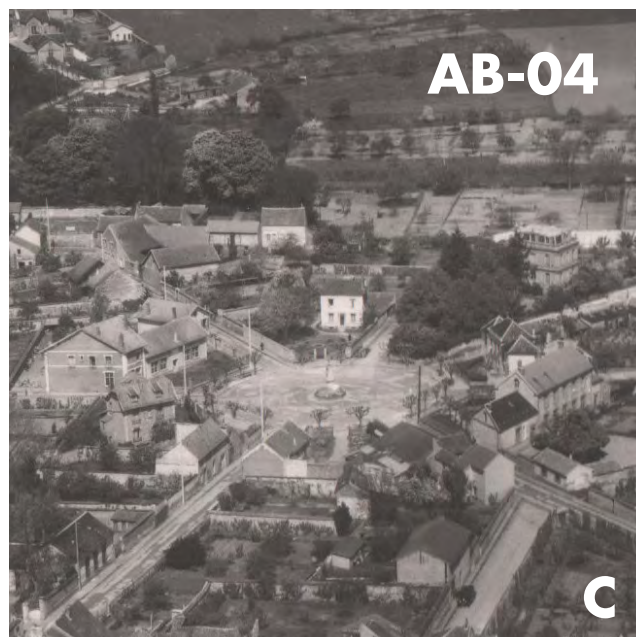
Typologie

Classe Ensemble remarquable
 Type Place

Statut

Intérêt patrimonial Ensemble homogène
 Destination actuelle Lieu d'agrément
 État de conservation 2015 Bon
 Foncier Privé





- A Vue aérienne
B, C Cartes postales anciennes
D Plan du lotissement Ste-Barbe créé en 1853
(source : CD Marines et son histoire)
E Vue aérienne

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification

XIXe siècle (deuxième moitié) : le tracé de cette place, anciennement place de l'Etoile, date des années 1852/1856. Le comte de Gouy d'Arsy offre en 1853 de donner à la ville de Marines un terrain pour la construction d'une nouvelle école de garçon (ER-09) et propose à la vente une bonne partie de l'ancien pré Sainte-Barbe et des rues concourantes afin d'y créer un lotissement de 91 lots. Les rues sont macadamisées et ouvertes à la circulation en 1856. Le lotissement va accueillir des maisons bourgeoises repérés dans l'inventaire (PB-05, PB-06, PB-07). Un petit monument aux morts est élevé au début du XXe siècle au centre de la place de Verdun également repérés dans l'inventaire (M-02).

Destination d'origine

Place

Contribution à la composition urbaine

- Ensemble homogène
- Lieu d'agrément

Description architecturale

Ensemble

Place octogonale d'où partent sept rues, avec monument aux morts en son centre et bordée de mur de clôture et en retrait de maisons de notable, de villégiatures et de maisons de bourg.

Élément principal

- Structure : Rdc + un ou deux niveaux + combles
- Gros oeuvre : Matériaux divers selon les bâtiments (moellon enduit, pierre de taille, brique, meulière)
- Couverture : À deux ou quatre pentes, tuile plate, tuiles mécaniques, ardoises
- Ouvertures : Globalement homogènes dans leurs proportions et régulières (par bâtiment).

Éléments complémentaires ou parties constitutives

- Alignement circulaire d'arbres autour de la place
- Murs d'enceinte continus le long de la place et des rues qui convergent vers la place.

LINEAIRE PLACE DE VERDUN

AB-04

F

G

H

LINEAIRE PLACE DE VERDUN

AB-04



LINEAIRE PLACE DE VERDUN

AB-04



F, G, H, I, J, K
L, M

Élévations de la place de Verdun
Cartes postales anciennes de la place de
l'Étoile (aujourd'hui place de Verdun)

PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation des volumes (longueur largeur, hauteur) et de l'alignement de façades.

Espaces non-construits

Conservation des espaces non-construits entre les maisons en retrait et les murs d'enceintes qui bordent la place de Verdun.
- Préservation de l'alignement circulaire d'arbres

Élévations

Conservation des façades, de leurs détails constructifs, de l'alignement des ouvertures et des petits détails architecturaux.

Toitures

Conservation des pentes, proportions et matériaux des toitures.
Préservation de l'épannelage d'origine.

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- rénovation des espaces intérieurs
- entretien des façades et toitures

LINÉAIRE DE LA RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

AB-05

A

IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant AB-05
Dénomination Linéaire de la rue du Gral de Gaulle
Adresse Rue du Général de Gaulle
95640 Marines
Situation Cœur de bourg
Protection SI ensemble du Vexin français
Périmètre de 500m abords MH
Unité paysagère Plateaux du Vexin
Fiche VISIAURIF 95370043

Typologie

Classe Ensemble remarquable
Type Front de rue

Statut

Intérêt patrimonial Ensemble homogène
Destination actuelle Espace public
État de conservation 2015 Bon
Foncier Public



LINÉAIRE DE LA RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

AB-05



- A Vue d'ensemble depuis la place Amiral Ernest Peyron
- B Vue d'ensemble depuis la place du Docteur Cesbron
- C Vue d'ensemble vers la place du Docteur Cesbron

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	XVIII ^e siècle (fin)/XIX ^e siècle (deuxième moitié).
Destination d'origine	Ancienne rue Dauphine.

Contribution à la composition urbaine

- Ensemble homogène ayant gardé une certaine unité
- Front bâti continu

Description architecturale

Ensemble

Rue de caractère, bordée de maisons de bourg

Élément principal

- Structure : Rdc + un ou deux niveaux + combles
- Gros oeuvre : Matériaux divers selon les bâtiments (moellon enduit, pierre de taille, meulière).
- Couverture : À deux ou quatre pentes (petites tuiles plates, tuiles mécaniques).
- Ouvertures : Globalement homogènes dans leurs proportions et régulières (par bâtiment).

Traces d'adjonction et/ou transformations

Ensemble ayant gardé une certaine unité malgré quelques réfections et restaurations.

LINEAIRE DE LA RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

AB-05



C

PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation des volumes (longueur largeur, hauteur) et de l'alignement des façades.

Elevations

Conservation des façades, de leurs détails constructifs, de l'alignement des ouvertures et des petits détails architecturaux.

Toitures

Conservation des pentes, proportions et matériaux des toitures. Préservation de l'épannelage d'origine.

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- rénovation des espaces intérieurs
- entretien des façades et toitures

Possibilités d'extension ou de modifications

Modifications et extensions possibles en dehors des parties visibles depuis la rue du Général de Gaulle et selon les dispositions réglementaires en vigueur.

LINÉAIRE DE LA RUE JEAN JAURÈS

AB-06



IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant AB-06
 Dénomination Linéaire de la Rue Jean Jaurès
 Adresse Rue Jean Jaurès
 95640 Marines
 Situation Cœur de bourg
 Protection SI ensemble du Vexin français
 Périmètre de 500m abords MH
 Unité paysagère Plateaux du Vexin
 Fiche VISIAURIF 95370014

Typologie

Classe Ensemble remarquable
 Type Front de rue

Statut

Intérêt patrimonial Ensemble homogène
 Destination actuelle Habitation
 État de conservation 2015 Bon
 Foncier Privé



LINÉAIRE DE LA RUE JEAN JAURÈS

AB-06



LINÉAIRE DE LA RUE JEAN JAURÈS

AB-06



LINÉAIRE DE LA RUE JEAN JAURÈS

AB-06



- A Entre le 1 et la 5 Rue Jean Jaurès
- B Entre le 5 et la 11 Rue Jean Jaurès
- C Entre le 11 et la 17 Rue Jean Jaurès
- D Entre le 17 et la 23 Rue Jean Jaurès
- E Entre le 23 et la 27 Rue Jean Jaurès
- F Entre le 27 et la 33 Rue Jean Jaurès
- G Rue Jean Jaurès (anciennement Rue des Sablons) vue depuis la place E. Peyron - Carte postale ancienne

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification XVIII^e siècle - XIX^e siècle
Destination d'origine Habitations et commerces

Contribution à la composition urbaine

- Front bâti le long de la rue Jean-Jaurès
- Composition typique bien intégrée dans la topographie.

Description architecturale

Ensemble

Ensemble de la rue bordée de maisons mitoyennes à un ou deux étages.

Élément principal

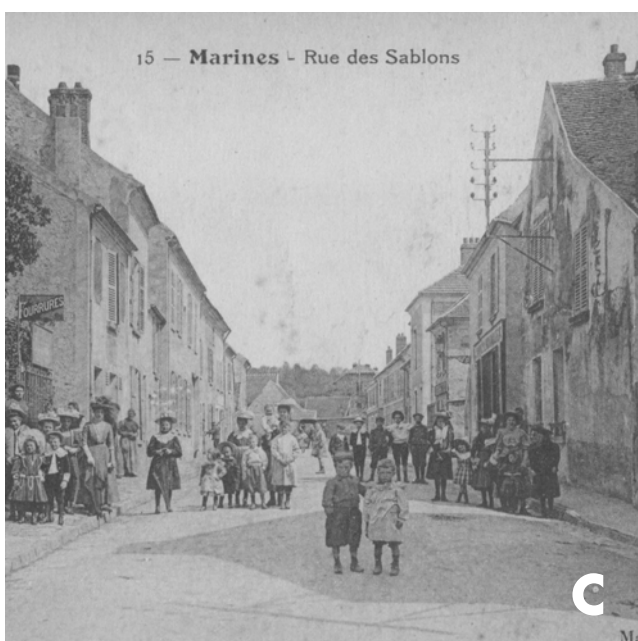
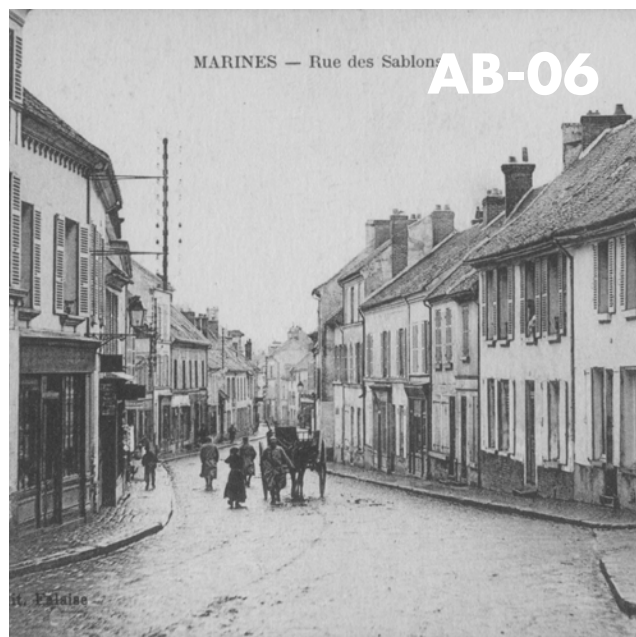
- Structure : Rdc + un ou deux niveaux + combles aménagés
- Gros oeuvre : Matériaux divers (moellon enduit, pierre de taille, brique)
- Couverture : À deux pentes, tuile plate, tuiles mécaniques, ardoises
- Ouvertures : Globalement homogènes dans leurs proportions et régulières (par bâtiment).

Éléments complémentaires ou parties constituantes

- Décor : Corniches, bandeaux séparants les niveaux, appuis de fenêtres à consoles, volets à persiennes.

Traces d'adjonction et/ou transformations

- Transformations des rez-de-chaussée.



A, B, C & D
Rue Jean Jaurès (anciennement Rue des Sablons)

PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation des volumes (longueur largeur, hauteur) et de l'alignement de façades.

Elevations

Conservation des façades, de leurs détails constructifs, de l'alignement des ouvertures et des petits détails architecturaux (corniches, bandeaux séparants les niveaux, appuis de fenêtres à consoles, volets à persiennes).

Toitures

Conservation des pentes, proportions et matériaux des toitures. Préservation de l'épannelage d'origine.

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- rénovation des espaces intérieurs
- entretien des façades et toitures
- Conservation ou restauration des enseignes.

Possibilités d'extension ou de modifications

Modifications et extensions possibles en dehors des parties visibles depuis la rue Jean Jaurès et selon les dispositions réglementaires en vigueur.



IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant AB-07
 Dénomination Cour commune
 Adresse 66 et 68 rue Jean Jaurès
 95640 Marines
 Situation Cœur de bourg
 Protection SI ensemble du Vexin français
 Périmètre de 500m abords MH
 Unité paysagère Plateaux du Vexin
 Fiche VISIAURIF 95370020

Typologie

Classe Ensemble remarquable
 Type Cour commune

Statut

Intérêt patrimonial Ensemble homogène
 Destination actuelle Habitation
 État de conservation 2015 Bon
 Foncier Privé





DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	XIXe siècle
Destination d'origine	Cour commune

Contribution à la composition urbaine

- Front bâti de rue du Général de Gaulle

Description architecturale

Ensemble

Ensemble de maisons rurales implantées en cour commune

Élément principal

- Structure : deux ou trois niveaux -
- Gros oeuvre : façade enduite
- Couverture : toit à deux pentes en tuiles mécaniques
- Ouvertures : irrégulières et alignées

Éléments complémentaires ou parties constituantes

- Bornes charretières dans le passage menant à la cour (se reporter à la fiche "Borne charretières")

Traces d'adjonction et/ou transformations

Ensemble ayant gardé une certaine unité malgré quelques réfections et restaurations.



RECOMMANDATIONS ET PRESCRIPTIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment principal et du mur de clôture en volume (longueur largeur, hauteur, pente).

Espaces non-construits

Conservation de l'espace non-construit de la cour.

Elevations

Conservation des façades, pignons et de leurs détails constructifs (appuis de fenêtres, seuil de portes, bornes charretières).

Toitures

Conservation des éléments suivants :

- pentes et proportions des toitures
- tuiles plates ou remplacement à l'identique
- souches de cheminées.

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- entretien des toitures et des façades
- rénovation des espaces intérieurs.

Possibilités d'extension ou de modifications

Modifications et extensions possibles en dehors des parties visibles depuis la cour commune et selon les dispositions réglementaires en vigueur.

LINÉAIRE DE LA RUE VIEILLE DE CHARS

AB-08

A

IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant AB-08
Dénomination Linéaire de la rue Vieille de Chars
Adresse Rue de Chars
95640 Marines
Situation Cœur de bourg
Protection SI ensemble du Vexin français
Périmètre de 500m abords MH
Unité paysagère Plateaux du Vexin
Fiche VISIAURIF 95370035

Typologie

Classe Ensemble remarquable
Type Front de rue

Statut

Intérêt patrimonial Ensemble homogène
Destination actuelle Espace public
État de conservation 2015 Moyen
Foncier Public



LINÉAIRE DE LA RUE VIEILLE DE CHARS

AB-08



- A Vue des toitures rue de Chars
B Vue d'ensemble depuis la rue de la Libération
C Vue d'ensemble depuis la rue de Chars

rues Jean-Jaurès et du Général de Gaulle. Cette semi-discontinuité des alignements bâtis fait partie de l'identité de la rue et est à préserver.

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	XVIII ^e siècle (fin)/XIX ^e siècle (début)
Destination d'origine	Itinéraire permettant la traversée de Marines avant le percement de la rue Dauphine (actuelle rue du général De Gaulle) dans la première moitié du XVIII ^e siècle.

Contribution à la composition urbaine

Si les bâtiments datent très probablement du XVIII^e et XIX^e siècles, on retrouve la structure parcellaire ancienne de la commune avec un parcellaire plus lâché et une implantation des bâtiments discontinue en rupture avec les alignements bâtis des

Description architecturale

Ensemble

Petite rue bordée de maisons de bourg, qui débouche au sud sur les murs gouttereaux des communs du château et au nord sur la place du Dr Cesbron.

Élément principal

- Structure : Rdc + un ou deux niveaux + combles
- Gros oeuvre : Matériaux divers selon les bâtiments (moellon enduit, pierre de taille, meulière).
- Couverture : À deux ou quatre pentes (petites tuiles plates, tuiles mécaniques).
- Ouvertures : Globalement homogènes dans leurs proportions et régulières (par bâtiment).

Traces d'adjonction et/ou transformations

Ensemble ayant gardé une certaine unité malgré quelques réfections et restaurations.

LINÉAIRE DE LA RUE VIEILLE DE CHARS

AB-08



PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation des volumes (longueur largeur, hauteur) et de l'alignement de façades.

Elevations

Conservation des façades, de leurs détails constructifs, de l'alignement des ouvertures et des petits détails architecturaux.

Toitures

Conservation des pentes, proportions et matériaux des toitures. Préservation de l'épannelage d'origine.

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine civil à valoriser:

- rénovation des espaces intérieurs
- entretien des façades et toitures

Possibilités d'extension ou de modifications

Modifications et extensions possibles en dehors des parties visibles depuis la rue de Chars et selon les dispositions réglementaires en vigueur.

PROPRIÉTÉS AGRICOLES ANCIENNES (PAA)

EXPLOITATION AGRICOLE LA LÉVRIÈRE

PAA-01



IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant PAA-01
Dénomination Exploitation agricole La Lévière
Adresse Rue J. Chéron
95640 Marines
Situation Excentré
Protection SI ensemble du Vexin français
Unité paysagère Plateaux du Vexin
Fiche VISIAURIF 95370062

Typologie

Classe Patrimoine lié à la terre
Type Ferme

Statut

Intérêt patrimonial Élément intéressant
Destination actuelle Activité (privée)
État de conservation 2015 Bon
Foncier Privé

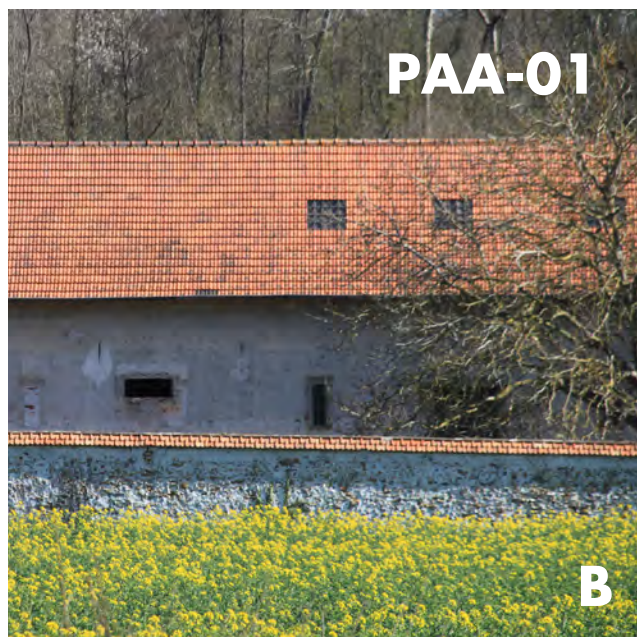


EXPLOITATION AGRICOLE LA LÉVRIÈRE

MARINES (Seine-et-Oise)



A



B



C



D

- A Vue d'ensemble de la ferme vers 1900.
- B Vue depuis l'extérieur, toiture tuile mécanique, façade meulière et enduit, mur de clôture.
- C Cour de la ferme vers 1900.
- D Vue depuis l'extérieur, toiture tuile ardoise, façade meulière et brique.

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	Fin XVIII ^e siècle - Début XIX ^e siècle (logis actuel construit vers 1900-1910).
Destination d'origine	Ferme

Contribution à la composition urbaine

- Mur d'enceinte continu
- Proportions horizontales des volumes bâtis.

Description architecturale

Ensemble

Grande ferme à cour fermée de plan rectangulaire située à l'extérieur du bourg et entourée par endroits de hauts murs.

Élément principal

- Structure : deux corps de bâtiment perpendiculaires, deux et trois niveaux
- Gros oeuvre : meulière et enduit
- Couverture : toitures à deux pentes, ardoise et tuile mécanique
- Ouvertures régulières, lucarne en bâtière.

Éléments complémentaires ou parties constituantes

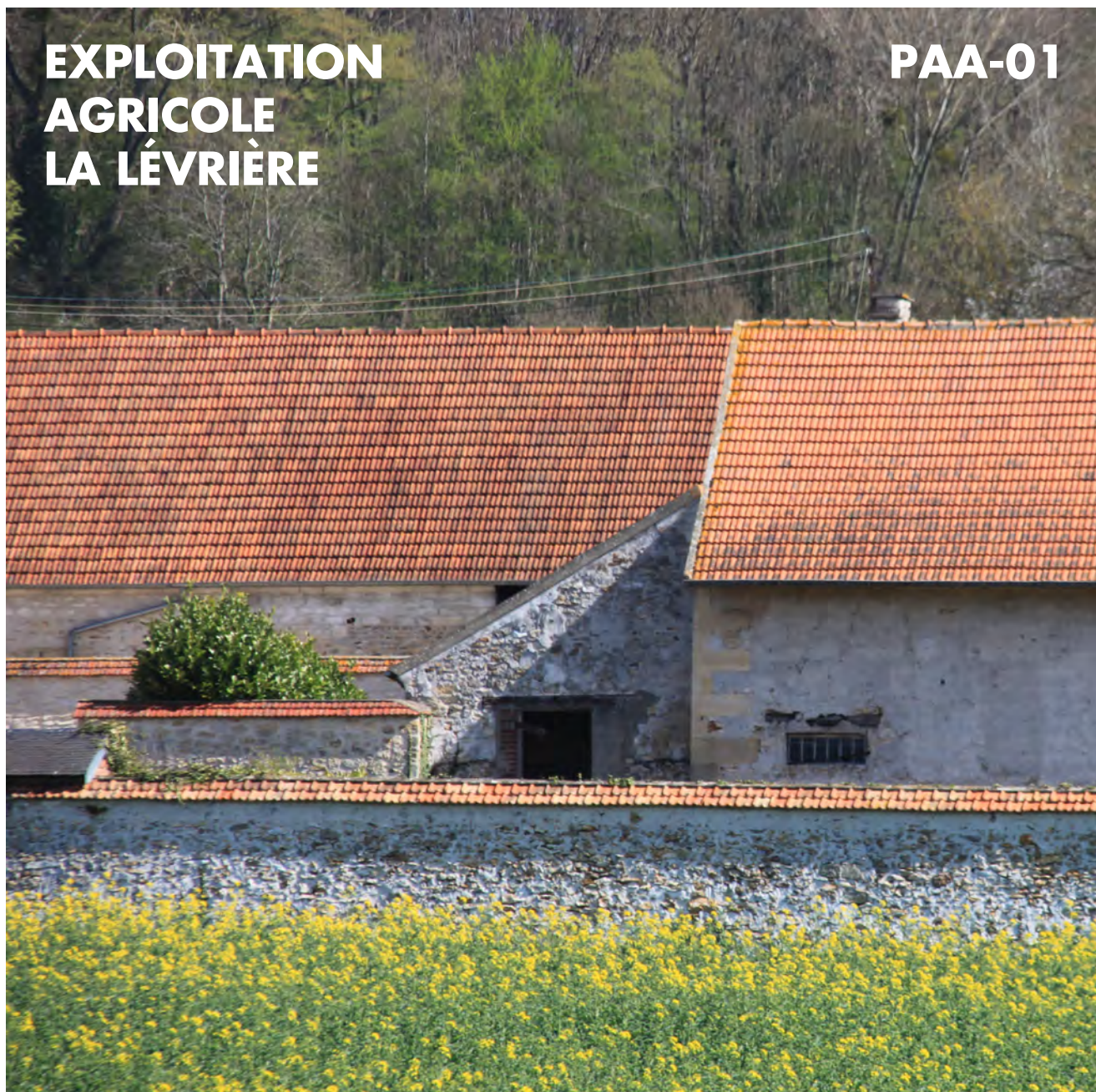
- Divers bâtiments d'exploitation
- Mur d'enceinte
- Cour de ferme.

Traces d'adjonction et/ou transformations

- Extension correspondante au logis actuel construite vers 1900-1910.
- Vaste grange (brique et pierre), dont les proportions sont différentes des corps de bâtiments plus anciens, est contemporaine du logis (début du XX^e siècle)

EXPLOITATION AGRICOLE LA LÉVRIÈRE

PAA-01



RECOMMANDATIONS ET PRESCRIPTIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment principal en volume (longueur largeur, hauteur, pente) et des murs de clôture.

Espaces non-construits

Conservation de l'espace non-construit de la cour de ferme dans sa composition d'origine.

Elevations

Conservation des façades, pignons et de leurs détails constructifs.

Toitures

Conservation des éléments suivants :

- pentes et proportions des toitures
- ardoise ou remplacement à l'identique
- souches de cheminées

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine agricole à valoriser :

- entretien des toitures et des façades
- rénovation des espaces intérieurs
- entretien des espaces non-construits.

Possibilités d'extension ou de modifications

Aménagement possible à l'intérieur des volumes bâtis en respectant le volume, gabarit et composition d'origine du corps de ferme.

ANCIENNE EXPLOITATION AGRICOLE LA MÉTAIRIE

PAA-02



IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant	PAA-02
Dénomination	La Métairie
Adresse	Chemin rural de la Métairie 95640 Marines
Situation	En écart
Protection	SI ensemble du Vexin français
Unité paysagère	Plateaux du Vexin
Fiche VISIAURIF	95370063

Typologie

Classe	Patrimoine lié à la terre
Type	Ferme

Statut

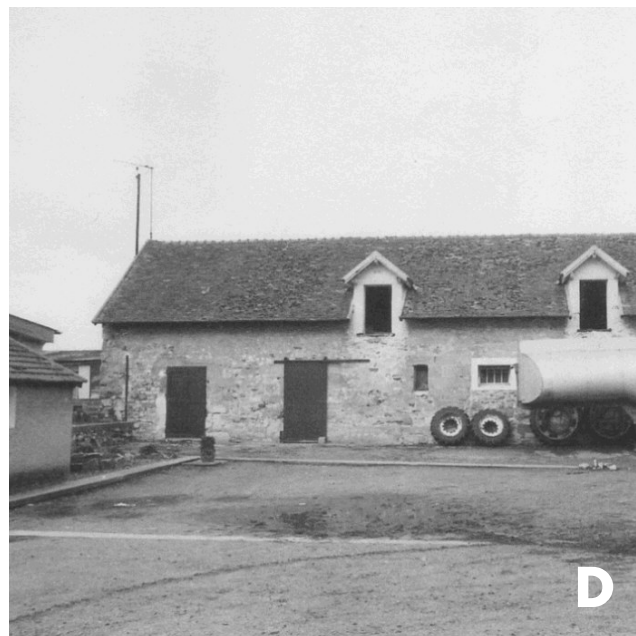
Intérêt patrimonial	Edifice d'intérêt en déshérence
Destination actuelle	Aucune
État de conservation 2015	Ruine
Foncier	Projet d'aménagement d'ensemble Privé



ANCIENNE EXPLOITATION AGRICOLE LA MÉTAIRIE

Marines (1910)

La Pâtur et la Métairie



- A Vue d'ensemble de la ferme (carte postale ancienne)
- B État actuel en ruine de la Métairie
- C Vue rapprochée de la ferme (carte postale ancienne)
- D La cour et les dépendances de la ferme (carte postale ancienne)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification Fin XVIIIe s. - Début XIXe siècle
Destination d'origine Ferme

Contribution à la composition urbaine

- Ensemble isolé participant à la définition du paysage agricole de Marines

Description architecturale

Ensemble

Ancienne grande ferme à cour fermée

Élément principal

- Structure sur cour : corps central encadré par deux annexes plus basses ; deux niveaux + combles
- Gros œuvre moellons enduits et chaînes en pierre de taille
- Couverture : toit à deux pentes en tuiles plates
- Ouvertures : irrégulières et asymétriques

Éléments complémentaires ou parties constitutives

- Décor : corniche, porte protégée par un auvent
- Autre: divers bâtiments d'exploitation
- Mur d'enceinte
- Cour de ferme

Traces d'adjonction et/ou transformations

- État de conservation critique, bâtiments en ruine

ANCIENNE EXPLOITATION AGRICOLE LA MÉTAIRIE

PAA-02



RECOMMANDATIONS ET PRESCRIPTIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation des bâtiments en volume (longueur largeur, hauteur, pente).

Espaces non-construits

Conservation de l'espace non-construit de la cour de ferme

Elevations

Conservation des façades, pignons et de leurs détails constructifs.

Toitures

Conservation des éléments suivants :

- pentes et proportions des toitures
- tuile plate ou remplacement à l'identique

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine agricole à restaurer :

- restauration des toitures et des façades
- aménagement des espaces intérieurs
- entretien des espaces non-construits

Possibilités d'extension ou de modifications

Se reporter à l'Orientation d'Aménagement et de Programmation du Plan Local d'Urbanisme de Marines portant sur ce secteur.

MUR DE CLÔTURE (MC)

RUELLE MERDA

MC-01



IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant MC-01
 Dénomination Ruelle Merda
 Adresse Rue E. Remé et rue Buisson Saint-Remi
 95640 Marines
 Situation Cœur de bourg
 Protection SI ensemble du Vexin français
 Périmètre de 500m abords MH
 Unité paysagère Plateaux du Vexin
 Fiche VISIAURIF 95370023

Typologie

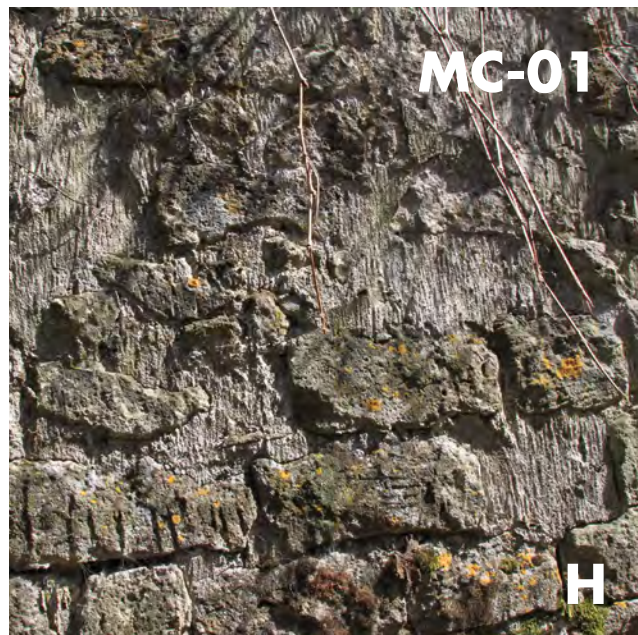
Classe Ensemble remarquable
 Type Linéaire divers

Statut

Intérêt patrimonial Ensemble homogène
 Destination actuelle Espace public
 État de conservation 2015 Moyen
 Foncier Public







A, B, C, D, E, & F Séquence de progression dans la sente
à partir de la rue Edouard Rême
G, H, I & J Détails de murs, moellons, enduits

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	XIXe siècle
Destination d'origine	Sente

Description architecturale

Ensemble

Sente étroite entre de hauts murs reliant la rue Edouard Rême et la rue du Buisson Saint-Rémy.

Élément principal

- Murs de clôtures continus
- Gros oeuvre moellons et enduits

RECOMMANDATIONS ET PRESCRIPTIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Volumes bâtis

Conservation des murs de clôture continus.

Recommandations d'évolution

Orientation générale

- Patrimoine public à entretenir:
- restauration des murs de clôture
 - entretien des espaces non-construits

SENTE SORNET

MC-02



IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant MC-02
 Dénomination Sente Sornet
 Adresse Accès entre le 21 et le 23 de la rue du Boeuf, 95640 Marines
 Situation Entrée de bourg
 Protection SI ensemble du Vexin français
 Unité paysagère Périmètre de 500m abords MH
 Fiche VISIAURIF Plateaux du Vexin
 néant

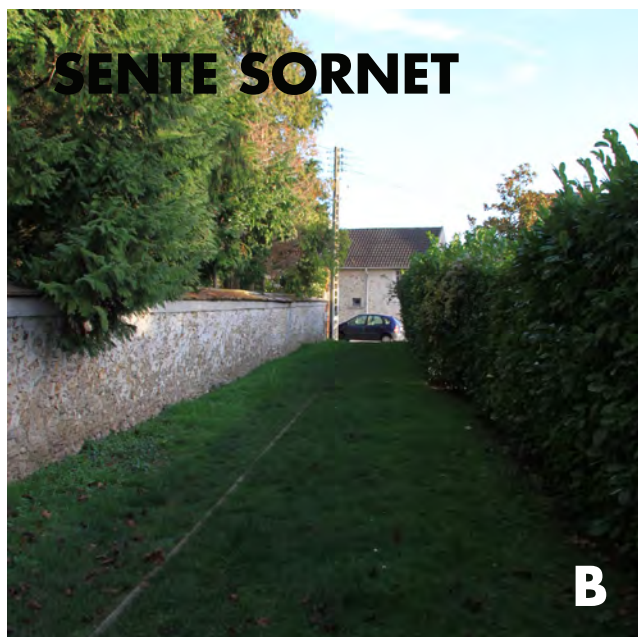
Typologie

Classe Ensemble remarquable
 Type Linéaire divers

Statut

Intérêt patrimonial Ensemble homogène
 Destination actuelle Espace public
 État de conservation 2015 Bon
 Foncier Public





- A Vue d'ensemble depuis le 21-23 Rue du Boeuf
 B Vue d'ensemble depuis le quartier Maître Jean
 C Vue éloignée du mur de clôture
 D Détail du mur de clôture
 E Vue rapprochée du mur de clôture

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification XIXe siècle
 Destination d'origine Sente

Description architecturale

Ensemble
 Sentier bordé sur un côté par un mur de clôture.

Élément principal
 - Mur de clôture continu
 - Gros oeuvre moellons

RECOMMANDATIONS ET PRESCRIPTIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Volumes bâtis

Conservation du mur de clôture continu.

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine public à entretenir:
 - entretien du mur de clôture
 - entretien des espaces non-construits
 - maintien de la sente enherbée.



IDENTIFICATION

Localisation

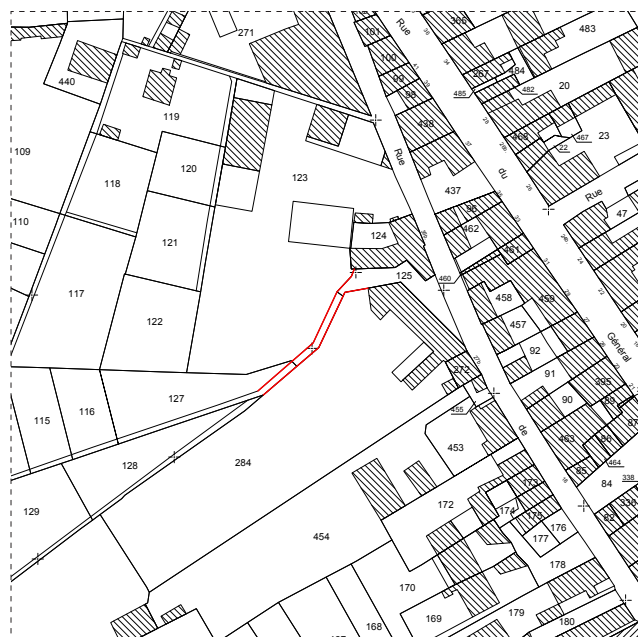
Identifiant	MC-03
Dénomination	Sente de la Rue Vieille de Chars
Adresse	20-22 Rue Vieille de Chars 95640 Marines
Situation	Coeur de bourg
Protection	SI ensemble du Vexin français Périmètre de 500m abords MH
Unité paysagère	Plateaux du Vexin
Fiche VISIAURIF	néant

Typologie

Classe	Ensemble remarquable
Type	Linéaire divers

Statut

Intérêt patrimonial	Ensemble homogène
Destination actuelle	Espace public
État de conservation 2015	Bon
Foncier	Public



SENTE DE LA RUE VIEILLE DE CHARS

MC-03



- A Vue d'ensemble depuis le 20-22 Rue des Chars
B Vue d'ensemble vers le 20-22 Rue des Chars

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	XIXe siècle
Destination d'origine	Sente

Description architecturale

Ensemble
Sente bordé sur chaque côté par deux hauts murs de clôture.

Élément principal

- Mur de clôture continu
- Gros oeuvre moellons

RECOMMANDATIONS ET PRESCRIPTIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Volumes bâtis

Conservation des murs de clôture continus.

Recommandations d'évolution

Orientation générale

- Patrimoine public à entretenir:
- entretien du mur de clôture
 - entretien des espaces non-construits
 - maintien de la sente enherbée.

RUELLE DU VIEUX LAVOIR

MC-04



IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant MC-04
Dénomination Ruelle du Vieux Lavoir
Adresse Rue J. Jaurès et rue A. Baleyrier
95640 Marines
Situation Cœur de bourg
Protection SI ensemble du Vexin français
Périmètre de 500m abords MH
Unité paysagère Plateaux du Vexin
Fiche VISIAURIF néant

Typologie

Classe Ensemble remarquable
Type Linéaire divers

Statut

Intérêt patrimonial Ensemble homogène
Destination actuelle Espace public
État de conservation 2015 Bon
Foncier Public



RUELLE DU VIEUX LAVOIR

MC-04



B

- A Vue d'ensemble depuis la rue André Baleyrier
B Vue d'ensemble depuis la rue Jean Jaurès

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification XIXe siècle
Destination d'origine Ruelle

Description architecturale

Ensemble
Ruelle étroite bordée sur chaque côté par deux murs de clôture.

Élément principal
- Mur de clôture continu
- Gros oeuvre moellons
- Chasse-roues

RECOMMANDATIONS ET PRESCRIPTIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Volumes bâtis

Conservation des murs de clôture continus.

Recommandations d'évolution

Orientation générale
Patrimoine public à entretenir:
- entretien et préservation des murs de clôture et chasse-roues
- entretien des espaces non-construits.

SENTE DES CHIENS MORTS

MC-05



IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant	MC-05
Dénomination	Sente des Chiens morts
Adresse	Rue des Hautiers et rue Radegonde, 95640 Marines
Situation	Hameau (Les Hautiers)
Protection	SI ensemble du Vexin français SC des Buttes de Rosnes, de Marines et d'Épiais
Unité paysagère	Butte de Rône et de Marines
Fiche VISIAURIF	Néant

Typologie

Classe	Ensemble remarquable
Type	Linéaire divers

Statut

Intérêt patrimonial	Ensemble homogène
Destination actuelle	Espace public
État de conservation 2015	Bon
Foncier	Public





- A Sente du Chien Mort bordé par un mur de clôture
B Détail du mur de clôture qui borde le sentier du Chien Mort

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	XIXe siècle
Destination d'origine	Sente

Description architecturale

Ensemble

Sente bordée par un mur de clôture sur un côté et reliant la rue des Hautiers à la rue Radegonde.

Élément principal

- Mur de clôture continu
- Gros oeuvre moellons

RECOMMANDATIONS ET PRESCRIPTIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Volumes bâtis

Conservation du mur de clôture continu.

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine public à entretenir:

- entretien du mur de clôture
- entretien des espaces non-construits
- maintien de la sente enherbée.

SENTE DES GRADINS

MC-06



IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant	MC-06
Dénomination	Sente des Gradins
Adresse	Rue des Hautiers et rue Radegonde, 95640 Marines
Situation	Hameau (Les Hautiers)
Protection	SI ensemble du Vexin français SC des Buttes de Rosnes, de Marines et d'Épiais
Unité paysagère	Butte de Rône et de Marines
Fiche VISIAURIF	Néant

Typologie

Classe	Ensemble remarquable
Type	Linéaire divers

Statut

Intérêt patrimonial	Ensemble homogène
Destination actuelle	Espace public
État de conservation 2015	Bon
Foncier	Public





- A Vue depuis la place de la Vierge
- B Vue depuis la rue Radegonde
- C Vue rapprochée du mur de clôture de la sente
- D Détail du mur de clôture qui borde le sentier des Gradins
- E Vue zoomée depuis la place de la Vierge

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	XIXe siècle
Destination d'origine	Sente

Description architecturale

Ensemble

Sentier bordé par un mur de clôture sur un côté et reliant la rue des Hautiers à la rue Radegonde.

Élément principal

- Mur de clôture continu
- Gros oeuvre moellons

RECOMMANDATIONS ET PRESCRIPTIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Volumes bâtis

Conservation du mur de clôture continu.

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine public à entretenir :

- entretien du mur de clôture
- entretien des espaces non-construits
- maintien de la sente enherbée.

**SENTE DES
GRADINS**

MC-06



SENTE DU LAVOIR SAINT-RÉMI

MC-07



A

IDENTIFICATION

Localisation

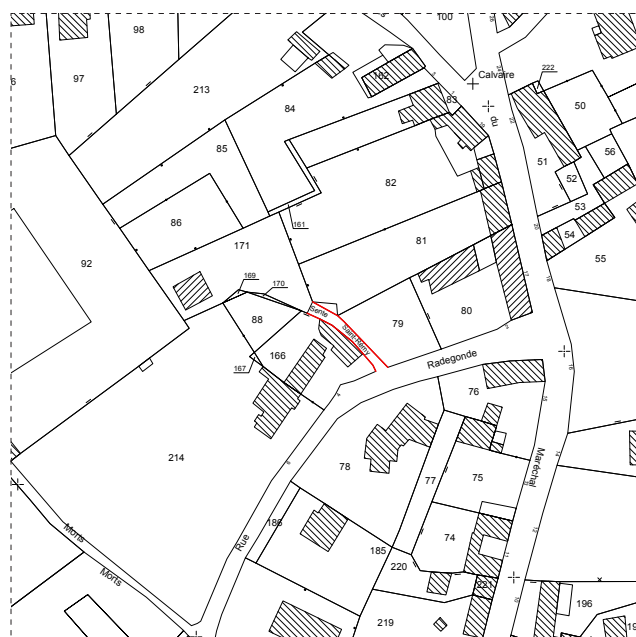
Identifiant	MC-07
Dénomination	Sentier du Lavoir Saint-Remi
Adresse	Accès entre le 2 et 4 rue Radegonde, 95640 Marines
Situation	Hameau (Les Hautiers)
Protection	SI ensemble du Vexin français SC des Buttes de Rosnes, de Marines et d'Épiais
Unité paysagère	Butte de Rône et de Marines
Fiche VISIAURIF	Néant

Typologie

Classe	Ensemble remarquable
Type	Linéaire divers

Statut

Intérêt patrimonial	Ensemble homogène
Destination actuelle	Espace public
État de conservation 2015	Bon
Foncier	Public



SENTE DU LAVOIR SAINT-RÉMI

MC-07



- A Accès à la sente du lavoir Saint Rémi entre le 2 et 4 rue Radegonde
- B Sente du lavoir Saint Rémi bordé par un mur de clôture

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	XIXe siècle
Destination d'origine	Accès au lavoir Saint Rémi

Description architecturale

Ensemble

Sente bordé par un mur de clôture sur un côté permettant l'accès au lavoir Saint Rémi depuis la rue Radegonde.

Élément principal

- Mur de clôture continu
- Gros oeuvre moellons

RECOMMANDATIONS ET PRESCRIPTIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Volumes bâtis

Conservation du mur de clôture continu.

Recommandations d'évolution

Orientation générale

- Patrimoine public à entretenir:
- entretien du mur de clôture et bornes charretières
 - entretien des espaces non-construits

SENTE DES HAUTIERS

MC-08



A

IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant	MC-08
Dénomination	Promenade des Hautiers
Adresse	Rue du Maréchal Foch et rue Radegonde, 95640 Marines
Situation	Hameau (Les Hautiers)
Protection	SI ensemble du Vexin français
Unité paysagère	Buttes de Rosne et de Marines
Fiche VISIAURIF	Néant

Typologie

Classe	Ensemble remarquable
Type	Linéaire divers

Statut

Intérêt patrimonial	Ensemble homogène
Destination actuelle	Espace public
État de conservation 2015	Bon
Foncier	Public





- A Sente des Hautiers depuis le sentier des Plans
 B Détail mur de clôture en moellon et piliers de pierre
 C Détail du mur de clôture qui borde la sente des Hautiers.
 D Vue rapprochée de la sente des Hautiers

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	XIXe siècle
Destination d'origine	Sente

Description architecturale

Ensemble

Sentier bordé par un mur de clôture sur un côté et reliant la rue du Marechal Fochs à la rue Radegonde.

Élément principal

- Mur de clôture continu

- Gros oeuvre : moellons

RECOMMANDATIONS ET PRESCRIPTIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Volumes bâtis

Conservation du mur de clôture continu.

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine public à entretenir:

- entretien du mur de clôture
- entretien des espaces non-construits
- maintien de la sente enherbée.

PETIT PATRIMOINE LOCAL REMARQUABLE



IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant	BC
Dénomination	Bornes charretières
Adresse	Se reporter aux légendes des images
Situation	Cœur de bourg
Protection	SI ensemble du Vexin français Périmètre de 500m abords MH
Unité paysagère	Plateaux du Vexin
Fiche VISIAURIF	Néant

Typologie

Classe	Petit patrimoine local remarquable
Type	Bornes charretières





- A Borne charrettière 35 rue Jean Jaurès
- B Borne charrettière Rue de l'Oratoire
- C Borne charrettière 35 rue Jean Jaurès
- D Borne charrettière 66 et 68 rue Jean Jaurès
- E Borne charrettière 66 et 68 rue Jean Jaurès
- F Borne charrettière 13 boulevard de la République
- G Borne charrettière 5 rue du Moulin à vent
- H Borne charrettière 14 rue Jean Jaurès
- I Borne charrettière 66 et 68 rue Jean Jaurès
- J Bornes charretières rue inconnue
- K Borne charrettière rue du Moulin à vent
- L Borne charrettière 1 Rue Emile Petit
- M Borne charrettière 66 et 68 rue Jean Jaurès
- N Borne charrettière 5 Rue Radegonde
- O Borne charrettière 35 rue Jean Jaurès

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description architecturale

Ensemble

Bornes en pierre destinées à protéger un mur ou l'embrasure d'une porte cochère des roues des voitures.

RECOMMANDATIONS ET PRESCRIPTIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Petit patrimoine à entretenir



CROIX DES VIGNES

C-01



IDENTIFICATION

Localisation

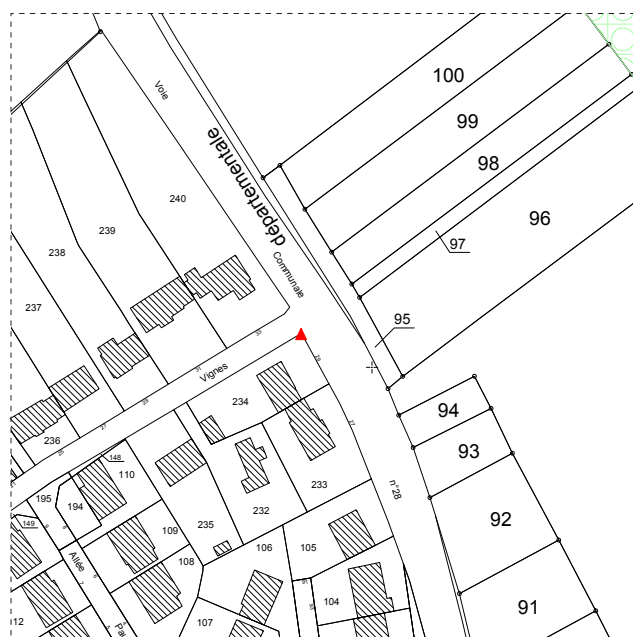
Identifiant	C-01
Dénomination	Croix des Vignes
Adresse	Chemin de la Croix des Vignes, 95640 Marines
Situation	Excentré
Protection	SI ensemble du Vexin français SC des Buttes de Rosnes, de Marines et d'Épiais
Unité paysagère	Plateaux du Vexin
Fiche VISIAURIF	95370068

Typologie

Classe	Petit monument
Type	Croix

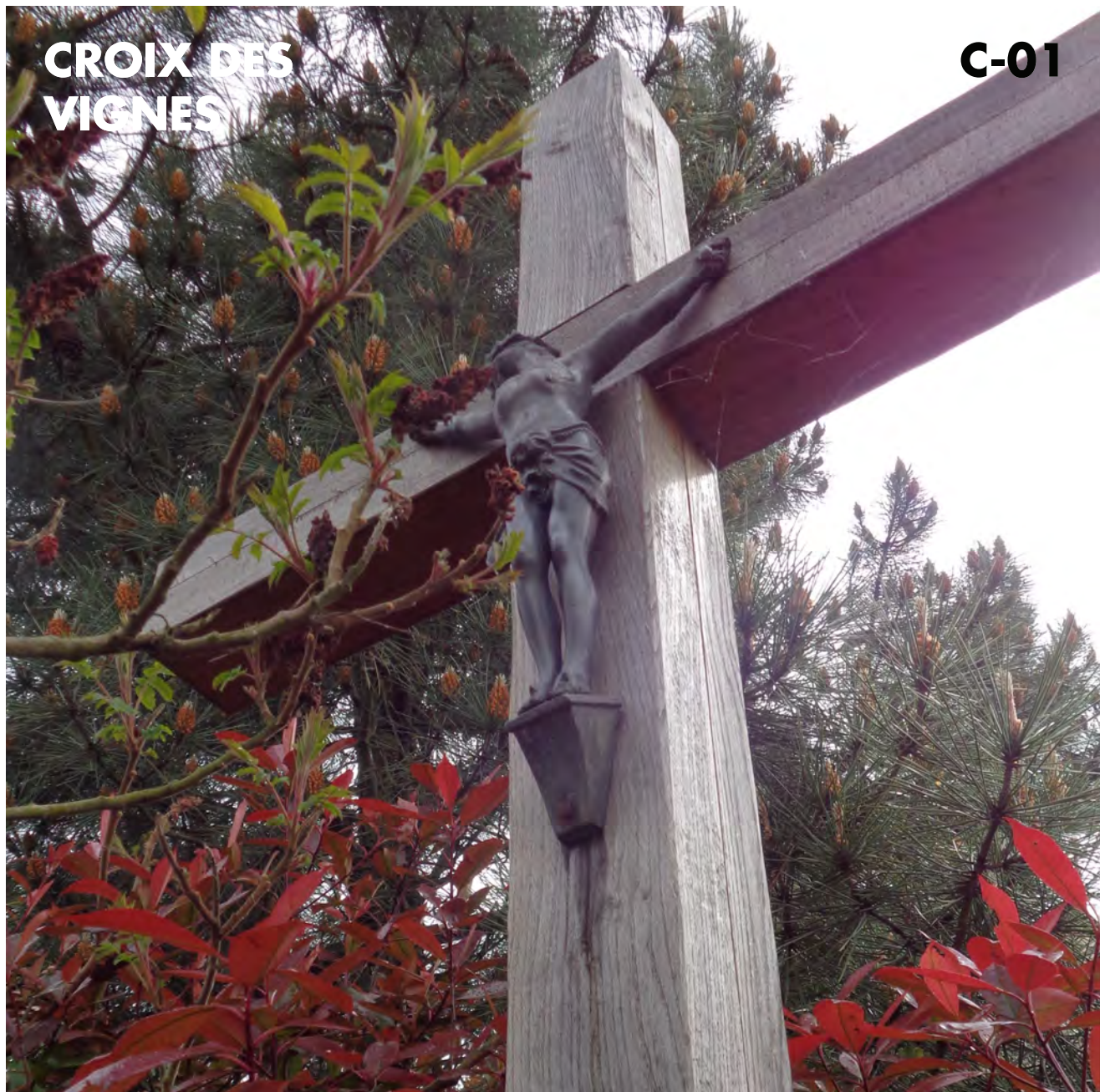
Statut

Intérêt patrimonial	Intérêt communal
Destination actuelle	Décorative
État de conservation 2015	Bon
Foncier	Public



CROIX DES VIGNES

C-01



DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	XIXe siècle : socle
	XXe siècle : croix
Destination d'origine	Croix

Description architecturale

Ensemble

Croix de carrefour sur le bord de la route

Élément principal

Emmarchement d'un degré, socle en pierre parallélépipédique brisé, aux angles chanfreinés, croix de bois avec Christ en fonte

PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

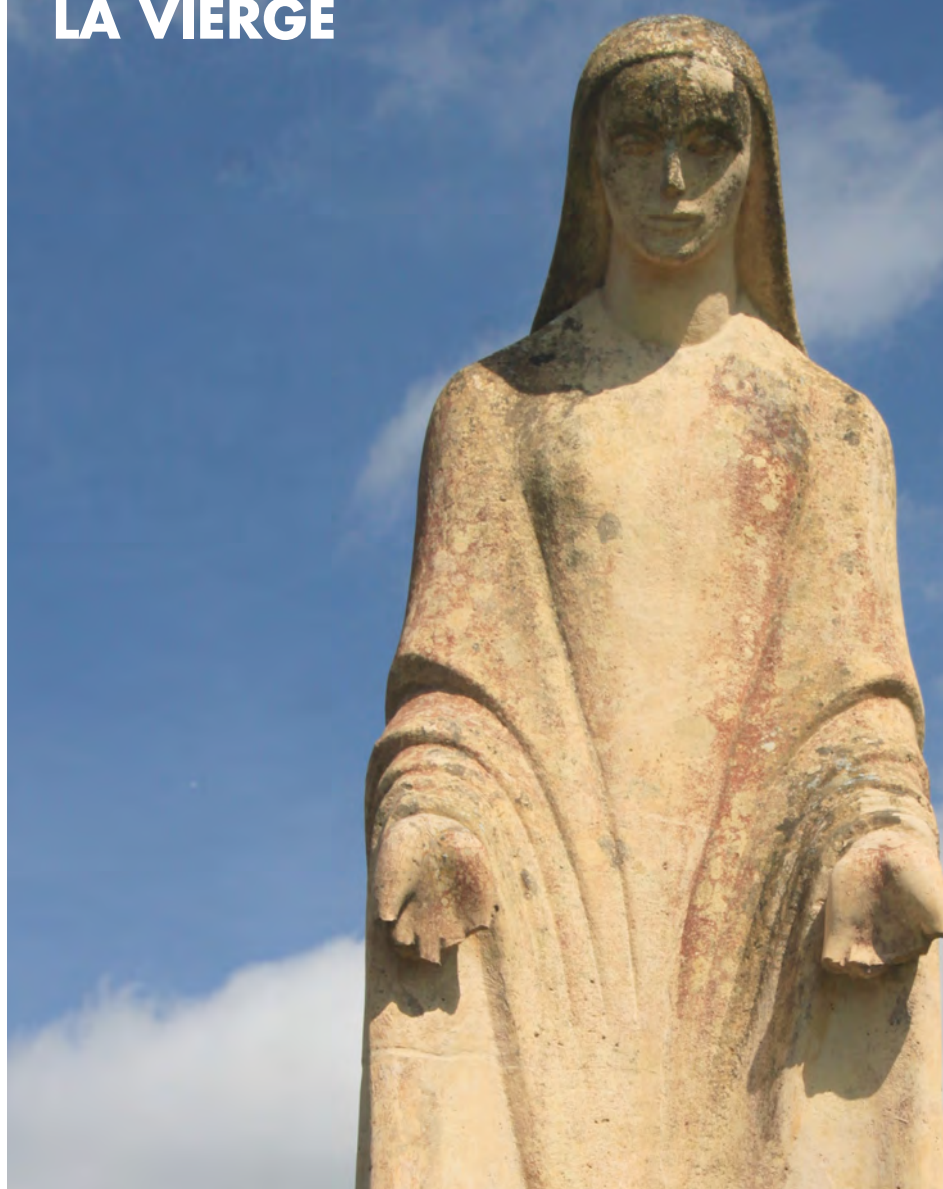
Recommandations d'évolution

Orientation générale

Petit patrimoine à entretenir

STATUE DE LA VIERGE

C-02



IDENTIFICATION

Localisation

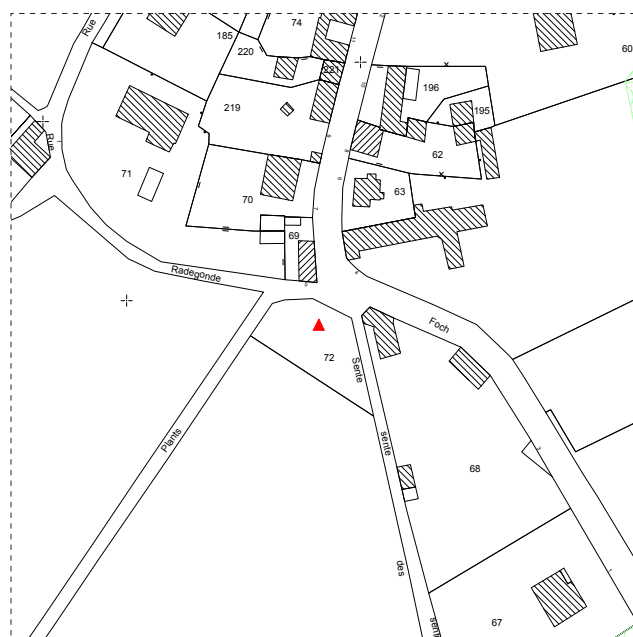
Identifiant	C-02
Dénomination	Statue de la Vierge
Adresse	entre le 3 et le 5 rue du Maréchal Foch, 95640 Marines
Situation	Hameau (Les Hautiers)
Protection	SI ensemble du Vexin français SC des Buttes de Rosnes, de Marines et d'Épiais
Unité paysagère	Butte de Rône et de Marines
Fiche VISIAURIF	95370070

Typologie

Classe	Petit monument
Type	Monument commémoratif

Statut

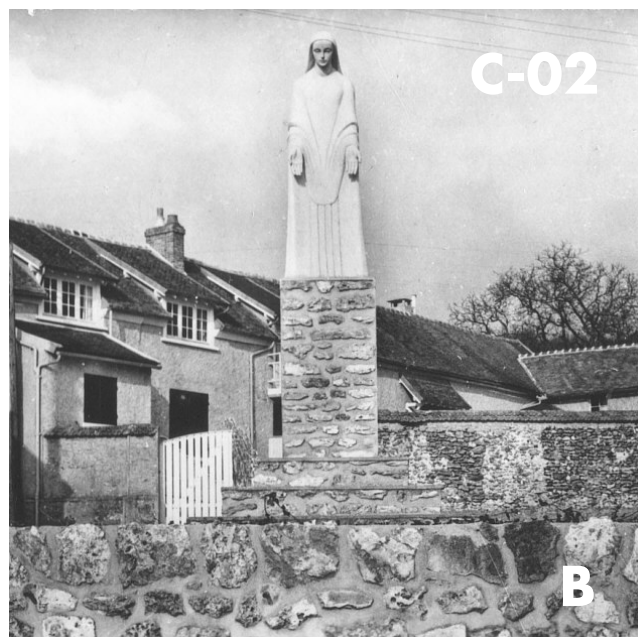
Intérêt patrimonial	Intérêt communal
Destination actuelle	Commémoration
État de conservation 2015	Bon
Foncier	Public





STATUE DE LA VIERGE

A



C-02

B



C



D

- A Socle en blocage de meulière
- B Carte postale ancienne
- C Plaque avec inscription : 1854-1954 Année mariale - Xe anniversaire de la Libération de Marines 1944-1954
- D Emmarchement de trois degrés et socle parallélipédique en en blocage de meulière

en remerciement de la protection qu'elle aurait accordée à la ville durant la seconde guerre mondiale. Elle est érigée sur une placette avec vue plongeante sur la ville de Marines.

Élément principal

Emmarchement de trois degrés et socle parallélipédique en blocage de meulière, statue en pierre

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	XXe siècle (1954) - Inscription: 1854-1954 Année mariale - Xe anniversaire de la Libération de Marines 1944-1954
Destination d'origine	Monument commémoratif

Description architecturale

Ensemble

La vierge des Hautiers, élevée à l'entrée du hameau en 1954,

PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Petit patrimoine à entretenir



IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant	C-03
Dénomination	Croix des Hautiers
Adresse	Rue des Vignes - Rue du Maréchal Foch, 95640 Marines
Situation	Hameau (Les Hautiers)
Protection	SI ensemble du Vexin français
Unité paysagère	Butte de Rosne et de Marines
Fiche VISIAURIF	95370072

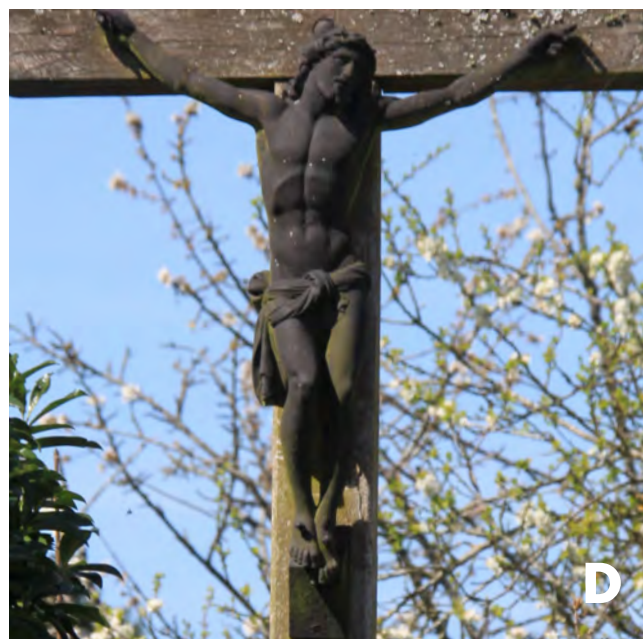
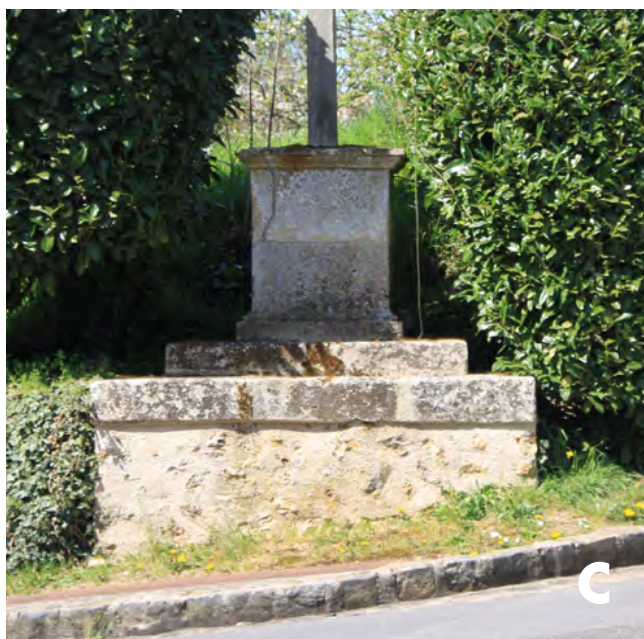
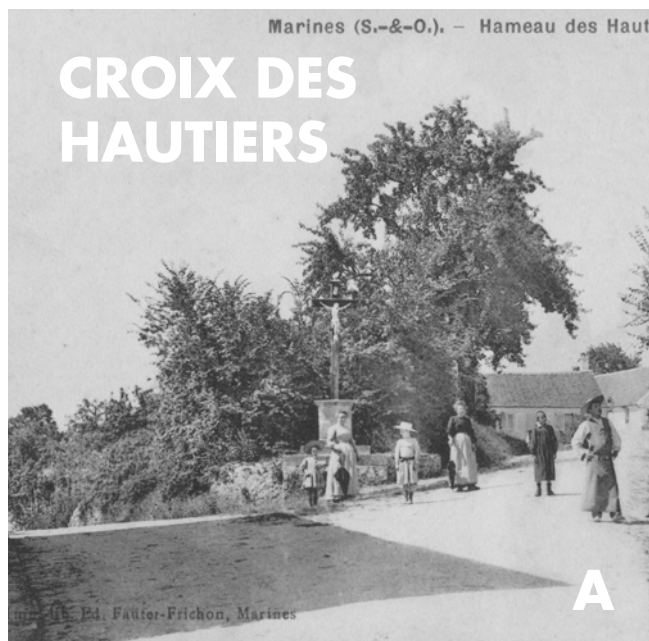
Typologie

Classe	Petit monument
Type	Croix

Statut

Intérêt patrimonial	Intérêt communal
Destination actuelle	Décorative
État de conservation 2015	Bon
Foncier	Public





- A Carte postale ancienne "Hameau des Hautiers"
 B Carte postale ancienne "Les Hautiers - la croix"
 C Socle cubique en pierre
 D Croix de bois avec Christ en fonte

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	XIXe siècle : socle
	XXe siècle : croix
Destination d'origine	Croix

Description architecturale

Ensemble

Croix de carrefour érigée sur un monticule à l'intersection de deux voies.

Élément principal

Emmarchement de deux degrés en blocage de meulière, le premier plus important
 - socle cubique en pierre
 - croix de bois avec Christ en fonte.

PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Petit patrimoine à entretenir

CROIX DE BRÉANÇON

C-04



IDENTIFICATION

Localisation

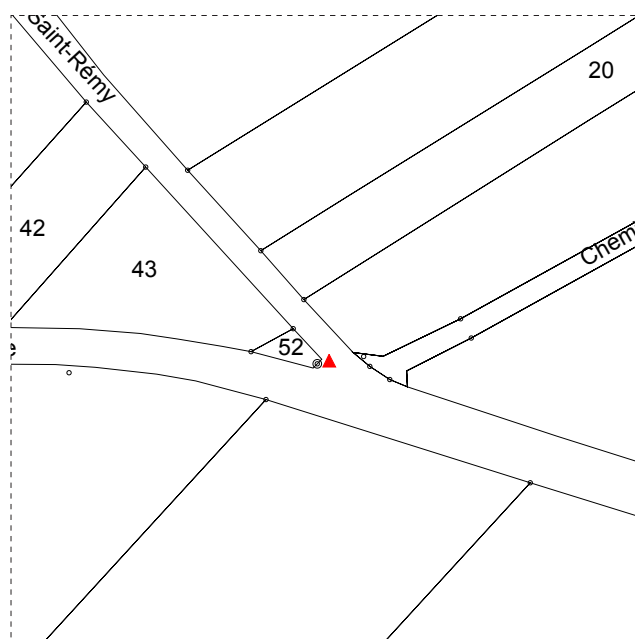
Identifiant	C-04
Dénomination	Croix de Bréançon
Adresse	Route de Bréançon à Marines - Route du Buisson St Rémy, 95640 Marines
Situation	En écart
Protection	SI ensemble du Vexin français
Unité paysagère	Plateaux du Vexin
Fiche VISIAURIF	95370064

Typologie

Classe	Petit monument
Type	Croix

Statut

Intérêt patrimonial	Intérêt communal
Destination actuelle	Décorative
État de conservation 2015	Bon
Foncier	Public





DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	XIXe siècle : socle
	XXe siècle : croix
Destination d'origine	Croix

Description architecturale

Ensemble

Croix de carrefour sur le bord de la route

Élément principal

Emmarchement d'un degré, socle en pierre parallélépipédique brisé, aux angles chanfreinés, croix de bois (le Christ en fonte visible sur les cartes postales anciennes est manquant)

PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Petit patrimoine à entretenir

Traces de modifications

Le Christ visible sur la photo ci-dessus a disparu.

FONTAINE DE L'ORME

F-01



IDENTIFICATION

Localisation

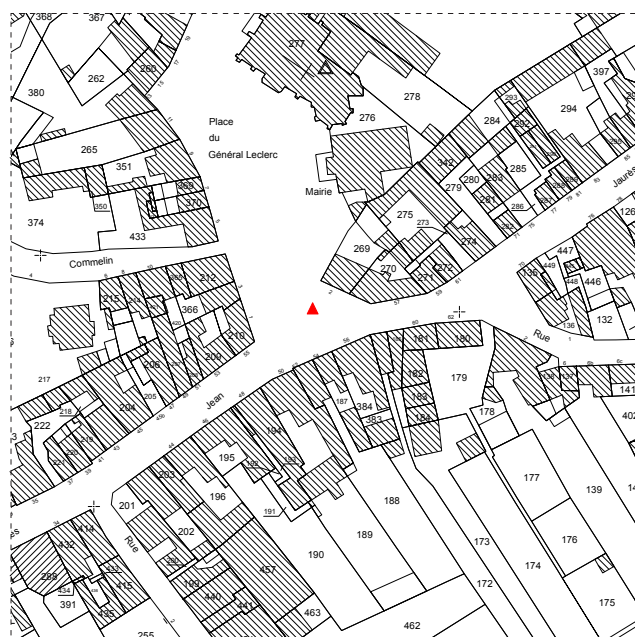
Identifiant 06
Dénomination Fontaine de l'Orme
Adresse Place du Maréchal Leclerc
95640 Marines
Situation Cœur de bourg
Protection SI ensemble du Vexin français
Périmètre de 500m abords MH
Unité paysagère Plateaux du Vexin
Fiche VISIAURIF 95370076

Typologie

Classe Patrimoine lié à l'eau
Type Fontaine

Statut

Intérêt patrimonial Intérêt communal
Destination actuelle Décorative
État de conservation 2015 Bon
Foncier Public





DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	XVIII ^e siècle (1728)
Destination d'origine	Fontaine qui se trouvait sur la place du château jusqu'en 1832, date du déplacement au lieu actuel.

Description architecturale

Ensemble

Fontaine en pierre élevée sur un espace pavé délimité par des bornes en pierre liées entre elles par des chaînes de fonte

Élément principal

Partie basse ovale servant autrefois de fontaine ; colonne cylindrique sur base carrée, décorée de deux bagues et d'un chapiteau mouluré, couronnement en forme de boule.

PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Petit patrimoine à entretenir



IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant	F-02
Dénomination	Fontaine
Adresse	Place E. Peyron 95640 Marines
Situation	Coeur de bourg
Protection	SI ensemble du Vexin français Périmètre de 500m abords MH
Unité paysagère	Plateaux du Vexin
Fiche VISIAURIF	95370076

Typologie

Classe	Patrimoine lié à l'eau
Type	Fontaine

Statut

Intérêt patrimonial	Intérêt communal
Destination actuelle	Décorative
État de conservation 2015	Bon
Foncier	Public





DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification XX^e siècle, Réhabilitation 2006.
 Destination d'origine Fontaine qui figure sur le cadastre napoléonien, la place Peyron s'appelant la place du Marché.

Description architecturale

Ensemble
 Copie de la fontaine de l'Orme qui a été déplacée place Leclerc.

Élément principal
 Ensemble en pierre. Partie basse ovale, colonne cylindrique sur base carrée décorée de deux bagues et d'un chapiteau mouluré, couronnement en forme de boule.

PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Recommandations d'évolution

Orientation générale
 Petit patrimoine à entretenir

LAVOIR SAINT RÉMI

L-01



IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant 68
 Dénomination Lavoir Saint Rémi
 Adresse Accès entre le 2 et 4 rue Radegonde,
 95640 Marines
 Situation Entrée de bourg
 Protection SI ensemble du Vexin français
 Unité paysagère Plateaux du Vexin
 Fiche VISIAURIF 95370074

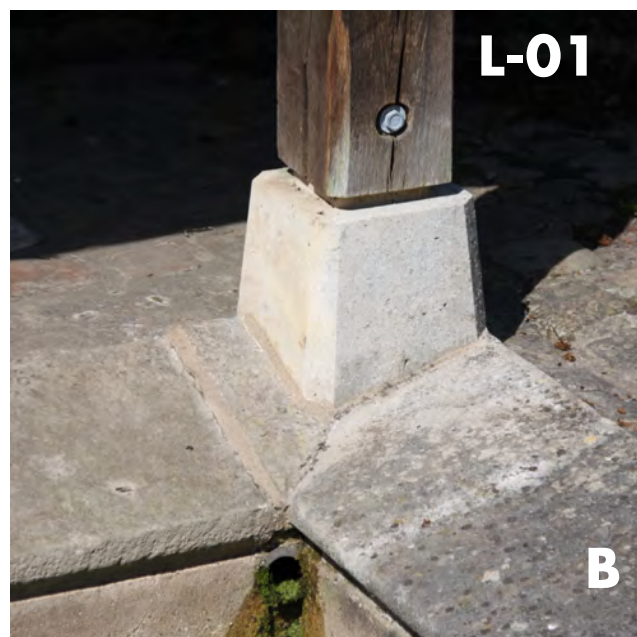
Typologie

Classe Patrimoine lié à l'eau
 Type Lavoir

Statut

Intérêt patrimonial Intérêt communal
 Destination actuelle Lieu d'agrément
 État de conservation 2015 Bon
 Foncier Public





- A Escalier d'accès au lavoir, sol pavé
- B Angle du bassin en pierre et poteau de bois
- C Poteau de bois sur muret bas en brique,
- D Détail d'angle du muret bas en brique

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	XIXe siècle
Destination d'origine	Ferme

Contribution à la composition urbaine

- Enclos de verdure.

Description architecturale

Ensemble

Lavoir situé au bout d'une petite sente fermée par une grille dans un enclos de verdure.

Élément principal

Lavoir avec un bassin pavé avec quatre rangées de carreaux à laver, entouré d'un muret bas en briques et protégé sur deux côtés et demi par une toiture en appentis en tuiles plates sur poteaux de bois.

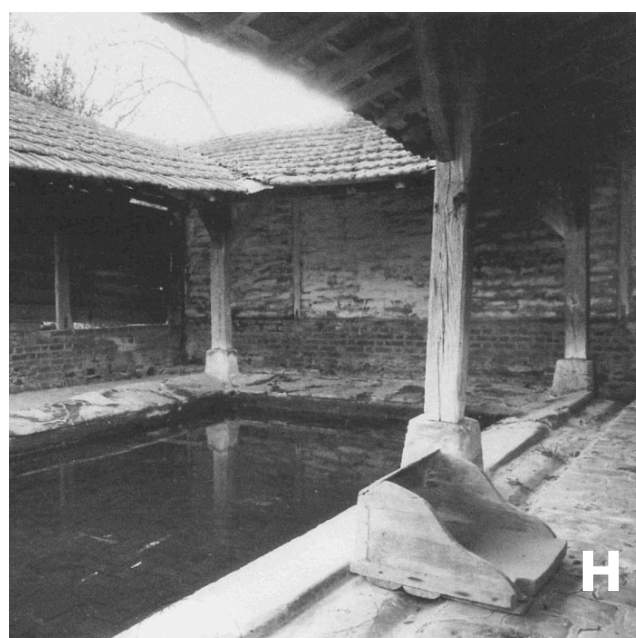
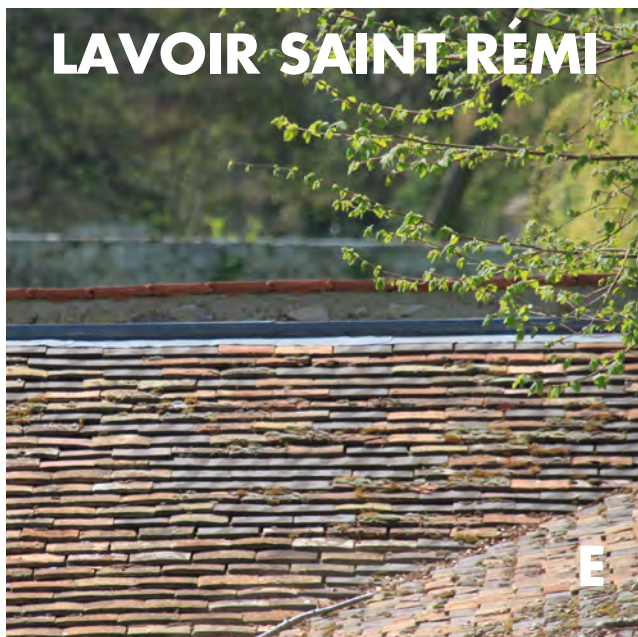
Éléments complémentaires ou parties constitutives

- Fontaine (source) alimentant le lavoir : circulaire et basse, entourée d'une rangée de moellons.

Traces d'adjonction et/ou transformations

- Restauration à l'identique.

LAVOIR SAINT RÉMI



- E Toiture en appentis en tuiles plates
- F Le lavoir des Hautiers, à l'abandon, environ 1980
- G Détail du muret de soutènement de l'escalier
- H L'intérieur du lavoir et en bas à droite un auget (date inconnue)

PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique du bâtiment originel. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Prescriptions détaillées

Volumes bâtis

Conservation du bâtiment en volume (longueur largeur, hauteur, pente).

Elevations

Conservation de la structure, du muret, de leurs détails constructifs et des petits détails architecturaux.

Toitures

Conservation des pentes, proportions et matériaux des toitures.

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Patrimoine public à valoriser:

- entretien des toitures
- entretien des espaces non-bâtis.

LAVOIR DE LA DEMI-LUNE

L-02



IDENTIFICATION

Localisation

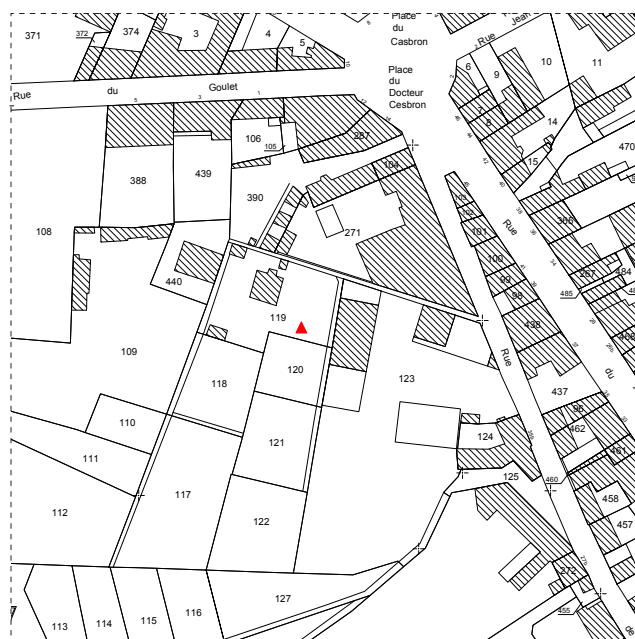
Identifiant	L-02
Dénomination	Lavoir de la Demi-lune
Adresse	Rue du Goulet 95640 Marines
Situation	Entrée de bourg
Protection	SI ensemble du Vexin français Périmètre de 500m abords MH
Unité paysagère	Plateaux du Vexin
Fiche VISIAURIF	95370040

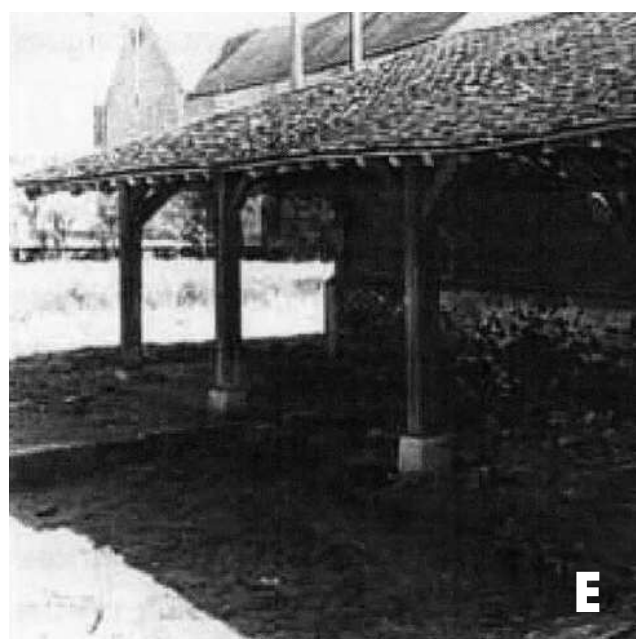
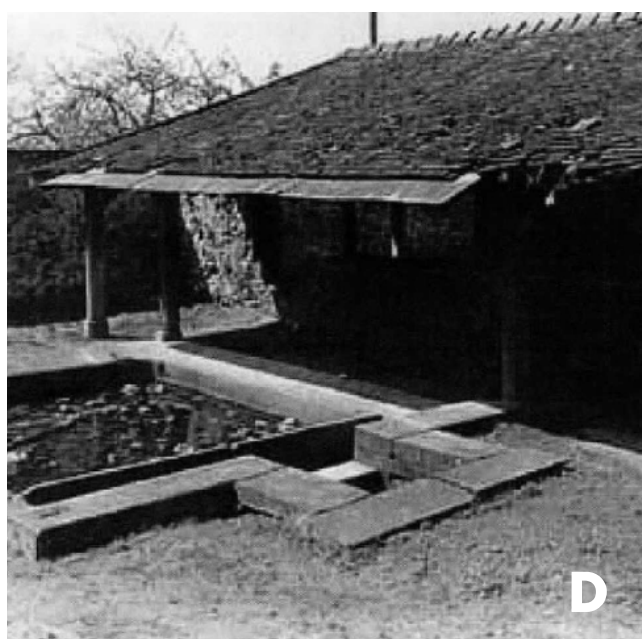
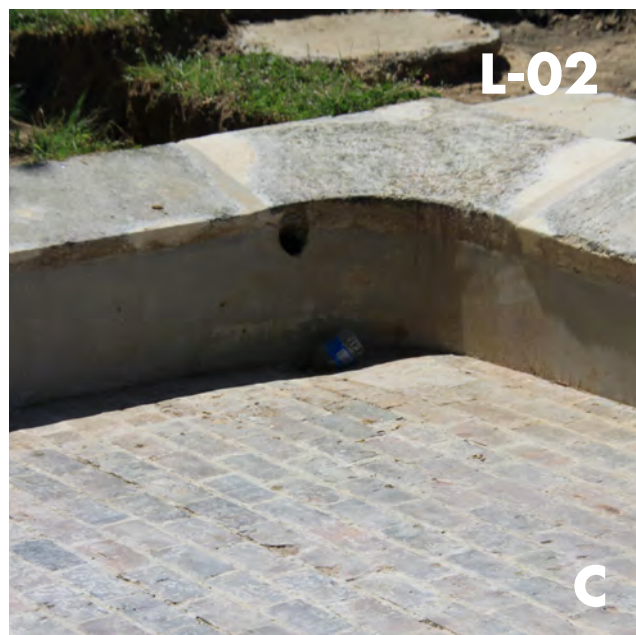
Typologie

Classe	Patrimoine lié à l'eau
Type	Lavoir

Statut

Intérêt patrimonial	Édifice d'intérêt
Destination actuelle	Aucune
État de conservation 2015	Bassin restauré
Foncier	Public





- A Vue d'ensemble (carte postale ancienne)
 B Bassin avant restauration
 C Bassin après restauration 2015
 D Vue d'ensemble (carte postale ancienne)
 E Vue rapprochée (carte postale ancienne)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification XIXe siècle - Restauration 2015
 Destination d'origine Lavoir

Contribution à la composition urbaine

- Enclos de verdure.
- Halte pour les randonneurs et aire de repos.

Description architecturale

Ensemble
 Bassin situé dans une parcelle entourée de murs.

Élément principal

Deux bassins avec trois rangée de carreaux à laver

Traces d'adjonction et/ou transformations

- Restauration à l'identique du bassin en 2015.

PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique des deux bassins originel. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Recommandations d'évolution

Orientation générale
 Patrimoine public à valoriser:
 - entretien des bassins
 - reconstruction à l'identique du lavoir

MONUMENT À L'AMIRAL PEYRON

M-01



IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant M-01
Dénomination Monument à l'amiral Peyron
Adresse Place du Général Leclerc
95640 Marines
Situation Cœur de bourg
Protection SI ensemble du Vexin français
Périètre de 500m abords MH
Unité paysagère Plateaux du Vexin
Fiche VISIAURIF 95370003

Typologie

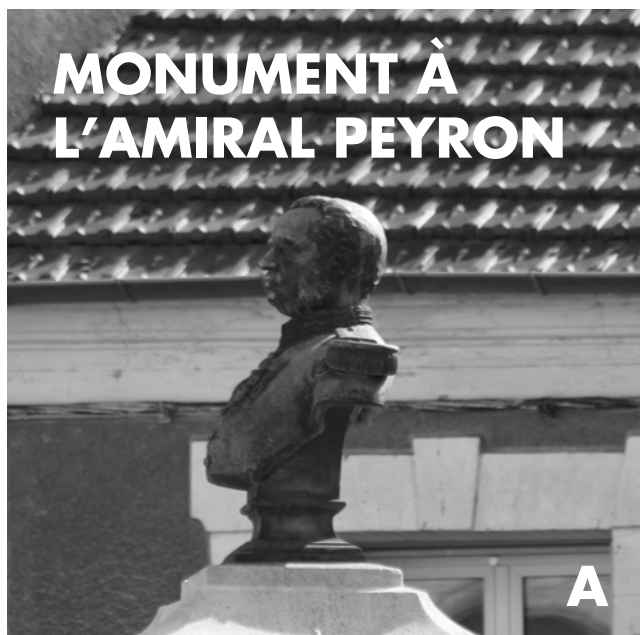
Classe Patrimoine public
Type Monument commémoratif

Statut

Intérêt patrimonial Intérêt communal
Destination actuelle Commémoration
État de conservation 2015 Bon
Foncier Public



MONUMENT À L'AMIRAL PEYRON



A



M-01

B



C



D

- A Détail du buste de l'Amiral Peyron
- B Inauguration du monument Peyron le 17 juillet 1904, en présence de M. Fallière, président du Sénat, et du ministre de la Marine.
- C Emplacement d'origine du monument Peyron
- D Inauguration du monument Peyron le 17 juillet 1904

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification	Début XXe siècle (inaugurée en 1904)
Sculpteur	Henri Georget (1879-1904)
Destination d'origine	Monument à l'Amiral Peyron, né à Marines en 1823 et ministre de la marine de 1883 à 1885

Description architecturale

Ensemble

Petit monument élevé sur la place du Maréchal Leclerc et déplacé lors de l'aménagement de la place en 1980.

Élément principal

Colonne quadrangulaire sommée du buste en bronze de l'amiral et décorée sur chaque face de scènes de bataille.

PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Petit patrimoine à entretenir

A tall, slender stone monument stands outdoors, flanked by dense green foliage. The monument is topped with a weathered stone rooster finial. Below the finial is a decorative capital featuring a central shield-like motif. The main shaft of the monument is inscribed with a relief of a soldier in a trench, wearing a helmet and holding a rifle. At the base, a plaque reads: "A SES ENFANTS MORTS POUR LA FRANCE LA VILLE DE MARIGNY". A small, dark, leafy branch is placed against the left side of the base. In the background, a red-tiled roof and a white building are visible.

A tall, slender stone monument stands outdoors, flanked by dense green foliage. The monument is topped with a weathered stone rooster finial. Below the finial is a decorative capital featuring a central shield-like motif. The main shaft of the monument is inscribed with a relief of a soldier in a trench, wearing a helmet and holding a rifle. At the base, a plaque reads: "A SES ENFANTS MORTS POUR LA FRANCE LA VILLE DE MARIGNY". A small, dark, leafy branch is placed against the left side of the base. In the background, a red-tiled roof and a white building are visible.

IDENTIFICATION

Localisation	
Identifiant	M-02
Dénomination	Monument aux morts
Adresse	Place de Verdun

Identifiant	M-02
Dénomination	Monument aux morts
Adresse	Place de Verdun

Dénomination	Monument aux morts
Adresse	Place de Verdun

Adresse Place de Verdun

Situation	Coeur de bourg
Protection	Si ensemble du Vexin français

Protection SI ensemble du Vexin français

Périmètre de 500m abords MH

Unité paysagère Plateaux du Vexin
Fiche VISIAURIF 95370010

Fiche VISIAURIF 95370010

Typologie	Definition	Beispiele
Classical	Definition	Beispiele
Baroque	Definition	Beispiele
Rococo	Definition	Beispiele
Neoclassical	Definition	Beispiele
Romantic	Definition	Beispiele
Impressionist	Definition	Beispiele
Expressionist	Definition	Beispiele
Modernist	Definition	Beispiele
Postmodernist	Definition	Beispiele

Patrimoine public

Type	Monument aux morts
------	--------------------

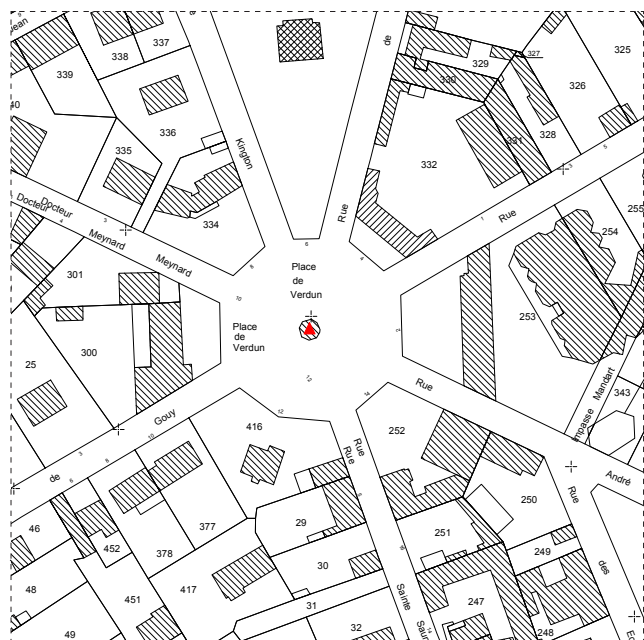
Statut	
Intérêt patrimonial	Intérêt communal

Intérêt patrimonial	Intérêt communal
---------------------	------------------

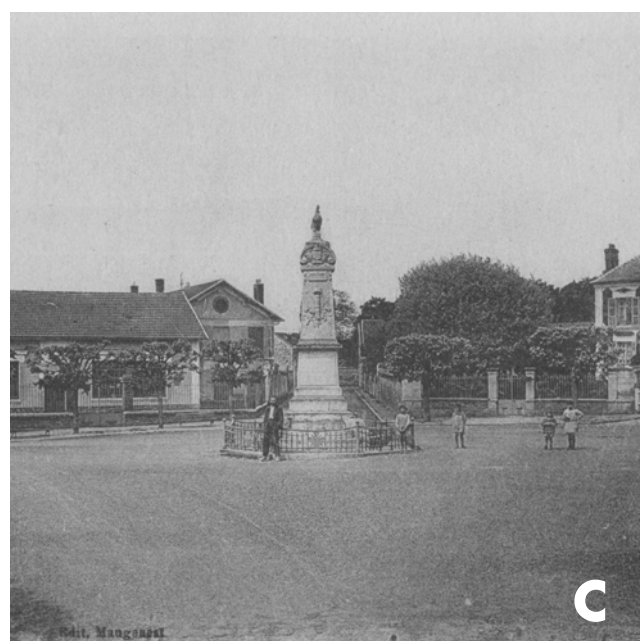
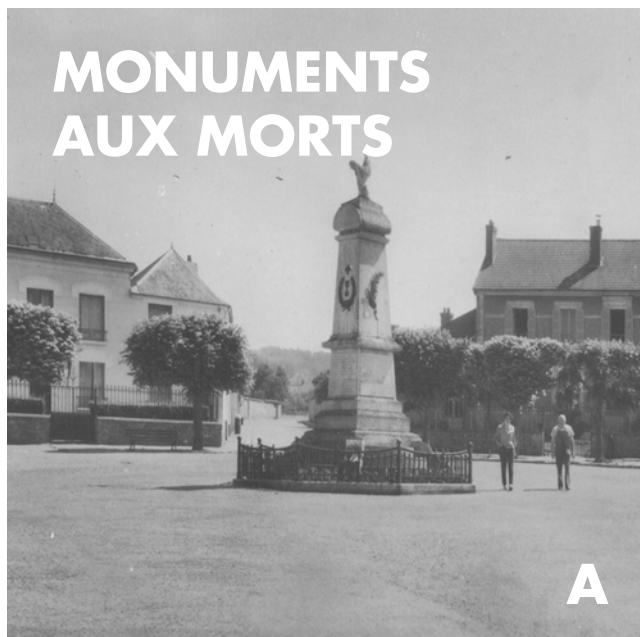
Destination actuelle	Commémoration
1. La France	1. Le 11 novembre
2. Le Canada	2. Le 24 mai
3. Le Royaume-Uni	3. Le 8 septembre
4. Les États-Unis	4. Le 11 novembre
5. L'Allemagne	5. Le 11 novembre
6. L'Italie	6. Le 4 mai
7. Le Japon	7. Le 15 août
8. La Russie	8. Le 22 juin
9. La Chine	9. Le 9 septembre
10. L'Inde	10. Le 15 août
11. L'Australie	11. Le 11 novembre
12. Le Brésil	12. Le 11 novembre
13. Le Mexique	13. Le 11 novembre
14. Le Chili	14. Le 11 novembre
15. Le Pérou	15. Le 11 novembre
16. Le Venezuela	16. Le 11 novembre
17. Le Colombie	17. Le 11 novembre
18. Le Costa Rica	18. Le 11 novembre
19. Le Panama	19. Le 11 novembre
20. Le Nicaragua	20. Le 11 novembre
21. Le Honduras	21. Le 11 novembre
22. Le Guatemala	22. Le 11 novembre
23. Le Belize	23. Le 11 novembre
24. Le Paraguay	24. Le 11 novembre
25. Le Uruguay	25. Le 11 novembre
26. Le Argentine	26. Le 11 novembre
27. Le Chili	27. Le 11 novembre
28. Le Pérou	28. Le 11 novembre
29. Le Venezuela	29. Le 11 novembre
30. Le Colombie	30. Le 11 novembre
31. Le Costa Rica	31. Le 11 novembre
32. Le Panama	32. Le 11 novembre
33. Le Nicaragua	33. Le 11 novembre
34. Le Honduras	34. Le 11 novembre
35. Le Guatemala	35. Le 11 novembre
36. Le Belize	36. Le 11 novembre
37. Le Paraguay	37. Le 11 novembre
38. Le Uruguay	38. Le 11 novembre
39. Le Argentine	39. Le 11 novembre
40. Le Chili	40. Le 11 novembre
41. Le Pérou	41. Le 11 novembre
42. Le Venezuela	42. Le 11 novembre
43. Le Colombie	43. Le 11 novembre
44. Le Costa Rica	44. Le 11 novembre
45. Le Panama	45. Le 11 novembre
46. Le Nicaragua	46. Le 11 novembre
47. Le Honduras	47. Le 11 novembre
48. Le Guatemala	48. Le 11 novembre
49. Le Belize	49. Le 11 novembre
50. Le Paraguay	50. Le 11 novembre
51. Le Uruguay	51. Le 11 novembre
52. Le Argentine	52. Le 11 novembre
53. Le Chili	53. Le 11 novembre
54. Le Pérou	54. Le 11 novembre
55. Le Venezuela	55. Le 11 novembre
56. Le Colombie	56. Le 11 novembre
57. Le Costa Rica	57. Le 11 novembre
58. Le Panama	58. Le 11 novembre
59. Le Nicaragua	59. Le 11 novembre
60. Le Honduras	60. Le 11 novembre
61. Le Guatemala	61. Le 11 novembre
62. Le Belize	62. Le 11 novembre
63. Le Paraguay	63. Le 11 novembre
64. Le Uruguay	64. Le 11 novembre
65. Le Argentine	65. Le 11 novembre
66. Le Chili	66. Le 11 novembre
67. Le Pérou	67. Le 11 novembre
68. Le Venezuela	68. Le 11 novembre
69. Le Colombie	69. Le 11 novembre
70. Le Costa Rica	70. Le 11 novembre
71. Le Panama	71. Le 11 novembre
72. Le Nicaragua	72. Le 11 novembre
73. Le Honduras	73. Le 11 novembre
74. Le Guatemala	74. Le 11 novembre
75. Le Belize	75. Le 11 novembre
76. Le Paraguay	76. Le 11 novembre
77. Le Uruguay	77. Le 11 novembre
78. Le Argentine	78. Le 11 novembre
79. Le Chili	79. Le 11 novembre
80. Le Pérou	80. Le 11 novembre
81. Le Venezuela	81. Le 11 novembre
82. Le Colombie	82. Le 11 novembre
83. Le Costa Rica	83. Le 11 novembre
84. Le Panama	84. Le 11 novembre
85. Le Nicaragua	85. Le 11 novembre
86. Le Honduras	86. Le 11 novembre
87. Le Guatemala	87. Le 11 novembre
88. Le Belize	88. Le 11 novembre
89. Le Paraguay	89. Le 11 novembre
90. Le Uruguay	90. Le 11 novembre
91. Le Argentine	91. Le 11 novembre
92. Le Chili	92. Le 11 novembre
93. Le Pérou	93. Le 11 novembre
94. Le Venezuela	94. Le 11 novembre
95. Le Colombie	95. Le 11 novembre
96. Le Costa Rica	96. Le 11 novembre
97. Le Panama	

État de conservation 2015 Bon

Foncier	Privé
---------	-------



MONUMENTS AUX MORTS



M-02



A, B & C

Cartes postales anciennes du monument aux morts de la place de Verdun

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description historique

Édification XXe siècle (1922)
Destination d'origine Monument aux morts

Description architecturale

Ensemble

Petit monument aux morts élevé au centre de la place de Verdun sur un double cercle pavé puis carrelé.

Element principal

Monument quadrangulaire à base constituée de quatre ressauts cantonnés aux angles par des bornes en biais, d'une colonne quadrangulaire portant les noms des victimes des guerres et

sculpté d'armes, d'un drapeau et d'un casque

Éléments complémentaires

- Décor: Couronnement en forme de fronton cintré outrepassé et coq chantant, armes de la ville de Marines

PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Petit patrimoine à entretenir

DIVERS



A



B



C

IDENTIFICATION

Localisation

Identifiant	D
Dénomination	Divers petits patrimoines
Adresse	Se reporter aux légendes des images
Situation	Cœur de bourg
Protection	SI ensemble du Vexin français Périmètre de 500m abords MH
Unité paysagère	Plateaux du Vexin
Fiche VISIAURIF	Néant

Typologie

Classe	Petit patrimoine local remarquable
Type	Divers



D



- A Plaque Lecture RN21
- B Plaque de cocher place Peyron
- C Enseigne "Chez Zim" place Peyron
- D Enseigne "Chez Zim" place Peyron (carte postale ancienne)
- E Fontaine 8 place Cesbron
- F Fontaine 2 rue Radegonde
- G Abreuvoir monolithique rue du Goulet
- H Petite horloge Dieudegard place Peyron

Sans photos :

- La Motte féodale
- La croix de Nibault blvd de la République
- Escalier de passage vers la rue Vieille de Chars

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Description architecturale

Ensemble

Divers petits patrimoines remarquables (enseignes, plaques, petites fontaines, abreuvoir, horloge)

RECOMMANDATIONS ET PRESCRIPTIONS

Prescriptions générales

Conservation et restauration à l'identique. Des travaux pourront être exécutés dès lors qu'ils sont conçus dans le sens d'une préservation des caractéristiques esthétiques ou historiques des dits éléments. Leur démolition en vue de leur suppression ne sera pas autorisée. Une dérogation à cette disposition pourra être possible en cas de vétusté empêchant leur réhabilitation.

Recommandations d'évolution

Orientation générale

Petit patrimoine à entretenir